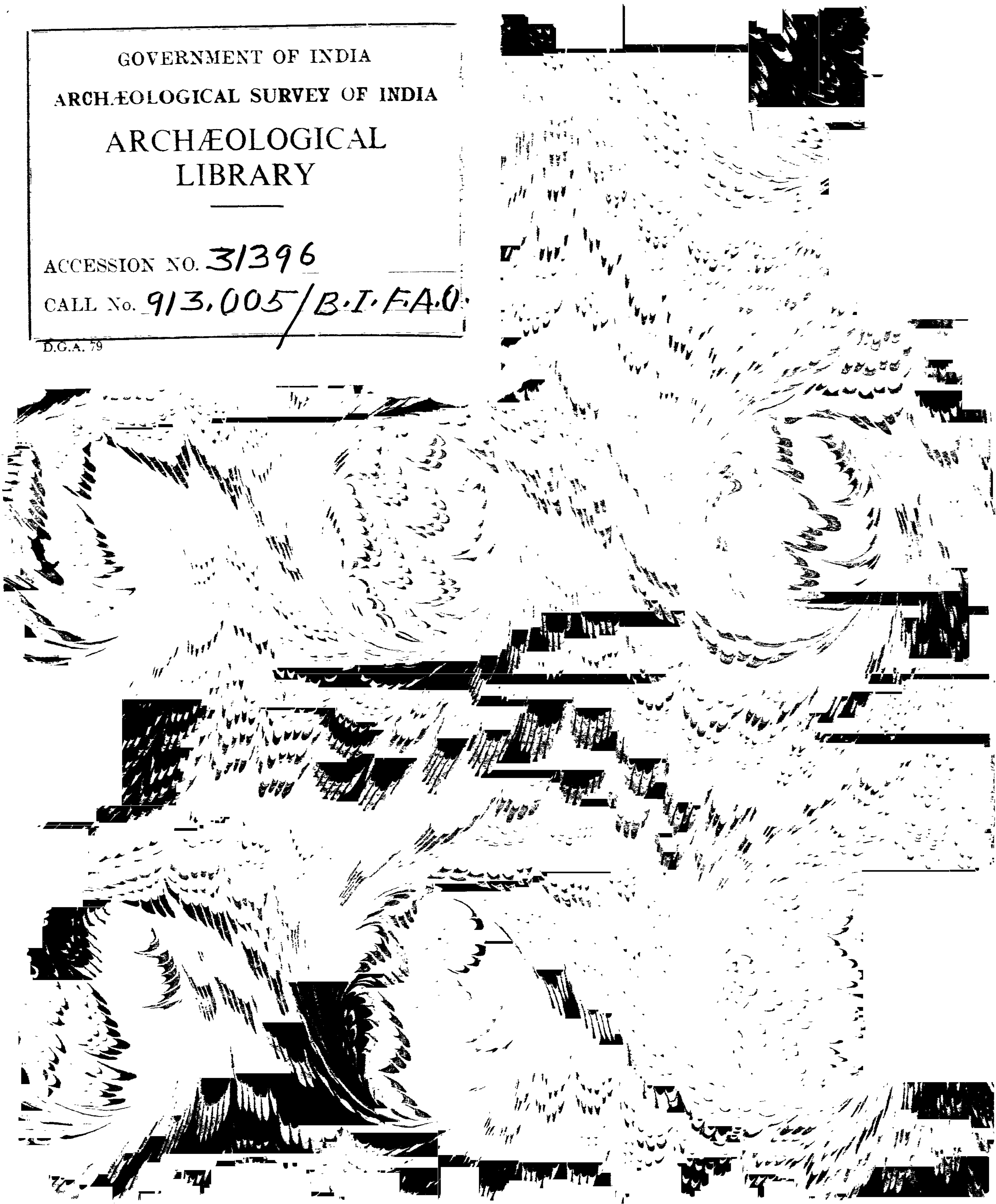

GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL LIBRARY
ACCESSION NO. 31396
CALL No. 913.005/B.I.F.A.O.
D.G.A. 79



BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN

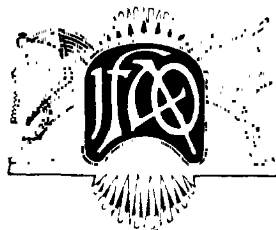
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. É. CHASSINAT

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME VIII

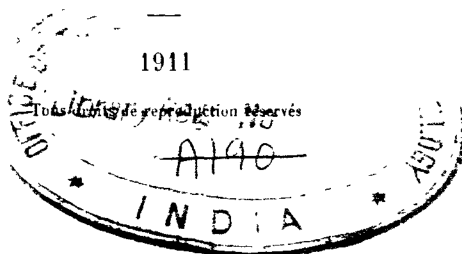


LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1911



A PROPOS

D'UN ARTICLE DE M. MORET

SUR

L'ÉGYPTOLOGIE EN FRANCE

PAR

M. GASTON MASPERO.

I

M. Moret a publié, l'an dernier, dans la *Revue de Paris*[1], un article où il se demande si notre école d'Égyptologie garde encore sa place au premier rang, et si les conditions dans lesquelles elle travaille sont faites pour l'y maintenir. Il expose brièvement comment l'Égyptologie est née puis s'est développée en France, il examine ensuite de quelle façon est organisé l'enseignement qu'on en donne, il recherche les débouchés que le Gouvernement offre à nos élèves, et, jugeant que la situation est mauvaise, il indique diverses mesures qui, selon lui, guériraient le mal ou du moins l'empêcheraient d'empirer. C'est, sous une forme modérée d'ordinaire, un réquisitoire où l'administration des Musées, les Universités, le Ministère de l'Instruction publique, et surtout l'Institut archéologique du Caire sont pris à partie avec plus ou moins de vigueur. Il a ému les personnes qui s'intéressent à la bonne renommée scientifique de notre pays, et l'on m'écrivit naguère de Paris qu'il y aurait inconvénient à le laisser sans réponse. Je n'ai point qualité pour m'ériger en champion du Louvre, du Ministère et des Facultés des lettres : je me bornerai à exprimer mon avis sur ce que M. Moret dit de l'Égyptologie française en général et de notre Institut archéologique en particulier.

[1] Voir la *Revue de Paris* du 15 novembre 1909, 16e année, n° 22, p. 329-343.

II

Je me serais volontiers abstenu de toucher aux pages qu'il consacre aux origines et à l'histoire de notre science, si le ton d'autorité qui y règne n'était pas de nature à en imposer aux personnes pour qui le sujet n'est point familier. Je me suis donc résigné à détacher de l'ensemble, comme spécimens du genre d'erreur qu'on y rencontre, deux passages qui traitent, le premier de Champollion, le second des moyens d'enseignement dont nous disposions en France au moment où l'Institut du Caire fut créé, et de l'influence que sa création exerça sur eux.

Jean-François Champollion, «empruntant aux travaux de Sacy, Akerblad et «Young, *ses premières notions exactes,* publia un alphabet des hiéroglyphes», en 1822, dans sa *Lettre à M. Dacier.* «La France comprit l'importance de la «découverte. *En 1821* une chaire au Collège de France fut assignée au fon«dateur de l'Égyptologie; des collections furent achetées, qui constituèrent le «département égyptien du Louvre. Champollion en fut le conservateur. . . «Voilà donc l'Égyptologie dotée par la France d'un enseignement et d'un «musée qui pourrait servir de laboratoire pratique. Il ne lui manquait plus «que les relations directes avec l'Égypte. . . Champollion partit, visita aux «bords du Nil les monuments accessibles. . . Épuisé par ces efforts, il mourut «à trente-deux ans *en 1831.*» Après avoir lu ces lignes, comment s'empêcher d'admirer la précision et la rigueur logique avec lesquelles Champollion et ses contemporains procédèrent, la découverte une fois rendue publique? C'est en premier lieu la propagation et l'enseignement de la science nouvelle par le moyen d'une chaire au Collège de France; c'est ensuite la formation d'un musée où les doctrines prêchées aux cours seraient expérimentées sur la matière antique; c'est enfin l'ouverture de rapports directs avec l'Égypte, afin d'alimenter à la source même et la chaire et le laboratoire d'expérience. Pourquoi faut-il que les faits et les dates détruisent ce système si ingénieusement imaginé? Je ne distingue pas trop comment la France put, *dès 1821,* comprendre pleinement l'importance d'une découverte qu'elle ne connut qu'à l'automne *de 1822.* Même s'il y a une faute d'impression sur le dernier chiffre d'année, le contexte démontre que, dans l'esprit de M. Moret, la nomination au Collège précéda la fondation du Musée qui est de 1826, et que les deux

furent antérieures au voyage qui dura de 1828 à 1829. Or Champollion ne devint professeur qu'à son retour d'Afrique, et l'ordonnance qui établit pour lui une *Chaire d'archéologie* fut signée le *12 mars 1831* par Louis-Philippe. Il prononça son discours d'ouverture le lundi 23 mai suivant, et il mourut non pas en 1831, mais en 1832, le 4 mars. Le coup était rude pour la France, mais on aurait tort de croire avec M. Moret, que « c'est miracle si l'Égyptologie ne sombra pas après la mort de son fondateur », et que « *pendant vingt ans,* elle « ne dut ses progrès qu'aux travaux du Prussien Lepsius. . ., et à l'Anglais « Birch ». Sans parler des élèves italiens de Champollion, Rosellini et Ungarelli, ni du Hollandais Leemans, ni de l'Irlandais Hincks, en France même, Nestor Lhôte, Charles Lenormant, J.-J. Ampère continuèrent, avec quelque éclat, l'œuvre commencée : lorsque, en 1846, après *quatorze ans,* Rougé se révéla, l'Égyptologie n'était pas tant s'en faut, aussi négligée chez nous que M. Moret se plaît à le supposer.

Franchissons, sans nous y arrêter, les trente-quatre années qui suivirent. « Jusqu'en 1880 l'Égyptologie continuait à n'avoir qu'un centre d'enseigne- « ment : Paris, avec les cours du Collège de France et des Hautes Études confiés « à M. Maspero. En décembre 1880. . . . M. Xavier Charmes. . . . chargea « M. Maspero de fonder au Caire une école d'archéologie : elle devait rendre « aux études orientales les mêmes services que la culture classique reçoit des « écoles d'Athènes et de Rome. M. Maspero partit pour le Caire avec ses meil- « leurs élèves : MM. Bouriant, Loret, Lefébure. Ainsi s'improvisa, puis s'établit « définitivement la Mission archéologique du Caire qui prit, en 1898, le nom « d'Institut français d'Archéologie orientale. . . Cependant, leur temps fini, « il fallut caser ces premiers pensionnaires. Tandis que M. Bouriant restait au « Caire comme directeur de l'École, on créait pour M. Loret une maîtrise de « conférence à Lyon et pour M. Lefébure une autre à l'École supérieure des « Lettres d'Alger. Plus tard, en 1892, la Sorbonne reçut une conférence « d'histoire des peuples de l'Orient; d'autres conférences furent créées à l'École « des hautes études. On faisait preuve d'esprit de suite en ouvrant comme « débouchés à l'École du Caire cinq postes nouveaux d'enseignement. » On le voit, ce serait depuis l'établissement de l'École du Caire, et comme conséquence de sa fondation, que toutes les chaires d'Égyptologie, aux deux près que j'occupais en 1880, auraient été créées successivement. Cette fois encore,

pourquoi faut-il que les faits et les dates me commandent de bouleverser cet arrangement? Et d'abord je n'ai emmené Lefébure au Caire ni comme mon élève, ni comme pensionnaire de la Mission. Lefébure était plus âgé de huit ans que moi, il s'était instruit dans les livres de Chabas et de Rougé, et si mes débuts remontent à l'automne de 1867, les siens eurent lieu peu après, à l'été de 1868 : les liens qui se nouèrent entre nous furent donc non pas de disciple à maître, mais de confrère à confrère. C'est en cette qualité que, vers la fin de 1878, je le présentai à M. Bréal; celui-ci, l'ayant désigné au choix du Ministère de l'Instruction publique, une conférence d'archéologie égyptienne fut instituée à Lyon en sa faveur, et il l'inaugura solennellement *le 26 avril 1879*. Nous possédions donc, en 1880, deux centres d'enseignement au lieu d'un, et, à Paris même, un cours fonctionnait dont M. Moret a négligé de noter l'existence, celui que Grébaut faisait auprès de moi à l'École des hautes études depuis 1877. Lefébure professa pendant près de deux ans, puis il fut appelé, en février 1881, à me succéder comme Directeur de la Mission au Caire; rentré en France pendant l'été de 1883, il rejoignit son poste de Lyon. Après avoir passé successivement par une suppléance au Collège de France (1884-1885) puis par une conférence de *Religion égyptienne*, à l'École des hautes études, section des sciences religieuses, qui fut instituée pour lui dans les premiers jours de 1886, il apprit que l'on projetait d'introduire l'Égyptologie dans l'École supérieure d'Alger, et il sollicita la place. Ce n'est donc pas afin de caser des pensionnaires de la Mission du Caire que le Ministère créa les deux maîtrises de Lyon et d'Alger ni celle de la religion égyptienne à l'École des hautes études, et la chaire d'histoire ancienne de Paris servit en 1892 à indemniser Grébaut qui s'était démis de ses fonctions de Directeur des Antiquités de l'Égypte en faveur de M. de Morgan. Dans la réalité, aucun des cinq postes que M. Moret se figure avoir été créés pour nos pensionnaires émérites ne l'a été vraiment à leur intention, mais deux leur sont arrivés après coup, celui de Lyon et celui de l'École des hautes études, où Loret et Amélineau prirent la suite de Lefébure.

III

Si M. Moret, égyptologue de métier et ancien élève des cours de Loret à Lyon, n'a qu'une connaissance incomplète des histoires de la science qu'il

professe et de l'Université où il commença ses études, ne devons-nous pas craindre de rencontrer des erreurs dans la critique qu'il adresse à notre Institut et dans l'exposition des faits sur lesquels il appuie cette critique?

Son erreur grave, celle qui vicie irrémédiablement son argumentation, c'est d'avoir considéré l'Institut comme une simple école d'égyptologie. Il le définit quelque part accidentellement «une école d'Archéologie», destinée à rendre «aux études orientales les mêmes services que la culture classique reçoit des Écoles d'Athènes et de Rome», mais c'est pour n'y plus revenir, et presque partout ailleurs il le considère comme appartenant aux seuls égyptologues. «L'Institut français d'Archéologie orientale semble dans une situation «très prospère... Aussi le nombre des pensionnaires qui, à l'origine, était «de trois, souvent de deux, rarement de quatre, fut-il porté... à cinq. On «peut espérer qu'il sera bientôt de six et même de sept.» Malheureusement «on a négligé d'instituer, comme dans les Écoles d'Athènes et de Rome, une «commission d'examen ou un comité consultatif. *Aussi plus d'une fois le choix «des candidats est-il préjudiciel aux égyptologues.* Les statuts leur réservaient trois «places : il y eut des années où le nombre des candidats fut insuffisant, voire «nul. L'administration voulut combler la place vide et l'attribuer à d'autres «spécialistes; mais, où la faute commence, c'est d'en avoir disposé pour une «durée de deux ou trois ans. Au cours de cette période, l'égyptologue le plus «qualifié, mais tard venu, n'avait plus qu'à se retirer devant le premier «occupant... Depuis deux ans, il n'y a plus aucun égyptologue pensionnaire. «En revanche, il y a des arabisants, papyrologues, byzantinistes, peintres, «sculpteurs, joailliers, architectes, même un géologue... *Une école d'égyp«tologie dépourvue d'élèves égyptologues vire, sur des tâches étrangères, des fonds «réservés par ses statuts à l'Égyptologie.*» J'étonnerai beaucoup de mes lecteurs, en leur apprenant que notre Institut n'a jamais possédé ces statuts qui réservaient trois places aux égyptologues. M. Moret, lisant, dans une brochure publiée l'an dernier par M. Chassinat, des extraits d'un rapport du 20 septembre 1881 où je proposais la création pour l'école naissante de deux sections, l'une d'Égyptologie pure, l'autre d'Archéologie orientale, avec trois membres pour chaque section, a dû s'imaginer qu'il avait sous les yeux des fragments de notre charte de fondation. Mes propositions furent repoussées en partie, faute d'argent, et les divers décrets qui ont peu à peu constitué l'Institut n'en

tinrent pas compte sur le point spécial des sections. Ni celui du 28 décembre 1880 n'en dit un mot, ni celui du 17 mai 1898, qui se borne à décider que le nombre des membres permanents ne dépassera pas quatre; celui du 20 avril 1910, publié depuis l'impression de l'article de M. Moret, ordonne qu'il y aura cinq membres et des attachés libres, mais sans fixer le rapport des égyptologues aux autres orientalistes. Avant d'invoquer ces statuts impérieux et de regretter qu'ils ne fussent pas appliqués, M. Moret aurait bien fait de s'assurer qu'ils existaient.

L'Institut est donc libre de choisir son personnel dans la proportion qui lui paraît être le plus utile aux intérêts présents de la science, non seulement parmi les égyptologues, mais parmi les orientalistes en général. Ainsi que je l'ai rappelé dans mon rapport de 1881, «dès le début, *il a été bien entendu que* «*le Gouvernement français ne cherchait pas uniquement à fonder une école d'archéo-* «*logie égyptienne*, mais qu'il songeait à entretenir une sorte de mission per- «manente dont pourraient faire partie tous les orientalistes indifféremment». Il va de soi que la Direction et le Ministère se sont toujours efforcés d'assurer à l'Égypte une représentation adéquate, et que les égyptologues, loin d'être sacrifiés comme M. Moret incline à le soupçonner, ont eu la part la plus large à son recrutement. Sur quarante-trois pensionnaires et directeurs qui ont séjourné au Caire de 1881 à 1910, vingt ont été des égyptologues, huit des arabisants, six des hellénistes ou byzantinistes, un seul géologue, huit des artistes auxiliaires, et deux de ces derniers sont morts à la peine, l'un, Reymond, de maladie, l'autre, Gombert, en tombant du rocher de Tounah au cours d'une fouille. Et pendant ce temps, bien qu'il y ait eu à plusieurs reprises faute d'hellénistes, d'arabisants ou d'artistes, une fois seulement, pendant les deux années 1908 et 1909, les égyptologues nous ont manqué. Si donc M. Moret avait mieux connu l'organisation et l'histoire de l'Institut, il n'aurait pas attribué cette sorte d'interrègne sans précédent à un encombrement illégal de spécialistes étrangers à l'Égyptologie; le cas qu'il expose pathétiquement, de l'égyptologue se retirant découragé devant des intrus qui usurpaient sa place, ne s'est présenté à ma connaissance en aucun moment. Mais alors qu'est-ce que cette bande d'arabisants, papyrologues, byzantinistes, peintres, sculpteurs, joailliers, architectes, sans compter le géologue, qui, pendant ces deux années, aurait tenu indûment garnison à l'Institut? Elle

se compose de cinq personnes sans plus, qui toutes avaient le droit d'être là : Couyat le géologue, les arabisants Wiet et Massignon, Jean Maspero pour les papyrologues et les byzantinistes, enfin le dessinateur Daumas qui est à lui seul les peintres-sculpteurs-joailliers-architectes. J'ajouterai, par acquit de conscience, qu'il y avait à côté d'eux, comme attachés libres, un Suisse arabisant et assyriologue, Combe, puis deux Français égyptologues, Gauthier et Lacau; les gens du métier, qui estiment ceux-ci à leur valeur, seront unanimes à confesser, grâce à eux, que l'Égyptologie faisait bonne figure chez nous, même à cette époque.

Le vide a été comblé, en janvier dernier, par un élève de Loret, M. Montet : nous aurons de la place pour un autre, à l'occasion, s'il s'offre à nous, mais s'offrira-t-il ? M. Moret est dans le vrai, quand il déplore la rareté des recrues : où il a tort, c'est de croire qu'elle est particulière à la France. On se plaint d'elle en Angleterre, en Italie, même en Allemagne, et nous avons lieu de redouter qu'après une période d'activité intense, notre science n'entre dans une saison de relâchement et de langueur. Il serait long d'en approfondir les causes pour le reste de l'Europe : pour la France, l'une d'elles serait-elle, comme M. Moret l'affirme, que les postes réservés à nos anciens pensionnaires ne sont pas assez nombreux? Je ne jurerai pas qu'il n'en soit pas ainsi, au moins chez quelques jeunes gens pour qui une carrière hiéroglyphique serait un moyen d'échapper aux corvées du professorat secondaire. Pourtant, de 1869 à 1880, quand les postes étaient plus clairsemés encore qu'ils ne sont aujourd'hui, nous avions suffisance d'auditeurs sérieux : outre plusieurs qui se placèrent avantageusement par la suite, Grébaut, Bouriant, Loret, Amélineau, d'autres, tels qu'Ancessi, Rochemonteix, Berend, n'eurent pas de places et n'en travaillèrent pas moins bien pour cela. Il n'en a pas été autrement de 1880 à 1900, et ni Virey, ni Jules Baillet, ni Scheil, ni Mallet, ne vécurent de l'Égyptien. C'est qu'en effet nos études ne sont pas ordinairement de celles qu'on aborde par simple calcul d'intérêt, afin d'en tirer subsistance : on n'escompte pas qu'elles nourriront nécessairement leur homme, mais on se livre à elles par passion, sans se laisser rebuter à l'incertitude de l'avenir. Du temps que j'enseignais à l'École des hautes études, je n'oubliais jamais d'attirer sur ce point l'attention de mes auditeurs, et je les priais de bien s'assurer qu'ils ne cédaient pas à l'entraînement d'une vocation éphémère en venant vers

moi : au cas où, persévérant, ils révéleraient des aptitudes incontestables, j'essaierais de leur fournir une situation quelque part dans l'Égyptologie, mais ils ne devraient rien espérer de précis, et ils agiraient avec sagesse en se prémunissant d'un métier. Ces conseils, répétés discrètement, ne découragèrent ni Chassinat, ni Legrain, ni Lacau, ni M. Moret lui-même, ni aucun de ceux qui se groupaient alors à Paris, autour de Guieysse et de moi, à Lyon, autour de Loret. Paris et Lyon étaient en effet les deux nourrices de l'Égyptologie. Lyon élève encore des égyptologues qui viennent à notre Institut, Gauthier en 1905, Montet en 1910. Pourquoi l'École des hautes études, naguère si féconde, est-elle devenue stérile depuis que je l'ai quittée en 1899? M. Moret qui m'y succéda est mieux que moi en mesure de répondre à cette question.

IV

J'aurais beau jeu continuer à fond la critique de ses critiques, mais c'en est assez, je crois, pour prouver que lorsqu'il écrivit son article, il n'était pas aussi familier qu'on l'eût souhaité avec la constitution et l'histoire de notre Institut. J'ai d'ailleurs à parler encore des mesures qu'il voudrait qu'on prît pour remédier à l'état de choses fâcheux qu'il assure exister.

La première consisterait à exiger des candidats le titre d'agrégé. « La carrière « des Égyptologues est barrée, assure-t-il, parce qu'on n'a pas su prévoir qu'en « n'exigeant pas des candidats à l'École du Caire *les mêmes grades qu'aux écoles « de Rome et d'Athènes*, on leur fermait, sauf par faveur spéciale, tout autre « débouché que celui des quatre postes du Louvre. » Il faut donc les recruter « *parmi les agrégés;* au moins recevraient-ils au sortir du Caire un poste d'attente « dans les Lycées, sinon dans les Facultés ». M. Moret sait-il exactement quelles sont les conditions d'admission aux écoles d'Athènes et de Rome qu'il offre en exemple à notre Institut? D'après le décret du 20 novembre 1875, l'École de Rome devrait se composer, en plus des membres de première année de l'École d'Athènes, de membres à elle propres, au nombre de six, qui sont présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études; y sont admis également les « docteurs reçus avec distinction » ou les « jeunes gens signalés « par leurs travaux ». Elle ne commande pas l'agrégation, et, quant à l'École

d'Athènes, si M. Moret s'était référé au beau livre de Radet, il y aurait vu qu'elle a renoncé à faire du titre d'agrégé la condition indispensable de l'admission. Au début, il est vrai, l'ordonnance du 11 septembre 1846 voulait que ses élèves fussent choisis exclusivement parmi les agrégés sortis de l'École normale. Le décret du 7 août 1850 adjoignit bientôt aux normaliens les agrégés qui n'étaient pas d'origine normalienne, et celui du 15 décembre 1852 les licenciés de toute provenance; avec celui du 9 février 1859, les docteurs ès lettres pénétrèrent dans la place, qu'ils fussent agrégés ou non. Enfin le décret du 18 juillet 1899 autorise le recrutement, «soit parmi les agrégés de l'Enseignement secondaire, qui ont fait dans les grands établissements scientifiques de France une année au moins d'études spéciales pour se préparer à leurs futurs travaux, soit parmi les candidats que recommandent leurs titres scientifiques[1]». C'est, dans son ensemble, le système que j'avais préconisé pour l'Institut du Caire dans mon rapport de 1881, et qui, appliqué officieusement chez celui-ci pendant trente années, a reçu la sanction officielle par l'article 4 du décret du 20 avril 1910 : «Les membres sont choisis parmi les jeunes gens pourvus soit de la licence ès lettres, soit de certificats d'études supérieures ou diplômes délivrés par les Facultés ou Écoles des lettres des diverses universités, par l'École pratique des Hautes Études, par l'École des Langues orientales vivantes ou par l'École du Louvre. — Ils peuvent, en outre, être choisis parmi les savants s'occupant d'archéologie assyrienne, égyptienne ou grecque, ou encore parmi les personnes connues pour leurs travaux sur l'histoire, la géographie, l'archéologie et la littérature musulmanes.» L'Institut du Caire en agit donc à l'égard de sa clientèle exactement de la même manière que l'École d'Athènes ou celle de Rome à l'égard de la sienne. Il réclame de ses membres la preuve qu'ils sont en état de profiter de leur séjour en Égypte, soit comme égyptologues, soit comme orientalistes, soit comme hellénisants, et, s'ils lui présentent un diplôme d'agrégation ou de licence — il a compté neuf agrégés et onze licenciés sur quarante-trois directeurs et pensionnaires — il leur en est reconnaissant; quand ils n'en ont pas, il aurait mauvaise grâce

[1] Par un décret en date du 3 février 1910, «ceux des candidats, agrégés de l'enseignement secondaire, qui, pour obtenir le diplôme d'études supérieures, ont fait agréer un mémoire portant sur une question d'archéologie ou d'épigraphie grecque, peuvent être dispensés de l'année préparatoire d'études spéciales».

à se montrer plus sévère pour les siens qu'Athènes et Rome ne le sont pour les leurs. Si M. Moret s'était mieux informé, il n'aurait pas proposé, comme une réforme salutaire, l'introduction d'un régime que les écoles voisines, instruites par une plus longue expérience, ont banni de chez elles comme inutile et gênant.

Du moins son institution d'une commission d'examen ou d'un comité consultatif produirait-elle de bons résultats? Dans un rapport adressé au Ministère de l'Instruction publique à la date du 2 janvier 1882, M. Xavier Charmes, à qui l'Institut archéologique du Caire doit sa première législation, indiquait à ce sujet, au nom de la Commission des Missions, « une manière de procéder « qui semble répondre à toutes les préoccupations qu'elle avait conçues. Les « personnes désireuses d'être reçues à la mission française du Caire seraient « soumises à un examen. Parmi les candidats sortis avec succès de cette épreuve, « la Commission des Missions désignerait ceux qui lui paraîtraient les plus « dignes, et elle proposerait leur nomination au Ministre... Une fois agréés « par le Ministre, les candidats envoyés au Caire seraient tenus, comme les « élèves d'Athènes et de Rome, de présenter tous les ans à l'Académie des « Inscriptions et Belles-Lettres le résultat de leurs travaux. » Ainsi que beaucoup d'avis émis alors, celui-ci ne fut pas pris en considération : jamais concours ne fut ouvert pour l'admission, et le décret du 20 avril 1910 ne veut pas plus d'examen que les décrets précédents. C'est peut-être fâcheux dans l'abstrait : dans la pratique on ne saurait s'en affliger. Tous nos élèves, à l'exception des dessinateurs, sortent d'un des grands établissements scientifiques de France : ils en possèdent les diplômes ou certificats, École des hautes études, École des langues orientales, École du Louvre, École normale, Facultés des lettres ou des sciences, et nous connaissons par les rapports de leurs maîtres s'ils sont en état de bien remplir la place qu'ils sollicitent chez nous. S'ils étaient si nombreux que nous fussions contraints de choisir parmi eux, un examen serait indispensable, mais nous n'avons jamais eu jusqu'à présent surabondance de candidatures : le plus souvent il ne s'est présenté qu'un postulant pour une vacance, et lorsque, par hasard, il s'en présenta deux, celui-là fut admis à qui ses maîtres avaient rendu le meilleur témoignage. En fait, le système de l'examen, qui est recommandable lorsqu'il s'agit d'un établissement tel que l'École d'Athènes où le personnel des membres est à peu près

homogène, n'irait pas sans inconvénients dans un Institut où les spécialités les plus diverses de l'orientalisme viennent aboutir. On peut, sans trop de peine, peser les mérites relatifs de jeunes gens qui tous ont appris le grec, qu'ils soient épigraphistes, philologues classiques, archéologues, byzantinistes, mais quelle commune mesure établir entre des arabisants, des égyptologues, des assyriologues, des hellénistes, et comment composer un jury qui soit compétent pour juger entre eux? Nous nous en remettons de la décision aux professeurs sous lesquels ils ont travaillé, et une fois seulement depuis 1899 nous avons eu à le regretter. L'École française d'Extrême Orient qui, entre le chinois, le japonais, le cambodgien, le siamois, et les idiomes indo-chinois se trouve dans une position analogue à la nôtre, n'en agit pas autrement que nous : ses pensionnaires lui sont adjoints, sans examen préalable, sur la recommandation des gens du métier, pourvu qu'ils paraissent offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, ou que leurs recherches déjà notoires leur rendent désirable un séjour en Orient.

Du moins, dira-t-on, ils sont désignés par l'Académie des Inscriptions, de même que les élèves de l'École d'Athènes, et ils relèvent d'elle plus ou moins directement : elle tient lieu pour eux de cette commission consultative dont M. Moret réclame la création pour notre Institut du Caire. Dès le début, il avait été question de conférer un droit de tutelle sur celui-ci, soit à la Commission des Missions du Ministère de l'Instruction publique, soit à l'Académie, mais aucune suite ne fut donnée à cette motion, et jusqu'à ce jour, il est resté sans autres attaches que celles qui le lient à la Direction de l'Enseignement supérieur. Ce n'est pas sans lutte que l'Académie assit solidement son droit de surveillance sur l'École d'Athènes, et il n'est pas dit qu'elle ne patronnera pas un jour notre Institut : ce n'est pas à elle pourtant que M. Moret songe d'abord lorsqu'il définit son comité consultatif. «Demandons, dit-il, au Directeur de l'Enseignement supérieur de réunir chaque année, en comité consultatif, le Directeur des Antiquités d'Égypte, le Directeur de notre École du Caire, les professeurs d'égyptologie et les conservateurs du Louvre. L'autorité de ce comité serait accrue si quelques orientalistes de l'Institut étaient invités à prendre part aux délibérations et à étendre à l'École du Caire le contrôle discret — nous le voudrions plus efficace — que l'Académie des Inscriptions exerce sur les Écoles d'Athènes et de Rome... Nul doute que cette

-commission, si elle eût existé, n'eût assuré le recrutement des élèves égypto- -logues et surveillé dans toutes les directions les intérêts de l'égyptologie.- M. Moret oublie, cette fois encore, que notre Institut est une école d'archéologie orientale, et il ne songe qu'à l'avantage de sa petite église égyptologique. Pour répondre à la réalité des choses, son comité devrait renfermer les professeurs et les conservateurs d'assyriologie, les professeurs d'arabe de l'École des hautes études, de l'École des langues orientales, du Collège de France, des hellénistes, et d'autres encore : j'ai calculé que, pour le bien équilibrer, il faudrait y introduire, outre les huit ou dix égyptologues de M. Moret, de vingt à vingt-cinq autres personnes représentant les sciences diverses qui ont accès au Caire. Ce serait mobiliser beaucoup de monde pour un résultat assez mince, et il vaudrait mieux en revenir à la conception d'une commission académique, formée, avec les membres composant le Bureau, d'autres membres élus, huit comme pour les Écoles d'Athènes et de Rome, ou six comme pour l'École française d'Extrême Orient. Avec huit de nos confrères qu'il me serait facile de nommer, les intérêts non plus de l'Égypte seule, mais de l'Orient musulman entier, ne courraient jamais risque de péricliter. J'ai toujours incliné vers une solution de ce genre, sans me dissimuler qu'elle soulève des objections, mais je répugnerais à entrer dans un comité consultatif conçu selon la formule de M. Moret : les querelles de personnes y seraient vives, et il n'y aurait pas à attendre de lui l'impartialité qui préside aux discussions dans les commissions académiques.

V

Est-ce tout ce que j'aurais à reprendre dans l'article? La critique a l'avantage de pouvoir accumuler dans quelques lignes des accusations dont des pages entières suffisent rarement à montrer les inexactitudes ou les erreurs : au bout de très peu de temps, le lecteur se rebute ou se dégoûte, et la réfutation risque de se trouver délaissée. Je m'arrête donc, croyant en avoir assez fait pour démontrer que M. Moret a écrit son article d'une plume rapide, avant d'avoir étudié suffisamment son sujet. Certes, je suis loin de prétendre que tout marche au mieux dans notre Institut : j'ai signalé plus d'une fois, à qui cela regarde, les défauts dont je crois qu'il souffre, et j'ai essayé d'en indiquer des remèdes, mais discrètement et sans donner à mes observations une publicité qui les

rendît dangereuses. A coup sûr, M. Moret n'a eu que de bonnes intentions à notre égard; pourquoi les a-t-il exprimées de manière à soulever les méfiances du budget et de son rapporteur? Celui-ci, prenant au sérieux des affirmations dont il n'avait ni le temps ni les moyens de contrôler la valeur[1], avait réclamé pour 1910 des réductions de crédit : le Parlement ne les a pas acceptées, et le péril est écarté pour le moment, mais qui nous promet qu'il ne reviendra pas à brève échéance? Si nous sommes moins bien défendus alors que nous ne l'avons été aujourd'hui, M. Moret aura atteint ce résultat, voulant réformer l'Institut, de l'avoir mutilé, et d'avoir desservi cruellement la science qu'il avait le ferme propos de servir.

G. Maspero.

Caire, le 10 juin 1910.

[1] Voici un extrait de son rapport : «Les «rapports que nous avons demandés» — à qui? — «sur l'activité de l'Institut français, pendant «les dernières années, montrent que, si quelques «savants de valeur ont pu se servir des ressources «que cet établissement met à leur disposition, «il ne paraît cependant pas organisé de manière «à assurer une production scientifique en rapport «avec sa dotation financière».

NOTE
SUR LES BOUCLES D'OREILLES ÉGYPTIENNES

PAR

M. ÉMILE VERNIER.

Dans mon mémoire sur *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*[1], je n'ai pas consacré un paragraphe spécial aux boucles d'oreilles. Chaque objet de parure (bagues, bracelets, etc.) ayant été décrit séparément dans le chapitre II de mon travail, on a pu conclure que cette omission était le résultat d'un oubli. Il n'en est rien. La raison de ma réserve est la suivante : n'ayant fait, au point de vue professionnel, aucune remarque particulière, et résolu à demeurer strictement dans le domaine des techniques, je n'avais pas cru nécessaire d'aborder un sujet dépourvu d'intérêt dans cet ordre d'idées.

L'étude approfondie à laquelle je me suis livré depuis pour la rédaction du catalogue des bijoux du Musée du Caire a, sur ce point spécial, de même que pour les bagues, modifié ma manière de voir, et les raisons auxquelles je m'étais arrêté n'ont pas tenu devant l'examen très attentif des objets que j'avais à inventorier. Ce n'est pas que la technique des boucles d'oreilles présente des caractéristiques inédites ou très spéciales; mais les «à côté» de la question sont vraiment trop intéressants pour être négligés.

ANCIENNETÉ.

La première question qui se pose à nous est celle de l'ancienneté. Bien qu'elle m'entraîne un peu au dehors des limites de la mission que je me suis tracée, il est bon que je résume brièvement les résultats de mon enquête. J'effleurerai seulement la partie historique de la question, me bornant à un classement méthodique, avant d'entrer dans l'analyse de chacune des séries que j'ai eues sous les yeux.

J'observerai tout d'abord que je n'ai trouvé, dans la riche collection du Musée

[1] *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. II.

du Caire, aucune boucle d'oreille antérieure à la fin de la XVIIIe dynastie. Il n'en existe ni dans le trésor, cependant très complet, de Dahchour, trésor inviolé où les bijoux de plusieurs princes et princesses sont réunis, ni dans celui d'Aah-hotpou. Il est vrai que celui-ci a passé par des mains féminines qui n'en ont pas respecté l'intégrité, et qu'il est par conséquent impossible de tirer un argument décisif des lacunes actuelles.

Ayant fait part de cette anomalie à mes collègues égyptologues[1], nous nous livrâmes de concert à un examen minutieux des monuments de toute nature de l'ancien et du moyen empire. Statues, bas-reliefs, inscriptions, papyrus, tout fut passé en revue, et, nulle part, nous ne trouvâmes trace de boucles d'oreilles. Au contraire, lorsque notre attention se porta sur les monuments du nouvel empire, l'abondance des documents devint extrême.

Les momies nous montrèrent leurs oreilles trouées, les sarcophages nous représentèrent les boucles et les cupules venant encadrer les visages, les unes accrochées visiblement aux oreilles, les autres fixées peut-être aux perruques, lesquelles sont gigantesques. Ceux de ces sarcophages qui ne possèdent pas une représentation complète de l'ornement portent pour la plupart, quand les oreilles sont visibles, l'indication du trou peinte sur le lobe; ce trou est généralement entouré d'une série de points semblables aux tatouages qui ornent souvent les bouts des seins.

Enfin les statues sont également parées de ces bijoux, ou au moins, elles portent aux oreilles la trace du trou qui servait à la suspension. Cette trace est souvent ronde, elle est aussi souvent en forme de *coup d'ongle horizontal;* nous reviendrons sur ce point un peu plus loin.

[1] On comprendra avec quelle prudence j'ai abordé cette recherche. Mais dans ce milieu d'études, je peux compter sur les avis éclairés des savants du Service des Antiquités, M. Maspero, d'abord, envers qui je ne saurais être trop reconnaissant, puis les conservateurs du Musée, MM. É. Brugsch pacha et G. Daressy. De plus, mes anciens collègues de l'Institut français d'archéologie sont toujours empressés à m'aider, et le directeur, M. É. Chassinat, ainsi que MM. Lacau et H. Gauthier, m'ont guidé de la plus aimable façon. Je me suis mis également en rapport avec plusieurs savants, sollicitant leurs conseils et leur demandant de me renseigner sur la question. J'ai été vraiment touché de l'empressement avec lequel ils ont répondu à mon appel, et je tiens à remercier ici MM. G. Bénédite, Boeser, Budge, de Bissing, Capart, Jéquier, Schiaparelli, qui m'ont aidé et encouragé, enfin M. Schäfer, que la même question a préoccupé, qui publiait une note dans le moment même et m'a aimablement fait part de ses idées et de ses travaux sur ce sujet.

La peinture s'ajoute ici encore à la sculpture dans certains cas, et le trou creusé dans la pierre, l'albâtre ou le granit est quelquefois souligné par une couleur très accentuée, c'est le cas de la tête représentée à la planche IV.

Les statuettes elles-mêmes, et jusqu'à de petites figurines de bois, portent fréquemment la trace, ronde ou en coup d'ongle, qui se voit sur les œuvres plus considérables de la statuaire.

Si je décris les circonstances qui m'ont amené à faire ces constatations, ce n'est pas certainement pour donner l'impression que j'aurais fait une découverte. Dès que je pris connaissance de la bibliographie de la question, je rencontrai l'observation faite par M. Erman[1] que les femmes égyptiennes portaient des boucles d'oreilles à partir de la XVIIIe dynastie, ajoutant que c'est probablement une importation étrangère. M. Capart a également signalé le même fait[2]. Pendant que j'écrivais ces lignes, M. Schäfer publiait à Berlin[3] une étude des plus intéressantes sur le même sujet. Aussi mon espoir est modeste. Je désire que mon enquête consciencieuse dans la plus belle et la plus considérable collection qui soit au monde, suivie de la consultation auprès des savants les plus qualifiés, donne une sorte de mise au point de la question au moment où ces observations paraîtront. Si cet article a pour résultat, en attirant l'attention des savants sur ce sujet, de provoquer la production de nouveaux documents, même contradictoires, il n'aura pas été inutile.

En résumé, pour le moment, il résulte des observations faites sur l'ensemble des monuments examinés, que les ornements d'oreilles n'apparaissent dans la parure des Égyptiens *des deux sexes* qu'au cours de la XVIIIe dynastie, et que l'usage en paraît extrêmement répandu vers le règne d'Aménophis III; il semble également que cette mode était d'importation asiatique et qu'elle fut adoptée avec une rapidité très grande, car nous en voyons l'usage généralisé avec une étonnante brusquerie. Ajoutons que les principaux monuments du début, ceux du moins que nous connaissons, sont masculins.

Parmi les documents qui viennent nous renseigner il faut citer en première ligne les momies dont les oreilles trouées nous donnent leur témoignage.

(1) *Aegypten und ægyptischen Leben*, p. 313.
(2) Capart, *Débuts de l'art*, p. 35.
(3) *Amtliche Berichte aus dem Königlichen Kunstsammlungen*, 11 August, 1909. *Aegyptischer Goldschmuck aus dem Ende des II. Jahrtausends vor Chr.*

Le Musée du Caire possède la momie de Ma-her-pra, flabellifère royal, trouvée à Biban el-Molouk (Thèbes), dont nous reparlerons plus loin.

On y voit également la momie de Ramsès V, et enfin celle de Thuiu, mère de la reine Taïa, trouvée en 1906 par M. Davis, trouvaille dont M. Quibell a fait la publication[1]. Les oreilles de cette momie sont percées chacune de *deux* trous (fig. 1 et 2).



Fig. 1.



Fig. 2.

Les sarcophages dont les figures possèdent ces bijoux, sont légion; les planches I et II en reproduisent deux.

L'un nous montre le bijou à cupules que nous étudions un peu plus loin; l'autre est particulièrement intéressant, car il complète l'indication donnée par les oreilles de la momie de Thuiu. A côté d'une cupule, dont l'importance est celle d'un bouton d'uniforme, nous voyons un anneau posé de champ. Cette parure serait incompréhensible pour nous si la momie ne nous en donnait pas l'explication (voir pl. II).

Enfin, la statuaire vient compléter, en le confirmant, l'ensemble de ces documents : le buste représenté à la planche III a les oreilles ornées de cupules.

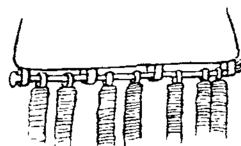
La tête que nous montre la planche IV ne possède que les trous destinés à recevoir les ornements, indiqués seulement et peints, car les artistes égyptiens ne perforaient les oreilles que lorsqu'ils mettaient réellement des bijoux.

FABRICATION — MODE DE SUSPENSION — DÉCOR — BOUCLES D'OREILLES DE SÉTI II ET DE TA-USERT.

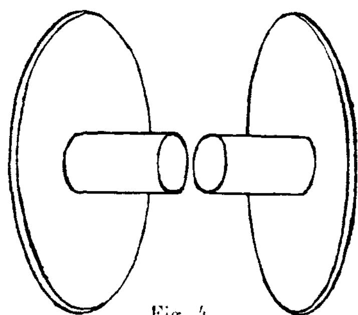
Ainsi que j'en ai prévenu le lecteur, la fabrication de ces bijoux ne nous révèle pas de particularités techniques bien remarquables. Les bijoux les plus anciens, ceux qui portent le cartouche de Séti II, trouvés à Biban el-Molouk en 1908 par M. Davis et que nous montre la planche V, de face, de

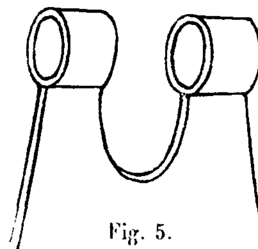
[1] QUIBELL, *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, n°s 51001-51191, *Tomb of Yuaa and Thuiu.*

profil et par l'arrière, sont en or mince. La fleur à cinq pétales qui se présente de face est faite à l'embouti; la petite coupe qui lui est opposée est également exécutée par ce procédé; les cylindres qui réunissent ces deux parties sont simplement composés de feuilles d'or roulées. La plaque en forme de trapèze. échancrée entre deux anneaux à la partie supérieure, porte les pendeloques de la façon la plus simple. à l'aide d'une goupille qui passe entre les anneaux appartenant à la plaque et ceux qui terminent le haut des tiges des pendeloques (fig. 3). Ces tiges sont faites à leur tour d'une feuille d'or roulée et non soudée, et des stries transversales les rayent du haut en bas. Les pièces qui terminent les pendeloques. des sortes de pavots, sont composées d'une partie sphérique et d'un pavillon; la partie sphérique est faite de deux demi-perles embouties et soudées ensemble. des traits au planoir imitent de petites côtes.


Fig. 3.

Le décor, qui se compose des cartouches de Séti II et de Ta-usert, de quelques perles et de fils striés. ne nous permet pas d'observations nouvelles. Nous avons vu dans le mémoire la description des procédés employés pour orner ces bijoux (*Embouti*, *tréfilage, ciselure au tracé*). Il n'y aurait donc pas lieu d'insister, si nous ne nous trouvions devant un mode de suspension véritablement troublant. La fleur et la petite coupe qui composent le bijou sont réunies par deux cylindres, dont l'un pénètre dans l'autre (fig. 4). Des stries faites au traçoir, transversalement. rendent cette pénétration un peu difficile, et par suite le retrait offre la même difficulté (pl. VII. n° 4). On peut donc compter sur une certaine permanence dans le rapprochement des deux parties quand un tube a pénétré dans l'autre. La plaque qui porte les pendeloques est échancrée d'une façon caractéristique (fig. 5), et quand elle est en place sur le cylindre de raccordement, l'appareil


Fig. 4.


Fig. 5.

devient très lisible : les cylindres passaient au travers de l'oreille, et l'échancrure avait pour but de laisser la place convenable pour le lobe; tout cela est parlant, c'est l'évidence même. Mais les dimensions, il faut l'avouer, sont bien surprenantes, le tube a 0 m. 014 mill. de diamètre! Le poids total du bijou, près de 80 grammes, ne laisse pas, lui aussi, de donner à réfléchir. Aussi, malgré l'aspect simple et naturel de l'objet, beaucoup ne pouvaient accepter que des gens de cette race et de cette époque aient pu subir une telle perversion du goût, perversion à l'abri de laquelle auraient dû la mettre les siècles d'art qui avaient précédé.

Ces raisons étaient médiocres. Il n'y a pas d'état de civilisation qui protège contre les écarts du bon sens, ni même contre de véritables extravagances quand celles-ci sont ordonnées par la mode. Nous n'avons pas besoin de faire appel à notre imagination pour nous représenter nos contemporains des deux sexes se soumettant à de véritables tortures pour être distingués entre tous, ou simplement pour ne pas être remarqués. On pourrait ajouter que la civilisation égyptienne à la fin de la XVIIIe dynastie laissait peut-être plus à désirer au point de vue du bon goût que dans bien des périodes précédentes, et même que dans la première partie de cette même dynastie. Un artiste n'hésitera pas à l'affirmer au seul examen des œuvres de ces époques. La comparaison entre les bijoux du trésor de Dahchour par exemple, à la XIIe dynastie, ou même du trésor de la reine Aah-hotpou, à la XVIIIe dynastie, plus voisin des parures portant le cartouche de Séti II, indiquent pour ces derniers une décadence marquée qui doit être symptomatique d'un recul dans le goût général. Nous verrons même plus loin (p. 40) que ce recul s'étendait aux métiers. Si donc il est nécessaire de supposer les gens moins affinés pour admettre qu'ils aient pu porter de tels ornements et par de pareils procédés, l'examen des bijoux corroborerait cette conception.

La discussion d'ailleurs allait être close par les faits. Dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. IV, p. 74, M. Daressy faisait paraître l'étude de la momie de Ma-her-pra, flabellifère royal de la XVIIIe dynastie, trouvée également à Biban el-Molouk (Thèbes), et parmi les particularités signalées, nous voyons : « Oreilles normales, bien séparées de la tête, percées en bas d'un trou pour porter un anneau de 0 m. 013 mill. de diamètre ». L'hésitation n'était plus possible et les arguments de sentiments n'étaient plus à leur place.

Il n'est donc pas douteux que des ornements extrêmement volumineux ont été portés suspendus aux oreilles par des appareils énormes.

Des procédés d'usage courant permettent de préparer les oreilles à recevoir de tels fardeaux. Le plus simple est celui qui consiste à introduire dans un trou modeste, fait préalablement au travers du lobe, un corps étranger que l'on renouvelle de temps en temps en augmentant à chaque fois son volume. C'est ainsi que les peuples qui ont gardé le goût de ces parures monstrueuses arrivent à posséder des oreilles dont les lobes descendent jusqu'aux épaules et portent des objets dont le poids dépasse un demi-kilo!

Nous ne sommes pas en présence de faits aussi graves, et ce que nous voyons n'aurait provoqué aucune hésitation dans l'interprétation s'il ne s'était agi d'un peuple tel que les Égyptiens.

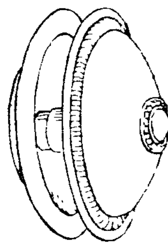


Fig. 6.

Ces ornements d'oreilles de Séti II ne sont pas isolés. Le Musée du Caire en possède toute une catégorie de même construction; seulement la forme habituelle, au lieu d'une fleur épanouie et creuse d'un côté du bijou, nous montre deux cupules dont les convexités sont à l'extérieur (fig. 6). C'est à propos de l'un de ces bijoux que nous aurons à faire quelques observations plus loin (p. 40), car ici elles alourdiraient notre marche.

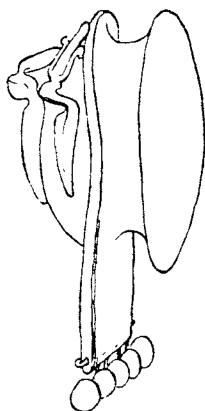


Fig. 7.

LES ORNEMENTS D'OREILLES DE RAMSÈS XII.

Les ornements d'oreilles de Ramsès XII viennent poser le même problème de la suspension, mais cette fois d'une façon formidable. Voyons d'abord la construction de ce bijou dont l'aspect nous est donné par la planche VI, sous trois faces différentes.

Cet ornement fut trouvé à Abydos, par Mariette, en 1859.

Il se compose d'une partie supérieure lenticulaire à laquelle sont suspendues des pendeloques.

Cette partie supérieure est formée par deux calottes sphériques dont les convexités sont à l'extérieur et entre lesquelles on voit une cavité circulaire qui donne l'impression d'une poulie (fig. 7). Le côté qui fait la face est agrandi à la partie inférieure par une plaque échancrée en haut, pour s'adapter à la cupule

et qui se termine carrément à la partie inférieure. Les pendeloques sont composées d'un rang d'uræus rigides retenu par une goupille qui passe dans la plaque d'allongement de la partie supérieure (fig. 10), puis à ce rang d'uræus viennent se greffer sept chaînes qui pénètrent dans un tube, et dont le maillon supérieur est traversé par une goupille (fig. 8). Au bas de ces chaînes se balancent des uræus retenus par une bride dans laquelle passe la chaîne, dont deux fils sont tordus à l'extérieur et arrêtent la breloque (fig. 9).

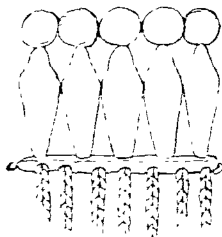


Fig. 8

La face de la partie supérieure est décorée d'uræus en haut-relief; la plaque d'allongement est occupée par un soleil ailé et accoté de deux uræus, le tout construit en cloisons minces. Nous retrouvons ces cloisons sur les uræus des diverses parties du bijou.



Fig. 9.

Un autre mode de décor est le grènetis. Ce procédé se retrouve à des époques plus anciennes, puisque le trésor de Dahchour en possède. Or il s'agit là d'objets de la XIIe dynastie alors que Ramsès XII est de la XXe dynastie; mais c'est sur les boucles d'oreilles de Ramsès XII que l'on avait vu du grènetis pour la première fois, car elles furent trouvées en 1859 et le trésor de Dahchour ne le fut qu'en 1894.

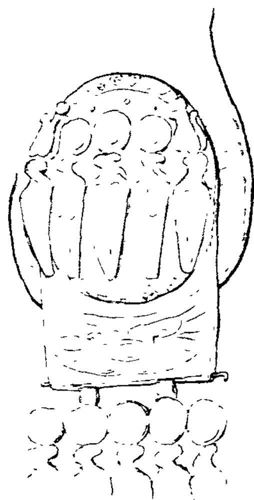


Fig. 10.

Nous avons étudié le grènetis dans le mémoire, nous n'y reviendrons donc pas; les cupules, les uræus, sont faits à l'embouti.

Les cloisons sont de la même nature que celles déjà vues.

Les chaînes du type «colonne» ont été également l'objet d'une étude détaillée; il ne nous reste donc à considérer que le mode de suspension.

Rappelons d'abord que la dimension maximum de ces bijoux est de 0 m. 160 mill. et le poids de chacun d'eux de 108 gr. 50!

Mariette dit dans le catalogue de 1864, p. 228, n° 37 : «Ces ornements pesants n'ont pu servir qu'attachés par un fil, soit à l'oreille elle-même, autour de laquelle ce fil se serait enroulé, soit à la coiffure symbolique dont

était décoré le personnage auquel ces pendants d'oreilles furent destinés.

Pendant longtemps cette opinion, d'apparence si raisonnable, ne souleva aucune observation. Mais aujourd'hui où l'attention a été appelée d'une façon toute particulière sur ce sujet, en présence des faits indéniables qu'il a fallu constater, des savants, sous l'influence d'exemples nombreux qu'ils ont remarqués chez différents peuples, sont portés à croire que ces bijoux pouvaient trouver place dans des lobes agrandis monstrueusement et que la cavité circulaire qui entoure la partie supérieure, malgré son diamètre énorme (près de 0 m. 050 mill.) pouvait être le logement du lobe (fig. 10). M. Maspero est nettement de cet avis.

Je dois me borner à présenter ces versions, laissant au lecteur le soin de se faire une opinion et souhaitant que des objets ou des représentations, qui ne sont pas encore à notre disposition, viennent au jour et résolvent la question.

LES TORES.

Les oreilles percées de ces trous ronds recevaient encore une autre catégorie de bijoux. Ce sont les tores. Ceux-ci paraissent avoir été en quantité abondante. Ils sont faits de tubes composés d'une feuille d'or roulée et passée dans une filière pour en régulariser la forme. La ligne de rencontre des deux côtés de la feuille est soudée; enfin, le tube est contourné en cercle, mais on réserve un écartement entre les deux extrémités (voir pl. VII, n° 1). Ces extrémités sont fermées par de petites plaques. On remarquera que ces plaques sont percées d'un trou. Cette ouverture a pour but de permettre à l'air chaud de trouver une issue quand on passe le bijou au feu, car, sans cela, la dilatation de l'air surchauffé est telle que le bijou éclaterait en faisant pétard.

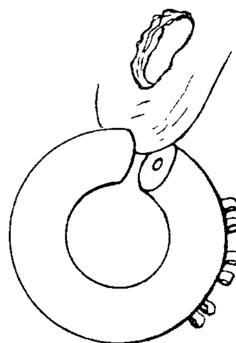


Fig. 11.

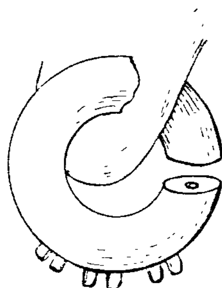


Fig. 12.

Le mode de suspension est simple, l'ornement est présenté au lobe de façon à ce que celui-ci trouve son passage dans la solution

de continuité du tore : puis, quand il est en face du trou, on lui fait décrire un quart de cercle et l'anneau se trouve logé dans l'oreille (fig. 11 et 12).

Ce qui nous permet de ne pas nous égarer, c'est la place occupée dans les tores à pendeloques par les anneaux d'attache appartenant au bijou. La figure 1 de la planche VII nous montre en effet un cylindre formant anneau et garni de pendeloques. Il n'y a pas d'interprétation à formuler. Les pendeloques de ce bijou ont été reconstituées après coup à l'aide de fragments trouvés à côté de lui. Ce dispositif est probablement le même que l'original; cela n'est pas absolument certain : mais ce qui est incontestable, c'est l'emplacement des anneaux auxquels ces pendeloques viennent s'attacher. Cette figure nous montre donc le bijou dans la position qu'il occupait réellement lorsqu'il était porté.

LES TORES À SECTION TRIANGULAIRE.

Nous n'en avons pas fini avec les monstruosités. À côté de ces ornements, nous en voyons d'autres, de même nature, mais dont la forme paraît bien peu favorable à l'usage. Il s'agit de bijoux de même aspect que les tores cités plus haut, mais dont la section, au lieu de donner un cercle, donne un triangle plus ou moins curviligne (fig. 13 et 14). Et c'est ici que j'attire l'attention sur ce que j'ai dit page 16, à propos des traces remarquées sur les oreilles : un très grand nombre de ces organes nous montrent des cavités en forme, non pas de trous ronds, mais de coups d'ongle horizontaux (fig. 15). Ces traces semblent bien s'accorder avec la section des bijoux qui nous occupent, et ce n'est pas trop imprudent de croire qu'elles indiquent un usage fréquent des objets de cette forme.

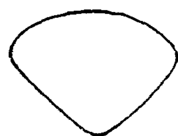


Fig. 13.

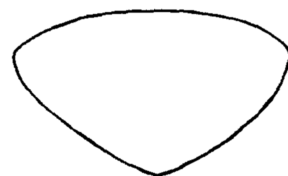


Fig. 14.



Fig. 15.

Toutefois, certains de ces ornements, par leur largeur démesurée qui les fait ressembler à de petits tonneaux, et par la médiocrité du trou central qui devrait être le logement de la partie inférieure du lobe, ne permettent guère de

supposer que l'oreille pouvait y trouver asile. Les figures 2 et 3 de la planche VII nous montrent des bijoux des plus volumineux de la collection du Caire. Leurs dimensions sont : grand diamètre = 0 m. 045 mill.; largeur, vue de champ = 0 m. 027 mill.; épaisseur = 0 m. 008 mill. 1/2; le diamètre du trou central est insuffisant. Ajoutons que la solution de continuité destinée à donner passage au lobe n'a qu'une largeur presque nulle. Les dimensions extraordinaires, les unes par leur énormité, les autres par leur modicité, font penser que les bijoutiers construisaient des objets dont la forme était copiée sur celle des bijoux usuels, mais de grandeur impraticable, et que ces ornements se portaient attachés à la perruque. La construction de ces bijoux est généralement celle-ci : deux parties sont embouties séparément (fig. 16), puis elles sont rapprochées et soudées ensemble. Dans un grand nombre de cas, la ligne extérieure de soudure est masquée par un ornement tel qu'une tresse, des rangs de perles, etc. (fig. 17); les deux ouvertures, à l'intérieur de la solution de continuité, sont masquées par des petites plaques, toujours percées d'un trou, pour la cause expliquée plus haut.

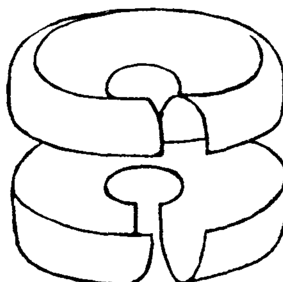


Fig. 16.

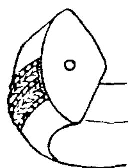


Fig. 17.

Maintenant, nous allons étudier des objets dont le dispositif nous donnera moins de surprise, bien qu'étant d'un aspect très voisin de celui des précédents, mais dont le motif de suspension se rapporte plutôt aux cylindres se pénétrant que nous avons vus en étudiant les ornements d'oreilles de Séti II.

Ici, le tore n'est pas ouvert. Il n'y a aucune solution de continuité, seule une échancrure permet de loger le lobe de l'oreille. De chaque côté de cette échancrure, un anneau sert de guide à un cylindre terminé par une tête en demi-perle, et c'est en petit, l'appareil vu en grand, page 19, fig. 5. La partie échancrée est fermée par une plaque percée de un ou deux trous (fig. 18).

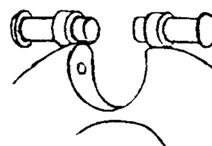


Fig. 18.

La construction est le plus souvent faite de la manière suivante : deux parties sont embouties, leurs bords sont faits de façon à ce que ces deux moitiés se présentent comme le corps et le couvercle d'une

boîte, les bords de la partie un peu plus grande étant repliés sur les bords de la plus petite la sertissure est complète et le bijou construit (fig. 19 et 20).



Fig. 19.

Cette manière de procéder donne un léger renflement à la partie médiane, quelquefois ce renflement est masqué par une bande rapportée, décorée de tresses ou de perles (fig. 21).

Nous voyons aussi un autre bijou qui doit être classé, à ce qu'il semble, dans la même série, mais qui a, avec les précédents, des différences assez grandes. Sa section est un rectangle dont un des côtés, celui de l'intérieur, manque. Le bijou est ouvert suivant la forme d'une entrée de serrure et les motifs d'attache sont deux anneaux posés de chaque côté de l'ouverture (fig. 22). Ces anneaux sont en face l'un de l'autre, mais leur direction ne permet pas de faire passer dedans des tubes qui se pénétreraient, puisque ces tubes ne se rencontreraient que selon un angle marqué. Il est donc probable que, là encore, nous voyons un bijou dont le mode de suspension devait être un cordon.

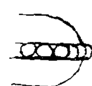


Fig. 21.



Fig. 20.

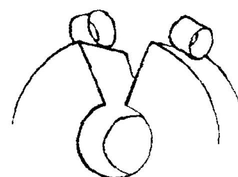


Fig. 22.

LES TORES DE PIERRE.

Les collections montrent un certain nombre de bijoux de cette forme, exécutés en pierre dure. L'époque de la confection de ces bijoux n'est pas déterminée, mais une observation permet de croire que ces objets ont été fabriqués *après* ceux de métal et qu'ils en sont inspirés. On connaît la tendance à l'imitation chez tous les peuples, et particulièrement chez les peuples un peu primitifs. Ces objets sont trouvés surtout au Soudan: la spirale de fil réunissant les chatons aux bagues nous a déjà donné l'occasion de signaler le fait d'une combinaison simulée après que son usage a été abandonné [1]. Nous retrouvons ici quelque chose du même esprit. Le lapidaire, malgré l'accroissement de travail que cela lui causait, n'a pas hésité à imiter dans la pierre dure (fig. 23), le renflement médian que l'assemblage



Fig. 23.

[1] *Note sur les bagues égyptiennes*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. VI, p. 181-192.

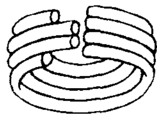
provoque dans les objets de métal. Certes cela peut être considéré comme une forme plus décorative que celle d'un boudin banal, mais il est bien croyable que nous ne sommes qu'en présence d'une imitation très naive.


Fig. 24.

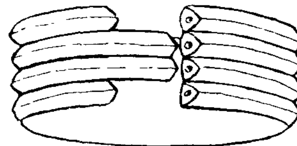
Le mode de suspension n'est plus le même. Les anneaux qui servent de guide dans les bijoux de métal sont remplacés ici par deux parties pleines et robustes, percées d'un trou très petit. Le motif suspenseur était sans doute un fil (fig. 24).

LES BIJOUX FAITS D'ANNEAUX JUXTAPOSÉS.

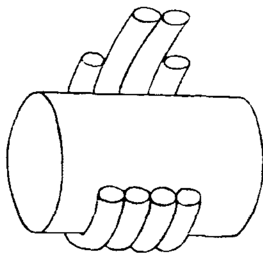
Nous allons maintenant examiner une série très différente. Ce sont des bijoux ouverts, des bandes composées de tube ou de côtes anguleuses de section triangulaire. Tubes ou côtes sont juxtaposés.


Fig. 25.

Les uns et les autres ont une ouverture assez grande pour laisser passer, en forçant un peu, le lobe de l'oreille dans laquelle le bijou est maintenu par la pénétration de deux des anneaux qui, seuls, poursuivent leur course et viennent se rapprocher de la partie opposée (fig. 25 et 26).


Fig. 26.

Les bijoux faits de petits tubes ne nous arrêteront pas beaucoup. Leur fabrication est très lisible et ne motive pas de remarques spéciales. Les tubes sont faits de feuilles roulées; ils sont ensuite passés dans une filière. Nous avons vu ce genre de travail. Quand ils ont été soudés à côté les uns des autres, après avoir été coupés à la longueur utile, il ne reste qu'à les mettre en forme en les tournant sur un mandrin de la grandeur choisie (fig. 27).


Fig. 27.

Les autres objets, ceux qui sont composés de côtes anguleuses, appellent notre attention d'une façon toute particulière.

LES FILIÈRES.

En étudiant l'étirage du fil, dans l'article *Tréfilage* du mémoire sur *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*[1], j'ai émis l'hypothèse que des tubes et des bandes de métal avaient pu, avaient dû, être obtenus à l'aide de filières ayant des formes appropriées. Les bijoux que nous voyons ici viennent affirmer, je pourrais dire *prouver*, pour l'œil d'un praticien, que mon hypothèse n'était pas hasardeuse. Il n'y a pas moyen, en effet, de donner une explication rationnelle de cette fabrication sans admettre l'emploi d'outils préparés pour le résultat désiré. Peut-être ces outils n'affectaient-ils pas absolument la même forme que ceux que nous employons aujourd'hui; toutefois ceux-ci sont tellement simples qu'il est difficile de supposer un procédé plus simple encore. Cependant

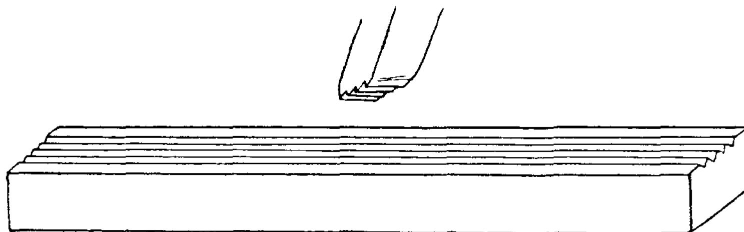


Fig. 28.

nous devons songer aux moyens les plus élémentaires. Cherchons donc ce qui pourrait nous donner satisfaction.

Nous pouvons supposer que dans un bloc de métal ou de pierre un peu résistante, on aurait pratiqué des stries qui auraient donné, en creux, l'aspect que les côtes anguleuses devraient avoir en relief. Sur ce bloc, une feuille d'or mince est assujettie par un procédé quelconque, rivée si le bloc est de métal, liée s'il est de pierre, etc.; puis, à l'aide d'un outil qui porterait *en relief* des côtes ayant l'aspect définitif, lesquelles seraient parfaitement correspondantes aux stries creusées dans le bloc, on imprimerait la feuille d'or dans ces cavités (fig. 28), on aurait ainsi une bande que l'on pourrait utiliser (fig. 29). Tout homme ayant manié du métal hésitera à



Fig. 29.

[1] *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. II, p. 58 et seq.

admettre le choix de ce procédé. Le mouvement considérable qui s'opère dans une plaque, quand on lui inflige un pareil traitement, rend le résultat très douteux et presque sûrement imparfait. Si donc nous abandonnons cette manière de faire, nous passons de suite à la filière de forme.

Nous avons beaucoup de raisons pour nous rallier à cette idée. Les artisans, depuis les temps très anciens, tiraient des fils; nous trouvons également des tubes; nous voyons enfin quelque chose de plus : l'étirage de fils de grosse section, puis l'étirage de ces mêmes fils revêtus de feuilles d'or. Ce dernier travail est très fréquent, les exemples en sont nombreux. Il s'agit bien d'une feuille d'or rapportée et tirée sur du fil ou du tube de cuivre, la preuve est fournie par l'aspect du travail. En effet, quand les fils de *doublé* ainsi préparés sont mis en forme pour faire des anneaux, voici ce qui se passe : la partie externe de l'anneau subit une extension qui dépasse quelquefois la malléabilité de l'or et celui-ci se déchire; la même enveloppe subit à la partie interne un effort opposé, le mouvement circulaire provoque une contraction et l'on voit l'or se rider, car le métal en excédant ne trouve pas sa place (fig. 30).

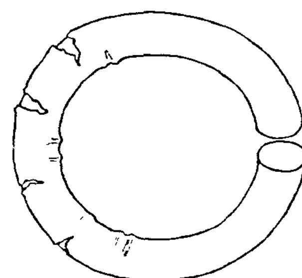


Fig. 30.

De tels travaux rendaient les artisans expérimentés dans le travail de l'étirage, aussi devaient-ils, naturellement, songer à employer le procédé pour des moulurations régulières.

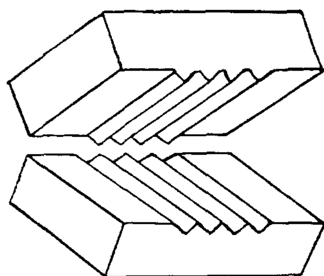


Fig. 31.

L'opération n'est du reste pas bien compliquée. Voici ce qu'on a dû faire : deux outils reçoivent l'empreinte que doit reproduire le métal; chez l'un de ces outils la mouluration est en creux, chez l'autre elle est en relief (fig. 31). Ces moulures se superposent exactement à cela près qu'il reste entre elles un petit espace correspondant à l'épaisseur du métal que l'on désire mettre en œuvre (fig. 32). Les deux outils sont maintenus en présence par des

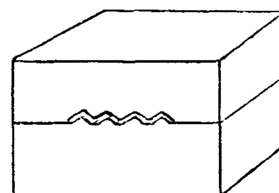


Fig. 32.

procédés qui peuvent varier, soit qu'ils aient été liés solidement, maintenus dans un cadre métallique, serrés dans des pinces puissantes, etc. Il est très simple alors de passer au travers de cette filière les bandes de métal auxquelles on désire donner la forme indiquée. Il suffit, comme dans tout étirage, de sacrifier un bout peu important qui, aminci et taillé en sifflet, passera sans résistance appréciable; cette extrémité est saisie ensuite par une pince forte, et la bande sera amenée au travers de la filière en prenant la forme de celle-ci (fig. 33). Il suffira de la découper puis de la doubler d'une plaque plate qui deviendra l'intérieur du bijou, puis de fermer à l'aide de petites plaques les ouvertures latérales (fig. 26). On remarquera que pour celles-ci, l'artisan doit percer un trou pour chaque côte, car il y a danger que la plaque intérieure, s'appliquant sur le fond des stries, isole chacune d'elles et en fasse un pétard au contact avec le feu.

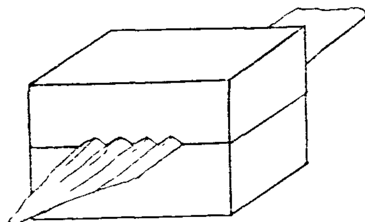


Fig. 33.

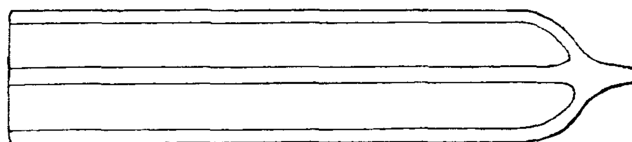


Fig. 34.

La netteté de ce travail, sa perfection, ne permettent pas de douter de l'emploi du procédé dont nous venons de nous entretenir, et l'on doit considérer comme acquis l'emploi des filières spéciales par les artisans égyptiens.

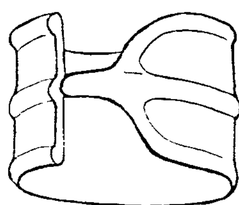


Fig. 35.

Avant de passer à l'examen de bijoux d'un autre ordre, voyons-en un dont l'aspect n'est pas très différent de celui des boucles ci-dessus, mais dont la construction n'a rien de commun avec elles.

Ici, la pièce a été exécutée au champlevé, c'est-à-dire que dans une bande d'or d'épaisseur convenable, on a taillé, creusé, de façon à mettre en valeur des godrons qui limitent le motif. Il semble qu'il s'agisse d'une plume dont la côte médiane se prolonge au delà de la silhouette générale; c'est cette côte prolongée qui vient passer au travers de l'oreille.

Les godrons réservés tout autour donnent une impression d'épaisseur, de solidité, alors que l'évidement, au contraire, rend le bijou plus léger (fig. 34 et 35).

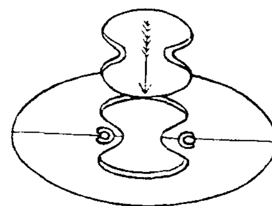
LES CROISSANTS.

Nous devons examiner maintenant une famille de bijoux qui est extrêmement nombreuse : je veux parler des croissants de toutes formes et de toutes grosseurs, dont l'inventaire fut rendu si fastidieux par le nombre. Ce n'est pas pourtant que les types ne soient variés au point de vue de la construction et du mode de suspension ; nous allons passer en revue les exemplaires les plus caractérisés.

La forme des croissants varie peu. Cependant toute une catégorie est composée de bijoux ventrus et d'aspect robuste alors qu'une autre série est simplement fuselée et que les pointes se prolongent, filiformes, jusqu'à devenir étrangères en réalité à la forme même du croissant.

LES CROISSANTS VENTRUS ET À APPENDICES.

Les bijoux volumineux donnent une impression de robustesse qui ne se vérifie pas quand on les examine. Cette impression est causée par l'aspect ventru, trapu, l'émoussement des pointes ; mais si on pèse le bijou, si l'on s'assure de l'épaisseur du métal, on voit que, malgré son apparence, il est léger et en somme plus logique qu'il ne le paraît, puisqu'il doit être porté aux oreilles. Ces croissants sont construits en deux ou trois parties, soit comme le dessus et le dessous d'une boîte, soit de la même façon, mais avec une plaque rapportée en plus pour fermer l'intérieur (fig. 36). Leur légèreté est telle qu'ils sont généralement bossués d'une façon lamentable. L'artisan, par mesure de précaution, les a remplis avec une composition où l'agent agglutinatif ne se reconnaît plus et où il ne reste qu'une poudre inerte noirâtre qui s'échappe par la moindre fissure. Enfin, on voit dans certains une précaution qui nous amène à examiner le mode de suspension.


Fig. 36.

Ces croissants étaient portés à l'aide de fils. Sans doute ces fils étaient

végétaux, car je n'en ai pas trouvé un seul, sur des centaines, qui possédât un fil métallique, et il est invraisemblable qu'il n'en soit pas resté du tout. Étant donné la minceur du métal, ces fils avaient une tendance à le déchirer, car ils passaient par deux trous (fig. 37), et l'effort s'exerçait dans la direction de l'oreille; aussi des croissants exécutés avec soin étaient-ils munis, autour du trou de sortie, d'un fer à cheval en fil rond qui venait renforcer le métal à l'endroit où il fatiguait (fig. 38 et 39).



Fig. 37.

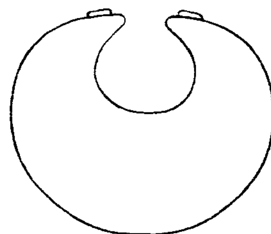


Fig. 38.

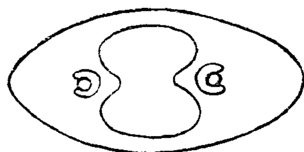


Fig. 39.

C'est dans cette catégorie que l'on voit des boucles d'oreilles munies d'un appendice cylindrique orné de perles et terminé à sa partie inférieure par une pièce lenticulaire. Les bijoux de ce type sont très nombreux (fig. 40).

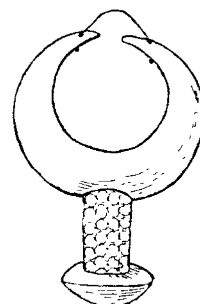


Fig. 40.

LES CROISSANTS À POINTES PROLONGÉES.

Les croissants de l'autre catégorie sont très différents. Ainsi qu'il est dit plus haut, c'est à peine s'ils doivent être nommés ainsi. Les pointes deviennent des branches qui servent à les fixer aux oreilles. Ces branches tantôt sont égales et se rejoignent dans l'axe du bijou, tantôt sont très dissemblables et l'une, après avoir formé la boucle, vient rejoindre l'autre et se croiser plus ou moins avec elle (fig. 41 et 42).

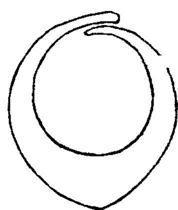


Fig. 41.

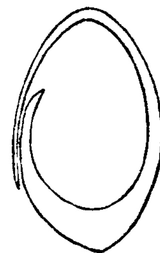
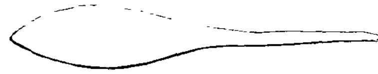


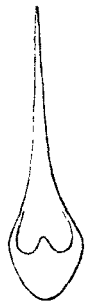
Fig. 42.

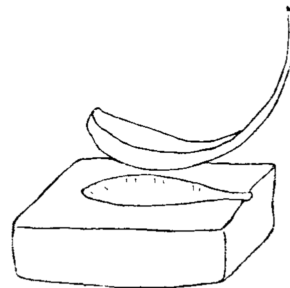
La fabrication de ces boucles se fait ainsi : la forme étant creusée dans un bloc d'une matière ferme, on place sur le bloc une feuille d'or découpée comme on la voit figure 43 puis, à l'aide d'un outil étroit et arrondi, on frappe sur la plaque de façon à lui faire prendre la forme qui a été creusée (fig. 44 et 45). Quelquefois, le travail en reste là.

et le résultat, tel qu'on le voit figure 46, donne assez l'impression d'une lampe antique. Mais si l'on veut que les bords du fuseau résultant de ce premier travail se rapprochent plus, il vaut mieux placer à ce moment le métal sur une substance malléable (telle que de la cire à modeler) et continuer de marteler à l'intérieur avec un outil très émoussé; les bords se rapprocheront, et ce sera très peu de chose de les faire toucher, pour terminer, en les soudant l'un à l'autre.


Fig. 43.

Il y a encore quelques croissants dont le mode de suspension est étrange. En voici un exemple : les extrémités de ce croissant sont aplaties et les pointes malléables; c'est simplement en les relevant pour les passer dans le lobe et en les abaissant ensuite que l'on ferme le cercle (fig. 47).

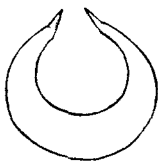

Fig. 45.

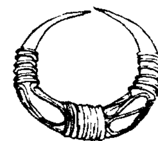

Fig. 44.

Il ne faut pas oublier, quand on est en présence de dispositifs aussi bizarres, que ces bijoux sont trouvés dans des tombeaux et qu'il peut fort bien se faire qu'ils ne soient pas très usagés. Quand on voit la malléabilité du métal mise à contribution d'une façon exagérée et même excessive, on est en droit de douter que le procédé soit habituel; les bijoux de ce genre sont d'ailleurs peu fréquents.


Fig. 46.

Le décor de ces boucles d'oreilles ou croissants, est très modeste. La figure 48 nous en montre un petit orné d'entrelacs de fil rond. La figure 40, comme je l'ai indiqué en passant, reproduit un bijou qui possède un appendice décoré de graines faites au repoussé avant que la feuille d'or ne fût roulée.


Fig. 47.


Fig. 48.

ORNEMENTS EN FORME DE MELONS.

Il y a des ornements d'oreilles, très spéciaux, d'une forme et d'une fabrication curieuses. Ce sont des objets qui font songer à des portions de melons. La

comparaison s'impose d'autant plus que leur forme ventrue est côtelée. Il y en a de deux sortes : 1° ceux qui sont d'or mince et décorés au tracé et au repoussé; 2° ceux qui, tout en étant également d'or mince, sont décorés à l'aide de fils rapportés et ont acquis de cette façon une rigidité que les autres ne peuvent avoir.

Voyons d'abord les premiers. La forme est celle d'une nacelle ventrue dont deux parties sur le même axe sont légèrement rapprochées; c'est sur ces parties que l'on voit les trous qui donnaient passage aux fils de suspension (fig. 49). Ces bijoux, ainsi qu'il est dit plus haut, sont côtelés, ce qui leur a donné un peu de tenue, fort peu toutefois, car le métal est exagérément mince, et l'artisan dut laisser à l'intérieur des bijoux une substance plastique... ou qui le fut. C'est généralement cette terre inerte et noirâtre, qui dut être certainement agglutinée à l'aide d'une matière liante et élastique, mais qui aujourd'hui est desséchée, cassante et même pulvérulente, dont nous avons constaté la présence dans un grand nombre de croissants.

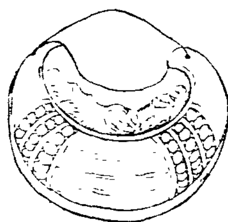


Fig. 49.

Dans beaucoup d'objets, cette matière a disparu, la forme des bijoux ne se prêtant guère à la retenir; il faut apporter beaucoup d'attention pour examiner les documents sans faire tomber ce qui reste.

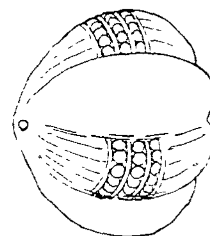


Fig. 50.

Le décor de ces bijoux est très simple. Les uns sont ornés, au tracé, de perles, de listels ou de simples traits (fig. 49 et 50); les autres ont été décorés au repoussé sans que les reliefs provoqués par des coups frappés à l'intérieur de l'objet soient repris et terminés à l'endroit (fig. 51).

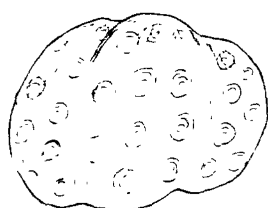
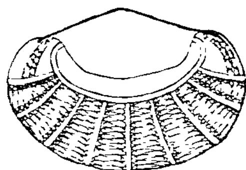


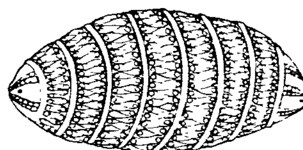
Fig. 51.

Les bijoux de la deuxième portion sont beaucoup plus riches, leur forme est plus fuselée, les côtes sont indiquées dans l'ornement et ne font pas partie de la forme; si ces objets étaient seuls, la comparaison avec le melon ne se serait pas imposée de la même façon. Le décor est fait de fils ronds; les grandes divisions rigides sont en fils plus gros que celui des entrelacs. Dans la partie élargie de chaque

boucle, prend place une perle ronde, ainsi que l'indique le petit échantillon grandi (fig. 52); aux extrémités, trois doubles rangs de perles rondes terminent le décor. On comprend aisément qu'un pareil réseau, venant s'ajouter à la forme, lui donne une solidité très grande, aussi ces objets pouvaient-ils se passer de la matière de soutien indispensable pour les premiers que nous avons examinés. Ces bijoux, en même temps qu'ils sont plus résistants, sont également d'un aspect beaucoup plus riche, et l'effet obtenu par les fils et les perles est des plus plaisant pour l'œil (fig. 53 et 54).


Fig. 52.

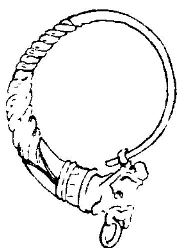

Fig. 53.


Fig. 54.

BIJOUX DE FORMES DIVERSES.

Nous revenons maintenant à des bijoux dont l'aspect général et la construction nous surprendront moins. Chacun de ceux que nous allons décrire représente une série.

Pour quelques-uns, les têtes d'animaux qui ornent l'une de leurs extrémités reçoivent, soit dans la bouche, soit dans un anneau placé au-dessous, l'extrémité opposée (fig. 55). Une observation assez bizarre doit être faite à propos de ce bijou. La tête de l'animal, plus volumineuse que le corps de la boucle, est aussi plus pesante; elle devait donc avoir une propension à se diriger vers le sol une fois le bijou passé dans l'oreille; de plus, on voit entre les cornes un anneau qui devait recevoir une petite pendeloque, il apparaît donc que la tête de l'animal devait prendre la place que montre la figure ci-jointe.


Fig. 55.

La construction du bijou n'a rien pour nous surprendre. Le corps est fait de fils de grosseur décroissante, tordus en une spirale, laquelle est continuée par un fil rond, le collet est un bout de tube découpé et orné de fils, enfin la tête est fondue et ciselée.

Le bijou que nous montre la figure 56 est muni d'un système de fermoir que nous avons vu souvent dans les bracelets : une boucle porte à chacune de ses extrémités un anneau sur champ, le bijou est muni sur ses bords de deux paires d'anneaux entre lesquels viennent se loger les anneaux de la boucle. Du côté où se produit l'oscillation, une goupille fixe retient l'anneau de la boucle entre les anneaux du bijou; de l'autre côté, la goupille est libre et permet la séparation; l'emploi est donc très simple.

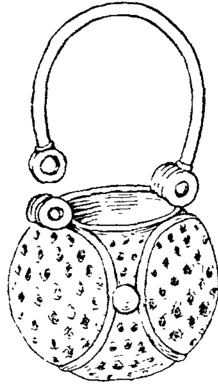


Fig. 56.

La construction de cet objet est très rationnelle. Elle est robuste, le métal employé est épais, les plaques rondes rapportées sur la panse de cette espèce de vase, et qui sont reliées par une grosse perle d'or, sont, elles aussi, de métal résistant.

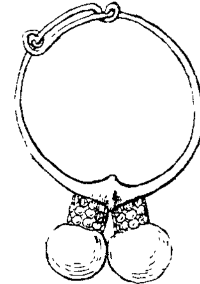


Fig. 57.

Le décor est très différent de celui des autres objets. Le tracé n'aurait pas été pratique, le repoussé non plus, on a mis en œuvre une autre ressource: l'ensemble, la panse et les plaques rapportées ont été percées de trous carrés qui sont faits suivant des lignes croisées, et cela donne un effet très heureux. Ce bijou est plus luxueux que ceux que nous allons voir.

Les boucles d'oreilles suivantes nous montrent des systèmes de fermeture qui ne prêtent guère à de longues explications quant au mode de suspension. De simples crochets terminent les fils qui passent au travers de l'oreille. La construction et le décor ne nous retiendront pas beaucoup non plus.

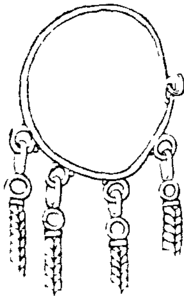


Fig. 58.

Le premier (fig. 57) a ses crochets disposés comme ils le sont dans bien des bagues pour obtenir une grandeur variable; le dispositif a l'avantage que les crochets peuvent être rentrants et évitent ainsi les accidents pour la personne qui en est parée.

Les appendices terminés par des boules ont leurs parties cylindriques ornées de perles au repoussé de la même façon que le bijou représenté figure 40.

Le bijou représenté figure 58 a des crochets bien inhumains; je me plais à

croire qu'au moment d'en faire usage on tordait les fils avec beaucoup de soin pour les rendre inoffensifs. Cette boucle porte des breloques suspendues par des chaînes du type «colonne» longuement étudié dans le mémoire (p. 94). Même observation pour les crochets du bijou représenté figure 59. Celui-ci est décoré assez richement par des rangs de graines, de fils et de tresses; les rayons en triangles sont recouverts de graines soudées à même le fond; c'est le grènetis que nous connaissons depuis longtemps.

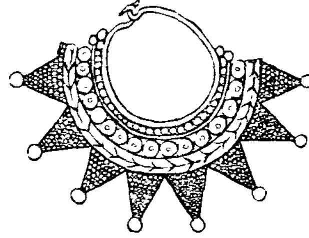


Fig. 59.

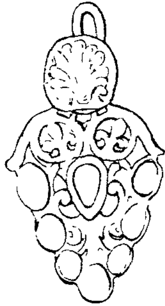


Fig. 60.

Nous arrivons enfin à la dernière série, celle qui semble d'hier, tellement les procédés de construction et de suspension qui sont mis en œuvre ont persévéré à travers les âges. Ils sont encore en usage parmi nous dans la bijouterie bon marché. Le corps du bijou, composé d'arabesques reliant des bossages, et la coquille qui est au-dessus, sont exécutés à *l'embouti*; la feuille de métal a été enfoncée dans une matrice représentant *en creux* l'ornement que le dessin représente en relief (fig. 60). La plaque obtenue de cette façon a été doublée d'une autre plaque, plate celle-là, et le contour découpé, puis l'on a soudé derrière, sur la plaque unie, le crochet que nous montre la figure 61, le mode de suspension définitif était trouvé, et il faut en arriver à la bijouterie de luxe actuelle, avec ses brisures à ressort pour voir une modification à ce système qui a déjà vingt siècles à son actif.

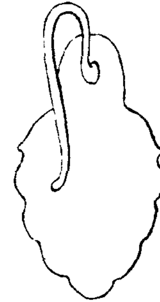


Fig. 61.

REMARQUES SUR LA FABRICATION.

Au cours de cette étude, j'ai été amené à faire quelques observations sur certains points de technique. J'ai déjà parlé, pages 28 à 30, des filières; j'ai pu recueillir d'autres éléments de convictions qu'il est de mon devoir de signaler, et cela sur des sujets différents qui sont : *le plaqué ou doublé, l'émail, la spécialisation.*

DU PLAQUÉ OU DOUBLÉ.

Parmi les plus volumineux des ornements d'oreilles, il en est deux qui m'ont causé une grande joie en me montrant la vérification d'une hypothèse que j'ai formulée dans le mémoire sur *La bijouterie*[1]. Me référant à diverses indications, j'ai pensé que peut-être les Égyptiens ont pu faire usage d'un système de placage, de bi-métal, consistant en deux feuilles de métal forgées ensemble et dont l'une, celle dont le métal est le plus précieux, serait plus mince et ne servirait que de revêtement à l'autre, ce qui se fait enfin dans les époques modernes sous le nom de *plaqué* ou de *doublé*.

Cette hypothèse m'était venue à l'esprit en regardant l'artisan qui se trouve au bas à droite dans la représentation relevée sur les murs d'un tombeau de Thèbes, et que j'ai reproduite[2]. J'avais déjà reproduit le forgeron seul[3].

Quelques dorures, exceptionnellement solides, m'ont également incité à penser de la sorte, et j'ai consacré un paragraphe à ce genre de travail dans le but de prévenir les archéologues et d'attirer leur attention sur ce point.

Il m'était réservé de trouver au cours de l'inventaire un échantillon de ce procédé. Ce sont les bijoux que l'on voit planche VII, n°s 2 et 3; à cause de leurs dimensions énormes pour l'usage auquel ils sont destinés, ils font partie de ceux sur lesquels je n'ose pas me prononcer quant à la manière dont ils étaient portés.

Rien n'indique à première vue qu'ils soient composés de métaux superposés, car, chose curieuse, et dont je ne peux donner l'explication, le métal extérieur est presque semblable au métal intérieur; tous deux semblent être de l'électrum. J'ai cru tout d'abord, et tout homme de métier aurait pensé comme moi, à un accident de forge, à une doublure produite sous le marteau; mais à chaque endroit où j'ai pu éprouver l'épaisseur du métal, dans les parties médianes où la réunion des deux portions de tores n'est plus protégée par la bande décorée destinée à masquer cette réunion, j'ai pu soulever avec l'aide d'une pointe de canif, la feuille superficielle et la séparer de l'autre. Quelle a été l'intention de l'artisan? Nous ne pourrions peut-être la comprendre qu'en détruisant l'un de ces bijoux et en nous assurant que la feuille intérieure,

[1] É. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, p. 78, *Le plaqué*.

[2] É. Vernier, *op. cit.*, p. 79, fig. 52.

[3] É. Vernier, *op. cit.*, p. 57, fig. 9.

malgré l'apparence actuelle, est moins riche que la feuille superficielle, ou toute autre raison. C'est là un écueil trop fréquent en archéologie, bien souvent on doit rester dans le doute en attendant qu'un nouvel échantillon, plus lisible, nous donne l'explication attendue, ou encore que des objets de même nature soient trouvés dans un état assez lamentable pour que le sacrifice de l'un d'eux, léger au cœur de l'archéologue, réjouisse celui du technologue.

Ce ne sera pas la dernière fois que nous trouverons des travaux de ce genre. J'ai le sentiment que ce procédé a dû être, à certaines périodes, assez familier aux artisans égyptiens. En somme, qu'est-ce que ces fils de cuivre recouverts d'or que nous rencontrons si fréquemment et que nous avons vus en parlant des filières, si ce n'est pas du plaqué? Comment croire que des ouvriers habiles et curieux n'ont pas essayé de faire pour des plaques ce qu'ils réalisaient couramment pour des fils et pour des tubes? Certes, la difficulté est plus grande, mais l'effort ne dépasse pas ce que peuvent faire des artisans expérimentés.

Nous aurons donc à revenir sur cette question, et ce sera bientôt si les archéologues veulent bien examiner à ce point de vue les objets qui feront le sujet de leurs études.

DE L'ÉMAIL.

Les quelques lignes qui suivent ont pour but d'attirer l'attention sur une question intéressante, mais sans aucune prétention à la traiter, les éléments ne sont pas encore suffisants.

Tous les bijoux égyptiens polychromes que nous connaissons sont faits de pierres calibrées, et nulle part, semble-t-il, on ne rencontre l'émail cloisonné, c'est-à-dire l'émail mis en poudre dans des cloisonnages et vitrifié ensuite.

Nous savons que les Égyptiens faisaient du verre coloré aux époques les plus anciennes; mais ce verre, préparé en blocs, le plus souvent, par et pour des céramistes, était traité comme de la pierre dure, taillé et lapidé de la même façon, quand il était employé à la décoration des bijoux, et c'est sous cette forme qu'il venait prendre place dans le cloisonnage où il était fixé *à froid*.

Cependant les trouvailles de M. Davis à Biban el-Molouk nous montrent plusieurs objets où il est difficile de reconnaître l'aspect habituel; les cloisonnages sont encore remplis par une substance bleue outremer ou blanche. Ces

substances, actuellement très pulvérulentes et qui paraissent avoir gonflé en rochant, parurent d'abord être le lut qui aurait servi à fixer des pierres parties depuis. Mais la quantité de ces matières est trop considérable pour que l'hypothèse puisse être soutenue.

Sommes-nous en présence d'un minéral décomposé? Peut-être pourrons-nous trouver un échantillon important où il sera possible de faire un prélèvement pour l'analyse; jusque-là nous ne pouvons que rester dans l'expectative.

Il serait vraiment curieux de voir, pour la première fois, une œuvre d'émail cloisonné. Il n'y aurait là rien de glorieux pour la bijouterie égyptienne, au contraire, mais ce serait une date importante pour la technologie de cet art.

Je le répète, les éléments sont insuffisants quant à présent pour *traiter* la question, mais il s'agit d'un problème trop intéressant pour ne pas le signaler au passage. D'autant plus que ce ne sera pas trop de toutes les curiosités éveillées pour trouver l'échantillon qui permettra le prélèvement et l'analyse.

DE LA SPÉCIALISATION.

Quelques-uns des bijoux font surgir une question tout à fait imprévue pour l'époque. S'il y a une croyance banale et d'ailleurs justifiée, c'est que la spécialisation dans les professions correspond à des périodes relativement récentes. Il reste à peu près certain qu'il en a été ainsi, et il n'en est que plus curieux de voir un cas de spécialisation, ou, pour être plus exact, une lacune importante dans l'art du décor à la XIXe dynastie.

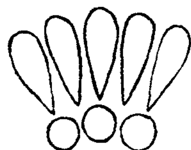


Fig. 62.

Dans la trouvaille de Tell Basta (Bubastis) nous voyons les ornements d'oreilles composés de deux hémisphères réunis par deux tubes dont l'un pénètre dans l'autre. La décoration de ces bijoux est faite de perles rondes et de perles en larmes, l'aspect est très nettement celui d'un travail exécuté au repoussé sur la feuille d'or qui constitue le bijou; mais en examinant le décor et surtout l'intérieur de la cupule, on constate que les perles ont été rapportées et soudées sur le bijou après avoir été découpées et légèrement embouties en gouttes de suif (fig. 62, 63 et 64).

Fig. 64.

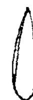


Fig. 63.

Ce travail est assez surprenant, sa perfection est remarquable. Il constitue

un petit tour de force professionnel; mais il est inutile, puisqu'il se borne à imiter un travail de ciselure comparativement moins difficile. Nous serions donc devant un des points d'interrogation qu'une étude de cette nature laisse après elle. Mais heureusement, dans la même trouvaille, nous voyons un autre bijou exactement de même nature, que l'on a tenté de décorer rationnellement au repoussé, et le travail en est si puéril, si naïvement maladroit, qu'il en est touchant. Il est inconcevable que dans le même moment, dans un atelier où l'on fabriquait des bijoux royaux, il puisse y avoir eu à ce point pénurie d'artisans au courant des procédés de la ciselure. Les figures 5 et 6 de la planche VII permettront au lecteur de comparer la perfection d'un travail avec la nullité de l'autre.

Sans vouloir insister, ni généraliser plus qu'il ne convient, il reste cependant le fait qu'à cette époque, qui succédait à des périodes brillantes de la bijouterie égyptienne, dans un atelier qui avait la clientèle royale, on voit les artisans exécuter des tours de force de *bijouterie* pour éviter de modestes travaux de *ciselure.*

La conséquence est donc que, dès ce moment, l'art de la ciselure était, au moins à certaines périodes, l'apanage de quelques artisans, et que ces artisans étaient assez peu nombreux pour qu'un atelier important n'en comptât pas nécessairement dans son personnel; et c'est là, ainsi qu'il est dit au début de ce paragraphe, une constatation bien imprévue. Il serait curieux de trouver d'autres cas de même nature.

RÉSUMÉ.

En résumé, cette question de la boucle d'oreille, à laquelle je n'avais pas cru devoir consacrer un paragraphe, bien que n'ayant pas intrinsèquement un grand intérêt au point de vue technique, donne lieu à une foule de remarques et d'observations. Elle a permis de recueillir quelques précisions à propos de certaines hypothèses, elle en a étayé d'autres de telle façon qu'elles sont devenues des vérités.

Je me félicite que le catalogue des bijoux, en me donnant la possibilité d'un examen aussi sérieux, me fournisse l'occasion d'apporter ma modeste contribution à l'œuvre poursuivie par tant de savants éminents.

É. Vernier.

TEXTES COPTES

EN DIALECTES AKHMIMIQUE ET SAHIDIQUE

RÉÉDITÉS PAR

M. PIERRE LACAU.

Exode : I 1 — II 19; IV 2 — 25; V 22 — VII 4 (akhmimique).
Sirach : XXII 17 — XXIII 6 (akhmimique).
II Maccabées : V 27 — VI 21 (akhmimique).
Luc : I 29 — 68 (sahidique).

Ces textes sont connus depuis longtemps. Ils font partie d'un lot de papyrus acquis par M. Maspero à Akhmim et publié par Bouriant dans le tome I des *Mémoires de la Mission française au Caire* (p. 243-304)[1]. Ce lot comprenait les débris de six manuscrits différents :

A. *Exode,* 3 feuillets (akhmimique).
B. *Sirach,* 1 feuillet (akhmimique).
C. *II Maccabées,* 1 feuillet (akhmimique).
D. *Luc,* 1 feuillet (sahidique).
E. *Apocalypse d'Elie et Apocalypse anonyme,* 14 feuillets (akhmimique).
F. *Apocalypse d'Elie et Apocalypse de Sophonie,* 7 feuillets (sahidique).

Le texte donné par les quatorze feuillets du manuscrit E a été revu et publié à nouveau par M. Steindorff avec huit autres feuillets du même manuscrit conservés à Berlin[2]. Il y a joint le manuscrit F qui contient une partie du même ouvrage en sahidique.

[1] Ces manuscrits sont maintenant conservés à la Bibliothèque nationale de Paris sous la cote : Copte 135.

[2] G. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias* (Leipzig, 1899). Description des deux manuscrits, p. 4-9. Voir les deux planches pour la paléographie. — Stern avait également donné une traduction très améliorée, mais qui ne reposait pas sur une nouvelle collation (*Aeg. Zeits.*, 1886, p. 130 et seq.).

L'examen des fragments akhmimiques A, B, C, qui proviennent de la même trouvaille, n'a jamais été repris [1]. En étudiant la phonétique du dialecte akhmimique j'ai dû naturellement dresser l'index de ces textes, ce qui m'a obligé à revoir l'édition de Bouriant sur les originaux. C'est cette copie nouvelle et cet index que je donne ici, pensant qu'ils pourront être utiles à d'autres.

On verra facilement qu'une collation des manuscrits était nécessaire : elle a supprimé une quantité de formes bizarres, dues à des fautes de lecture ou d'impression, qui semblaient autant d'exceptions inexplicables [2]. On voudra bien se rappeler d'ailleurs que ce dialecte absolument nouveau devait dérouter facilement un premier éditeur.

Je laisse de côté pour le moment toutes les remarques relatives à la langue. J'ai voulu seulement rééditer le texte lui-même avec un index de tous les mots qu'il comprend. Mais j'ai donné les détails nécessaires sur les manuscrits : disposition matérielle, paléographie et orthographe.

J'ai republié également le texte revu et complété du fragment de *Luc* en sahidique (manuscrit D). Le passage est connu par ailleurs, mais on verra que ce manuscrit très ancien présente plusieurs particularités intéressantes.

Dans cette édition, j'ai conservé partout la disposition des lignes de l'original; tous les signes annexes (le trait, les points, le tréma) ont été respectés; les fautes anciennes sont relevées en note mais non corrigées dans le texte; j'ai laissé à leur place toutes les lettres qui ont été ajoutées après coup au-dessus de la ligne. Les lettres dont la lecture est matériellement douteuse sont marquées d'un point en dessous, même quand le sens ne permet pas d'hésiter. Celles qui ont été corrigées par le scribe ancien (barrées ou surchargées) sont marquées d'un astérisque et j'indique la correction en note. Les restitutions sont placées entre crochets [ ]. Dans tous les passages, assez nombreux, qui sont devenus illisibles depuis la copie de Bouriant, je donne toujours la

[1] Stern a proposé plusieurs corrections excellentes au texte de l'*Exode*, de *Sirach* et des *Maccabées* (*Aegyptische Zeitschrift*, 1886, p. 130). Il a signalé des formes suspectes. M. Rösch, qui cite pourtant l'article de Stern, n'a pas utilisé ces corrections. F. Rösch, *Vorbemerkungen zu einer Grammatik der achmimischen Mundart*, (1909).

[2] M. Rösch dans sa thèse s'est servi de l'édition de Bouriant sans la revoir (voir la note précédente). Il s'est exposé à citer et à discuter plusieurs mots qui en réalité n'existent pas.

lecture de ce dernier mais entre parenthèses ( ) pour indiquer que la vérification est maintenant impossible.

J'ai séparé les mots pour faciliter la lecture. Il était inutile de relever toutes les corrections apportées au texte de Bouriant; je l'ai fait seulement quand une explication était nécessaire. Dans tous les autres cas, on se rappellera que j'ai toujours eu son édition sous les yeux et que toutes les différences entre son texte et le mien ont été contrôlées sur l'original.

MANUSCRIT A.

Exode : I 1 — II 19 : IV 2 — 25 ; V 22 — VII 4.

Trois feuillets d'un codex en papyrus.

Les feuillets de ce manuscrit ont été fabriqués de la façon suivante. On découpait dans de vieux rouleaux de papyrus déjà utilisés au recto et mis au rebut, des morceaux d'égale grandeur et assez longs pour former un feuillet double quand on les pliait par le milieu. On collait ensuite deux de ces morceaux l'un contre l'autre du côté portant l'écriture, de façon que l'autre côté resté en blanc fût à l'extérieur et formât les deux faces de la nouvelle feuille ainsi obtenue. En pliant par le milieu on obtenait une feuille double. C'était du papyrus à bon marché.

Il ne nous reste que trois feuillets simples : les feuillets primitifs ont été coupés à la pliure et l'autre moitié est perdue. Ils ne portent pas de pagination, mais d'après l'étendue du texte disparu on voit qu'il manque seulement un feuillet simple entre le premier et le second et un autre feuillet entre le second et le troisième. Les pages conservées correspondraient donc à la pagination suivante :

1er feuillet	recto p. 1. verso p. 2.	2e feuillet	recto p. 5. verso p. 6.	3e feuillet	recto p. 9. verso p. 10.

On voit de suite que nous ne pouvons savoir comment les cahiers étaient réunis pour composer le volume puisque nous n'avons pas deux feuillets se raccordant pour former un feuillet double.

Depuis que ces trois feuillets sont entrés à la Bibliothèque nationale, on a décollé les deux feuilles qui constituaient chacun d'eux, de sorte qu'ils se trouvent maintenant dédoublés en six feuilles que je citerai de la façon suivante : I recto, I verso, II recto, II verso, etc.

Les textes grecs écrits au verso (ancien recto) peuvent-ils nous donner une indication sur l'âge de nos textes coptes? La feuille III recto (= *Exode* V 22 — VI 14) porte au dos un acte grec daté d'une manière précise de l'an 5 de Septime Sévère (196-197). La feuille qui représente à elle seule le manuscrit B (Sir. XXII 17 — XXIII 6) a été découpée dans le même rouleau: elle porte également au dos un acte de la même main que le précédent[1]. Les autres feuillets proviennent d'un rouleau d'une toute autre écriture, mais de la même époque[2]. En réalité cette date ne nous apprend rien sur l'âge réel du texte copte, sinon qu'il a été écrit après l'année 196-197. Or on ne pouvait songer à le placer plus tôt, et rien d'autre part n'indique si ces actes grecs ont été découpés et remployés plus ou moins longtemps après leur rédaction.

Voici la description du manuscrit copte :

Hauteur 0 m. 25 cent., largeur 0 m. 18 cent.[3], pas de pagination. Le texte est écrit sur une seule colonne; il est tout entier de la même main, mais dans le second feuillet (II recto et II verso) l'écriture est beaucoup plus large que dans les deux autres et moins soignée, de sorte que le nombre des lignes à la page est plus petit : 39 au recto et 33 au verso au lieu de 43 et 40 dans les feuillets I et III. On jugera de cette écriture par la planche I; je ne cherche

[1] A la partie inférieure de ces deux feuilles les fibres du papyrus et deux traits d'encre qui se raccordent exactement nous montrent clairement que les deux morceaux n'en faisaient qu'un et qu'ils ont été découpés dans le même rouleau.

[2] Ces textes grecs ont été signalés d'abord par Wilcken, *Sitzungsberichte der kon. preussischen Akademie*, 1887, p. 807-808 et *Archiv fur Papyrusforschung*, I, p. 12. — Ils ont été publiés en partie ou utilisés par Wilcken, *Hermes*, 23, p. 593; Hirschfeld; *Sitzungsberichte der kon. preussischen Akademie*, 1892, p. 817 et seq.; Hohlwein, *Musée belge*, IX, octobre 1905. — Je dois ces renseignements à l'obligeance de mon ami M. Jouguet qui a bien voulu examiner à nouveau ces textes et qui en prépare une édition complète.

[3] En réalité les bords ne sont peut-être pas intacts: il est possible que ce manuscrit ait eu les mêmes dimensions que le suivant B, c'est-à-dire un centimètre de plus en hauteur et en largeur.

pas à dater ce texte d'après la paléographie. nos éléments de comparaison sont trop incertains.

La conservation est très mauvaise : les trois feuillets ont été pliés par le milieu dans le sens de la longueur et se sont séparés en deux morceaux; des lettres ont disparu le long de la cassure.

Le texte est en général soigné et correct, le scribe a corrigé lui-même un certain nombre de fautes. Je les ai signalées ainsi que les corrections qu'il avait oublié de faire.

Les versets ne sont pas séparés; on remarquera seulement le signe >÷ qui commence et finit l'histoire de Moïse sauvé des eaux (*Exode*, II 1-10).

La ponctuation est extrêmement rare et comprend seulement :

1° Deux points :, il y en a 7 exemples (*Exode*, I 12: 22, 22; II 7. 16, 19; VI 2);

2° Un point ·, un seul exemple (*Exode*, VI 18).

Les mots ne sont pas séparés, on remarquera seulement une sorte d'accent grave courbé à droite qui se trouve placé sur la lettre finale des mots suivants : ⲉⲃⲟⲟ̀, *Exode*, IV 11; ⲓ̈ⲟⲑⲟⲣ̀. *Exode*, II 16; ϣⲉ̀, *Exode*, VI 16, 18, 20[1].

Le tréma sur ϋ se rencontre deux fois seulement dans le nom étranger ⲙⲱϋⲥⲏⲥ, *Exode*, IV 20, VI 2. Ce nom est écrit habituellement sans accent (25 fois).

Le tréma sur ï est employé d'une façon très régulière et très précise :

1° *i* voyelle est écrit indifféremment ⲉⲓ ou ⲓ, ex. : ⲙⲉⲓⲥⲉ, ⲙⲓⲥⲉ.

2° *i̯* consonne est écrit ⲉⲓ ou ï, ex. : ⲛⲉï, ⲛⲉⲉⲓ: ïⲱⲧ, ⲉⲓⲱⲧ.

Donc ï représente toujours une consonne qu'il soit dans une diphtongue ou au commencement du mot et jamais une voyelle[2]. Les seuls exemples où ï

[1] Toutes les remarques qui suivent concernant l'orthographe s'appliquent également au manuscrit B (*Sirach*) qui a été écrit par le même scribe. Je citerai donc côte à côte les formes prises dans ces deux textes.

[2] Noter cependant ⲓⲉⲣⲟ dans lequel ⲓ n'a jamais le tréma. Or d'après l'étymologie ce ⲓ est consonne, mais placé devant un ⲉ non accentué, il devient voyelle après l'article. Cf. ⲟⲩïⲉⲓⲃⲉ en face de ⲙⲉⲓϣⲉ. Dans ce cas c'est l'inverse, le ⲓ voyelle est devenu consonne après ⲟⲩ. Voir l'index. Les noms hébreux font aussi exception.

consonne semble ne pas porter le tréma sont des oublis évidents du scribe ou bien se rencontrent dans des passages effacés et invérifiables (ⲁⲙⲏⲛⲉ, *Exode*, I 10; ⲡⲉⲓ, *Exode*, II 12 [1]).

Pour les diphtongues formées avec ⲟⲩ consonne (*u̯*), les orthographes sont les suivantes :

ⲁⲩ (sah. ⲟⲟⲩ) est toujours écrit ⲁⲩ, jamais ⲁⲟⲩ, ex. : ⲁⲣⲁⲩ, ⲙⲁⲩ etc. [2].

ⲉⲩ (sah. ⲁⲩ) est écrit ⲉⲩ, ex. : ⲛⲉⲩ, ⲛⲉⲙⲉⲩ, etc. [3].

ⲉⲩ (sah. ⲉⲩ) est écrit ⲉⲩ; ex. : ⲉⲩⲛ-, ⲉⲩ- etc. Il en est de même en syllabe ouverte : ⲕⲉⲕⲉⲩⲉ [4].

ⲏⲩ (sah. ⲏⲩ) est toujours écrit ⲏⲩ jamais ⲏⲟⲩ [5] ex. : ⲉⲣⲏⲩ, ⲛⲏⲩ, etc.

ⲱⲟⲩ (sah. ⲱⲟⲩ) est écrit ⲱⲟⲩ ou ⲟⲟⲩ, ex : ϣⲟⲩⲱⲟⲩ, ⲡⲁϣⲟⲟⲩ.

ⲩ (*u̯*) après voyelle redoublée et en syllabe fermée peut être écrit ⲩ ou bien ⲟⲩ [6] ex. : ⲉⲟⲩⲉ et ⲉⲩⲉ; après ⲟ redoublé toujours ⲟⲩ, ex. : ϩⲟⲟⲩⲉ, ⲡⲟⲟⲩⲉ.

ⲩ (*u̯*) après voyelle redoublée et en syllabe ouverte est écrit ⲩ ou ⲟⲩ, ex. : ⲙⲉⲉⲩⲉ, ⲙⲉⲟⲩⲉ.

Les lettres ⲱ et ⲟ, qui ne se distinguaient plus comme son, échangent fréquemment dans l'écriture : c'est une des particularités du dialecte akhmimique :

1° ⲱ pour ⲟ dans : ϩⲱ, ⲙⲱ, ⲫⲱⲟⲩⲉ, ϫⲱⲣⲉ, etc.;

(1) Voici tous les exemples de ⲓ̈ dans les textes de l'*Exode* et de *Sirach*, on trouvera les références à l'Index : ⲡⲉⲓ̈, ⲧⲉⲓ, ⲛⲉⲓ̈ (démonstr.), ⲁϣⲉⲓ̈, ⲙⲉⲓ̈ⲛⲉ, ⲛⲉⲓ̈ (à moi), ⲣⲉⲓ̈ⲧⲉ — ⲥⲁⲓ̈ⲉ ⲙⲁⲓ̈ⲥϩⲓⲙⲉ, ⲧⲁϫⲣⲁⲓ̈ⲧ, ⲕⲁⲓ̈ⲉ, ϫⲁⲓ̈ⲉ, ⲡⲁⲓ̈ϭⲉ, ⲙⲁⲓ̈ϩⲉ, ϭⲁⲓ̈ⲁⲉ, ⲁⲣⲁⲓ̈ (à moi), ⲛ̄ⲙⲁⲓ̈, ⲧⲉϩⲁⲓ̈, ⲧⲥⲕⲁⲓ̈, ⲁⲓ̈-, ⲉⲧⲁⲓ̈- — ⲉⲓ̈-, ⲉⲓ̈ⲉ, ϩⲉⲓ̈ⲥ, ⲟⲩⲉⲓ̈ⲉ — ⲁϩⲣⲏⲓ̈, ⲁϩⲣⲏⲓ̈, ⲏⲓ̈ — ⲣⲙⲓ̈ⲉⲓ, ⲁⲓ̈ⲉⲩ — ⲓ̈ⲱⲧ, ⲓ̈ⲁⲧⲱⲧ — ⲣⲱⲓ̈ —: dans les noms étrangers, à l'initiale devant voyelle : ⲓ̈ⲱⲥⲏⲫ, ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ, ⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲥ, ⲓ̈ⲟⲟⲟⲣ, ⲓ̈ⲟⲭⲁⲃⲉⲇ; devant consonne : ⲓ̈ⲥⲁⲁⲣ, ⲓ̈ⲥⲥⲁⲭⲁⲣ, ⲓ̈ⲥⲁⲁⲕ, ⲓ̈ⲑⲁⲙⲁⲣ; au milieu du mot ou à la fin : ⲃⲉⲛⲓ̈ⲁⲙⲉⲓⲛ, ⲗⲟⲃⲉⲛⲉⲓ̈, ⲥⲉⲛⲉⲓ. Dans ⲗⲉⲓ̈ⲉⲉⲓ, *Exode* II 1, le ï est une faute pour ⲩ = ⲗⲉⲩⲉⲉⲓ — Jamais ï dans l'abréviation ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅.

(2) Voici tous les exemples : ⲁⲣⲁⲩ, ⲛ̄ⲙⲁⲩ, ⲛ̄ⲧⲁⲩ, ⲧⲛ̄ϩⲁⲩ (et tous les suffixes de la troisième personne du pluriel après les factitifs), ⲙⲁⲩ, ⲉⲥⲁⲩ, ⲉⲁⲩ, ϩⲣⲁⲩ, ⲡⲉⲑⲁⲩ, ϫⲁⲩ, ϩⲁⲩⲧ, ⲥⲁⲩⲛⲉ, ⲥⲁⲩⲧⲛⲉ, [ⲧⲏⲛ]ⲁⲩ, ⲙⲁⲩⲧ⸗, ⲛⲁⲩϩ⸗, ⲁⲩ-. Quant à ⲁⲟⲩ ce mot est pour *ⲁⲟⲩⲟⲩ = ⲁⲩⲱ (sah.), le ⲱ final devenant ⲟⲩ en akhmimique.

(3) Tous les exemples : ⲛⲉⲩ (à eux), ⲛⲉⲙⲉⲩ, ⲡⲁϫⲉⲩ, ⲁⲓ̈ⲉⲩ (?).

(4) Tous les exemples : ⲉⲩⲛ̄- (ⲛⲉⲩⲛ̄-, ⲛⲉⲩⲛⲧⲉ⸗), ⲉⲩ-, ⲕⲉⲕⲉⲩⲉ.

(5) Tous les exemples : ⲉⲣⲏⲩ, ⲥⲛⲏⲩ, ⲧⲏⲩ, ⲛⲏⲩ, ϩⲃⲏⲩⲉ.

(6) Tous les exemples : ⲉⲟⲩⲉ et ⲉⲩⲉ — ⲧⲉⲟⲩⲉ — ⲕⲁⲩⲉ — ϩⲟⲟⲩⲉ, ⲡⲟⲟⲩⲉ.

2° ⲟ pour ⲱ dans : ⲧⲟⲕⲉ, ⲡⲉⲥⲟ⸗, ⲡⲁϣⲟⲟⲩ, etc.

Le trait placé au-dessus d'une lettre pour remplacer un ⲉ est employé d'une manière tout à fait précise :

1° Il remplace ⲉ *accentué* devant ⲃ. [ⲗ]. ⲙ. ⲛ, [ⲣ][1], par exemple : ⲥ̄ⲃⲃⲉ, ϣ̄ⲙϣⲉ, ⲥ̄ⲛⲧⲉ etc.

2° Il remplace ⲉ *non accentué* devant ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ⲣ[2], par exemple : ⲑ̄ⲃⲃⲓⲟ, ⲃ̄ⲗⲗⲉ, ⲣ̄ⲙ-, ⲙ̄ⲡ-, ⲣ̄ⲣⲟ.

3° Il remplace ⲉ *non accentué* dans quelques groupes spéciaux de consonnes comprenant une des lettres ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ⲣ, par exemple : ⲗⲁϭⲗϭ̄, ⲛⲁϭⲛ̄ϭ, ⲡⲁϩⲃ̄ϥ, ⲕⲟⲛ̄ϥ, ⲕⲟⲛ̄ⲕ (aussi ⲕⲟⲛⲉⲕ).

Partout ailleurs le trait n'existe pas : son emploi est donc beaucoup plus net et plus limité que dans les autres dialectes ou même que dans les autres manuscrits akhmimiques[3].

Le ⲛ dans les mots ⲁϫ̄ⲛ-, ⲛⲁϩⲣ̄ⲛ- passe ordinairement à ⲙ̄ devant ⲡ. ⲙ. ⲫ. mais quelquefois aussi l'assimilation n'est pas marquée dans l'écriture[4].

(1) Dans les manuscrits A et B il n'y a pas d'exemple devant ⲗ et ⲣ. Il y en a un dans le manuscrit C (*Maccabées*, VI 4) = ϫⲣ̄ϫⲣⲉ. Voici tous les exemples dans A et B : ⲥ̄ⲃⲃⲉ. ⲙ̄ⲙⲉ. ϣ̄ⲙϣⲉ, ⲥ̄ⲛⲧⲉ. ⲥⲙ̄ⲛⲧⲉ, ⲛ̄ⲧ⸗.

(2) Voici tous les exemples qu'on rencontre dans les manuscrits A et B :

ⲃ — ⲑ̄ⲃⲃⲓⲟ, ϩⲁϭ̄ⲃⲥⲙⲉⲓ.

ⲗ — ⲃ̄ⲗⲗⲉ. ϩ̄ⲗⲗⲟ. ⲗ̄ϩⲱⲃ.

ⲙ — ⲙ̄ⲙⲟ (ⲉⲧⲙ̄ⲙⲟ). ⲙ̄ⲙⲁ⸗ — ϩ̄ⲙϩⲉⲗ. ⲣ̄ⲙ-. ⲕ̄ⲙ-. — ⲙ̄- article (pour ⲛ̄-), ⲙ̄- préposition (pour ⲛ̄-) — ⲙ̄ⲡⲉ. ⲙⲡⲁⲧⲉ (trait oublié). ⲙ̄ⲡϣⲁ. ⲙ̄ⲧⲟ — ⲧ̄ⲙ- (négation). ⲧ̄ⲙ- (pour ⲧ̄ⲛ-) — ⲟⲙ̄ⲕⲟ.

ⲛ — ⲛ̄- article pluriel même devant voyelle (jamais dans ⲛⲉⲧ- qui représente ⲛⲏ ⲉⲧ- boh.). ⲛ̄- préposition (ⲙ̄ⲙⲁ⸗). ⲛ̄- préposition (ⲛⲉ⸗) — ϭ̄ⲛ- (de ϭⲓⲛⲉ). ⲛ̄- (de ⲉⲓⲛⲉ) — ⲟⲩⲛ̄- (ⲉⲩⲛ̄-. ⲡⲉⲩⲛ̄-, ⲡⲉⲩⲛ̄ⲧⲉ⸗). ⲙ̄ⲛ. ⲙ̄ⲛ-. ⲧⲙ̄ⲛ-. ⲙ̄ⲛⲧ- — ⲧ̄ⲛ- (première personne du pluriel). ⲧⲉⲧ̄ⲛ- ⲁⲧⲉⲧ̄ⲛ- (deuxième personne du pluriel). ⲡⲉⲧ̄ⲛ-, ⲧⲉⲧ̄ⲛ-. ⲛ̄ⲛ- — ⲧ̄ⲛϩⲟ. ϩⲛ̄ⲧⲉ — ⲛ̄ⲧⲁⲕ. ⲛ̄ⲧⲁⲩ, ⲛ̄ⲧⲁⲣⲉ-. ⲛ̄ϩⲁⲧ. ⲛ̄ϭⲓ — ϩ̄ⲛ- (ϩ̄ⲙ-). ⲁⲣ̄ⲛ-. ⲁϫ̄ⲛ- (ⲁϫ̄ⲙ-). ⲙ̄ⲛ-. ⲛⲁϩⲣ̄ⲛ- (ⲛⲁϩⲣ̄ⲙ-).

ⲣ — ⲣ̄- (de ⲉⲓⲣⲉ). ⲣ̄- (article pluriel assimilé à ⲣ̄). ⲣ̄ⲣⲟ. ϩ̄ⲣⲡ-.

(3) Le trait remplaçant ⲉ non accentué devant ⲃ. ⲗ. ⲙ. ⲛ. ⲣ en finale est de règle en sahidique: ⲥⲱⲧ̄ⲙ : ⲥⲱⲧⲉⲙ. En akhmimique au contraire. quand les lettres ⲃ. ⲗ, ⲙ. ⲛ, ⲣ. sont finales dans une syllabe non accentuée elles développent un ⲉ de soutien après elles et l'on a régulièrement ϩⲱⲧⲃⲉ. ⲥⲱⲧⲙⲉ. etc., en face de ⲥⲱⲧ̄ⲙ (sah.) : ⲥⲱⲧⲉⲙ (boh.).

(4) Cette orthographe n'est pas rare dans les textes akhmimiques. Dans le manuscrit appartenant à l'Institut français du Caire elle est presque la règle : Carl Schmidt. *Eine Epistula Apostolorum*, dans les *Sitzungsberichte der kön. Preus. Akademie*, 1908. p. 1047.

Par exemple : ⲁϫⲛ̄ⲛ- devant ⲡ, *Exode*, IV 9 ; *Sirach*, XXII 22, XXIII 2. — ⲛⲁϩⲣⲛ̄ⲛ- devant ⲡ, *Exode*, IV 16. 16.

Nous rencontrons seulement les deux abréviations habituelles ⲭ︤ⲥ︥ pour ⲭⲁⲉⲓⲥ et ⲓ︤ⲏ︥ⲗ pour ⲓⲥⲣⲁⲏⲗ. Un seul exemple de ⲛ en fin de ligne figuré par un trait allongé placé au-dessus de la lettre qui le précède : ⲍⲓⲃⲩⲗⲱ̄ *Exode*, I 3.

Ces fragments de l'*Exode* nous sont déjà connus en copte :

1° En boheirique. Le texte complet de l'*Exode* nous est donné dans l'édition du Pentateuque boheïrique de P. de Lagarde : « *Der Pentateuch koptisch* ». Leipzig, 1867.

2° En sahidique. Nous n'avons pas le texte complet de l'*Exode* dans ce dialecte. Parmi les fragments publiés deux seulement, à ma connaissance, se retrouvent dans nos textes akhmimiques. Ce sont :

Exode II 13-23, publié par G. Maspero : *Fragments de manuscrits coptes-thébains*, dans *Mémoires de la Mission du Caire*, VI, p. 31 ;

Exode IV 10-18, publié par C. Wessely, *Studien zur Paleographie und Papyruskunde*, IX, « *Griechische und Koptische Texte* », p. 67.

Je n'examine pas en ce moment les rapports de ces versions entre elles, ni leurs rapports avec les versions grecques.

MANUSCRIT A.

I recto : *Exode*, I 1 — II 2.

I 1 ⲛⲉⲓ[̈] ⲛⲉ (ⲛ̄ⲣⲉⲛ) ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣ(ⲉ ⲙ̄ⲡ)ⲓ︤ⲏ︥ⲗ ⲉⲧⲁⲩⲃⲱⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲕⲏⲙⲉ
ⲙ̄ⲛ̄ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ⲡⲟⲩⲓ̈ⲱⲧ ⲡⲟⲩⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲛ̄ⲡϥⲏⲓ
2-3 ⲧⲏⲣϥ [2]ⲣⲟⲩⲃⲏⲛ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ⲗⲉⲩ(ⲉ)ⲓ ⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲥ [3]ⲓ̈ⲥⲥⲁⲭⲁⲣ ⲍⲓⲃⲟⲩⲗⲱ̄
4 ⲙ̄ⲛ̄ⲃⲉⲛⲓ̈ⲁⲙⲉⲓⲛ [4]ⲇⲁⲛ ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲉϥⲑⲟⲗⲗⲉⲓⲙ ⲅⲁⲇ ⲙ̄ⲛ̄ⲁⲓⲏⲣ

Ligne 1. ⲛⲉⲓ[̈]. on ne voit pas si le tréma a été écrit ou non : Bouriant ne le donne pas, il le faut.
Ligne 4. ⲁⲓⲏⲣ plutôt ⲓ que ⲥ. Bouriant a vu un ⲥ.

5 [5]ⲓ̈ⲱⲥⲏⲫ ⲇⲉ ⲛⲉϥϩⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ϯⲩⲭⲏ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲁⲩⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ̄
6 (.)ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ⲛⲁⲩⲙⲁϩⲥⲃⲉϯ [6]ⲁϥⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓⲱⲥⲏⲫ ⲙⲛ̄ⲛⲉϥ
7 ⲥⲛⲏⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ̄ⲧⲅⲉⲛⲉⲁ ⲧⲏⲣⲥ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲟ [7]ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲙ̄
ⲡⲓⲏ̄ⲗ ⲁⲩⲁⲓ̈ⲉⲩ ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲁϣⲉⲓ̈ ⲁⲩⲡⲱⲣϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲩϭⲛ̄ϭⲁⲙ
8 ⲙ̄ⲡϣⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲁϣⲁⲩ [8]ⲁϥⲧⲱⲛⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲕⲉⲣ̄ⲣⲟ
9 ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲉⲧⲁϥⲥⲁ⸌ⲗ⸍ⲩⲛⲉ ⲉⲛ ⲛ̄(.)ⲓ̈ⲱⲥⲏⲫ [9]ⲡⲁϫⲉϥ
ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥⲅⲉⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲥⲧⲉ ⲫⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲏ̄ⲗ
10 ⲟⲩⲛⲁϭ ⲙ̄ⲙⲓⲉⲓϣⲉ ⲡⲉ ⲁⲟⲩ (ⲁϥ)ϭⲛ̄ϭⲁⲙ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ⲁⲣⲁⲛ [10]ⲁⲙⲏⲓ
ⲛⲉ ⲧⲛ̄[ⲙ]ⲉⲉⲩⲉ ⲁⲩϩⲱⲃ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲣⲁⲩ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲥⲉⲁϣⲉⲓ̈
ⲉϩⲱⲡⲉ ⲉⲟⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲧⲱⲛⲉ ⲁϫⲱⲛ ⲥⲉϥⲓ ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ϫⲁϫⲉ
11 ⲥⲉⲙⲓϩⲉ ⲛⲉⲙⲉⲛ ⲥⲉⲃⲱⲕ (ⲁ)ⲃⲁⲗ ϩⲙ̄ⲡⲕⲁϩ [11]ⲁϥⲧⲁϩⲟ ⲁϩⲣⲏⲓ̈
ⲁϫⲱⲟⲩ ⲛ̄ϩⲉⲛⲥⲁϩ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲃⲏⲩⲉ ϫⲉⲕⲁⲁⲥ ⲁⲩⲛⲁⲙⲁⲕϩⲟⲩ

Ligne 5. ⲛⲉϥϩⲛⲕⲏⲙⲉ : on attendrait l'imparfait ⲛⲁϥ. comme à la ligne 6 ⲛⲁⲩⲙⲁϩⲥⲃⲉϯ. Ce doit être une faute car ⲛⲉ paraît n'entrer en composition qu'avec les temps passés (Steindorff. *Kopt. Gramm.*², § 319).

Ligne 6. (.)ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ. On ne voit plus s'il y a eu un tréma. Bouriant le donne.

Ligne 6. ⲥⲃⲉ, cf. ϣϥⲉ (sah.). Pour le chiffre 7 on a en égyptien *šfḫ* qui devient : ⲥⲁϣϥ (sah.) : ϣⲁϣϥ (boh.) : ⲥⲁϩϥ (akh.) avec métathèse. Or soixante-dix est le pluriel de sept; c'est une forme construite *šḫfe*. En sahidique le ⲥ et le ϣ entrant en contact, il y a assimilation de ⲥ à ϣ = ϣϥⲉ (sah.). La forme bohеirique nous est inconnue, mais dans ce dialecte le ⲥ initial étant devenu ϣ au singulier sous l'influence du ϣ suivant, il devait naturellement s'assimiler à ce ϣ au pluriel. En akhmimique au contraire, le *ḫ* ne devenant pas ϣ mais restant ϩ il n'y avait plus d'assimilation possible. Le ⲥ a donc subsisté et on a eu *ⲥϩϥⲉ-, *ⲥϩⲃⲉ-. Peut-être le ϩ ainsi placé entre ⲥ et ⲃ pouvait-il tomber, d'où ⲥⲃⲉ, mais il est impossible de rien affirmer sur un seul exemple. Il semble bien plutôt qu'il s'agisse d'une faute de copie pour ⲥϩⲃⲉ. Dans *Zacharie* VII 5 on a ϩⲃⲉ, forme également fautive qui plaide pour l'existence de *ⲥϩⲃⲉ.

Ligne 6. ϯ représente la forme ⲧⲏ (sah.) du chiffre 5.

Ligne 6. ⲛ̄ϭⲓⲱⲥⲏⲫ. Plus de traces du tréma que donne Bouriant, un ⲓ a été oublié.

Ligne 6. ⲛⲉϥ- : le ⲉ est dû au ⲛ, on a à côté ⲧϥ-, ⲡϥ-; cf. ⲛ̄ⲛ-, l. 14.

Ligne 9. ⲡⲕⲁϩ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲁϣⲁⲩ traduit littéralement le grec ἐπλήθυνε δὲ ἡ γῆ αὐτούς. Le boh. paraphrase : ⲁⲡⲕⲁϩⲓ ⲙⲟϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲙⲱⲟⲩ, ou bien le traducteur avait un autre texte sous les yeux.

Ligne 10. ⲥⲁ⸌ⲗ⸍ⲩⲛⲉ. Le ⲗ avait été sauté, il a été rajouté en plus petit à gauche du ⲩ, mais comme il n'était pas très visible on l'a écrit à nouveau au-dessus de la ligne.

Ligne 10. ⲓⲱⲥⲏⲫ. On ne voit pas s'il y a le tréma que donne Bouriant.

Ligne 11. ⲅⲉⲛⲟⲥ et ϩⲉⲑⲛⲟⲥ sont intervertis.

Ligne 12. ⲙⲓⲉⲓϣⲉ. On ne voit pas s'il y a ou non un tréma sur le premier ⲓ, il n'en faut pas. Il n'y en a jamais sur le premier ⲓ dans ce mot. Au contraire, dans ⲟⲩⲓ̈ⲉⲓⲃⲉ il y a toujours un tréma sur le premier ⲓ; après ⲟⲩ le ⲓ devenait consonne.

Ligne 12. ⲁⲙⲏⲓⲛⲉ, on ne voit pas s'il y a un tréma.

ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲙ̄ⲡ̄ϩⲃⲏⲩⲉ ⲁⲩⲕⲱⲧ ⲛ̄ϩⲉⲛⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲉⲩⲧⲁ
ϫⲣⲁⲉⲓⲧ ⲡⲉⲓⲟⲱⲙ ⲣⲁⲙⲉⲥⲥⲏ ⲙⲛ̄ⲱⲛ̄ ⲉⲧⲉ ⲧⲉⲓ̈ ⲧⲉ ⲡⲟⲗⲓⲥ
12 ⲙ̄ⲡⲣⲓ : 12 ⲕⲁⲧⲁⲧϩⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲩⲑⲃⲃⲓⲟ ⲧⲉⲓ̈ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲧϩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁϣⲉⲓ̈
ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ⲉⲩϭⲛ̄ϭⲁⲙ ⲙ̄ⲡϣⲁ ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲇⲉ ⲛⲁⲩϫⲓⲃ[ⲁ]ⲧⲉ
14 ⲁⲛϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ 14 ⲁⲟⲩ ⲛⲁⲩⲙⲟⲩⲕϩ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲱⲛϩ ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲛ̄ⲛ̄
ϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧ(ⲛ)ⲁϩⲧ ϩⲙ̄ⲡⲁⲙⲉ ⲙⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲛⲁⲡⲉⲧⲱⲃⲉ ⲙⲛ̄ⲛ̄
ϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏ(ⲣ)ⲟⲩ ⲉⲧϩⲛ̄ⲧⲕⲁⲓ̈ⲉ ⲕⲁⲧⲁ ϩⲱⲃ ⲉⲧⲟⲩⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ
15 (ⲛ̄)ⲛϩⲙ̄ϩⲉⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩϫ(ⲓ)ⲛϭⲁⲛⲥ 15 ⲡⲁϫⲉ ϫⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲣ̄ⲣⲟ
ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲉⲥⲉⲉⲓⲟⲩ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ ⲡⲣⲉⲛ ⲛ̄ⲧⲟⲩⲉⲓⲉ
16 ⲙ̄ⲙⲁⲩ [ⲡⲉ] ⲥⲉⲫⲱⲣⲁ ⲁⲟⲩ ⲡⲣⲉⲛ ⲛ̄ⲧⲙⲁϩⲥⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲉ ⲫⲟⲩⲁ 16 ⲉϥϫⲟⲩ
ⲙ̄ⲙⲁⲥ [ϫⲉ] ϣⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲉⲓ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲧⲙⲁⲥⲉⲓⲟ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲁ ⲥⲉⲉⲓ ⲉⲩ
ⲛⲁⲙⲓ[ⲥⲉ] ⲉϩⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲟⲩϩ[ⲁ]ⲩⲧ ⲡⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛⲁⲙⲁⲩⲧϥ ⲉϩⲱⲡⲉ
17 ⲇⲉ ⲟⲩ[ⲥϩⲓⲙ]ⲉ ⲇⲉ(*sic*) ⲁⲧⲉⲧⲛⲁⲧⲛ̄ϩⲁⲥ 17 ⲁⲛⲙⲉⲥⲉⲉⲓⲟⲩ ⲇⲉ ⲛ̄ⲣ̄ϩⲛⲱϩⲉ

Ligne 19. ⲑ̄ⲃⲃⲓⲟ. On ne voit plus le trait que donne Bouriant.

Ligne 21. Le verset 13 manque.

Ligne 22. ϩⲙ̄ⲡⲁⲙⲉ : on ne voit pas de trait sur ϩⲙ-.

Ligne 22. ⲛⲁⲡⲉⲧⲱⲃⲉ et non ⲛⲁⲧⲥⲉⲧⲱⲃⲉ que donne Bouriant. Le second jambage du ⲛ est très souvent courbé à droite dans ce manuscrit, ce qui donne assez bien l'illusion d'un ⲥ lié à un ⲧ précédent. Le texte boheirique ⲫⲁⲡⲉⲧⲱⲃⲓ suffisait à indiquer la correction. Cette correction avait été faite par Stern (*Aeg. Zeits.*, 1886, p. 130). Modifier en conséquence ce que dit Rösch (*Vorbemerkungen zu einer Gram. der akhm. Mundart*, p. 169 et note 2). Sur le verbe ⲡⲁⲡⲉ voir Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXVI, p. 47.

Ligne 23. ⲕⲁⲓ̈ⲉ. On ne voit plus s'il y a un tréma sur l'ⲓ: il en faut un. Bouriant le donne correctement.

Ligne 23. ⲕⲁⲧⲁϩⲱⲃ. il manque ⲛⲓⲙ. cf. le pronom ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ.

Ligne 24. (ⲛ̄)ⲛϩⲙϩⲉⲗ. ⲙⲛ donné par Bouriant ne convient pas pour le sens. Le ⲙ n'a laissé aucune trace et l'on ne peut vérifier si le scribe s'était trompé. Il faut ⲛ̄ⲛ̄-: cf. ⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄-, *Exode*, VI 5.

Ligne 24. ϫⲉ pour ⲇⲉ.

Ligne 24. ⲡⲁϫⲉ ϫⲉ ⲛ̄ϭⲓ à corriger en ⲡⲁϫⲉϥ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ.

Ligne 25. ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ pour ⲛ̄ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ. Sans doute assimilation de ⲛ au ⲣ qui suit comme dans les plus vieux textes sahidiques (*Pistis Sophia*, *Sapientia Salomonis*). Cette assimilation de date récente, se faisait sans doute sentir dans la prononciation, mais n'était pas traduite normalement dans l'écriture. Remarquons que cet exemple est unique en akhmimique, on doit donc se garder de conclure trop vite.

Ligne 25. ⲟⲩⲉⲓⲉ. On ne voit pas traces de tréma.

Ligne 29. ⲇⲉ pour ⲧⲉ.

Ligne 29. ⲁⲧⲉⲧⲛⲁⲧⲛ̄ϩⲁⲥ trace sûre du ⲁ qu'exige d'ailleurs le vocalisme de l'akhmimique dans cette forme.

Ligne 29. ⲁⲛⲙⲉⲥⲉⲉⲓⲟⲩ. On ne voit pas s'il y a ⲛ ou ⲙ : cf. ligne 32.

Ligne 29. ⲛ̄ⲣ̄ϩⲛⲱϩⲉ. ⲛ̄ est à supprimer. Le ⲣ̄ est récrit sur un ϩ fautif. Un seul ⲱ.

ϩⲏⲧϥ [ⲙ̄ⲡⲛ]ⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉⲓⲣ(ⲉ) ⲕⲁⲧⲁ ⲧϩⲉ ⲉⲧⲁϥϩⲱⲛ ⲁⲧⲟⲟⲧⲟⲩ
ⲛ̄ϭⲓ ⲡ̄ⲣⲣ[ⲟ] ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲧ̄ⲛϩ[ⲟ] ⲛ̄ⲛ̄ϩⲁⲩⲧ 18 ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ϭⲓ(*sic*) ⲡ̄ⲣⲣⲟ
18 ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲙⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ ⲡⲁϫⲉϥ ⲛ(ⲉ)ⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ ⲁⲧⲉⲧ̄ⲛⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓ
ϩⲱⲃ ⲁⲧⲉⲧⲛⲁϩⲟ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲁⲩⲧ 19 ⲡⲁ(ϫ)ⲉⲩ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ
19 ϫⲉ ⲁⲣⲉ ⲛ̄ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲁ ⲉⲓ̈ⲉ ⲉⲛ ⲛ̄ⲧ[ϩ]ⲉ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲓⲁⲙⲉ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ϩⲁⲣⲟⲩ
ⲙⲉⲓⲥ(ⲉ ⲅⲁⲣ) ⲉⲙⲡⲁⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲉⲥ(ⲉⲓ)ⲟⲩ ⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲛⲉⲩ ⲁⲟⲩ ⲛⲁⲩ
ⲙⲉⲓ(ⲥ)ⲉ 20 ⲡ(ⲛ)ⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲣ̄ⲡⲉⲧ(ⲛ)ⲁⲛⲟⲩϥ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ ⲁⲟⲩ ⲁⲡⲗⲁⲟⲥ
20 ⲁϣⲉⲓ̈ ⲁϥ(ϭ)ⲛ̄ϭⲁⲙ ⲙ̄ⲡϣⲁ 21 ⲁⲃⲁ[ⲗ] ⲇⲉ ϫⲉ ⲙ̄ⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ ⲣ̄ϩⲛⲱϩⲉ
21 ϩⲏⲧϥ ⲙ̄(ⲡ)ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲧⲁⲛⲟ ⲛⲉ(ⲩ) ⲛ̄ϩⲉⲛⲏⲉⲓ 22 ⲁⲫⲁⲣⲁⲱ ⲇⲉ ϩⲱⲛ
22 ⲁⲧⲟⲟ(ⲧ)ϥ ⲙ̄ⲡϥⲗⲁⲟⲥ : ⲉϥϫⲟ(ⲩ) (ⲙ)ⲙⲁⲥ ϫⲉ ϩⲁⲩⲧ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩ
ⲛⲁⲧϩⲡⲁⲩ ⲛ̄ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ : ⲧⲉⲕⲧ[ⲟⲩ] (ⲁ)ⲡⲙⲁⲩ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲙⲁ
II 1 ⲧ̄ⲛϩⲁⲩ >-:- 1 ⲛⲉⲩⲛ̄ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲇ(ⲉ) (ⲁ)ⲃⲁⲗ ϩ̄ⲛⲧⲫⲩⲗⲏ ⲛ̄ⲗⲉⲓ̈ⲉⲉⲓ (*sic*)
ⲡⲉⲓ̈ ⲁϥϫⲓ ⲛⲉϥ ⲛ̄ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ (ⲁ)ⲃⲁⲗ ϩ̄ⲛⲛ̄ϣⲉⲉⲣⲉ ⲛ̄ⲗⲉⲩⲉⲓ
2 2 ⲁⲥϩⲱⲡⲉ ⲛⲉϥ ⲁⲥⲟⲩⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲥ[ⲧ]ϩⲡⲟ ⲛ̄ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲛⲟ ⲇⲉ ⲁⲣⲁϥ

I verso : *Exode*, II 2—19.

3 ϫⲉ ⲛⲉⲥⲟϥ ⲁⲩϩⲁⲡϥ ⲛ̄ϩ[ⲁⲙ]ⲧ ⲛⲉⲃ(ⲁ)ⲧ 3 ⲁⲃⲁⲗ ⲇⲉ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩϩϭ̄ⲛ
ϭⲁⲙ ⲁⲛ ⲁϩⲁⲡϥ ⲁⲧϥⲙⲟ ϫⲓ ⲛⲉϥ ⲛ̄ⲟⲩⲧⲉⲉⲃⲉ ⲁⲥϫⲁϩⲥ ⲛ̄

Ligne 31. ⲧ̄ⲛϩ[ⲟ], il y a la place de ⲟ dans la lacune.
Ligne 31. ϭⲓ pour ⲛ̄ϭⲓ.
Ligne 33. ⲁⲧⲉⲧⲛⲁϩⲟ à corriger en ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲧ̄ⲛϩⲟ.
Ligne 33. ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ, il faut ⲙ̄ⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ.
Ligne 40. ⲧϩⲡⲁⲩ, traces sûres de ⲁ.
Ligne 41. La séparation est ainsi faite >-:- Cf. plus loin chapitre II, verset 10. Ici elle est assez effacée du côté droit. C'est ce qui explique la forme que lui a donnée Bouriant.
Ligne 43. ⲁⲥ[ⲧ]ϩⲡⲟ. Il y a la place du ⲧ dans une petite lacune.
I Verso ligne 1. ⲛⲉⲥⲟϥ pour ⲛⲉⲥⲱϥ: le ⲟ est souvent employé pour ⲱ en akhmimique. Le ϥ et le ⲩ sont très faciles à confondre, et la lettre est ici très effacée, mais il me semble bien que nous avons un ϥ. ⲛⲉⲥⲟⲩ que donne Bouriant serait une forme absolument anormale. Si le scribe a réellement écrit un ⲩ il faut sûrement corriger en ϥ.
Ligne 1. ϩ[ⲁⲙ]ⲧ; la lacune n'offre certainement pas assez de place pour ϩ[ⲁⲙⲛ]ⲧ. En akhmimique en effet la forme normale est bien ϩⲁⲙⲧ: les plus anciens textes sahidiques ont également ϣⲟⲙⲧ et non pas ϣⲟⲙⲛⲧ qui dans ce dialecte est une forme récente.
Ligne 1. ⲛ̄ⲉⲃⲁⲧ. On ne voit plus le trait.
Ligne 2. ϫⲁϩⲥ. On ne voit pas s'il y a ϩ ou ϩ. Bouriant donne ϩ, mais il faut certainement ϩ d'après la forme du mot dans les autres dialectes, ϫⲱϩ (sah.) : ϭⲟϩ (boh.).

ⲁⲙⲣⲏϩⲉ ⲁⲥⲧⲱⲕⲉ ⲛ̄ⲡϣⲏⲣⲉ ϩⲏⲙ ⲁⲙⲟ ⲁⲣⲁⲥ ⲁⲥⲕⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲥ
4 ϩⲙ̄ⲫⲉⲗⲟⲥ ϩⲁϩⲧⲉⲡⲓⲉⲣⲟ [4]ⲁⲧϥⲥⲱⲛⲉ ϩⲱⲡⲉ ⲉⲥⲥⲱⲛⲧ
5 ⲛ̄ⲁⲡⲟⲩⲉ̈ⲓ̈ⲉ ⲁⲙ̄ⲙⲉ ⲁⲡⲉⲧⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲁϥ [5]ⲁⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲗⲉ ⲙ̄ⲫⲁ
ⲣⲁⲱ ⲉⲓ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫ̄ⲙ̄ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲁϫⲱⲕⲙⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲥϩⲙ̄ϩⲉⲗ ⲛⲁⲩⲙⲁ
ⲁϩⲉ ϩⲁϩⲧⲉⲡⲓⲉⲣⲟ ⲁⲥⲛⲟ ⲗⲉ ⲁⲧⲧⲉⲉⲃⲉ ϩⲙ̄ⲫⲉⲗⲟⲥ ⲁⲥϫⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲥϩⲙ̄
6 ϩⲉⲗ ⲁⲥⲛ̄ⲧⲥ [6]ⲁⲥⲟⲩⲉⲛ ⲗⲉ ⲁⲣⲁⲥ ⲁⲥⲛ(ⲟ) ⲁⲣⲁⲥ ⲁⲡϣⲏⲣⲉ ϩⲏⲙ ⲉϥⲣⲓ
ⲙⲉ ϩⲛ̄ⲧ[ⲧ]ⲉⲉⲃⲉ ⲁⲥϯⲥⲟ ⲁⲣⲁϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲉⲥϫⲟⲩ ⲙ
7 ⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲉⲓ̈ [7]ⲡⲁϫⲉ
ⲧϥⲥⲱⲛⲉ ⲗⲉ ⲛ̄ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ϫⲉ ⲧⲉⲟⲩⲱϩⲉ ⲁⲧⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉ
ⲁⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲁⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ : ⲥⲧⲉ ⲛⲉϥ ⲕⲉⲓⲃⲉ
8 ⲙ̄ⲡϣⲏⲣⲉ ϩⲏⲙ [8]ⲡⲁϫⲉⲥ ⲛⲉⲥ ⲛ̄ϭⲓ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ϫⲉ ⲃⲱⲕ
ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲁⲧⲗⲉⲓⲗⲟⲩ ⲗⲉ ⲃⲱⲕ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲁⲧⲙⲱ ⲙ̄ⲡϣⲏⲣⲉ ϩⲏⲙ
9 [9]ⲡⲁϫⲉⲥ ⲗⲉ ⲛⲉⲥ ⲛ̄ϭⲓ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ϫⲉ ⲁⲣⲏϩ ⲁⲡⲉⲓϣⲏⲣⲉ
ϩⲏⲙ ⲧⲉⲧⲉ ⲛⲉϥ ⲕⲉⲓⲃⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲁⲛⲁⲕ ⲗⲉ ϯⲛⲁⲧⲉ ⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲃⲉⲕⲉ ⲁⲧ
10 (ⲥϩ)ⲓⲙⲉ ⲗⲉ ϫⲓ ⲙ̄ⲡϣⲏⲣⲉ ϩⲏⲙ ⲁⲥⲧⲉ ⲛⲉϥ ⲕⲉⲓⲃⲉ [10]ⲧⲁⲣⲉϥⲗⲁⲓ̈ⲉⲩⲉ ⲗⲉ
ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲗⲓⲗⲟⲩ ϩⲏⲙ ⲁⲥϫ[ⲓ] ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲁϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ
(ⲁ)ϥϩⲱⲡⲉ ⲛⲉⲥ ⲁⲩϣⲏⲣⲉ (ⲁ)ⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲁⲡϥⲣⲉⲛ ϫⲉ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲉⲥ
11 ϫⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲉⲓ[ⲛ̄]ⲧϥ ϩⲙ̄ⲡⲙⲁⲩ >÷ [11]ⲁⲥϩⲱⲡⲉ ⲗⲉ (ϩ)ⲛ̄ⲛ̄ϩⲟ
ⲟⲩⲉ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲟ ⲧⲁⲣⲉϥⲗⲁⲓ̈ⲉⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲁϥⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ
ϣⲁⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ (ⲙ̄)ⲡⲓⲏ̄ⲗ̄ ⲧⲁϥϯϩⲧⲏϥ ⲗⲉ ⲁⲡⲟⲩϩⲓⲥⲉ ⲁϥ

Ligne 5. ⲛ̄ⲁⲡⲟⲩⲉ̈ⲓ̈ⲉ. Un ⲛ̄ écrit au-dessus de ⲁ et le corrigeant.

Ligne 6. ⲉⲓ. Le ⲓ ne porte pas de tréma et il n'en faut pas en effet, car ⲉⲓ dans le verbe n'est pas la diphtongue mais un ⲓ voyelle.

Ligne 7. ⲛ̄ⲧⲥϩⲙ̄ϩⲉⲗ. Le ⲥ d'abord oublié a été rajouté entre ⲧ et ϩ.

Ligne 8. ⲉϥⲣⲓⲙⲉ. ⲣⲓ est sûr.

Ligne 14. ϫⲉ ⲃⲱⲕ. Répétition fautive.

Ligne 14. ⲗⲉⲓⲗⲟⲩ. Le ⲗ est presque sûr. ⲁⲉⲓⲗⲟⲩ que donne Bouriant est une forme impossible à côté de ⲁⲗⲟⲩ (sah.) et de ⲗⲓⲗⲟⲩ (sah.).

Ligne 15. ⲁⲣⲏϩ, au lieu de ⲉⲣⲏϩ: cf. *Sirach*, XXIII 30.

Ligne 15. ⲡⲉⲓϣⲏⲣⲉ. Le ⲉ a été rajouté entre ⲡ et ⲓ. Pas de tréma sur l'ⲓ, c'est la forme non accentuée.

Ligne 20. ⲛⲁⲉⲓ[ⲛ̄]ⲧϥ. Forme pronominale régulière: le ⲧ est presque sûr. Bouriant donne ⲛⲁⲉⲓ[ⲉⲛ]ϥ qui est impossible.

Ligne 20. ϩⲙ̄ⲡⲙⲁⲩ, il manque ⲁⲃⲁⲗ devant ϩⲙ̄.

Ligne 20. >÷ séparation de chapitre. Voir plus haut. *Exode*, II 1. L'histoire de Moïse sauvé des eaux forme donc un chapitre distinct dans notre texte.

Ligne 21. ⲁϥⲉⲓ, pas de tréma.

ⲛⲟ ⲁⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲉϥϯ ⲛ̄ⲟⲩϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛⲛⲉϥ
12 ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲥⲛⲏⲩ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ [12]ⲁϥⲥⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲁⲡⲓⲥⲁ ⲙⲛⲡⲉⲓ
ⲙ̄ⲡϥⲛⲟ ⲁϩⲗⲉⲓ ⲁϥϩⲱⲧⲃⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲁϥϩⲁⲡϥ ϩⲙ̄ⲡ
13 ϣⲟⲩⲟⲩ [13]ⲁϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϥⲣⲉⲥⲧⲉ ⲁϥⲛⲟ ⲁⲣⲱⲙⲉ ⲥⲛⲟ ⲛ̄ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ
ⲉⲩⲙⲓϩⲉ ⲙⲛⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲩ ⲡ(ⲁ)ϫⲉϥ ⲙ̄ⲡⲉⲧϫⲛϭⲁⲛⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ ⲕϯ ⲙ
14 ⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱⲕ [14]ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲡⲁϫⲉϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲁϩⲣ̄ⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̄ⲙⲁⲕ
ⲛ̄ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲟⲩⲁⲛ ⲛ̄ⲣⲉϥϯϩ(ⲉ)ⲡ ⲁϩⲣⲏï ⲁϫⲱⲛ ⲙⲏ ⲁⲕⲟⲩⲱϩⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲕ
ⲁϩⲁⲧⲃⲉⲧ ⲛⲧϩⲉ ⲉⲧⲁⲕ(ϩ)ⲱⲧⲃⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲛ̄ⲥ(ⲉ)ϥ ⲁϥⲣ̄ϩⲛⲱϩⲉ
15 ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥ(ⲏ)ⲥ ⲉⲓⲁϩⲉ (ⲡ)ϣⲉϫⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ϯϩⲉ [15]ⲁⲫⲁⲣⲁⲱ
(ⲇ)ⲉ ⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲡⲉⲓϣⲉϫⲉ ⲁϥϣⲓⲛⲉ ⲥⲉϩⲱⲧⲃⲉ ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲁϥⲡⲱⲧ
(ⲇ)ⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲛⲁϩⲣⲙ̄ⲫⲱ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ϩⲣⲏï ϩⲙ̄ⲡ
16 ⲕⲁϩ ⲙ̄ⲙⲁ(ϫ)ⲓⲁⲙ ⲁϥϩⲙ[ⲉ]ⲥ ⲁϩⲣⲏï ⲁϫⲛ̄ⲧϣ^{ⲱ}ⲧⲉ [16]ⲙⲡⲟⲩⲉⲓⲃⲉ ⲇⲉ

Ligne 23. ϩⲛⲛⲉϥ. pas de trait au-dessus de ϩⲛ-.

Ligne 24. ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄. ces cinq lettres sont barrées d'un trait.

Ligne 24. ⲙⲛⲡⲉⲓ. Pas de trait sur ⲙⲛ, ⲥ a été rajouté entre ⲡ et ⲓ. pas de tréma. Après ⲡⲉⲓ il semble qu'on pourrait voir des traces d'un ⲥ auquel cas il faudrait compléter ⲙⲛⲡⲉⲓⲥ[ⲁ], mais cela est très douteux. Dans les autres dialectes la formule est ⲉⲡⲓⲥⲁ ⲙⲛⲡⲁⲓ (sah.) : ⲉⲡⲁⲓⲥⲁ ⲛⲉⲙⲫⲁⲓ (boh.). Il faudrait donc un tréma dans ⲡⲉï, car c'est la forme accentuée.

Ligne 25. ϩⲗⲉⲓ clairement. Supprimer le mot ϩⲗⲉⲉ et la note dans Rösch, p. 94.

Ligne 27. ⲙⲛⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲩ. On ne voit pas de trait sur ⲙⲛ.

Ligne 28. Le verset 14 est cité dans I. *Clément*, IV 10; C. Schmidt. *Der erste Clemensbrief*, p. 37.

Ligne 29. ⲟⲩⲁⲛ. Pour cette forme voir l'*Épître de Clément*, *Index*.

Ligne 29. ϩ(ⲉ)ⲡ. Bouriant donne ϩⲁⲡ. Cette forme est impossible en akhmimique. Bouriant a dû combler ici une lacune sans mettre de crochets.

Ligne 29. ⲁϩⲣⲏï. Faute pour ⲁϩⲣⲏï.

Ligne 30. ⲛⲧϩⲉ. On ne voit pas de trait sur ⲛ̄.

Ligne 31. ⲉⲓⲁϩⲉ. Le sahidique donne ϫⲉⲛⲉ ⲁⲡϣⲁϫⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ.

Ligne 34. ⲙⲁϫⲓⲁⲙ. Les traces semblent indiquer ϫ plutôt que ⲇ: faute du scribe.

Ligne 34. Une phrase sautée : ἐλθὼν δὲ εἰς γῆν Μαδιάμ. L'œil du scribe a passé du premier au second ⲙⲁⲇⲓⲁⲙ.

Ligne 34. ⲙⲡⲟⲩⲉⲓⲃⲉ. Le ⲙ répond au datif du grec. On ne voit pas de trait sur ⲙ.

Ligne 34. ⲁϫⲛ̄ⲧϣ^{ⲱ}ⲧⲉ. On avait d'abord écrit ⲁϫⲛ̄ϫⲱⲧⲉ. On a corrigé ensuite de la façon suivante : le ⲧ a été récrit sur le ϫ, on a ajouté une queue au ⲱ pour en faire un ϣ et on a placé un nouvel ⲱ au-dessus de la ligne. — La même faute ϫⲱⲧⲉ pour ⲧϣⲱⲧⲉ se retrouve dans le texte sahidique du même passage. Maspero, *Mémoires de la Mission du Caire*, VI, p. 32. Y a-t-il là simplement une faute d'audition commise deux fois et d'une façon tout à fait indépendante; ou bien l'une des deux versions dérive-t-elle de l'autre. Dans lequel des deux dialectes la confusion ⲧϣ = ϫ est-elle la plus probable? Les exemplaires de ces deux versions ne sont pas du tout contemporains : la faute se serait donc maintenue longtemps sans correction.

ⲙ̄ⲙⲁⲇⲓⲁⲙ ⲛⲉⲩⲛ̄ⲧⲉϥ ⲙ̄ⲙⲟ ⲛ̄ⲥⲁϩϥ^{ⲉ} ⲛ̄ϣⲉⲉⲣⲉ : ⲉⲩⲙⲁⲁⲛⲉ ⲉⲩⲙⲁⲁ
ⲛⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲥⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉ(ⲓ)ⲱⲧ ⲁⲩⲉⲓ ⲇⲉ ⲁⲩⲥⲱⲕ ϣⲁⲧⲟⲩⲙⲟⲩϩ ⲛ̄ⲛ̄ϭⲱ[ⲧ]
17 ⲥⲉⲧⲥⲟ ⲛ̄ⲛⲉⲥⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉⲓⲱⲧ ⲓ̈ⲟⲑⲟⲣ’ [17]ⲁⲛϣⲟⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲁⲩⲧⲉ
ⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁϥⲧⲱⲛⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲁϥⲛⲁϩⲙⲟⲩ ⲙⲛⲛⲟⲩⲉⲥⲁⲩ
ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛ̄ϣⲟⲟⲥ ⲁϥⲥⲱⲕ ⲙ̄ⲁⲩ ⲛⲉⲩ ⲁϥⲧ(ⲥⲟ) ⲛ̄ⲛⲟⲩⲉⲥⲁⲩ
18 [18]ⲧⲁⲣⲟⲩⲉⲓ ⲇⲉ ϣⲁⲓ̈ⲟⲑ(ⲟ)ⲣ ⲡⲟⲩⲓ̈ⲱⲧ ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ ⲁⲧⲉ
19 ⲧ̄ⲛⲉⲓ ⲛ̄ϭⲁⲗⲁⲙ ⲙ̄ⲡⲟ[ⲟⲩ]ⲉ : [19]ⲛ̄ⲧⲁⲩ ⲇⲉ ⲡⲁϫⲉⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲣⲙ̄
ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲡⲉⲧⲁϥⲛ[ⲁϩ](ⲙ)ⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛϣⲁⲥ ⲁϥⲥⲱⲕ

II recto : *Exode*, IV 2—15.

2 [2]ⲛⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲉⲧϩⲛ̄ⲧⲕϭⲓϫ (ⲛ̄)ⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲡⲁϫⲉϥ ϫⲉ ⲟⲩϭⲉⲣⲱⲃ ⲡⲉ
3 [3]ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲧⲟⲕ(ⲉ) ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ⲁϥⲧⲟ
ⲕⲉ ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫ(ⲙ)ⲡⲕⲁϩ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲟⲩϩⲁϥ ⲁⲙⲱ
4 ⲩⲥⲏⲥ ⲡⲱⲧ ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲙⲁϥ [4]ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲉϥ ⲥⲁⲩⲧⲛⲉ
ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲧⲕϭⲓϫ ⲕⲉⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲡϥⲥⲉⲧ ⲁϥⲥⲁⲩⲧⲛⲉ ⲛ̄ⲧϥϭⲓϫ
ⲁⲃⲁⲗ ⲁϥⲉⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲡϥⲥⲉⲧ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲛⲟⲩϭⲉⲣⲱⲃ ϩⲛ̄
5 ⲧϥϭⲓϫ [5]ϫⲉⲕⲁⲁⲥ ⲁⲩⲛ(ⲁ)ⲛ̄ϩⲟⲩⲧⲕ ϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
6 ⲛ̄ⲛⲟⲩⲉⲓⲁⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲛ(ⲉ)ⲕ ⲁⲃⲁⲗ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲛ̄ⲓ̈ⲥⲁⲁⲕ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ [6]ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲉϥ ϫⲉ
ⲧⲟⲕⲉ ⲁⲛ ⲛ̄ⲧⲕϭⲓϫ ⲁϩⲟⲩⲛ ϩⲁⲕⲟⲛⲉⲕ ⲁϥⲧⲟⲕⲉ ⲛ̄ⲧϥϭⲓϫ

Lignes 35-36. ⲉⲩⲙⲁⲁⲛⲉ. Ces sept lettres qui formaient une répétition inutile sont barrées de plusieurs traits; la lecture est probable mais pas absolument sûre.

Ligne 36. ⲥⲱⲕ. Il faut ⲥⲱⲕ ⲙ̄ⲙⲁⲩ comme plus bas, ligne 39; le mot ⲙ̄ⲙⲁⲩ est tombé.

Ligne 36. ⲡϭⲱ[ⲧ]. Cf. en sahidique ϭⲱⲧ «*receptaculum aquæ lapidibus exstructum*» cité par Peyron, *Lexicon*, d'après Cod. Par., 44, fol. 96.

Ligne 37. ⲁⲛϣⲟⲟⲥ. On ne voit pas de trait au-dessus de ⲛ.

Lignes 37-38. ⲧⲉⲕⲟⲩ, forme pronominale de ⲧ̄ⲕⲉ. On a aussi la forme avec le ⲧ : ⲧⲉⲕⲧ[ⲟⲩ], plus haut, *Exode*, I 22. On pourrait avoir ⲧⲁⲕⲟⲩ de ⲧⲱⲕⲉ. Mais cf. *Exode*, VI 1 = ⲧⲉⲕⲟⲩ.

Ligne 38. ⲙⲛⲛⲟⲩⲉⲥⲁⲩ. On ne voit pas de trait au-dessus de ⲙⲛ.

Ligne 39. ⲙ̄ⲁⲩ pour ⲙ̄ⲙⲁⲩ.

Ligne 42. ⲁϥⲥⲱⲕ. Pas de place pour ⲧ̄ que donne Bouriant et cf. plus haut, verset 17, ⲁϥⲥⲱⲕ.

II Recto ligne 4. Devant ⲥⲁⲩⲧⲛⲉ il manque ϫⲉ.

Ligne 6. ⲛ̄ⲛⲟⲩϭⲉⲣⲱⲃ, il y a un ⲛ de trop.

Ligne 10. ⲕⲟⲛⲉⲕ. Plus loin, ligne 13, on a ⲕⲟⲛ̄ⲧ: il y a hésitation dans la façon de suffixer le pronom ⲕ après ⲛ.

ⲁϩⲟⲩⲛ ϩⲁⲕⲟⲓⲛ̄ϥ ⲁⲟⲩ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲧϥϭⲓϫ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲁⲕⲟⲓⲛ̄ϥ
7 ⲁⲥϩⲱⲡⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲧϥϭⲓ(ϫ) ⲛ̄ⲧϩⲉ ⲛ̄ⲟⲩϫⲓⲱⲛ 7 ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉϥ ⲁⲛ
ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲕⲉ ⲛ̄ⲧⲕϭⲓ(ϫ) ⲁϩⲟⲩⲛ ϩⲁⲕⲟⲓⲛ̄ⲧ ⲁϥⲧⲟⲕⲉ ⲛ̄ⲧϥϭⲓϫ
ⲁϩⲟⲩⲛ ϩⲁⲕⲟⲓⲛ̄ϥ ⲁϥ(ⲉ)ⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲛϥϭⲓϫ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ̄ⲕⲟⲓⲛ̄ϥ
8 ⲁⲥϩⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲛ̄ⲧϩⲉ ⲙ̄(ⲡ)ⲉⲟⲩⲉⲛ ⲛ̄ⲧϥⲥⲁⲣⲝ 8 ⲉϩⲱⲡⲉ ⲇⲉ
ⲁⲩⲧⲙ̄ⲛ̄ϩⲟⲩⲧⲕ ⲁⲟ(ⲩ) [ⲥ]ⲉⲧⲙ̄ⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲡϩⲣⲁⲩ ⲙ̄ⲡ
ⲙⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛ̄ϩⲁⲣⲡ (ⲥⲉ)ⲛⲁⲛ̄ϩⲟⲩⲧⲕ ϩⲙ̄ⲡⲙⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛ̄
9 ϩⲁⲉ 9 ⲁⲥϩⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉ̣ⲩϣⲁⲧⲙ̄ⲛ̄ϩⲟⲩⲧⲕ ϩⲙ̄ⲡⲉⲓⲙⲉϊ[ⲛⲉ]
ⲥⲛⲟ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲧⲙ̄ⲥⲱⲧⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲕⲥⲙⲉⲓ ⲁⲕⲁϫⲓ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ̄
ⲡⲙⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲕⲛⲱϩⲧ ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲁϫⲛ̄ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ
ϥϩⲱⲡⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲙⲁⲩ ⲡⲉϊ ⲉⲧⲕⲛⲁϫⲓⲧϥ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ̄(ⲡⲓⲉⲣⲟ)
10 ⲛ̄ⲥⲛⲁϥ ϩⲣⲏϊ ϩⲓϫⲙⲡⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ 10 ⲡⲁϫⲉ ⲙⲱⲩⲥⲏ(ⲥ ⲇⲉ)
ⲛ[ⲁ]ϩⲣⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ϯⲥⲁⲡⲥⲡ ⲙ̄ⲙⲁⲕ ⲡϫ︦ⲥ︦ ⲁⲛⲁⲕ [ⲟⲩⲣⲉϥ]
ϣⲉϫⲉ ⲉⲛ ϩⲁⲑ(ⲉⲓ) ⲛ̄ⲥⲉϥ ⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲧϩⲉⲓ ⲛ̄ϩⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲟⲟ(ⲩⲉ ⲛ̄)
ϩⲟⲟⲩⲉ ⲟⲩⲇⲉ ϫⲛ̄[ⲧⲁ]ⲕⲣ̄ⲁⲣⲭⲉⲓ ⲛ̄ϣⲉϫⲉ ⲙ̄ⲡⲕϩⲙ̄(ϩⲉⲗ)

Ligne 12. ϫⲓⲱⲛ pour ϭⲓⲱⲛ. C'est un exemple de cette orthographe si fréquente du ϫ pour le ϭ ou réciproquement. On constate le fait en akhmimique : «*Die Apocalypse des Elias*», I 12, note 2; «*Der erste Clemensbrief*» ϫⲓⲱⲛ pour ϭⲓⲱⲛ, 11, 21; 25, 27. — En sahidique dans les manuscrits les plus anciens le phénomène est également très fréquent. Cf. Rahlfs, *Die Berliner Handschrift des sahidischen Psalters*, p. 34. Dans le fragment de Luc que je publie plus loin (Man. D) le fait se présente quatre ou cinq fois, voir p. 77. Dans *Sirach*, (Lagarde, *Aegyptiaca*) deux fois : ⲣⲟϫ⸗, XXVIII 22 et ⲣⲱϫϩ, XLIII 21. Ces deux derniers exemples qui figurent dans le vocabulaire de Peyron ont été corrigés par Von Lemm, *Koptische Miscellen*, § VI, mais l'auteur n'explique pas la cause de cette erreur : dans ⲣⲱϫϩ on a écrit ϫ pour ϭ, le ϭ étant lui-même pour ⲕϩ et le ϩ étant répété après lui (comme dans ⲙⲉϭϩ, *Clément*, I, 39, 18, etc.); de même dans ⲣⲟϫⲟⲩ on a ϫ pour ϭ = ⲕϩ.

Ligne 13. ⲛ̄ⲧⲟⲕⲉ. Sans doute pour ⲛ̄ⲧⲁⲕ ⲧⲟⲕⲉ, bourdon.

Ligne 14. ⲛ̄ⲛϥϭⲓϫ (sic), lire ⲛ̄ⲧϥϭⲓϫ.

Ligne 15. ⲛ̄ⲧϩⲉ, le ⲧ est récrit sur une lettre indistincte.

Ligne 18. ⲉ̣ⲩϣⲁⲧⲙ̄ⲛ̄ϩⲟⲩⲧⲕ. Le ⲉ̣ n'est pas sûr et on attendrait ⲁⲩ, car le conditionnel négatif a la forme du Présent II. Steindorff, *Kopt. Gram.*² § 487.

Ligne 22. ϩⲓϫⲙ. On ne voit pas s'il y a un trait sur ϫⲙ.

Ligne 23. Cette ligne a été sautée par Bouriant.

Ligne 23. ⲁⲛⲁⲕ [ⲟⲩⲣⲉϥ], complété d'après le texte sahidique. Cf. Wessely, *Griechische und Koptische Texte*, p. 67, l. 27.

Ligne 24. ϩⲛ̄ⲧⲉ. Le ⲛ est sûr; c'est l'état construit du féminin. Cf. pour le masculin ϩⲛⲧ- dans «*Die Apocalypse des Elias*», 37, 14.

Ligne 25. Ne faut-il pas ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲕϩⲙϩⲉⲗ comme en sahidique.

11 ϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ ⲟⲩϭ̅ⲃ̅[ⲥⲙ]ⲉ̣ⲓ̣ ⲁⲟⲩ ϯϩⲁⲣϣ ϩ̅ⲙ̅ⲡⲁⲗⲉⲥ [11]ⲡⲁϫ(ⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ)
ⲁⲉ ⲙ̅ⲙⲱⲩⲥⲏ(ⲥ ϫ)ⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲁϩϯ ⲛ̅ⲧⲡⲁⲓ̈ϭⲉ ⲙ̅ⲛ̣(ⲣⲱⲙⲉ)
ⲁⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲁ[ϩⲧⲁ]ⲛⲟ ⲙ̅ⲡⲉⲃⲟⲟ̀ ⲙ̅ⲛ̅ⲡⲓⲥⲱϩ (ⲡⲉⲧⲛⲟ)
ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̅ⲛ̅ⲡⲃ(ⲗⲗⲉ) ⲙⲏ ⲁⲛⲁⲕ ⲉⲛ ⲡⲉ ⲡϫ̅ⲥ̅ ⲡⲛⲟ(ⲩⲧⲉ)
12 [12]ϯⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲃⲱⲕ [ⲁⲟ]ⲩ ⲁⲛⲁⲕ ϯⲛⲁⲉⲟⲩⲉⲛ ⲛ̅ⲣⲱⲕ ⲧ(ⲁⲧⲥⲉ)
13 ⲃⲁⲕ ⲁⲡⲉⲧⲕ[ⲛⲁ]ϫⲟⲟϥ [13]ⲡⲁϫⲉϥ ⲛ̅ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥ(ⲏⲥ)
ϫⲉ ϯⲥⲁⲡⲥⲡ ⲙ̅ⲙⲁⲕ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲉⲛⲟ ⲛⲉⲕ ⲁⲕⲉ̣(ⲟⲩⲉ)
14 ⲉⲩⲛ̅ϭⲁⲙ ⲙ̅(ⲙⲁ)ϥ ⲕϫⲉⲛⲉϥ [14]ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϭⲱⲛⲧ (ϩ̅ⲛⲟⲩ)
ⲟⲣⲅⲏ ⲁⲙⲱⲩⲥ(ⲏ)ⲥ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲥ ⲁⲁⲣⲱ(ⲛ ⲡⲕⲥⲁⲛ)
ⲡⲗⲉⲩⲉⲓⲧⲏⲥ ϯⲥ(ⲁⲩ)ⲛⲉ ϫⲉ ϩ̅ⲛⲟⲩϣⲉϫⲉ ϥⲛⲁϣⲉϫⲉ ⲛ̣(ⲉⲙⲉⲕ)
ⲁ̣ⲟⲩ ⲉⲥⲧⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥ ⲛⲏⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲧⲱⲙⲧ ⲁⲣⲁⲕ ϥⲛⲟ (ⲁⲣⲁⲕ)
15 ϥⲣⲉϣⲉ ⲛ̅ϩⲣⲏⲓ̈ ⲛ̅ϩⲏⲧϥ [15]ⲕϫⲟⲟⲥ ⲛⲉϥ ⲁⲟⲩ ϯⲛ(ⲁϣⲉϫⲉ)
ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲧϥⲡⲁⲓ̈ϭⲉ ⲁⲟⲩ ⲁⲛⲁⲕ ϯⲛⲁⲁ̥ⲉⲟⲩⲉⲛ ⲁⲧ(ⲕⲡⲁⲓ̈ϭⲉ)
ⲙ̅ⲛ̅ⲧϥⲡⲁⲓ̈ϭ(ⲉ ⲧ)ⲁⲧⲥⲉⲃⲉⲧⲏⲛⲉ ⲁⲛⲉⲧⲏ̣ⲧⲛⲁⲉ(ⲟⲩⲉ)

II verso : *Exode*, IV 16—25.

16 [16]ⲛ̅ⲧⲁϥ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲉϫⲉ ⲛⲉⲙⲉⲕ ⲡⲁϩⲣ̅ⲙ̅ⲡⲗⲁⲟⲥ
ϥϩⲱⲡⲉ ⲛⲉⲕ ⲛ̅ⲡⲁⲓ̈ϭⲉ ⲛ̅ⲧⲁⲕ ⲁⲉ ⲕⲛⲁ
17 ϩⲱⲡⲉ ⲛⲉϥ ⲡⲁϩⲣ̅ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ [17]ⲁⲕⲛⲁϫⲉⲓ ⲁⲉ

Ligne 26. Lire ⲟⲩϭ̅ⲃ̅[ⲥⲙ]ⲉ̣ⲓ̣ lire ⲟⲩϩⲁϭ̅ⲃ̅[ⲥⲙ]ⲉⲓ : cf. plus loin, *Exode*, VI 30. La syllabe ϩⲁ a été oubliée. — ϯϩⲁⲣϣ ϩ̅ⲙ̅ⲡⲁⲗⲉⲥ. Le sahidique donne ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲁ[ⲗ]ⲥ ⲛ̅[ϣ]ⲏⲣⲉ.

Ligne 32. ⲉⲛⲟ ⲛⲉⲕ ⲁⲕⲉ̣ⲟⲩⲉ. ⲉⲛⲟ est l'impératif (ⲁⲛⲁⲩ sah.) construit avec ⲁ- devant le régime direct ⲕⲉⲟⲩⲉ. La forme ⲉⲛⲟⲛⲉ dans Rösch, p. 167, est évidemment impossible, le ⲟ ne subsisterait pas dans cette situation mais donnerait ⲁ. Cf. d'ailleurs le sahidique qui porte ⲁⲛⲁⲁⲩ (Wessely). Le boheirique traduit tout à fait autrement.

Ligne 33. ⲕϫⲉⲛⲉϥ. Cf. en sahidique ϫⲛⲁ≠. Peyron, *Lexicon*, p. 388 et dans la version sahidique de notre passage : ⲛ̅ⲅϫⲛⲁϥ (Wessely).

Ligne 34. Il n'y a pas de négation. Le sahidique donne ⲙⲏ ⲉⲓ̈ⲥ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲁⲛ.

Ligne 36. ⲛⲏⲩ. Il faut corriger en ϥⲛⲏⲩ, le ϥ a été passé.

Ligne 37. ϯ ⲛ(ⲁϣⲉϫⲉ). Il faut lire ⲕϯ ⲛ̅ⲛ(ⲁϣⲉϫⲉ). Le ϯ est peu distinct, peut-être y a-t-il eu déjà une correction ancienne.

Ligne 38. ϯⲛⲁⲁⲉⲟⲩⲉⲛ, le second ⲁ a été barré d'un trait par le scribe. Plus haut, ligne 30, le même verbe est construit avec ⲛ̅-, ici il l'est avec ⲁ-.

Ligne 39. ⲧⲉⲉ̣ⲃⲉⲧⲏⲛⲉ, il n'y a place que pour un seul ⲉ dans la première syllabe.

Ligne 39. ⲁⲛⲉⲧⲏⲧⲛⲁⲉⲟⲩⲉ, le ⲏ est très probable, c'est une faute pour ⲉ.

ⲙ̄ⲡⲓϭⲉⲣⲱⲃ ⲉⲧⲁϥⲕⲁⲧϥ ⲁⲩϩⲁϥ ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲛ̄
ⲧⲕϭⲓϫ ⲡⲉⲉⲓ ⲉⲧⲕⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲙⲉⲓ̈ⲛⲉ
18 ⲛ̄ϩⲣⲏⲓ̈ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ [18]ⲁϥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲉⲓ ⲙⲱⲩ
ⲥⲏⲥ ⲁϥⲕⲧⲁϥ ϣⲁⲓ̈ⲱⲑⲱⲣ ⲡϥϣⲁⲙ ⲉϥϫⲟⲩ
ⲙ̄ⲙⲁⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲃⲱⲕ ⲧⲁⲕⲧⲁⲉⲓ ϣⲁⲛⲁⲥⲛⲏⲩ
ⲛⲉⲉⲓ ⲉⲧϩⲟⲟⲡ ϩⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲧⲁⲛⲟ ϫⲉ ⲉⲧⲓ ⲥⲉ
ⲁⲛϩ ⲡⲁϫⲉ ⲓ̈ⲱⲑⲱⲣ ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϫⲉ ⲃⲱⲕ
ⲉⲕⲟⲩϫⲁϫ ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲉ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲛⲁϣⲟⲟⲩ
ⲉⲧⲙ̄ⲙⲟ ⲁϥⲙⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲡ̄ⲣⲣⲟ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ
19 [19]ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲙ̄
ⲡⲕⲁϩ ⲙ̄ⲙⲁⲇⲓⲁⲙ ϫⲉ ⲙⲁϩⲉ ⲕⲃⲱⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ̈
ⲁⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲙⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϣⲓⲛⲉ
20 ⲥⲉⲧ(ⲕϯⲩ)ⲭⲏ [20]ⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲛ̄ⲧϥⲥϩⲓ
ⲙⲉ ⲙⲛ̄ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥⲧⲉⲗⲟ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲛ̄
ⲡⲉϥϥⲁⲉⲓⲛⲁϩⲃ̄ϥ ⲁϥⲕⲧⲁϥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲕⲏⲙⲉ ⲁⲙⲱ
ⲩ̈ⲥⲏⲥ ⲇⲉ ϫ(ⲓ) ⲙ̄ⲡϭⲉⲣⲱⲃ ⲛⲁⲃⲁⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
21 ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲛ̄ⲧ(ϥϭⲓ)ϫ [21]ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ
ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁ (ⲗⲟⲩ ⲉ)ⲕⲕⲱⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲕⲏⲙⲉ
ϯϩⲧⲏⲕ ⲁⲛ̄[ⲙⲁ](ⲓ̈)ϩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲓ̈ⲧⲉⲟⲩⲉ ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲛ̄
ⲡⲉⲕϭⲓϫ ⲙ̄ⲡⲙ̄ⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲛⲁⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲁ
ϯ ⲛ̄ϩⲁⲧ ⲙ̄ⲡϥϩⲏⲧ ϥⲧⲙ̄ⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡⲗⲁⲟⲥ
22 [22]ⲛ̄ⲧⲁⲕ ⲇⲉ ⲁⲕⲁϫⲟⲟⲥ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ϫⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉⲧⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ
ϫⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲩ (ϫ)ⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲡⲁϩⲣ̄ⲡⲙ̄ⲙⲓⲥⲉ ⲡⲉ ⲡⲓⲏ(ⲗ)
23 [23]ⲁⲉⲓϫⲟⲟⲥ ⲇ(ⲉ) ⲛⲁⲕ ϫ(ⲉ) ⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡⲗⲁⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥⲁ

Ligne 4. ⲉⲧⲁϥⲕⲁⲧϥ ⲁ-, plus correct que le sahidique ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉ-. Voir plus loin le sens différent de ⲕⲧⲁ⸗, ligne 18.

Ligne 5. ⲛ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲙⲉⲓ̈ⲛⲉ. Lire ⲛ̄ⲛ̄ⲙⲉⲓ̈ⲛⲉ.

Ligne 9. ⲛⲟ ϫⲉ. Le sahidique donne ϫⲉ ⲉⲛⲉϯ ⲥⲉⲟⲛϩ (à lire, d'ailleurs, ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲉⲧⲓ ⲥⲉⲟⲛϩ). ⲉⲛⲉ est-il nécessaire ou bien ϫⲉ après ⲛⲟ suffit-il pour indiquer l'interrogation «si?».

Ligne 10. ⲓ̈ⲱⲟⲱⲣ. Peut-être le premier ⲱ est-il un ⲟ mal tracé.

Ligne 14. ⲡⲕⲁϩ. Le ϩ rajouté au-dessus de la ligne.

Ligne 19. ⲙⲱⲩ̈ⲥⲏⲥ. Il y a un tréma sur ⲩ̈ peut-être parce que cette lettre commence la ligne. Cf. cependant *Exode*, VI 2.

Ligne 23. ποιήσεις αὐτά a été sauté avant ⲙ̄ⲡⲙ̄ⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ.

Ligne 27. ⲛⲁⲕ serait la forme sahidique, lire ⲛⲉⲕ.

ϣⲙ̄ϣⲉ ⲛ(ⲉⲓ̈) ϩⲉϩⲱⲛⲉ ⲇⲉ ⲕⲟⲩⲱϩⲉ ⲉⲛ ⲁⲕⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁϥ
ⲁⲃⲁⲗ ⲉⲥ(ⲧⲉ ⲁ)ⲛⲁⲕ †(ⲛ)ⲁⲙⲟⲩⲧ ⲙ̄ⲡⲕϩ̄ⲣ̄ⲙ̄ⲙⲓⲥⲉ
24 ²⁴ⲁⲥϩⲱⲡ(ⲉ ⲇⲉ) ϩⲣⲏⲓ̈ (ϩ)ⲙ̄ⲡϩⲟ ϩⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲁϩ
ⲛⲉⲩ ⲁⲩⲁⲅ(ⲅ)ⲉⲗⲟⲥ ⲧⲱⲙⲧ ⲁⲣⲁϥ ⲧ̄ⲙ̄ⲡϫⲁⲉⲓⲥ
25 ⲁϥϣⲓⲛⲉ (ⲥ)ⲉⲙⲁⲩⲧϥ ²⁵ⲁ(ⲥⲉ)ⲫⲱⲣⲁ ϫⲉⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲛⲉ ⲁⲥ
(ⲥ̄)ⲃⲃⲉ ⲛ̄(ⲧ)ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲁⲧⲥ̄(ⲃ)ⲃⲉ ⲙ̄ⲡⲥϣⲏⲣⲉ ⲁⲥϩⲉⲓ̈ⲉ

III recto : *Exode*, V 22—VI 14.

22-23 ⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ⲁⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ ⲁⲕ(ⲉⲓⲛⲉ [ⲓ̈] ϣⲁⲣⲁⲩ ²³ϫ̄)ⲛ̄ⲧⲁⲉⲓⲃⲱⲕ
ⲅⲁⲣ ϣⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁϣⲉϫⲉ ⲁϫ(ⲙ̄ⲡⲕⲣⲉⲛ ⲁϥⲑ)ⲙ̄ⲕⲟ ⲙ̄ⲡⲉⲓ
VI 1 ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲟⲩ ⲙ̄ⲕ̄ⲛⲟⲩϩⲙⲉ ⲙ̄ⲡ(ⲕⲗⲁ)ⲟⲥ ¹ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ
ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϫⲉ ϫ̄ⲛ̄†ⲛⲟⲩ ⲕ(ⲛ)ⲁⲛⲟ ⲁⲛⲉ†ⲛⲁⲉⲩⲉ ⲙ̄ⲫⲁ
ⲣⲁⲱ ⲁϥⲛⲁⲕⲁⲩⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲃⲁⲗ ϩ̄ⲛ̄(ⲟ)ⲩϭⲓϫ ⲉⲥϫⲱⲣⲉ ⲁⲟⲩ ϥⲧⲉ
2 ⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ̄ⲡϥⲕⲁϩ ϩ̄ⲛ̄ⲟⲩϭⲓϫ ⲉⲥϫⲁⲥⲉ : ²ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲇⲉ ϣⲉϫⲉ ⲙ̄ⲙ̄ⲙⲱⲩ̈ⲥⲏⲥ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ

Ligne 29. ϩⲣ̄ⲡ̄, le ⲡ au-dessus de la ligne.

Ligne 30. ⲟⲩⲁϩ, à lire ⲟⲩⲁϩϥ (?); il est possible qu'il y ait place pour une lettre après ϩ. D'autre part ⲟⲩⲁϩ est la forme avec suffixe.

Ligne 31. ⲛⲉⲩ ne correspond à rien dans le grec.

Ligne 31. ⲁⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ. Le premier ⲁ est récrit sur un ⲟ; naturellement ⲁⲩ = ⲁⲟⲩ.

III Recto, ligne 1. Dans ⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ, ⲡⲉⲓ ne porte pas de tréma, c'est donc la forme ⲡⲓ qui est employée ici (ⲉⲓ est une simple graphie de ⲓ). En effet dans ce dialecte les deux formes du démonstratif ⲡⲁⲓ̈ : ⲫⲁⲓ et ⲡⲉⲓ- : ⲡⲁⲓ- se confondaient puisque ⲡⲁⲓ̈ devient phonétiquement ⲡⲉⲓ̈. Dès lors la forme non accentuée ⲡⲉⲓ̈- devant substantif a dû être remplacée par ⲡⲓ-.

Ligne 1. ⲁⲕⲉⲓⲛⲉ [ⲓ̈] ϣⲁⲣⲁⲩ. On ne peut plus vérifier, le passage est maintenant détruit. Le [ⲓ̈] est évidemment une erreur de Bouriant : il a dû chercher à remplacer le pronom de la première personne qui manquait. Mais ce pronom, régime direct de ⲉⲓⲛⲉ, aurait la forme ⲙ̄ⲙⲁⲓ̈. Ce mot avait été certainement sauté par le scribe car les lettres (ⲉⲓⲛⲉ ϣⲁⲣⲁⲩ ϫ) remplissent exactement la lacune. Dans *Sirach*, XXII 24, le ⲧ de ⲥⲱⲧⲙⲉ qui manque dans l'original, a été rétabli de même sans indication.

Ligne 3. Le ⲡ oublié a été rajouté au-dessus de la ligne.

Ligne 5. ⲉⲥϫⲱⲣⲉ. Le ⲱ est écrit pour ⲟ, c'est une graphie extrêmement fréquente dans ce dialecte et le ⲟ lui-même est redoublé comme l'indique le ⲉ après ⲣ : tout ⲣ final après voyelle redoublée prend un ⲉ de soutien. Ainsi ϫⲱⲣⲉ correspond exactement à ϫⲟⲟⲣ du sahidique (ⲟⲟ redoublé en syllabe fermée subsiste et ne passe pas à ⲁⲁ).

Ligne 5. ⲧⲉⲕⲟⲩ. On a aussi la forme ⲧⲉⲕⲧ[ⲟⲩ]. *Exode*, I 22.

3 ⲡⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ [3]ⲁⲓ̈ⲟⲩⲱⲛϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲃⲣⲁⲁⲙ (sic) ⲙ̄ⲛ̄ⲓ̈ⲥⲁⲕ ⲙⲛ ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ
ⲉⲓ̈ϩⲟⲟⲡ ⲛⲉⲩ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲟⲩ ⲡⲁⲣⲉⲛ ⲙ̄ⲡⲓⲟⲩⲁⲛϩ (sic) ⲁⲣⲁⲩ
4 [4]ⲁⲟⲩ ⲁⲉⲓⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛⲉⲙⲉⲩ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲁⲧⲉ
ⲛⲉⲩ ⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ⲛ̄ⲛ̄ⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲁⲩⲟⲩⲱϩ ϩⲣⲏⲓ̈
5 ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲡⲉⲓ̈ ⲉⲧⲁⲩⲣ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ϭⲁ(ⲓ̈)ⲗⲉ ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲓϫⲱϥ [5]ⲁⲛⲁⲕ
ⲁⲉⲓⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲡⲱϣⲉϩⲁⲙ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡ̄ⲓ̄ⲏ̄ⲗ̄ ⲡⲉⲓ̈ ⲉⲧⲉ
ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ϩⲙ̄ϩⲉⲗ ϩⲣⲏⲓ̈ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲁⲟⲩ
6 ⲁⲉⲓⲣ̄ⲡⲙⲉⲩⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ [6]ⲃⲱⲕ ϭⲉ ⲕϫⲟⲟⲥ ⲛ̄
ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡ̄ⲓ̄ⲏ̄ⲗ̄ ⲉⲕϫⲟⲩ (sic) ⲙ̄ⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ
ϯⲛⲁⲛ̄ⲧⲏⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ̄ⲡϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ⲛ̄ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ
ⲧⲁⲛⲁϩⲙⲉⲧⲏⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ̄ⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧϩⲙ̄ϩⲉⲗ ⲧⲁⲥⲱⲧⲉ
7 ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩϭⲃⲁⲉⲓ ⲉϥϫⲁ(ⲥ)ⲉ ⲙ̄ⲛⲟⲩⲛⲁϭ ⲛ̄ϩⲉⲡ [7]ⲧⲁ
ϫⲓⲧⲏⲛⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛ̄ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲧⲁϩⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛⲉ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲧⲉⲧⲛ̄ⲙ̄ⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ ⲡⲉ ⲡϫ(ⲁ)ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ(ⲧ)
ⲉⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ̄ⲡϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ⲛ̄ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏ
8 ⲙⲉ [8]ⲁϫⲓⲧⲏⲛⲉ (sic) ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲡⲕⲁ(ϩ) ⲡⲉⲓ̈ ⲉⲧⲁⲉⲓⲥⲁⲩⲧⲛⲉ ⲛ̄
ⲧⲁϭⲓϫ ⲁⲃⲁⲗ ⲁϯ ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲛ̄ⲁⲃ(ⲣ)ⲁⲁⲙ ⲙ̄ⲛ̄ⲓ̈ⲥⲁⲁⲕ ⲙ̄ⲛ
ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ⲧⲁⲧⲉϥ ⲛⲏⲧⲛⲉ ϩⲛ̄ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲁⲛⲁⲕ ⲡϫⲁ(ⲉⲓⲥ)
9 [9]ⲁⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲇⲉ ϣⲉϫⲉ ⲛ̄ϯϩ(ⲉ) ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲏ(ⲗ)
ⲙ̄ⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲙⲉ ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲁⲃ(ⲁⲗ ϩⲛ̄)ⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧϩⲏⲧϩⲏⲙ ⲙ(ⲛ̄)
10 ⲛ̄ϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧⲛⲁϩⲧ [10]ⲡⲁϫⲉ (ⲡ)ϫⲁⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲁϩⲣⲙ̄ⲙⲱⲩ(ⲥⲏⲥ)
11 ⲉϥϫⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲥ [11]ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲁϩ(ⲟ)ⲩⲛ ⲕϣⲉϫⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ
ⲛ̄ⲣⲣⲟ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ϫⲉⲕⲁⲁⲥ ⲁ(ϥ)ⲁⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣ(ⲉ)
12 ⲙ̄ⲡ̄ⲓ̄ⲏ̄ⲗ̄ ϩⲙ̄ⲡϥⲕⲁϩ [12]ⲁⲙⲱⲩ(ⲥ)ⲏⲥ ⲇⲉ ϣⲉϫⲉ ⲙ̄ⲡⲙ̄ⲧ(ⲟ)

Ligne 8. ⲙⲛⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ, ⲙⲛ oublié a été rajouté au-dessus de la ligne, on ne voit pas le trait.

Ligne 9. ⲙ̄ⲡⲓⲟⲩⲁⲛϩ. Lire ⲙ̄ⲡⲓⲟⲩⲁⲛϩϥ. Le pronom ϥ que demande le sens et la forme ⲟⲩⲁⲛϩ a été sauté. N'est-ce pas un fait de phonétique: la chute du ϥ serait due au ϩ qui précède. Cf. dans le mot ⲙⲁⲛ̄ⲟⲩⲁϩ (*sic*); *Exode*, V 20.

Ligne 9. Après ⲡⲁⲣⲉⲛ le mot *κύριος* a été passé.

Ligne 16. ⲉⲕϫⲟⲩ. N'est-ce pas pour ⲉϥϫⲟⲩ.

Ligne 18. ⲛⲁϩⲙⲉⲧⲏⲛⲉ. ⲛⲁϩⲙⲉ est l'état construit, c'est la forme habituelle avec le pronom suffixe ⲧⲏⲛⲉ. Cf. ligne 17, ⲛ̄- dans ϯⲛⲁⲛ̄ⲧⲏⲛⲉ.

Ligne 23. ⲁϫⲓⲧⲏⲛⲉ. Lire ⲧⲁϫⲓⲧⲏⲛⲉ. Cf. l. 19, la même forme.

Ligne 24. Après ⲁⲃⲁⲗ il manque un pronom = *εἰς ἣν*.

Ligne 31. ⲁⲃⲁⲗ qui suit le verbe ⲕⲟⲩ n'est pas répété devant ϩⲛ̄. C'est fréquent dans tous les dialectes.

ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙ̄(ⲙ)ⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲥⲧⲉ ⲙ̄(ⲡ)ⲉ ⲛ̄(ϣⲏ)
ⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓ̄ⲏ̄ⲗ̄ ⲥⲱⲧⲙⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲗⲟⲩ (ⲛ̄)ⲉϩ ⲛ̄ϩⲉ ϥⲛⲁⲥⲱ(ⲧ)ⲙⲉ (ⲛⲉⲓ̈)
13 ⲛ̄ϭⲓ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲛⲁⲕ ⲇⲉ ϯⲥⲁⲩⲛ(ⲉ) ⲉⲛ ⲛ̄ϣⲉϫⲉ [13] ⲁⲡϫⲁ(ⲉⲓⲥ)
ϣⲉϫⲉ ⲛⲁϩⲣ̄ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲙ̄ⲛ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲗⲟⲩ ⲁϥⲥⲙ̄ⲛ̄(ⲧⲥ)
ⲛⲉⲙⲉⲩ ⲁⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲟ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ϩⲱⲥⲧⲉ (ⲉⲓ)
ⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄(ⲡⲓ̄)ⲏ̄ⲗ̄ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ⲛ̄(ⲛ̄)
14 ⲣ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ [14] ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲉ(ⲓ ⲛ)ⲉ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ ⲛ̄ⲛ̄ⲏⲉ(ⲓ)
ⲛ̄ⲛⲟⲩⲡⲁⲧⲣⲓⲁ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ (ⲛ̄ⲣ)ⲟⲩ(ⲃ)ⲏⲛ ⲛⲉϩⲣ̄ⲡ̄ⲙ̄ⲙⲓⲥⲉ (ⲙ̄)
ⲡⲓ̄ⲏ̄ⲗ̄ ⲉⲛⲱ(ⲭ) ⲙ̄ⲛ ⲫⲁⲗⲗⲟⲩⲥ ⲁⲥⲣⲱ(ⲛ) ⲙ̄ⲛ ⲭⲁⲙⲉⲓ ⲧⲉ(ⲓ̈ ⲧⲉ)

III verso. *Exode*, VI 15 — VII 4.

14-15 ⲧⲣⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲛ̄ⲣⲟⲩⲃⲏⲛ [15] (ⲛ̄ϣ)ⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲩ(ⲙⲉⲱⲛ ⲓ̈ⲉⲙⲟ)ⲩⲏⲗ
ⲙ̄ⲛ ⲁⲙⲉⲓⲛ ⲗⲁⲱ(ϩ ⲙ̄)ⲛ̄ ⲁⲭⲉⲓⲙ ⲥⲁⲁⲣ ⲙⲛⲥⲁⲟⲩⲓ(ⲗ ⲡ)ⲁⲃⲁⲗ
16 ϩⲛ̄ⲧⲫⲟⲓⲛⲓⲥⲥⲁ [16] ⲛⲉⲉ(ⲓ) ⲛⲉ ⲛ̄ⲣⲉⲛ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲗⲉⲩ(ⲉ)ⲓ ⲕⲁⲧⲁ
ⲛⲟⲩⲣⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲅⲉⲇⲥⲱⲛ ⲙ̄ⲛ ⲕⲁⲁⲑ ⲙ̄ⲛ ⲙⲉⲣⲁⲣⲉⲓ ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲉⲓ ⲛⲉ
ⲛ̄ⲣⲁⲙⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲱⲛϩ ⲛ̄ⲗⲉⲩⲉⲓ ϣⲉ̂ ⲙⲁⲃ ⲥⲁϩⲃⲉ ⲛ̄ⲣⲁⲙⲡⲉ
17 [17] ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲅⲉⲇⲥⲱⲛ ⲗⲟⲃⲉⲛⲉⲓ̈ ⲙ̄ⲛ ⲥⲉⲛⲉⲓ̈(*sic*)

Ligne 34. ⲛ̄ϣⲉϫⲉ pour ⲛ̄ⲛ̄ϣⲉϫⲉ, ou bien est-ce ⲛ̄ devant l'infinitif.

Ligne 35. ⲥⲙ̄ⲛ̄(ⲧⲉ) que donne Bouriant est à corriger en ⲥⲙ̄ⲛ̄ⲧⲥ ⲛⲉⲙⲉ=. La fin du mot a disparu, la vérification est impossible.

Ligne 36. ϩⲱⲥⲧ(ⲉ ⲉⲓ). Il faudrait ϩⲱⲥⲧⲉ ⲗⲉⲓ. Cf. plus haut ligne 10.

Ligne 37. ⲁⲃⲁⲗ qui se trouve après le verbe ⲉⲓⲛⲉ est répété nevant ϩⲛ̄.

Ligne 40. ⲭⲁⲙⲉⲓ pour *χαρμεῖ*.

III Verso, ligne 2. ⲗⲁⲱ(ϩ). Bouriant donne ⲗϩⲁⲗ qui est impossible: ce doit être une faute d'impression pour ⲗⲁⲗϩ, mais le ⲱ est sûr également.

Ligne 2. ⲙⲛⲥⲁⲟⲩⲓⲗ. On ne voit plus s'il y avait un trait sur ⲙⲛ et un tréma sur ⲓ. Bouriant les donne.

Ligne 2. Les noms propres ⲁⲙⲉⲓⲛ, ⲗⲁⲱϩ, ⲁⲭⲉⲓⲙ, ⲥⲁⲟⲩⲓⲗ diffèrent du grec et du memphitique. Il faudrait voir si ces formes ne sont pas données par une des versions grecques. Il en est de même pour tous les noms propres de ce chapitre qui peuvent différer du grec. Avons-nous affaire à des fautes du copiste copte ou bien ces formes reposent-elles sur quelque version antérieure au copte?

Ligne 5. ⲙⲁⲃ. C'est la forme construite suivie d'un autre nom de nombre. La forme normale serait ⲙⲁⲁⲃⲉ = ⲙⲁⲁⲃ (sah.) car le ⲃ après voyelle redoublée est suivi d'un ⲉ final en akhmimique. Cf. ⲟⲩⲁⲁⲃⲉ (akh.) = ⲟⲩⲁⲁⲃ (sah.).

Ligne 6. ⲥⲉⲛⲉⲓ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲡⲁⲧⲣⲓⲁ: fautif pour ⲥⲉⲛⲉⲓ̈ ⲛ̄ⲏⲉⲓ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲡⲁⲧⲣⲓⲁ.

18 ⲛ̄ⲛⲟⲩⲡⲁⲧⲣⲓⲁ· [18] ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲕⲁⲁⲑ ⲁⲙⲃⲣⲁⲙ ⲙ̄ⲛ̄ⲓ̈ⲥⲁⲁⲣ
ⲭⲉⲃⲣⲱⲛ ⲙ̄ⲛ̄ⲟⲍⲉⲓⲏⲗ ⲗⲟⲩ· ⲛ̄ⲣⲁⲙⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲱⲛϩ ⲛ̄ⲕⲁ
19 ⲁⲑ ϣⲉ̂ ⲙⲁⲃ ϩⲁⲙⲧⲉ ⲛ̄ⲣⲁⲙⲡⲉ [19] ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲙ̄ⲙⲉⲣⲁⲣⲉ
ⲛⲟⲉⲗⲉⲓ ⲙ̄ⲛ̄ⲟⲙⲟⲩⲥⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉ ⲛ̄ⲏⲉⲓ ⲛ̄ⲙ̄ⲡⲁⲧⲣⲓⲁ ⲛ̄ⲗⲉⲩⲉ
20 ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲟⲩⲣⲉⲉⲓⲧⲉ [20] ⲁϥϫⲓ̣ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲁⲙⲃⲣⲁⲙ ⲛ̄ⲓ̈ⲟⲭⲁⲃⲉⲗ ⲧϣⲉ
ⲉⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲥⲁⲛ ⲙ̄ⲡϥⲉⲓⲱ̣ⲧ ⲛⲉϥ ⲛ̄ⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲥⲧϩⲡⲟ ⲛⲉϥ
ⲛ̄ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲙ̄ⲛ̄ⲙⲱⲩⲥ(ⲏ)ⲥ ⲙ̄ⲛ̄ⲙⲁⲣⲓⲁⲙ ⲧⲟⲩⲥⲱⲛⲉ ⲛ̄ⲣⲁⲙ
ⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲱⲛϩ ⲛ̄ⲁⲛⲃⲣⲁⲙ (sic) ϣⲉ̂ ⲙⲁⲃ ϩⲁⲙⲧⲉ ⲥⲉ ⲛ̄ⲣⲁⲙⲡⲉ
21-22 [21] ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲁⲣ ⲕⲟⲣⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲁⲫⲉⲕ ⲙ̄ⲛ̄ⲍⲉⲭⲉⲓⲣ [22] ⲗⲟⲩ· ⲛ̄
23 ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲟⲍⲉⲓⲏⲗ ⲉⲗⲓⲥⲁⲫⲁⲛ ⲙ̄ⲛ̄ⲥⲉⲅⲣⲉⲓ [23] ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲇⲉ ⲁϥ
ϫⲉⲓ ⲛⲉϥ ⲛ̄ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛ̄ⲁⲙⲉⲓⲛⲁⲇⲁⲃ ⲧⲥⲱⲛⲉ
ⲛ̄ⲁⲁⲥⲥⲱⲛ ⲛ̄ⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲥⲧϩⲡⲟ ⲛⲉϥ ⲛ̄ⲁⲇⲁⲃ ⲙ̄ⲛ̄ⲁⲃⲓⲟⲩⲇ
24 ⲙ̄ⲛ̄ⲉⲗⲉⲁⲍⲁⲣ ⲙ̄ⲛ̄ⲓ̈ⲑⲁⲙⲁⲣ [24] ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲕⲟⲣⲉ ⲁⲥⲉⲓⲣ
ⲙ̄ⲛ̄ⲉⲗⲕⲁⲛⲁ ⲙ̄ⲛ̄ⲁⲃⲓ̣ⲁⲑⲁⲣ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉ ⲛ̄ⲣⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲛ̣̄ⲕⲟⲣⲉ
25 ⲉⲗⲉⲁⲍⲁⲣ ⲡϣⲏⲣ(ⲉ ⲛ̄)ⲁⲁⲣⲱⲛ ϫⲓ ⲛⲉϥ ⲛ̄ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲃⲁⲗ
ϩⲛ̄ⲛ̄ϣⲉⲉⲣⲉ ⲫⲟⲩⲧ(ⲓⲏ)ⲗ ⲁⲥⲧϩⲡⲟ ⲛⲉϥ ⲙ̄ⲫⲓⲛⲉⲉⲥ ⲛⲉⲉⲓ ⲛⲉ
26 ⲛ̄ⲁⲣⲭⲏ ⲛ̄ⲧⲡⲁⲧⲣ(ⲓ)ⲁ ⲛ̄ⲗⲉⲩⲉⲓⲧⲏⲥ ⲕⲁⲧⲁⲛⲟⲩⲣⲉⲉⲓⲧⲉ [26] ⲡⲉⲉⲓ
ⲡⲉ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲙ̄ⲛ̄ⲙⲱ(ⲩ)ⲥⲏⲥ ⲛⲉⲉⲓ ⲛⲉⲉⲓ ⲉⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲥ
ⲁⲉⲓⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϩⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲡⲟⲩⲙⲓⲉⲓϣⲉ
27 ⲛⲉⲉⲓ ⲡⲉ ⲛⲉⲧⲁⲩϣⲉϫ(ⲉ) ⲙ̄ⲛ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲛ̄ⲣⲣⲟ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲉⲓ
ⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϩⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲡⲟⲩⲙⲓⲉⲓϣⲉ
28 ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲙ̄ⲛ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ [28] ⲙ̄ⲫⲱⲟⲩⲉ (sic) ⲉⲧⲁ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϣⲉϫⲉ
29 ⲙ̄ⲛ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ [29] ⲁϥϣⲉϫⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡϫ(ⲁ)
ⲉⲓⲥ ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ ⲡⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϣⲉ

Ligne 10. ⲛⲟⲉⲗⲉⲓ = μοελει. — ⲟⲙⲟⲩⲥⲉ = ομουσει.
Ligne 11. ⲓ̈ⲟⲭⲁⲃⲉⲗ = ιωχαβεδ.
Ligne 14. Qu'est-ce que ⲥⲉ dans ϣⲉ̂ ⲙⲁⲃ ϩⲁⲙⲧⲉ ⲥⲉ?
Ligne 15. ⲥⲁⲁⲣ = ισσααρ. Cf. plus haut, l. 7 = ⲓ̈ⲥⲁⲁⲣ.
Ligne 15. ζⲉⲭⲉⲓⲣ = ζεχρει.
Ligne 16. μισαηλ a été sauté.
Ligne 18. ⲛ̄ⲁⲁⲥⲥⲱⲛ pour ⲛ̄ⲛⲁⲁⲥⲥⲱⲛ : ⲛ̄ⲁⲇⲁⲃ pour ⲛ̄ⲛⲁⲇⲁⲃ.
Ligne 20. ⲁⲃⲓ̣ⲁⲑⲁⲣ = αβιαθαρ.
Ligne 22. ϣⲉⲉⲣⲉ ⲫⲟⲩⲧⲓⲏⲗ, lire ϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̄ⲫⲟⲩⲧⲓⲏⲗ.
Ligne 24. ⲛⲉⲉⲓ ⲛⲉⲉⲓ ⲉⲧⲁ-, à lire ⲛⲉⲉⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲧⲁ-. Cf. plus bas, ligne 26. Après ϫⲟⲟⲥ il manque ⲛⲉⲩ.
Lignes 25 et 27. ⲁⲃⲁⲗ n'est pas répété devant ϩⲛ̄-.

ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲫⲁⲣⲁⲱ ⲡ̄ⲣ̄ⲣⲟ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲡⲉϯⲛⲁϫⲟⲟⲩⲉ (sic) ⲛⲉⲕ [30] ⲡⲁϫ(ⲉ)ϥ
ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲙ̄ⲡⲙ̄ⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲥⲧⲉ ⲁⲛⲁⲕ
VII 1 ⲟⲩϩⲁϭ̄ⲃ̄ⲥⲙⲉⲓ ⲁⲟⲩ ⲛ̄ϭⲉϩ ⲛ̄ϩⲉ ⲁⲫⲁⲣⲁⲱ ⲛⲁⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲣⲁⲓ̈ [1] ⲡⲁ
ϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲙ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϫⲉ ⲉⲥⲧⲉ ⲁⲓ̈ⲧⲉⲉⲕ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲫⲁ
2 ⲣⲁⲱ ⲧⲉ ⲁⲁⲣ(ⲱ)ⲛ ⲡⲕⲥⲁⲛ ϩⲱⲡⲉ ⲛⲉⲕ ⲙ̄ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ [2] ⲛ̄ⲧⲁⲕ
ⲁⲕⲁϫⲟⲩ ⲛ(ⲉ)ϥ ⲛ̄ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉϯⲛⲁϩⲁⲛⲟⲩ ⲁⲧⲟⲟⲧⲕ ⲁⲁⲣⲱⲛ
ⲇⲉ ⲡⲕⲥⲁⲛ ⲛⲁϣⲉϫⲉ ⲙ̄ⲡⲫⲁⲣⲁⲱ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲁⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲛ̄
3 ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲓ̄ⲏ̄ⲗ̄ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ [3] ⲁⲛⲁⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲁϯ
ⲛ̄ϩⲁⲧ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲧⲁⲧⲁϣⲟ ⲛ̄ⲛⲁⲙⲉⲉⲓⲛ(ⲉ) ⲙ̄ⲛⲛⲁ
4 ⲙⲁⲓ̈ϩⲉ ϩⲣⲏⲓ ϩⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ [4] ϥⲧⲙ̄ⲥⲱ(ⲧⲙ)ⲉ ⲁⲣⲱⲧⲛⲉ

Ligne 31. Lire ⲡ̄ⲛⲉϯⲛⲁϫⲟⲟⲩⲉ.
Ligne 35. ⲧⲉ-, c'est la forme du conjonctif avec sujet nominal.

MANUSCRIT B.

Sirach, XXII 17 — XXIII 6.

Les feuillets de ce manuscrit ont été fabriqués, comme ceux du précédent, avec des morceaux de papyrus déjà employés au recto et collés l'un contre l'autre par leur face écrite. Il ne nous reste qu'une des deux feuilles ayant servi à composer un feuillet. Le texte lui-même n'est pas complet, il s'interrompt brusquement après un titre annonçant précisément une suite : ⲧⲥⲃⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲡⲁⲓ̈ϭⲉ et le bas de la page est resté en blanc.

Hauteur 0 m. 335 mill., largeur 0 m. 19 cent.; largeur de la partie écrite 0 m. 155 mill. Pas de pagination. Le texte est écrit sur une seule colonne. Même main que le manuscrit précédent[1]; l'orthographe est identique. Il n'y a pas de division stichométrique, c'est-à-dire que la séparation des versets et le parallélisme des phrases ne sont pas indiqués par la disposition matérielle des lignes. Ceci est contraire à l'usage général : dans ce livre comme dans tous les livres analogues (*Psaumes, Proverbes, Sagesse, Ecclésiaste*) la division stichométrique est la règle. On la remarquera dans les deux manuscrits sahidiques de *Sirach*; elle est empruntée d'ailleurs aux manuscrits

[1] Nous avons vu que la feuille elle-même a été découpée dans le même rouleau que celle qui porte *Exode*, V 22 — VI 14.

grecs. Mais la division entre les versets et entre les phrases d'un même verset se trouve marquée d'une manière fort régulière par deux points (:). Dans l'*Exode* au contraire, qui n'est pas un texte rythmique, la ponctuation, nous l'avons vu, est à peu près absente.

Ce fragment de *Sirach* nous est déjà connu en copte :

1° *En sahidique :* 1° Texte complet dans P. de Lagarde, *Ægyptiaca* (1883), p. 144-146, manuscrit de Turin sur parchemin; 2° En partie (XXII 18 — 30 et XXIII 5 — 6) dans Sir Herbert Thompson, *The Coptic (sahidic) Version of certain Books of the old Testament*, p. 151-153, manuscrit du British Museum sur papyrus.

2° *En boheïrique.* Trois versets seulement, XXII 17 — 19, dans Bouriant, *Recueil de travaux,* VII, p. 85.

Je n'ai pas cherché pour le moment à étudier les différences de rédaction que présentent les versions coptes. J'ai utilisé ces dernières uniquement pour préciser la lecture du texte akhmimique. Je me suis abstenu également de tout rapprochement avec le texte hébreu nouvellement retrouvé et avec les autres versions (grecques, syriaques).

MANUSCRIT B.

Sirach, XXII 17 — XXIII 6.

XXII 17 ⲛ̈ⲧϩⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲗⲁϭⲗ̄ϭ ⲛ̄ϩ̣ⲉ̣ ⲉ̣ϥ[ⲙ]ⲏⲣ (ϩⲛ̄ⲟⲩⲕ)ⲱⲧ ⲉϥⲛⲁⲕⲓⲙ ⲉⲛ ϩⲛ̄ⲟⲩⲕⲙ̄
ⲧⲟ ⲧⲉⲓ̈ ⲧⲉ ⲧϩⲉ ⲛ̄ⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϥⲧⲁ(ϫⲣⲁⲓ̈ⲧ) ⲁϫ̄ⲛⲟⲩⲙⲉⲟⲩⲉ ⲛ̄ϣⲁϫⲛⲉ :
18 [18] ⲛ̄ⲧϩⲉ ⲙ̄ⲛ̄\ⲥ/ⲗⲁⲓ̈ⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲫⲁⲧⲏ(ⲱⲙⲁ ⲁ)ϫ̄ⲛⲟⲩϫⲁⲓ̈ⲉ ⲉⲥϫⲏϩ̣ : ⲧⲉⲓ̈ ⲧⲉ ⲧ
ϩⲉ ⲉⲧϥⲛⲁⲣ̄ϩⲏⲱϩⲉ ⲉⲛ ⲛ̄ϭⲓ (ⲟⲩⲣ̄)ⲙⲛ̄ϩⲏⲧ ⲉϥⲧⲁϫ̣ⲣ̣ⲁⲉⲓⲧ̣ ⲁϫⲛ̄ⲟⲩ

Ligne 2. Il manque à la fin du verset ἐν καιρῷ οὐ δειλιάσει qui est nécessaire au parallélisme. Dans le sahidique même lacune. Cette phrase a été rattachée au verset suivant, avec une modification de sens d'ailleurs.

Ligne 3. En akhmimique le verset 18 est construit exactement comme le précédent, tandis que dans les versions sahidique et boheïrique l'ordre des phrases est complètement interverti. La traduction akhmimique apparaît ici comme tout à fait indépendante des deux autres et toutes les trois diffèrent du grec. ⲫⲁⲧⲏⲱⲙⲁ manque dans le sahidique et dans le boheïrique.

Ligne 3. ⲛⲥⲗⲁⲓ̈ⲉ : le ⲥ oublié a été récrit au-dessus de la ligne.

19 ⲙⲉⲟⲩⲉ ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ϩⲏⲧ : 19 ⲛ̄ⲧϩⲉ (ⲛ̄ϩⲉ)ⲛⲕⲉϣ ⲉⲩϩⲓϫⲛⲟⲩⲙⲁ ⲉϥϫⲁⲥⲉ
ⲉⲛⲟⲩϭⲟⲩ ⲛⲁϩⲣⲛ̄ⲧⲏⲩ ⲛⲓⲙ ⲧ(ⲉ)ⲓ̈ ⲧⲉ ⲧϩⲉ ⲛ̄ⲟⲩϩⲏⲧ ⲛ̄ϭⲱⲃ ϩⲓϫⲛ̄
20 ⲙⲉⲟⲩⲉ ⲛ̄ⲥⲉϭⲉ ⲉⲛⲉϥⲱϩⲉ ⲛ(ⲁ)ϩⲣⲛ̄ϩⲛⲱ (sic) ⲛⲓⲙ : 20 ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲃⲥ (sic) ⲟⲩ
ⲃⲉⲗ ϥⲛⲁⲧϭⲟⲩⲟ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲛ̄(ϩ)ⲉⲛⲣⲙⲓ̈ⲉⲓ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲃⲥ ϩⲟⲩϥ ⲛ̄
21 ⲟⲩϩⲏⲧ ϥⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄(ⲧ)ϥⲁⲓⲥⲑⲏⲥⲓⲥ : 21 ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲕ ⲟⲩⲱⲛⲉ
ⲁϩⲉⲛϩⲁⲗⲏⲧ ϥⲛⲁⲛⲁϣⲡⲟⲩ (ⲁ)ⲃⲁⲗ : ⲡⲉⲧⲛⲁϭⲛ̄ϭ (sic) ϩⲟⲩϥ ⲙ̄ⲡⲉϥϩⲃⲏⲣ
22 ϥⲛⲁⲃⲱⲗ ⲁⲃⲁⲗ' ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧϩⲃⲏⲣ : 22 ⲁⲕϣⲁⲧⲱⲕⲙⲉ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ
ⲁϫⲛ̄ⲡϩⲃⲏⲣ ⲙ̄ⲛ̄ⲓ̈ⲁⲧⲱⲧ (ⲛ̄)ⲥⲱϥ : ⲟⲩⲛ̄ⲣⲏⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲡⲁⲩϩϥ
23 ⲁⲣⲁⲕ : 23 ⲁⲕϣⲁⲉⲟⲩⲉⲛ ⲛ̄ⲣ[ⲱ]ⲕ ⲁⲡⲕϩⲃⲏⲣ ⲙ̄ⲡⲣ̄ϩⲛⲱϩⲉ : ⲟⲩⲛ̄
24 ⲣⲏⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ϩⲱⲧⲡ ⲁⲣⲁϥ : 24 ⲥ[ⲁⲃ]ⲗⲁ ⲁⲛⲁϭⲛ̄ϭ ϩⲓϫⲉⲓⲥⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧ ϩⲉⲓ
ϭⲱⲗⲡ ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲃⲁⲗ [ϩⲓ](ⲡ)ⲗⲏⲅⲏ ⲛ̄ⲕⲣⲁϥ : ϩⲃⲏⲣ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲧⲉⲕⲟ
25 ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲓ̈ : 25 ⲧϩⲛⲟ ⲛⲉⲕ (ⲡⲕ)ⲛⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲛⲡϩⲃⲏⲣ ϩⲛ̄ⲧϥⲙⲛ̄ⲧ
26 ϩⲏⲕⲉ ϫⲁⲕⲛⲁⲟⲩⲣⲁⲧ ϩⲛ̄(ⲡ)ϥⲁⲅⲁⲑⲟⲛ : 26 ϩⲙⲡⲟⲩⲁⲉⲓϣ ⲛ̄ⲧϥⲟⲗⲓ
ϯⲥ ⲙⲟⲩⲛ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲉⲙⲉ(ϥ) ϫⲁⲕⲛⲁⲣ̄ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓ ⲛⲉⲙⲉϥ ⲛ̄ⲧϥ
27 ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ : 27 ⲧϩⲉ ⲉⲧⲉ[·]ⲛ̄ⲟⲩⲗ̄ϩⲱⲃ ⲛϩⲣⲟⲩ ⲙⲛⲟⲩⲕⲁⲛⲛⲟⲥ

Ligne 5. ϩⲓϫⲛ. ϩⲓ oublié a été récrit au-dessus de la ligne. Pas de trait visible sur ϫⲛ.

Ligne 6. ⲛϭⲱⲃ. On ne voit pas s'il y a un trait sur ⲛ.

Ligne 6. Après ϩⲓϫⲛ on attendrait ⲟⲩ que réclame le parallélisme, le sahidique le donne.

Ligne 7. ϩⲛⲱ. lire ϩⲛⲱϩⲉ: la seconde syllabe ϩⲉ a été oubliée et n'a pas été rajoutée. Cet oubli d'une syllabe ou d'une lettre n'est pas rare chez notre scribe: l. 3, ⲡⲥⲁⲓ̈ⲉ; l. 5, ϩⲓϫⲛ: l. 10, ⲛⲁϭⲛ̄ϭ.

Ligne 7. ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲃⲥ. lire ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲃⲥ. Remarquer le régime direct sans ⲛ̄. Le fait est très fréquent en akhmimique. Cf. l. 9. ⲧⲱⲕ ⲟⲩⲱⲛⲉ; l. 11, ⲧⲱⲕⲙⲉ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ. Le sahidique a partout l'état construit.

Ligne 8. ⲣⲙⲓⲉⲓ : le tréma est sûr, le ⲓ est en effet consonne, pas de trait au-dessus de ⲣⲙ.

Ligne 9. (ⲧ)ϥⲁⲓⲥⲑⲏⲥⲓⲥ, on attendrait ⲟⲩ. Comme dans le sahidique le grec n'a ni l'article ni le pronom.

Ligne 10. ⲡⲉⲧⲛⲁϭⲛ̄ϭ. lire ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲁϭⲛ̄ϭ; une syllabe est tombée.

Ligne 11. ⲛⲁⲃⲁⲗ. ces cinq lettres ont été barrées d'un trait.

Ligne 12. ⲁϫⲛ̄ⲡϩⲃⲏⲣ. Au verset suivant on a le pronom ⲡⲕϩⲃⲏⲣ. Remarquez le ⲛ de ⲁϫⲛ devant ⲡ au lieu de ⲙ̄.

Ligne 12. ⲓ̈ⲁⲧⲱⲧ : il faudrait ⲓ̈ⲁⲧⲱⲧⲕ. L'ⲱ pour ⲟ, orthographe très fréquente en akhmimique.

Ligne 16. ϩⲛⲧϥⲙⲛ̄ⲧ-. On ne voit pas s'il y a un trait sur ϩⲛ.

Ligne 17. ϩⲛ̄(ⲡ)ϥⲁⲅⲁⲑⲟⲛ, ⲛ̄ subsiste devant ⲡ.

Ligne 18. ⲛ̄ⲧϥⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ : il faudrait ϩⲛ̄ⲧϥ- comme dans le sahidique. Cf. l. 17 : ϩⲛ̄(ⲡ)ϥⲁⲅⲁⲑⲟⲛ.

Ligne 19. ⲉⲧⲉ[.]ⲛ̄ⲟⲩⲗ̄ϩⲱⲃ, la lacune n'est pas sûre. Le sahidique (Thompson) donne ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩⲗ̄ϩⲱⲃ.

Ligne 19. ⲛϩⲣⲟⲩ ⲙⲛⲟⲩ-, on ne voit pas de trait sur ⲛ et sur ⲙⲛ.

ϩⲁⲧϩⲉⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲕⲱϩⲧ : ⲧⲉ[ⲓ̈ ⲧⲉ] ⲧϩⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲥⲁϩⲟⲩ ϩⲁⲧϩⲉⲓ ⲙ̄ⲡⲱϩⲧ

28 ⲥⲛⲁϥ ⲁⲃⲁⲗ : [25] ϯⲛⲁϣⲓⲛⲉ ⲉⲛ [ⲁϫ]ⲁϩⲙⲉ ⲛⲁϩⲃⲏⲣ : ⲁⲟⲩ ⲛⲁϩⲁⲡⲧ ⲁⲣⲁϥ

29 ⲕⲁⲛ ⲉⲛⲉⲟⲗⲩ ⲛⲁⲧⲉϩⲁⲓ̈ ⲉⲧ[ⲃⲏⲧϥ] : [29] ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲥⲱⲙⲉ (sic) ⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ

30 ⲁⲣⲁϥ : [30] ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲉ ⲛⲉ(ⲓ̈) [ⲛ̄ⲟⲩ]ⲉⲣⲏϩ ⲁⲣⲛ̄ⲣⲱⲓ̈ : ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲣⲙ̄

ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲁϫⲛ̄ⲛⲁⲥⲛⲁⲧⲟⲩ : [ϫⲛ̄]ⲁϩⲉⲓ̈ⲉ ϩⲛ̄ⲣⲱⲓ̈ ⲁⲟⲩ ⲧⲉ ⲡⲁⲗⲉⲥ

XXIII 1 ⲧⲉⲕⲁⲓ̈ : [1] ⲡϫ̄ⲥ̄ ⲡⲁⲓ̈ⲱⲧ ⲡϫ[ⲁⲉⲓⲥ] ⲡⲁⲱⲛϩ : ⲙ̄ⲡⲕⲁⲁⲧ ⲛ̄ⲥⲱⲕ ϩⲙ̄

2 ⲡⲟⲩϣⲁϫⲛⲉ : ⲙ̄ⲡⲕⲁⲁⲧ ⲁ[ϩⲉⲓ̈ⲉ] ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ [2] ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛ̄ϩⲉⲛⲥⲏ

3 ϩⲉ ⲁϫⲛ̄ⲛⲁⲙⲉⲟⲩⲉ : ⲁⲟⲩ ⲟⲩ[ⲥⲃⲟⲩ] ⲛ̄ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁϫⲛ̄ⲛⲁϩⲏⲧ [3] ϫⲉⲕⲁⲁⲥ

4 ⲛⲟⲩϯⲥⲟ ⲁϫⲛ̄ⲛⲁⲙⲛ̄ⲧⲁⲧⲥ[ⲁⲩⲛ]ⲉ ⲧⲉ ⲛⲁⲛⲁⲃⲉ ⲣ̄ϩⲟⲩⲟ : [4] ⲧⲁϩⲉⲓ̈ⲉ ϩⲙ

5 ⲡⲙ̄ⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲛⲁϫⲁϫⲉ ⲉ[ⲧⲣⲉϣ]ⲉ ⲙⲙⲁⲓ̈ : [5] ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲓ̈ⲱⲧ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ

ⲡⲁⲱⲛϩ : ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛ̄ⲟⲩϫ[ⲉⲓⲥⲉ] ⲛ̄ⲃⲉⲗ : ⲁⲟⲩ ⲕⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲙⲁⲓ̈ ⲙ̄

6 ⲡⲟⲩⲱϩⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲉⲛⲉⲓⲑⲩ(ⲙⲓⲁ :) [6] ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓ̈ⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉϩⲁⲓ̈

ⲙ̄ⲛ̄ϩⲉⲛⲟⲩⲱϩⲉ ⲛ̄ⲧϩⲉⲓ. ⲁ(ⲟⲩ) ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲧ ⲁⲧⲟⲟⲧⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲧϣⲓⲛⲉ

Ⲧⲥⲃⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲡⲁⲓ̈ϭⲉ

Ligne 21. [ⲁϫ]ⲁϩⲙⲉ. ⲁ n'est pas sûr mais ϩ est certain. Il faudrait ϫ[ⲱϩⲙⲉ un verbe à l'infinitif et non au participe. Les deux textes sahidiques ont l'un (Thompson) ϩⲉⲛ (état construit), l'autre (Lagarde) ϩⲟϫⲡⲉ-, on attendrait là aussi l'infinitif ϩⲱϫⲡ.

Ligne 21. ⲛⲁϩⲁⲡⲧ : ⲛⲁ est la première personne sing. du verbe négatif futur (sah. ⲛ̄ⲛⲁ-).

Ligne 22. ⲉⲧⲥⲱⲙⲉ. Lire ⲉⲧⲛⲁⲥⲱⲧⲙⲉ.

Ligne 22. ⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ : ϩⲁⲣⲉϩ est la forme sahidique qui est anormale dans ce dialecte : voir à la ligne qui suit ⲁⲣⲏϩ. Le mot semble rajouté en plus petit comme une correction.

Ligne 24. [ϫⲛ̄]ⲁ-. La lacune peut contenir trois lettres. Est-ce que le ⲛ du verbe négatif ⲛⲉ- serait ici redoublé après ϫⲉ. Dans *Maccabées*, V 27 il n'est pas redoublé = ϫⲛ̄ⲟⲩ-.

Ligne 24. ⲧⲉ- conjonctif (sah. ⲛⲧⲉ-).

Ligne 25. Il ne doit pas y avoir ⲙ̄[ⲡⲁⲱⲛϩ : cf. plus loin ligne 30, la même formule se répète ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲱⲛϩ sans préposition.

Ligne 26. ⲡⲉⲧⲛⲁⲛϩⲉⲛⲥⲏϩⲉ. Il n'y a pas lieu de corriger en ⲡⲉⲧⲛⲁ ⲉⲓⲛⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲥⲏϩⲉ : nous devons avoir ici l'état construit ⲛ- mais le trait est oublié.

Ligne 28. Après ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲁⲧⲥ[ⲁⲩⲛ]ⲉ, il manque *καὶ οὐ μὴ παρῇ τὰ ἁμαρτήματα αὐτῶν* que donne le sahidique (Lagarde) ϫⲉ ⲛⲉ ⲛⲁⲟⲃϣ̄ⲥ̄ ⲁϣⲁⲓ̈.

Ligne 28. ϩⲙⲡⲙⲧⲟ : lire ⲙ̄ⲡⲙⲧⲟ.

Ligne 29. ⲙⲙⲁⲓ̈. On ne voit plus de trait sur le premier ⲙ.

Ligne 30. ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉ. Le verbe ⲧⲉ avec la négation de l'impératif ⲙ̄ⲛ- (sah. ⲙⲡⲣ̄ϯ). A la ligne 31 au contraire ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉ représente ⲧⲣⲉ infinitif causatif avec la même négation ⲙ̄ⲛ- (sah. ⲙⲡⲣ̄ⲧⲣⲉ, Thompson).

Ligne 32. ⲛⲁⲧϣⲓⲛⲉ, le trait de ⲛ a été oublié.

Ligne 33. Ce titre introduisait la suite du texte qui n'a pas été copiée.

MANUSCRIT C.

II Maccabées, V 27 — VI 21.

Ce manuscrit diffère complètement des deux précédents. C'est une bande de papyrus dont il reste environ 0 m. 48 cent. : elle était certainement plus longue car le texte est interrompu brusquement à droite. Sur cette bande le texte est écrit en colonnes verticales. Nous aurions donc affaire à un *volumen* et ce serait, à ma connaissance, le seul exemple d'un manuscrit copte de l'Écriture en forme de rouleau : tous les autres sont des *codex*. On sait que le type du codex fut adopté de très bonne heure par les copistes grecs pour transcrire les livres bibliques et les Coptes n'avaient eu sans doute qu'à suivre sur ce point un usage établi[1]. Mais en réalité il ne s'agit pas ici d'un manuscrit complet d'un livre biblique. C'est un simple sujet de lecture édifiante extrait du *Livre des Maccabées* et l'on a pris soin d'ajouter au morceau un titre spécial qui n'existe pas dans le grec. La copie elle-même est due à un scribe très peu soigneux; peut-être s'agit-il d'une dictée faite à un élève, dont nous relèverons les fautes. Il est naturel dans ces conditions que l'on ait pu utiliser un rouleau préparé pour un autre usage.

Le papyrus est assez grossier et beaucoup plus épais que celui des deux manuscrits précédents: il n'avait pas encore servi à ce qu'il semble. On voit bien au dos quelques mots grecs et coptes disposés sans ordre[2] mais je ne puis dire s'ils sont antérieurs ou postérieurs au texte copte, ni s'ils sont de la même main. Ce sont sans doute des notes d'écolier.

[1] Grenfell et Hunt, *The Oxyrhyncus Papyri*, II, p. 2 et IV, p. 22 et 36.

[2] Au dos du premier fragment :

ⲘⲀⲢⲤ ⲚϨⲈⲈⲢ

ⲘⲈⲈⲨ

Ⲃ Ⲋ

Au dos du second :

ⲤⲠⲞⲤⲀⲞ

ⲀⲔⲬⲀⲒⲰⲚ

ⲀⲬⲀⲒⲰⲚⲬⲀⲀⲬⲀⲬⲒⲦⲰ

ⲚⲰⲀⲀ ⲚⲘⲀⲚⲀⲤⲤⲚ

ⲀⲬⲀⲒⲰⲚⲬ ⲦⲎⲦⲎⲚⲀⲚ (ⲀⲞⲨⲚ)

ⲀⲤⲘⲈⲀⲈⲦⲎ (ⲀⲬⲀⲒⲰⲚⲬⲀⲀ)

Au dos du troisième :

ⲤⲚⲞⲤ

Les mots entre parenthèses sont placés la tête en bas sur l'original.

Au recto entre la deuxième et la troisième colonne :

ⲤⲠⲞⲤⲀⲞⲄⲞ.

Hauteur du rouleau o m. 235 mill., longueur (actuelle) o m. 48 cent. Le texte est divisé en colonnes verticales de 25 et 26 lignes; largeur de chaque colonne o m. 10 cent. La partie conservée comprenait quatre colonnes. Elle se compose de trois fragments qui ne se raccordent pas exactement :

Le premier fragment comprend la première colonne intacte (V 27 — VI 4). Entre ce fragment et le suivant il manque la marge.

Le second fragment comprend la deuxième colonne intacte (VI 4 — 10) et le bord de la troisième (VI 10 — 14). celle-ci est presque entièrement détruite.

Le troisième fragment comprend la quatrième colonne intacte (VI 14 — 21); on voit à gauche sur le bord du fragment des débris de signes qui représentent les dernières lettres de la troisième colonne.

Pour le type de l'écriture on se reportera à la planche II.

Le texte a été écrit avec une extrême négligence et les fautes sont très nombreuses. elles ont été en partie corrigées anciennement[1]; leur fréquence autorise des corrections analogues.

Des lettres ont été oubliées puis ajoutées après coup au-dessus de la ligne :

Une lettre. ⲛ̄ⲧϩⲉ. V 27; ⲣⲡⲉⲉⲓⲉ. VI 4; ⲛϥⲛⲁⲉ. VI 16; ⲛϥⲟⲩⲁï. VI 19.

Deux lettres. ⲛ̄ⲟⲩⲁⲉⲓϣ. VI 1; ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲉⲓ, VI 16.

Quelquefois on a oublié de rajouter : ⲛⲉⲧ(ϩ)ⲁⲩ. VI 9; ⲛ̄(ϭⲓ). VI 16; ϫⲉ(ⲛⲉ)ⲉⲓ. VI 17; le ⲉ final est souvent sauté : ϩⲁ, VI 6 (= ϩⲁⲉ. VI 7); ⲟⲩⲱϩ. VI 20 (= ⲟⲩⲱϩⲉ, VI 9); ⲉⲧⲃ. VI 20 (= ⲉⲧⲃⲉ. VI 16); ϫⲁⲛⲁⲕ, VI 6; ϫⲁⲟ̣ⲩⲛⲁⲡⲁⲣⲥⲟⲩ. VI 9; ⲧϩⲉⲧϣϣⲉ. VI 20 (= ⲧϩⲉ ⲉⲧϣϣⲉ).

Lettres fautives corrigées par une surcharge directe :

ⲁϥ̣ϫⲁⲩ, VI 8; ⲛⲧⲟⲗⲩⲙⲉⲟⲥ. VI 8; ⲕⲉ̣ⲓⲃⲉ. VI 10.

Mots ou syllabes effacés et corrigés au-dessus de la ligne :

ϩⲉⲛⲕⲗⲟⲟⲙⲉ. VI 7; ⲁⲧⲟⲩⲣ̄ⲟⲩⲥⲓⲁ. VI 8; ϣⲉⲓⲛⲉ. VI 19; ϩⲁⲣⲁϥ, VI 3.

Lettres abusives qui ont été ensuite rayées d'un trait (par exemple ⲉ devant ⲛ):

ⲛⲉⲙⲉ̣ⲛ̄, VI 6; ϩⲉ̣ⲛ̄, VI 18; ϩⲓⲧⲉ̣ⲛ̄. VI 17; ⲁϫⲉ̣ⲛ 6 21; ⲛⲁⲩⲟ̣ⲩⲱϩⲉ.

[1] Les lettres qui ont été rajoutées au-dessus de la ligne semblent de la même main que le texte: les lettres écrites en surcharge sont sans doute d'une seconde main, l'encre paraît plus noire.

VI 9; ⲉⲗⲟⲩ. VI 19; ϫⲗⲟⲩⲛⲁⲛⲁⲣⲥⲟⲩ. VI 9. Quelquefois on a oublié de supprimer. ϩⲟⲛⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ, VI 7.

Trois fois le ϩ[1] a été transposé et l'on n'a pas corrigé :

ⲟⲩⲁϩⲥⲁⲛϩⲉ. VI 8 pour ⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ; ⲥⲓϩⲙⲉ. VI 10 pour ⲥϩⲓⲙⲉ; ⲉϩⲛ-, VI 16 pour ϩⲉⲛ-.

En ce qui concerne l'orthographe, on remarquera la tendance très nette à unir le ⲟⲩ avec la voyelle qui le précède. Ce n'est pas d'ailleurs un phénomène particulier à ce texte ni au dialecte akhmimique :

ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲉⲩϩⲏⲙ. VI 1 = ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲉⲟⲩϩⲏⲙ; ⲁⲧⲉⲩⲉ, VI 6 = ⲁⲧⲉ ⲟⲩⲉ; ⲉⲩⲛ̄-. VI 7 = ⲉⲟⲩⲛ̄- (tous les dialectes); ⲁⲩⲱⲙ. VI 18 = ⲁⲟⲩⲱⲙ; ⲁⲩⲣ̄ⲛⲙⲉⲩⲉ, VI 17 = ⲁⲟⲩⲣ̄ⲛⲙⲉⲩⲉ. Deux ⲟⲩ de suite sont écrits une seule fois : ⲉⲩⲱⲙ. V 27 = ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ; ⲛ̄ⲟⲩⲁϩⲥⲁⲛϩⲉ, VI 8 = ⲛ̄ⲟⲩⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ.

Le ⲟ et le ⲱ peuvent se confondre, ainsi on a ⲱ pour ⲟ dans : ϩⲱ, VI 18; ⲛⲱ. VI 9; ⲁⲙⲱ. VI 4; ϩⲟⲩⲱ IV 19.

Le tréma sur ⲓ et le trait remplaçant le ⲉ sont employés de la même façon que dans les deux manuscrits précédents[2].

Le ⲛ̄- peut rester tel quel devant ⲡ, ⲙ, ⲫ, bien qu'il s'assimile généralement : ⲛ̄ⲡϥⲟⲩⲁï. VI 19; ⲛ̄ⲡϥϩⲱ, VI 18; ϩⲛ̄ⲙⲁⲕⲕⲁⲃⲁⲓⲟⲥ V 27; ϩⲛ̄ⲡⲥⲙⲁⲧ. VI 18; ⲁϫⲛ̄ⲡⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ. VI 5.

Enfin, au point de vue de la langue ce texte présente une particularité extrêmement curieuse : c'est la présence de la forme ⲉⲓⲁϯ comme pluriel de ⲉⲓⲱⲧ «père». Il y a deux exemples (VI 1 et 6), ce n'est donc pas une faute. Or ce mot est étranger au dialecte akhmimique dans lequel nous avons toujours le pluriel ⲉⲓⲁⲧⲉ (*Épître de Clément*, *Papyrus du Caire*, *Petits prophètes* et *Exode*, IV 5). Cette forme est la seule régulière, tous les pluriels de ce type

[1] Le ϩ ne devait plus se faire sentir dans la prononciation, de sorte que l'épel du mot n'indiquait pas la place de cette lettre, dans un texte dicté par exemple.

[2] Dans ⲣⲛⲉⲉïⲥ (VI 4) le tréma est de trop. Cf. dans ⲙⲉⲉⲓⲉ il n'y a pas de tréma car le ⲓ consonne est représentée par ⲉⲓ, mais dans ⲣⲛⲉⲉïⲉ le second ⲉ a été rajouté au-dessus de la ligne et on a oublié d'effacer le tréma qui n'avait plus de raison d'être.

ayant une finale en ⲉ et non en ⲓ (cf. ϩⲁⲗⲉⲧⲉ, *Apocalypse d'Élie*). Mais ce pluriel en ⲓ final est régulier dans les *Acta Pauli*[1] (ⲉⲓⲁϯ, 39, 19; 65, 8) et dans le fragment de la *Genèse* de Berlin[2] (cf. ϩⲁⲗⲉϯ, recto, l. 15). Nous avons affaire à une forme empruntée par notre scribe à l'un de ces deux dialectes ou à un dialecte analogue que nous ne connaissons pas. C'est un nouvel exemple de l'influence réciproque des dialectes les uns sur les autres. Ce qui montre bien qu'il s'agit d'une contamination isolée et non d'un fait de phonétique c'est que toutes les autres caractéristiques de notre texte sont strictement akhmimiques. Par exemple, les participes des verbes à troisième radicale faible : ⲉⲥⲥⲁϩⲉ, ⲉϥϫⲁⲥⲉ ont la finale normale de l'akhmimique. Au contraire, dans le dialecte des *Acta Pauli* les participes de ce type ont une finale en ⲓ (ⲥⲁϣⲓ, ϫⲁⲥⲓ) identique à celle de ⲉⲓⲁϯ.

Le texte du second livre des *Maccabées* ne nous est pas connu par ailleurs en copte. J'ai laissé de côté la question des rapports avec les versions grecques; les divergences qui apparaissent de suite seraient curieuses à examiner.

MANUSCRIT C.

Col. 1 : *II Maccabées*, V 27—VI 4.

ⲙ̄ⲙⲁⲣⲧⲩⲥ ⲛ̄ⲟⲓ̈ⲇⲁⲉⲓ ⲉⲧϩⲛ̄
ⲙⲁⲕⲕⲁⲃⲁⲓⲟⲥ ⲉⲧⲁⲩϩⲱⲛⲉ ϩⲓ
V 27 ⲁⲛⲇⲣⲟⲛⲓⲕⲟⲥ ⲛ̄ⲣⲣⲟ [27] ⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲥ
ⲇ[ⲉ] ⲉⲧⲉ ⲙⲁⲕ[ⲕ]ⲁⲃⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲙ̄[ⲛ]
ϩⲉⲛⲕⲉⲕⲉⲩⲉ ⲛⲉⲙⲉϥ ⲉⲩⲙ[ⲁ]ϩ
ⲙⲏⲧ ⲁⲩⲥⲉϩⲧⲟⲩ ⲁⲛⲧⲟⲩⲓ̈(ⲉⲩ)[ⲉ]

Col. 1, *ligne 1*. ⲟⲓ̈ⲇⲁⲉⲓ, le ï doit être une erreur pour ⲩ. Les deux branches du ⲩ ont pu être prises pour les deux points; cf. ⲗⲉⲓ̈ⲉⲉⲓ, *Exode*, II, 1. Plus loin ⲟⲩⲇⲁⲉⲓ, VI, 1 et ⲟⲩⲓ̈ⲇⲁⲉⲓ, VI, 6.

Lignes 4-6. ⲙ[ⲛ]ϩⲉⲛⲕⲉⲕⲉⲩⲉ ⲛⲉⲙⲉϥ ⲉⲩⲙ[ⲁ]ϩⲙⲏⲧ, cette phrase éclaircit le grec δέκατός που γενηθείς; la version syriaque a traduit comme le copte.

Ligne 6. ⲁⲩⲥⲉϩⲧⲟⲩ. Bouriant donne ⲁⲩⲥⲉϩⲧⲟⲟⲩ mais il a pris pour un ⲟ le crochet très accentué qui est placé à droite de la barre horizontale du ⲧ : en réalité la lecture n'est pas douteuse, la seule forme correcte est d'ailleurs ⲥⲉϩⲧⲟⲩ.

Ligne 6. ⲁⲛⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ : on ne voit pas s'il y a un trait sur ⲛ. Pour ⲧⲟⲩⲓ̈(ⲉⲩ)[ⲉ] pluriel de ⲧⲁⲩ voir Lacau, *Rec. de trav.*, XXIV, p. 207, note 1.

[1] C. Schmidt, *Acta Pauli*, 1904 (voir l'index). — [2] *Koptische Urkunden*, p. 131.

ⲁⲩⳉⲱⲡⲉ ⲉⲩⲁⲛⳉ ⲛ̄\ⲧ/ⳉⲉ [ⲛ̄ⲛ̄ⲑⲏ]
ⲣⲓⲟⲛ ⲉⲩⲱⲙ ⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲉϥⲙⲏ̣[ⲛ]
VI 1 ϫⲛ̄ⲟⲩⲙⲉⲧⲉ ⲁⲛⲧⲱⲁⲙⲉ [1][ⲙ]ⲛⲛ̄
ⲥⲉⲩⳉⲏⲙ ⲇⲉ ⲛ̄\ⲟⲩ/ⲁⲉⲓϣ ⲁⲛ[ⲣ̄ⲣⲟ ⲧ̄ⲏⲛ]
ⲁⲩ ⲛ̄ⲟⲩⳉ̄ⲗⲗⲟ ⲛ̄ⲁⲑⲏⲛⲁⲓ[ⲟⲥ] ⲁⲧϥ
ϯϩⲧⲁⲣ ⲁⲛⲟⲩⲇⲁ̣ⲉⲓ ⲁⲡ̣ⲟⲩⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ
ⳉⲛ̄ⲛ̄ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲉⲓⲁϯ ⲁⲧⲙ̄ⲛ̄ⲣ̄
ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲉ ⳉⲛ̄ⲛ̄ⲛⲟ̣ⲙⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩ
2 ⲧⲉ [2]ⲁϫⲱⳉⲙⲉ ⲙ̣̄ⲛⲣⲡⲉⲉⲓⲉ ⲉⲧⳉⲛ̄
[ⲑ̣]ⲁⲙ ⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲁ[ⲣ]ⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁ̣ⲍⲉⲩⲥ
ⲛ̄ⲟⲗⲩⲙⲡⲟⲥ ⲁⲟⲩ ⲡⲉⲧⳉⲛ̄ⲅⲁⲍⲉⲓ
ϫⲉ ⲡⲁⲍⲉⲩⲥ ⲛ̄ⲝⲉⲛⲉⲓⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁⲛⲧ̣
ⲁⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⳉ̄ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄
3 ⲙⲟ [3]ⲧⲕⲁⲕⲓⲁ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲥⲉⲓ ⲛ[ⲉ]ⲥⲛⲁⳉⲧ
ⲡ̣ⲉ ⲁⲟⲩ ⲉⲥⲙⲁϫ ⲁϥⲉⲓ \ⳉⲁⲣⲁϥ/ ϣⲁ̣ⲣⲁ̣ϥ ⲛ̄ⲛⲁ

Ligne 7. ⲛ̄ⲧⳉⲉ, le ⲧ oublié a été récrit au-dessus de la ligne.

Ligne 8. ⲉⲩⲱⲙ pour ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ. Le régime direct de ce verbe ⲭⲟⲣⲧⲟⲥ n'est pas précédé de ⲛ̄-: c'est une construction extrêmement fréquente en akhmimique.

Ligne 8. ⲉϥⲙⲏ̣[ⲛ], la lacune pourait comprendre deux ou trois lettres de plus: il faudrait ⲉⲩⲙⲏ[ⲛ] = διετέλουν.

Ligne 9. ϫⲛ̄ⲟⲩ lire ϫⲉⲛ̄ⲟⲩ, troisième personne pluriel du négatif futur.

Ligne 9. [ⲙ]ⲛⲛ̄ⲥⲉ, le trait manque au-dessus de ⲙⲛ. ⲛ̄ⲥⲉⲩⳉⲏⲙ = ⲛ̄ⲥⲉⲟⲩⳉⲏⲙ.

Ligne 10. Dans ⲟⲩⲁⲉⲓϣ le ⲟⲩ oublié a été récrit au-dessus de la ligne.

Ligne 12. ⲛⲟⲩⲇⲁⲉⲓ, sans ï après ⲟⲩ, cf. VI, 6, on ne voit pas s'il y a un trait sur ⲛ.

Ligne 13. ⲛ̄ⲟⲩⲉⲓⲁϯ. Pour ⲛ̄ⲛⲟⲩⲉⲓⲁϯ: cf. ⲙ̄ⲁⲩ pour ⲙ̄ⲙⲁⲩ. La forme ⲉⲓⲁϯ (pluriel de ⲉⲓⲱⲧ) est empruntée à un autre dialecte, voir ce qui est dit plus haut, p. 70.

Ligne 13. ⲧⲙ̄ⲛ̄-, c'est la même forme de négation que dans *Clément*, I. Dans le manuscrit de l'*Exode* et dans celui de *Sirach* on a la forme ⲧⲙ̄- comme dans l'*Apocalypse d'Élie*.

Ligne 16. [ⲑ]ⲁⲙ. Il semble que l'on ait ici cette abréviation inaccoutumée et non ⲑ̄ⲓ̄ⲁ̄ⲙ̄. En effet, on aperçoit sur le bord de la lacune un débris de signe qui ne parait pas pouvoir être un ⲓ mais la courbe du ⲟ. D'autre part, la lacune n'est pas assez grande pour contenir autre chose que le restant du ⲟ. Avec un ⲓ on aurait ⲟⲓⲁⲏⲙ et non ⲟ̄ⲓ̄ⲁ̄ⲙ̄. Voir Rahlfs, *Die Berliner Handschrift des sahidischen Psalters*, p. 18, note 1.

Ligne 15. ⲣⲡⲉⲉⲓⲉ, il semble bien qu'il n'y ait pas de tréma.

Ligne 17. ⲅⲁⲍⲉⲓ, ⲡⲓ est sauté, pas de trait horizontal au-dessus de ⲉⲓ pour représenter le ⲛ final.

Lignes 18-19. ϥ ⲁⲛ. Qu'est-ce que ce mot?

Ligne 21. ⳉⲁⲣⲁϥ : récrit au-dessus de ϣⲁⲣⲁϥ barré de plusieurs traits, il faudrait ⳉⲁⲣⲁⲥ.

4 [ϩ]ⲣ̄ⲡⲟⲩⲁⲛ ⲡⲙ [4]ⲡ̄ⲣⲡⲉ̅ⲉ̈ⲓ̈ⲉ ⲅⲁ[ⲣ] ⲁϥⲙⲟⲩϩ
ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧϫⲁϩ· ϩⲓϫ̄ⲣϫⲣⲉ ⲉⲩⲣ̄ⲙⲛ̄ⲧ
ⲁ̣ϫ ⲉⲩⲙⲛ̄ⲛ̄ϩⲓⲁⲙⲉ ⲉⲧⲧⲏⲕ ⲁⲃⲁⲗ
[ϩ]ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲧⲟⲗ ⲉⲧⲟⲩⲁⲃⲉ ⲗⲟⲩ ⲉⲩϫⲓ ⲗⲁϩⲟⲩⲛ

Col. 2 : *II Maccabées*, VI 4-10.

VI 4-5 ⲁ̣ⲙⲱ ⲛ̄ⲡⲉⲧ[ⲉ]ⲙⲁϣϣⲉ [5]ⲉⲩⲧⲁⲙⲟ
ⲁϩⲣⲏⲉⲓ ⲁϫ(ⲛ̄)ⲡⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ
ⲛ̄ⲡⲉϫⲁϩⲙ(ⲉ) ⲛⲉⲧⲁ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
6 ⲥⲧⲁⲩ ⲁⲃⲁⲗ [6]ⲛⲉⲙ̄ⲉ̣ⲡ̄ⲣⲏⲧⲉ
ⲁⲣ̄ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲁⲉⲣⲏϩⲧⲉ
ⲁⲛϩⲁ ⲛ̄ⲛ̄ⲉ(ⲓ)ⲁϯ ⲟⲩⲇⲉ ⲁⲧⲉⲩⲉ
ⲣ̄ⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ϫⲁⲛⲁⲕ ⲟⲩⲓ̈ⲇⲁⲉⲓ
7 [7]ⲛⲁⲩⲉⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ϩⲟⲛⲟⲩⲁⲛⲁⲅ
ⲕⲏ ⲉⲥⲥⲁϩⲉ̣ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲃⲁⲧ ⲙ̄
ⲫⲟⲟⲩⲉ ⲙ̄ⲫⲟ̣ⲩⲙⲉⲓⲥⲉ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ

Col. 3 : *II Maccabées*, VI 10-14.

ⲉ̣ⲡⲟⲥ̣ⲗⲟⲅⲟ

ⲙ̄ⲙ . . . . .
ⲁⲩⲛ̣ . . . . .
ⲃⲧⲉ ⲁ. . .
ⲉⲇⲉ . . . .
ⲁϩⲣⲏ . . . .
ⲉⲧϩ. . . . .
ϩⲁⲉ ⲛ̄ . . .
ⲫⲓⲗⲓⲡ̄ . . .
ⲁⲃⲁⲗ . . . .
ⲕⲟⲛ. . . . .

Ligne 22. ⲣⲡⲉⲉ̈ⲓⲉ, le second ⲉ oublié a été récrit au-dessus de la ligne: le tréma est sûr, il avait été écrit avant que l'on ne rajoutât le second ⲉ qui le rend inutile.

Ligne 23. La phrase ὑπὸ τῶν ἐθνῶν ῥαθυμούντων μεθ' ἑταιρῶν a été passée (sans doute volontairement à cause de l'idée exprimée), les verbes qui suivent se rapportent au mot ἐθνῶν qui manque dans le texte.

Lignes 23-24. ⲉⲩⲣ̄ⲙⲛ̄ⲧⲁ̣ϫ = πλησιαζόντων; je ne connais pas ce mot. Il faut sans doute supprimer ⲉⲩ devant ⲙ̄ⲛⲛϩⲓⲁⲙⲉ.

Ligne 24. ⲉⲧⲧⲏⲕ qu'est-ce que ce mot?

Col. 2, ligne 1. ⲡⲉⲧ[ⲉ]ⲙⲁϣϣⲉ. L'existence de la lacune [ⲉ] est douteuse; peut-être n'y a-t-il rien qui manque, mais un ⲉ est possible: en sahidique, on a les deux formes ⲉⲧⲙⲉϣϣⲉ et ⲉⲧⲉⲙⲉϣϣⲉ.

Ligne 1. ⲧⲁⲙⲟ, il faut corriger en ⲧⲁⲗⲟ.

Ligne 3. ⲡⲉϫⲁϩⲙⲉ pour ⲡⲉⲧϫⲁϩⲙⲉ, est-ce une faute d'orthographe ou un fait de phonétique?

Ligne 4. ⲛⲉⲙ̄ⲉ̣ⲡ̄ lire ⲛⲉⲙⲛ̄-, entre ⲙ et ⲛ il y a trace d'une lettre (un ⲉ?) qui a été rayée.

Ligne 6. ϩⲁ pour ϩⲁⲉ, voir plus loin l. 12 la forme correcte.

Ligne 6. ⲟⲩⲓ̈ⲇⲁⲉⲓ, pour ⲟⲩⲟⲩⲓ̈ⲇⲁⲉⲓ.

Ligne 6. ⲁⲧⲉⲩⲉ = ⲁⲧⲉ ⲟⲩⲉ.

Ligne 8. ϩⲟⲛⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ. Le ⲟ est à supprimer, lire ϩⲛ̄.

Ligne 9. ⲉⲥⲥⲁϩⲉ̣. Les traces du ⲉ final sont sûres.

ⲁⲣ̄ⲟⲩⲥⲓⲁ ⲁ(ⲟ)ⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲣⲉϥⲉⲓ ⲛ̄ϭⲓ
ⲡϩⲁⲉ ⲙ̄ⲡ(ⲁ)ⲓⲟⲛⲩⲥⲟⲥ ⲁⲩ†ϩⲧⲁⲣ
ⲁⲣⲁⲩ ⲁⲩⲙⲁϩⲉ ϩⲓⲧϥⲉϩⲓ ⲉⲩⲛ̄
ϩⲉⲛ
8 ⲛ̄ⲕⲗⲟⲟⲙⲉ ϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲁϥϫⲁⲩ ⲛ̄
ϭⲓ ⲡⲧⲟⲗⲩⲙⲉⲟⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲁϩⲥⲁⲛϩⲉ
[ⲛ̄ⲛ̄](ⲡ)ⲟⲗⲓⲥ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲁⲓⲁⲛⲛ ⲉⲧϩⲓ
ⲧ[ⲟⲩ]ⲱⲟⲩ ⲁⲣ̄ⲡⲓⲥⲙⲁⲧ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ
ⲟⲩ
9 ⲛ̄(ⲟⲩ)ⲁⲁⲉⲓ ⲁⲧⲱⲣ̄ⲑⲟⲩⲥⲓⲁ [9] ⲡⲉⲧⲛⲁⲩ
ⲟⲩⲱϩⲉ ⲁⲉ ⲉⲛ (ⲁ)ⲡⲟⲩⲛⲉ ⲁⲛⲥⲱⲛⲧ
ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ϫⲁⲟⲩⲡⲁⲡⲁⲣⲥⲟⲩ
ⲕⲉⲡ(ⲡ)ⲉⲧⲁⲩ ⲁⲉ ⲁ)ⲛ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ⲉϥ
10 ⲡⲁ[ϩ]ⲧ ⲁⲛⲱ ⲁⲣⲁϥ [10] ⲥⲓϩⲙⲉ ⲅⲁⲣ ⲥ̄ⲛ
ⲧⲉ ⲁ[ⲩ]ⲛ̄ⲧⲟⲩ ⲁⲥ̄ⲃⲃⲉ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ
ⲛⲉ[ⲉ]ⲓ ⲁⲉ ⲁⲩⲉϩⲧ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ
ϩⲏⲙ ⲁⲛⲟⲩⲕⲉⲓⲃⲉ ⲁⲣ̄ⲡⲉⲣⲓⲁⲅⲉ

ⲉⲛ̄ⲧ . . . .
ⲉⲓⲁⲉ . . . .
ⲛⲉⲧ . . . .
ⲛⲱ . . . . .
ϫⲉⲛ . . . .
ⲙⲟⲕ . . . .
ⲛ̄ⲛⲛ̄ . . . .
ⲁⲁⲁⲁ . . . .
. . . .
ⲙ̄ⲙ . . . . .
ⲙⲁ . . . . . .
ⲛⲁⲃ . . . . .
ⲛ̄† . . . . .
ⲛ̄ . . . .
ϭ(ⲟ) . . . . .
ϣ . . . . . .

Ligne 14. ϩⲉⲛ, récrit au-dessus de ⲛ̄ fautif.

Ligne 14. ϩⲓ, n'est pas absolument sûr.

Ligne 14. ⲁϥϫⲁⲩ. Le ϥ est récrit en surcharge sur un ⲉ fautif.

Ligne 15. ⲡⲧⲟⲗⲩⲙⲉⲟⲥ. Le ⲩ est récrit en surcharge sur un ⲉ fautif.

Ligne 15. ⲟⲩⲁϩⲥⲁⲛϩⲉ (sic) pour ⲟⲩⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ.

Ligne 18. ⲁⲧⲟⲩⲣ̄ⲟⲩⲥⲓⲁ. ⲟⲩ est récrit au-dessus d'une lettre indistincte ⲱ?

Ligne 18. ⲛ̄(ⲟⲩ)ⲁⲁⲉⲓ = ⲛ̄ⲛ̄ⲟⲩⲁⲁⲉⲓ.

Ligne 19. ⲛⲁⲩⲟⲩⲱϩⲉ. Les deux lettres ⲟⲩ sont barrées d'un trait.

Ligne 19. ⲛⲥⲱⲛⲧ. On ne voit pas de trait sur ⲛ̄.

Ligne 20. ϫⲁⲟⲩⲡⲁⲡⲁⲣⲥⲟⲩ. Le premier ⲟ semble barré, il faut le supprimer en effet. ⲡⲁⲣⲥⲟⲩ de *ⲡⲱⲣⲥ «égorger»: cf. *Épître de Clément*, 21. 31 (le mot manque à l'index).

Ligne 21. ⲡⲉⲧⲁⲩ pour ⲡⲉⲧϩⲁⲩ.

Ligne 22. ⲥⲓϩⲙⲉ, lire ⲥϩⲓⲙⲉ.

Lignes 21-22. «Un autre malheur encore se produisit qui était pénible à voir. En effet (ⲅⲁⲣ), etc.» Le grec porte : παρῆν οὖν ὁρᾶν τὴν ἐνεστῶσαν ταλαιπωρίαν.

Ligne 23. ⲁ[ⲩ]ⲛ̄ⲧⲟⲩ, traduit littéralement la racine du verbe ἀνηνέχθησαν qui en réalité veut dire «furent dénoncées».

Lignes 23-24. ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ. On attendrait ⲛ̄ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ, mais dans ce dialecte le régime est souvent joint au verbe directement sans la préposition ⲛ̄-.

Ligne 25. ⲕⲉⲓⲃⲉ. Le premier ⲉ est récrit sur ⲓⲉ ou ⲓⲟ.

Col. 3. Il n'y a rien à en tirer.

Col. 4 : *II Maccabées*, VI 14 — 21.

14-15 ϥⲣ̄ⲕⲟⲗⲁⲍⲉ ⲛ̄ⲙⲁⲩ· 15 ⲙⲏⲡⲱⲥ ϩⲟⲩ·
ⲛⲉ ⲧ̄ⲛⲉⲓ ⲁϩⲣⲏï ⲁⲡϫⲱⲕ ⲛ̄ⲛ̄
ⲛⲁⲃⲉ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ϥϫⲓⲕⲃⲁ ⲛ̄ⳉ
16 ⲏⲧⲛⲉ 16 ⲉⲧⲃⲉ\ⲡⲉ/ⲉⲓ ⲣⲟⲩ· ⲙ̄ⲡϥⲉⲓ
ⲛ̄ⲡ\ϥ/ⲛⲁⲉ ⲁⲛⲏϩⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓϫⲱⲛ
ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥϯⲓⲥⲃⲟⲩ· ⲙ̄ⲡⲗⲁⲟⲥ ϩⲛ̄
ⲉϩⲛⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲉϥⲕⲟⲩ· ⲙ̄ⲁⲛ ⲉⲛ
17 ⲛ̄ⲥⲱϥ : 17 ⲡⲁⲏⲛ ⲛⲁⲛϫⲉⲉⲓ ⲁⲩⲣ̄
ⲡⲙ̄ⲉⲩⲉ : ⲙⲁⲣⲛ̄ϣⲉϫⲉ ⲇⲉ ⲁ
ⲛⲉⲧⲁⲩϩⲱⲡⲉ ϩⲓⲧⲉ̣ⲛ̄ϩⲉⲛⳉ
18 ⲏⲙ ⲛ̄ϣⲉϫⲉ 18 ⲉⲗⲉⲁⲍⲁⲣ ⲟⲩⲉ
ⳉⲉ̣ⲛ̄ⲛ̄ⲛⲁϭ ⲛ̄ⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ
ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲁϥⲁïⲉⲩⲧⲉ ϩⲛ̄ⲧϥ
ⲁⲉⲓⲥ ⲉϥϫⲁⲥⲉ ⲉⲛⲉⲥⲱϥ ϩⲛ̄ⲡ
ⲥⲙⲁⲧ ⲛ̄ⲡϥϩⲱ ⲁⲩⲣ̄ⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ
19 ⲙ̄ⲁϥ ⲁⲩⲱⲙ· ⲉϥ ⲛ̄ⲣⲓⲣ 19 ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲇⲉ
ⲁϥ̣ⲱⲧⲟ ⲛⲉϥ ⲙ̄ⲡⲙⲟⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩⲉ
ⲁⲟ̣ⲩ ⲛ̄ϩⲟⲩⲱ ⲁⲡⲱⲛⳉ· ϩⲛ̄

Col. 4, ligne 1. ⲛ̄ⲙⲁⲩ·. forme de ⲙ̄ⲙⲁⲩ· qui se rencontre aussi en sahidique.
Ligne 4. ⲛⲉⲉⲓ. ⲡⲉ oublié a été récrit au-dessus de la ligne.
Ligne 5. Lire ⲛ̄ϭⲓ ⲡϥⲛⲁⲉ. La syllabe ϭⲓ a été oubliée et n'a pas été récrite.
Ligne 5. ⲡϥⲛⲁⲉ. Le ϥ oublié a été écrit au-dessus de la ligne.
Ligne 6. ⲉϥϯⲓⲥⲃⲟⲩ·. lire ⲉϥϯⲥⲃⲟⲩ·.
Ligne 7. ⲉϩⲛ. lire ϩⲉⲛ.
Ligne 7. ⲙ̄ⲁⲛ pour ⲙ̄ⲙⲁⲛ; cf. l. 16.
Ligne 8. ϫⲉⲉⲓ, lire ϫⲉⲛⲉⲉⲓ. La syllabe ⲛⲉ sautée n'a pas été rajoutée.
Ligne 8. ⲁⲩⲣ̄ⲡⲙⲉⲩⲉ = ⲁⲟⲩⲣ̄ⲡⲙⲉⲩⲉ.
Lignes 6-9. En face de ces lignes, à gauche, on aperçoit les traces des lettres qui terminaient les lignes correspondantes de la troisième colonne disparue.
Ligne 10. ϩⲓⲧⲉ̣ⲛ̄-. Le ⲉ inutile est barré d'un trait.
Ligne 16. ⲙ̄ⲁϥ pour ⲙ̄ⲙⲁϥ.
Ligne 16. ⲁⲩⲱⲙ pour ⲁⲟⲩⲱⲙ. Pas de ⲛ devant le régime du verbe ⲉϥ : cf. col. 2, l. 23. Supprimer le point après ⲁⲩⲱⲙ.
Ligne 17. ⲁϥⲱⲧⲟ? Je ne sais pas comment corriger ce verbe.
Ligne 18. ⲉⲁⲟ̣ⲩ. Le ⲟ semble barré d'un trait; en tout cas il est à supprimer.

ⲟⲩϣⲣ̄ⲡⲉ (ⲉⲓ above) ⲁϥϯⲛ̄ⲡⲟⲩⲁⲓ̈ (ϥ above) ⲁϩⲟⲩⲛ
20 ⲁⲧⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ϩⲛ̄ⲟⲩⲟⲩⲣⲁⲧ 20 ⲉϥ
ϯⲧⲱⲕ· ⲕⲁⲧⲁⲧϩⲉⲧϣϣⲉ
ⲛⲉⲧⲟⲩⲱϩ ⲁⲣ̄ϩⲩⲡⲟⲙⲉⲓⲛⲉ
ⲉⲧⲃ ⲡⲙⲉⲉⲓⲉ ⲁϩⲟⲩ ⲁⲡⲱⲛϩ
21 ⲛⲉⲧⲧⲏϣ ⲇⲉ ⲁϫⲉⲛ̄ⲑⲩⲥⲓⲁ
ⲛ̄ⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲛ̄ⲧϩ[ⲃ]

Ligne 19. ϣⲉⲓⲡⲉ. Le ⲉⲓ est récrit à moitié sur un ⲣ fautif.
Ligne 19. ⲡϥⲟⲩⲁⲓ̈. Le ϥ est écrit au-dessus de la ligne.
Ligne 21. ⲧϩⲉⲧϣϣⲉ, lire ⲧϩⲉ ⲉⲧϣϣⲉ.
Ligne 22. ⲟⲩⲱϩ, lire ⲟⲩⲱϩⲉ.
Ligne 22. ⲉⲧⲃ, lire ⲉⲧⲃⲉ.
Ligne 21-23. Plusieurs mots sont sautés : *ἀμύνεσθαι, ὧν οὐ θέμις γεύσασθαι.*
Ligne 23. ⲁϩⲟⲩ ⲁ- pour ⲁϩⲟⲩⲉ ⲁ-.
Ligne 24. ⲁϫⲉⲛ̄. Le ⲉ est barré d'un trait.
Ligne 25. ⲙ̄ⲛ̄ⲧϩ[ⲃⲏⲣ], il y a peut-être place pour le ⲃ après le ϩ.

MANUSCRIT D.

Luc, I 29 — 68 (sahidique).

Un feuillet d'un codex en papyrus.

Hauteur 0 m. 025 mill., largeur (actuelle) 0 m. 13 cent.; le bord de la feuille manque du haut en bas, cinq ou six lettres de chaque ligne ont disparu. Écrit sur une seule colonne de 35 et 37 lignes.

Ce manuscrit me paraît fort ancien : l'écriture rappelle celle de l'*Apocalypse d'Élie* en sahidique [1]. On a partout ⲙ et ϣ, le ϩ ne dépasse pas la ligne.

Pour l'orthographe on remarquera que la ponctuation, le tréma sur ï, le trait remplaçant ⲉ sont employés d'une manière très irrégulière.

Il y a de nombreuses fautes. Je relèverai seulement les plus curieuses :

Le déplacement du ϩ est tout à fait analogue à ce que nous avons rencontré dans le manuscrit akhmimique des *Maccabées* : ⲛ̄ϩⲟⲩⲧⲉⲗⲏⲗ pour ϩⲛ̄ⲟⲩⲧⲉⲗⲏⲗ, v. 44; ⲙ̄ⲡⲉϩⲓ̈ⲟⲟⲩ pour ⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ϩⲟⲟⲩ, v. 39: ϩⲓ̈ⲥⲛ̄ⲏⲧⲉ pour

[1] Voir Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, pl. II.

ειc2ηнтε. v. 48. Le 2 a été récrit au-dessus de la ligne, mais on a oublié d'effacer le premier.

Deux fois le 2 a été sauté et on a oublié de le récrire dans м̄2λλ pour 2м̄2λλ. v. 38 et v. 48.

Lettres superflues souvent barrées d'un trait comme dans le manuscrit des *Maccabées* :

мо̄пт̄н2олλω (sic) pour м̄птрλλω, v. 36, o et н ont été barrées, mais o dans 2o a subsisté. моптнοϭ (sic) pour м̄нтнοϭ. v. 49.

Enfin, emploi fréquent de x pour ϫ ou inversement à côté d'ailleurs de la forme normale :

εxм̄ pour εϫм̄, v. 33; εx[ω] pour εϫ[ω], v. 35; xε pour ϫε, v. 36; xιн pour ϫιн, v. 50; ϯγϫн pour ϯγxн (le ϯ est écrit ϯ), v. 46.

Ce manuscrit a été découvert à Akhmim avec les trois précédents et publié en même temps qu'eux par Bouriant. Bien qu'il soit écrit en dialecte sahidique, il m'a paru utile de ne pas le séparer des autres. J'ai retrouvé à la Bibliothèque nationale dans une enveloppe contenant des débris de papyrus de la même trouvaille, quelques fragments qui permettent de raccorder exactement les deux moitiés de la feuille encore séparées par une lacune au moment ou Bouriant a pris sa copie.

Ce qui rend ce texte particulièrement curieux c'est qu'il contient plusieurs formes akhmimiques. On doit le rapprocher à ce point de vue du texte sahidique de l'*Apocalypse d'Élie* qui renferme également des mots akhmimiques mais dans une proportion plus forte. C'est une nouvelle preuve que ces fragments sahidiques trouvés à Akhmim ont été écrits par des scribes qui n'avaient pas encore abandonné leur dialecte propre; il ne s'agit en aucune manière d'un dialecte particulier, mais d'un mélange de formes dû à la distraction des scribes[1]. Par exemple :

κ est employé pour ϭ ou inversement (*Elias Apocalypse*, p. 25, n°s 1 et 2) : нοκ pour нοϭ v. 32 à côté de нοϭ, v. 49; ϭιм pour κιм, v. 41 et v. 45.

[1] Cf. Steindorff, *Die Apocalypse des Elias*, p. 24 et seq.

ⲟ et ⲱ sont confondus comme en akhmimique (*Elias Apocalypse*, p. 28. nos 6 et 7) : ϫⲟⲕ pour ϫⲱⲕ. v. 57; ϩⲟ̣ⲗⲗⲱ pour ϩⲗⲗⲟ. v. 36; ⲛⲧⲱ pour ⲛⲧⲟ. v. 42.

Mots proprement akhmimiques : ϣⲉϫⲉ pour ϣⲁϫⲉ, v. 37; ⲁϫⲙ̄- pour ⲉϫⲙ̄. v. 48; ⲁⲛⲁⲕ pour ⲁⲛⲟⲕ. v. 43; ⲟⲩⲁⲛ pour ⲟⲩⲟⲛ. v. 65; [ϣ]ⲁⲙⲧ pour ϣⲟⲙⲧ. v. 56; ⲉⲃⲁⲧ pour ⲉⲃⲟⲧ. v. 56; ϩⲕⲁⲉⲓⲧ pour ϩⲕⲟⲉⲓⲧ. v. 53.

Quant au texte lui-même, il nous est déjà connu par Balestri, *Sacrorum bibliorum fragmenta copto-sahidica* (1904), p. 138-142. Je n'ai pas relevé les variantes mais j'ai comblé les lacunes d'après cette édition en tenant compte naturellement de l'espace disponible.

MANUSCRIT D.

Recto : *Luc*, I 29—45 (Sahidique).

I 29-30 [ⲛⲉⲓⲁⲥⲡ]ⲁⲥⲙⲟⲥ 30 ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟ̣[ⲥ ⲛⲉⲥ ϫ][ⲉ ⲙⲡ̄ⲣ]
[ⲣ̄ϩⲟⲧⲉ] ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲣϭⲓⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲟⲩϩⲙⲟ̣[ⲧ ⲛ̄ⲛⲁϩ]
31 [ⲣⲙ̄ⲡⲛⲟⲩ]ⲧⲉ 31 ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲧⲉⲛⲁⲱ̄ⲱ̄ ⲛ̄ⲧⲉ[ϫⲡⲟ ⲛ̄]
32 [ⲟⲩϣⲏⲣⲉ] ⲛ̄ⲧⲉⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ 32 ⲡ[ⲁ̈ⲓ ϥ]
[ⲛⲁϣⲱⲡⲉ] ⲛ̣ⲟⲩⲛⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟ[ϥ ϫⲉ]
[ⲡϣⲏⲣⲉ]ⲙ̣ⲧⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ
[ϯ ⲛⲁϥ ⲙ̄]ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ >
33 [33 ⲁⲩⲱ ϥⲛ]ⲁ̣ⲣ̄ⲣⲟ ⲉⲭⲙ̄ⲡⲏⲉⲓ ⲛ̄ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ϣⲁⲛⲉ
[ⲛⲉϩ ⲁⲩ]ⲱ ⲙ̄ⲛϩⲁⲏ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲉϥⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ
34 [34 ⲡⲉϫⲉ ⲙ]ⲁⲣⲓⲁ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲅⲅⲉ[ⲗ]ⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ
35 [ⲡⲁ̈ⲓ ⲛⲁ]ϣⲱⲡⲉ ⲉⲙ̄ⲡⲓⲥⲟⲩⲛ̄[ϩⲟ]ⲟⲩⲧ : 35 ⲁⲡⲁⲅⲅⲉ
[ⲗⲟⲥ ⲇⲉ] ⲟⲩⲱϣ̄ⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁ[ⲥ ϫ]ⲉ ⲟⲩⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉϥⲁ
[ⲗⲃ ⲡⲉ]ⲧ̣ⲛⲛⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲉⲓ ⲉⲭ[ⲱ ⲁⲩ]ⲱ ⲧϭⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉ
[ⲡⲉⲧϫⲟ]ⲥⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁⲣ̄ϩⲁⲓⲃⲉ[ⲥ ⲉ]ⲣⲟ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁ̈ⲓ ⲡⲉ

Ligne 1. Bouriant donne ⲛⲉⲥ, forme akhmimique: on ne peut plus vérifier.
Ligne 5. ⲛⲟⲕ, lire ⲛⲟϭ.
Ligne 6. ⲙ̄ⲧⲉⲧϫⲟⲥⲉ, lire ⲙ̄ⲡⲉⲧϫⲟⲥⲉ.
Ligne 8. ⲉⲭⲙ̄, lire ⲉϫⲙ̄.
Ligne 11. ⲥⲟⲩⲛ̄[ϩⲟ]ⲟⲩⲧ. Il n'y a pas de place pour un second ⲛ, c'est la forme construite.
Ligne 12. ⲉϥⲁ[ⲗⲃ], lire ⲉϥⲟⲩⲁ[ⲁⲃ].
Ligne 13. ⲉⲭ[ⲱ], lire ⲉϫⲱ.

[ⲧⲉⲛⲁ]ϫⲡⲟϥ ⲉϥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲉⲛⲁ̣[ⲙⲟ]ⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡ>
36 [ϣⲏⲣⲉ] ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ [36]ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ[ⲉⲗ]ⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲧⲉⲥⲩⲅ
[ⲅⲉⲛⲏⲥ] ⲛ̄ⲧⲟⲥ ϩⲱⲱⲥ ⲟⲛ ⲁ[ⲥⲱ]ⲱⲥ̣* ⲛ̄ⲟⲩϣⲏⲣⲉ
[ϩⲛ̄ⲧⲉⲥ]ⲙⲟ̣*ⲛ̄ⲧⲛ̣*ϩⲟⲗⲗⲱ ϩⲁ[ⲩⲱ] ⲡⲉⲥⲙⲉϩⲥⲟⲟⲩ ⲛ̄
[ⲉⲃⲟⲧ ⲡ]ⲉ ⲡⲁï ⲧⲁⲉⲓ ⲉϣⲁⲩⲙ[ⲟⲩ]ⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲭⲉ ⲧⲁϭⲣⲏ̄
37 [[37]ϫⲉ ⲛⲛⲉ ⲗ]ⲁⲟⲩ ⲛ̄ϣⲉ̣ϫⲉ ⲣ̄ⲁ[ⲧ]ϭ(ⲟ̣ⲙ) ⲛ̄ⲛⲁϩⲣⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
38 [ⲡⲉϫⲁⲥ ⲇ]ⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏ^ⲏⲧⲉ ⲁⲧⲙ̄ϩⲁⲗ ⲙ̄ⲡ
[ϫⲟⲉⲓⲥ] ⲙ̣ⲁⲣⲉⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁï ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ
39 [ⲁⲛⲁⲅⲅ]ⲉⲗⲟⲥ ⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲥ [39]ⲁⲥⲧⲱⲟⲩⲛ̄ⲥ ⲇⲉ ⲛ̄
[ϭⲓ ⲙⲁ]ⲣⲓⲁ ⲛ̄ⲛⲉϩⲓ̈ⲟⲟⲩ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲉⲧⲟⲣⲓⲛⲏ [2]ⲛ̄ⲟⲩϭⲉ
40 [ⲡⲏ ⲧ]ⲡ̣ⲟⲗⲓⲥ ⲛ̄ϯⲟⲩⲇⲁⲓⲁ [40]ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲉⲓ
41 [ⲛ̄ⲍⲁⲭⲁ]ⲣⲓⲁⲥ ⲁⲥⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̄ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ [41]ⲁⲩⲱ ⲁⲥϣⲱ
[ⲡⲉ ⲛ̄ⲧ]ⲉⲣⲉ ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲡⲁⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ>
[ⲙⲙ]ⲁⲣⲓⲁ ⲁⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ϭⲓⲙ ⲛ̄ϩⲣⲁï ⲛ̄ϩⲏⲧⲥ
[ⲁⲩⲱ ⲁ]ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲙⲟⲩϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ ⲉⲧⲟⲩ
42 [ⲁⲁⲃ [42]ⲁ]ⲥϥⲓϩⲣⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲙⲏ̣ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ
[ⲧⲉⲥ]ⲙⲁⲙⲁⲧ ⲛⲧⲱ ϩⲛ̄ⲛⲉϩⲓ̈ⲟⲙⲉ ⲁⲱ ϥ̄ⲥⲙⲁⲙⲁⲧ
43 [ⲛ̄ϭⲓ ⲡ]ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛϩⲏⲧⲉ [43]ϫⲉ ⲁⲛ̣ⲅ̣ ⲙ̣ⲓ̣ ⲁ̣ⲛⲁ̣ⲕ̣ ϫⲉ̇ ⲉⲧⲙⲁ̣ⲩ̣
44 [ⲙⲡⲁ]ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉï ⲉⲣⲁⲧ [44]ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲧⲥⲙⲏ
[ⲙⲡⲉ]ⲁⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲧⲁϩⲉ ⲛⲁⲙⲁⲁϫⲉ ⲁⲡϣⲏⲣⲉ>
45 [ϣⲏⲙ ϭⲓⲙ ⲛ̄ϩⲟⲩⲧⲉⲗⲏⲗ ⲛ̄ϩⲏ[ⲧ [45]ⲁⲩ]ⲱ ⲛⲁⲓⲁ̣ⲁⲧⲥ ⲛ̄ⲧⲉ

Ligne 16. ⲧⲉⲥⲩⲅ[ⲅⲉⲛⲏⲥ] pour ⲧⲟⲩⲥⲩⲅ[ⲅⲉⲛⲏⲥ]. C'est la forme akhmimique.

Ligne 17. ⲁ[ⲥⲱ]ⲱⲥ̣*. Le ⲥ semble avoir été barré.

Ligne 18. ⲙⲟ̣*ⲛ̄ⲧⲛ̣*ϩⲟⲗⲗⲱ, lire ⲙⲛ̄ⲧϩⲗⲗⲟ. ⲟ et ⲛ ont été barrés, le second ⲟ a été oublié et ⲱ est écrit pour ⲟ.

Ligne 18. ϩⲁ[ⲩⲱ], supprimer ϩ.

Ligne 19. ⲭⲉ, lire ϫⲉ.

Ligne 20. ϣⲉ̣ϫⲉ. Les traces du premier ⲉ sont presque certaines, c'est la forme akhmimique.

Ligne 21. ⲙ̄ϩⲁⲗ, lire ⲁⲛⲅ ⲧϩⲙ̄ϩⲁⲗ.

Ligne 24. ⲛ̄ⲛⲉϩⲓ̈ⲟⲟⲩ, lire ϩⲛ̄ⲛⲉⲓ̈ϩⲟⲟⲩ.

Ligne 21. ϭⲓⲙ pour ⲕⲓⲙ.

Ligne 31. ⲛⲧⲱ pour ⲛⲧⲟ. — ⲁⲱ, lire ⲁⲩⲱ.

Ligne 32. ⲁⲛ̣ⲅ̣ ⲙ̣ⲓ̣ ⲁ̣ⲛⲁ̣ⲕ̣ ϫⲉ̇: lire ⲁⲛⲅ ⲛⲓⲙ ⲁⲛⲟⲕ.

Ligne 33. ⲉï, faute pour ⲉⲓ.

Ligne 34. [ⲙⲡⲉ]ⲁⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ. Il semble qu'il n'y ait pas la place pour ⲡⲟⲩ : ⲡⲉ serait la forme akhmimique comme au verset 36 : ⲧⲉⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ. Mais au verset 61 on a ⲧⲟⲩⲣⲁⲉⲓⲧⲉ.

Ligne 35. ϭⲓⲙ pour ⲕⲓⲙ.

Ligne 35. ⲛ̄ϩⲟⲩ- pour ϩⲛ̄ⲟⲩ-.

Verso : *Luc*. I 45 — 68 (Sahidique).

[ⲛⲧⲁⲥ]ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ (ⲛ̣)[ⲁϣⲱⲡⲉ]
46 [ⲛ̄ⲛⲉ]ⲛⲧⲁⲩϫⲟⲟⲩ ⲛⲁⲥ ϩⲓ̈ⲧⲛ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ [46] ⲁⲩ[ⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ̣]
47 [ϫⲉ ⲧⲁ]ϯⲩϫⲏ ϫⲓ̣ⲥⲉ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ [47] ⲁ̣[ⲩⲱ ⲡⲁⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲧⲉⲗⲏⲗ]
48 [ⲉϫⲙⲡ]ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡ̣ⲁ̣ⲓⲥⲱⲧⲥⲏⲣ [48] ϫⲉ ⲁϥⲕⲱϣ[ⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ̈]
ⲁϫⲙ̄ⲡⲟⲃ̄ⲃⲓⲟ ⲛ̄ⲧⲉϥⲙϩⲁⲗ ϩⲓ̈ⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲅ[ⲁⲣ ϫⲓⲛ ⲧⲉ]
49 ⲛⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲧⲙⲁⲓ̈ⲟⲉⲓ ⲛ̄ϭⲓ ⲅⲉⲛⲉⲁ ⲛⲓⲙ [49] ϫⲉ[ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁ]
ⲉⲓ ⲛ̄ϩⲉⲛⲙⲟⲛⲧⲛⲟϭ ⲛϭⲓ ⲡⲏⲧⲉⲩⲛ̄ϭⲟⲙ[ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩ]
50 ⲱ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲟⲩⲁⲁⲃ [50] ⲡⲉϥⲛⲁ ⲭⲓⲛ̄ⲟⲩϫⲱⲙ[ϣⲁ ⲟⲩϫⲱⲙ]
51 ⲉϫⲛ̄ⲛⲉⲧⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ [51] ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄ⲟⲩϭⲟⲙ [ϩⲙⲡⲉϥϭⲃⲟ]
52 ⲉⲓ ⲁϥϫⲱⲱⲣⲉ [ⲉⲃ]ⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲙⲉⲟⲩⲉ ⲛ̄ⲛ̄ϫⲁ[ⲥⲓϩⲏⲧ [52] ⲁϥ]
ϣⲟⲣϣⲣ ⲛ̄ⲛⲇⲩⲛ̣[ⲁ]ⲥⲧⲏⲥ ϩⲓ̈ⲛⲉⲩⲑⲣⲟⲛⲟⲥ[ⲁϥϫⲓⲥⲉ ⲛ̄]
53 ⲛⲉⲧⲑ̄ⲃϩⲓⲏⲟⲩ [53] ⲁϥ̣[ⲧ]ⲥⲓⲉ ⲛⲉⲧϩⲕⲁⲉⲓⲧ ⲛ̄ⲁⲅ[ⲁⲑⲟⲛ ⲁϥϫⲉⲩⲛⲉⲧ]
54 ⲣ̄ⲣ̄ⲙ̄ⲙⲁⲟ ⲉⲩϣⲟ[ⲩⲓ]ⲧ [54] ⲁϥϯ ⲧⲟⲟⲧ ⲙ̄ⲡⲓⲥⲣⲁ[ⲏⲗ ⲡⲉϥϩⲙϩ]
55 ⲁⲗ ⲉ̣ϥ̣ⲣ̄ⲡⲙⲉⲟⲩⲉ̣ [ⲙ]ⲡⲛⲁ· [55] ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲁϥϣ[ⲁϫⲉ ⲙⲛ̄ⲛⲉⲛ]
56 ⲉⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ [ⲙ]ⲛ̄ⲡⲉϥⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ϣⲁ ⲉⲛ[ⲉϩ [56] ⲁⲙⲁⲣⲓⲁ]
ⲇⲉ ϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲥ ⲛ̄[ϣ]ⲁ̣ⲙⲧ ⲛ̄ⲉⲃⲁⲧ ⲁⲥⲕⲟⲧⲥ ⲉ[ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏ]
57 ⲉⲓ [57] ⲁⲡⲉⲩ̣ⲟⲩⲟⲉⲓϣ [ⲇ]ⲉ ϫⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲉⲗⲓⲥⲁⲃ̣[ⲉⲧ ⲉⲧⲣⲉⲥ]
58 ⲙⲓⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲥϫ[ⲡⲟ]ⲟ̣ ⲛ̄ⲟⲩϣⲏⲣⲉ [58] ⲁⲩⲥⲱⲧ[ⲙ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲥ]
ⲣ̄ⲙⲣⲁⲟⲩⲏ ⲙⲛ̄ⲛ[ⲉⲥⲥ]ⲩⲛⲅⲉⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲁⲡϫⲟⲉ[ⲓⲥ ⲧⲁϣⲉ]

Verso, *ligne 3*. ϯⲩϫⲏ, lire ⳁⲩⲭⲏ. Double confusion : ϯ pour ⳁ et ϫ pour ⲭ.
Ligne 4. ⲡⲁⲓⲥⲱⲧⲥⲏⲣ, lire ⲡⲁⲥⲱⲧⲏⲣ.
Ligne 5. ⲁϫⲙ pour ⲉϫⲙ̄. C'est la forme akhmimique.
Ligne 5. ⲙϩⲁⲗ pour ϩⲙ̄ϩⲁⲗ.
Ligne 5. ϩⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ, lire ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ.
Ligne 7. ⲙⲟⲛⲧⲛⲟϭ, lire ⲙⲛⲧⲛⲟϭ.
Ligne 7. ⲡⲏⲧⲉⲩⲛ̄-, lire ⲡⲉⲧⲉⲩⲛ̄-.
Ligne 8. ⲭⲓⲛ̄-, lire ϫⲓⲛ̄-.
Ligne 12. ⲑ̄ⲃϩⲓⲏⲟⲩ, lire ⲑ̄ⲃⲃⲓⲏⲩ. Cf. ligne 5.
Ligne 12. ϩⲕⲁⲉⲓⲧ, forme akhmimique.
Ligne 13. ϣⲟ[ⲩⲓ]ⲧ. Place pour ⲩⲓ et non pour ⲩⲉⲓ.
Ligne 13. ⲧⲟⲟⲧ lire ⲧⲟⲟⲧϥ.
Ligne 16. ⲛ̄[ϣ]ⲁ̣ⲙⲧ. Le ⲁ très probable, c'est la forme akhmimique.
Ligne 16. ⲉⲃⲁⲧ. Forme akhmimique.
Ligne 17. ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ, lire ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ.
Ligne 18. ϫ[ⲡⲟ]ⲟ̣. Le deuxième ⲟ est barré: il y a place pour ⲡⲟ dans la lacune.
Ligne 19. [ⲥ]ⲩⲛⲅⲉⲛⲏⲥ. Cf. verset 36. ⲥⲩⲅ[ⲅⲉⲛⲏⲥ].

59 ⲡⲉϥⲛⲁ ⲛ̄ⲙ̄ⲙ̄[ⲁⲥ ⲁⲩ]ⲱ ⲁⲩⲣⲁϣⲉ ⲛ̄ⲙ̄[ⲙⲁⲥ [59]ⲁⲥϣⲱⲡⲉ]
ⲇⲉ ϩⲙ̄ⲡⲙⲉϩϣⲙⲟⲩⲛ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲩⲛ[ⲁⲥⲃⲃⲉ ⲙ̄ⲡ]
ϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̄ⲡⲣⲁⲛ [ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ]
60 ϫⲉ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ [60]ⲉⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲇⲉ ⲟⲩⲱϣⲃ ⲉϫ[ⲉ ⲙⲙⲟⲛ]
61 ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏ[ⲥ [61]ⲡⲉϫⲁⲩ]
ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ̄ⲧⲟⲩⲣⲁⲉⲓⲧⲉ ⲉⲩⲙⲟⲩ[ⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ]
62 ⲙ̄ⲡⲉⲉⲓⲣⲁⲛ [62]ⲛ[ⲉⲩ]ϫⲱⲣ̄ⲙ̄ ⲇⲉ [ⲟⲩⲃⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲕ]
63 ⲟⲩⲉϣⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ [63]ⲁϥⲁⲓⲧⲓ ⲇⲉ ⲛⲟ[ⲩⲡⲓⲛⲁ]
ϭⲓⲥ ⲁϥⲥϩⲁⲓ̈ ⲉⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛ[ⲏⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥ]
64 ⲣⲁⲛ ⲁⲩⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ : [64]ⲁⲣⲱϥ ⲇⲉ ⲟⲩ[ⲱⲛ ⲛⲧⲉⲩ]
65 ⲛ[ⲟ]ⲩ ⲙ̄ⲛ̄ⲡⲉϥⲗⲁⲥ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛ[ⲟⲩⲧⲉ [65]ⲁⲩϩ]
ⲟⲧⲉ ⲇⲉ ϩⲉ ϩⲉϫⲛ̄ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲓⲙ ⲉ[ⲧⲟⲩ]ϩⲏ ⲙ̄ⲡⲉ[ⲩⲕⲱⲧⲉ]
ⲁⲩϩⲛ̄ⲧⲟⲣⲓⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲛ̄ϯⲟⲩⲇⲁ[ⲓⲁ ⲛⲉⲩϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲛⲛⲉⲓ]
66 ϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ [66]ⲁⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲙ̄ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ [ⲕⲁⲁⲩ ϩⲙ]
ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲉⲓ ϣⲏⲣⲉ [ϣⲏⲙ ⲛⲁ]
ⲣⲟⲩ ⲕⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲧϭⲓϫ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲉⲥϣⲟⲟⲡ ⲛ̄[ⲙⲙⲁϥ ⲡⲉ]
67 [67]ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲡⲉ[ϥⲉⲓ]ⲱⲧ ⲙⲟⲩϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄[ⲁ ⲉⲧⲟⲩ]
68 ⲁⲁⲃ ⲁϥⲡⲣⲟⲫⲏ[ⲧⲉ]ⲩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ [68]ϫⲉ ϥⲥⲙ[ⲁⲙⲁⲁⲧ]

Ligne 23. ϫ pour ϫ, lire ⲟⲩⲱϣⲃⲉ ϫ[ⲉ]. Faut il couper ainsi? Ce serait la forme akhmimique. Mais peut-être a-t-on ⲉϫ pour ϫⲉ et il faudrait lire ⲟⲩⲱϣⲃ ϫⲉ.

Ligne 28. ⲥϩⲁⲓ̈ ⲉⲓ ⲉϥϫⲱ. Supprimer ⲉⲓ.

Ligne 31. ϩⲉϫⲛ̄-. Est-ce pour ϩⲓϫⲛ̄- ou bien supprimer ϩ et l'on a ⲉϫⲛ̄-.

Ligne 31. ⲟⲩⲁⲛ, forme akhmimique.

Ligne 31. ⲉ[ⲧⲟⲩ]ϩⲏ ⲙ̄-, lire ⲉ[ⲧⲟⲩ]ⲏϩ ϩⲙ̄-.

Ligne 32. ⲁⲩϩⲛ̄-, lire ⲁⲩⲱ ϩⲛ̄-.

INDEX DES TEXTES AKHMIMIQUES[1].

ⲁ

[1] S. = sahidique, B. = bohеirique, F. = fayoumique. Les mots sahidiques du fragment de *Luc* ne figurent pas ici.

[2] Je donne ces formes ensemble, sans démêler pour le moment les exemples qui se rattachent à l'un ou à l'autre temps ; le sens et la syntaxe seuls peuvent guider.

2, 6; IV 24; *Sirach*, XXII 23. 28, 29; *Maccabées*, VI 2, 9. — ⲁⲣⲁⲥ : *Exode*, II 3. 6, 6. — ⲁⲣⲁⲛ : *Exode*, I 9. — ⲁⲣⲱⲧⲏⲉ : *Exode*, VII 3. — ⲁⲣⲁⲩ : *Exode*, I 10; VI 3; *Maccabées*, VI 7.

Dans les prépositions : ⲁⲃⲁⲗ. ⲁⲙⲟ, ⲁⲣⲛ̄-, ⲁⲧⲟⲟⲧ≈, ⲁϩⲣⲏï. ⲁϩⲟⲩⲛ. ⲁϩⲣⲏï. ⲁϫⲛ-. ⲁϫⲱ≈.

ⲁⲃⲁⲗ. Voir *ⲃⲁⲗ.

ⲁⲉⲓⲥ. (f); «Âge» (S. ⲁⲉⲓⲏⲥ) : *Maccabées*, VI 18.

ⲁïⲉⲩ. «Grandir, croître» (S. B. ⲁⲓⲁⲓ. F. ⲁⲓⲉⲉⲓ) : *Exode*, I 7; II 11.

ⲁïⲉⲩⲧⲉ. «Grandir, croître» : *Exode*, II 10. (ⲁïⲉⲩⲉ *sic*); *Maccabées*, VI 18.

ⲁⲙⲉ (m). «Argile» (S. ⲟⲟⲙⲉ, ⲟⲙⲉ. B. ⲟⲙⲓ) : *Exode*, I 14.

ⲁⲙⲟ. Voir ⲙⲟ.

ⲁⲙⲏⲓⲛⲉ. «Venez» (S. ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ̄, B. ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ, F. ⲁⲙⲟⲓⲛⲓ) : *Exode*, I 10.

ⲁⲙⲣⲏϩⲉ. «Asphalte» (S. ⲁⲙⲣⲏϩⲉ, B. ⲙⲃⲣⲉϩⲓ) : *Exode*, II 3.

ⲁⲛ. «De nouveau» (S. B. ⲟⲛ. F. ⲁⲛ) : *Exode*, I 12; II 3; IV 6, 7, 7; *Maccabées*, VI (9). ⲟⲩⲁⲛ pour ⲁⲟⲩ ⲁⲛ : *Exode*, II 14.

ⲁⲛⲁⲕ. «Moi» (S. B. ⲁⲛⲟⲕ. F. ⲁⲛⲁⲕ) : *Exode*, II 9, IV 10 (?), 10, 11, 12, 15, 21, 23; VI 2, 5, 6, 7, 8, 12, 29, 30; VII 3; *Maccabées*, VI 6.

ⲁⲛⲏϩⲉ. «Éternité» (S. B. F. ⲉⲛⲉϩ) : *Maccabées*, VI 16.

ⲁⲛϩ. Voir ⲱⲛϩ.

ⲁⲣⲛ̄-. (préposition) «A la porte de, devant» (S. ⲉⲣⲛ̄-, B. ⲉⲣⲉⲛ-) : *Sirach*, XXII 30.

ⲁⲣⲏϩ. «Garder» : cf. ⲉⲣⲏϩ. ⲉⲣⲏϩⲧⲉ, ϩⲁⲣⲉϩ : *Exode*, II 9.

ⲁⲧ-. Préfixe négatif (S. B. F. ⲁⲧ-), dans les mots : ⲁⲧϣⲓⲡⲉ. ⲙⲛ̄ⲧⲁⲧⲥ̄ⲃⲃⲉ. ⲙⲛ̄ⲧⲁⲧⲥⲁⲩⲛⲉ.

ⲁⲧⲟⲟⲧ≈. Voir ⲧⲟⲟⲧ≈.

ⲁⲟⲩ. «Et» (S. ⲁⲩⲱ. B. ⲟⲩⲟϩ, F. ⲁⲩⲱ) : *Exode*, I 7, 9, 14, 15, 19, 20; II 5; IV 6, 8, 9, 10, 11, (12), 14, (12), 14, 15, 15, 21; V 22, 23; VI 1, 3, 4, 5, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 22, 30; *Sirach*, XXII 28, 30, 30; XXIII 2, 5, 6; *Maccabées*, VI 2, 3, 4, 7.

ⲁϣⲉï. «Devenir nombreux» (S. B. ⲁϣⲁⲓ. F. ⲁϣⲉⲓ) : *Exode*, I 7, 10, 12, 20.

-ⲁϩ-. Voir ⲉⲧⲁϩ- sous ⲉⲧ-.

ⲁϩⲣⲏï. Voir ϩⲣⲏï.

ⲁϩⲟⲩⲛ. Voir ϩⲟⲩⲛ.

ⲁϩⲣⲏï. Voir ϩⲣⲏï.

ⲁϫ̄ⲛ-. ⲁϫⲱ≈. Voir ϫ̄ⲛ- ϫⲱ≈.

Ⲃ

ⲃⲱⲕ. «Aller» (S. ⲃⲱⲕ) : *Exode*, II 8. 8. 8; IV 12, 18, 18, 18; V 23; VI 6. 13.

ⲃⲱⲕ ⲁⲃⲁⲗ ϩ̄ⲛ-. «Sortir de» : *Exode*, I 10.

ⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ. «Entrer» : *Exode*, I 1, 19; VI 11.

ⲃⲱⲕ ⲁϩⲣⲏï ⲁ- «Descendre vers» : *Exode*, I 1; IV 19.

ⲃⲉⲕⲉ. (m) «Salaire» (S. ⲃⲉⲕⲉ. B. ⲃⲉⲭⲉ) : *Exode*, II 9.

*ⲃⲁⲗ. Dans ⲥ[ⲁⲃ]ⲁⲗ voir ce mot.

Dans ⲁⲃⲁⲗ «hors de» (S. B. ⲉⲃⲟⲗ,

F. ϵϐⲁⲗ), modifiant le sens des verbes ou des substantifs : *Exode*, I 7 : II 11, 13, 14, 17 : IV 3, 4, 4, 5, 11, 14, 21, 21, 23 ; VI 1, 3, 12, 30 ; *Sirach*, XXII 20, 21, 21, 24, 26, 27 : XXIII 4, 5 : *Maccabées*, VI 5.

Dans des propositions composées :

ⲁϐⲁⲗ ϩⲛ̄-, voir ϩⲛ̄-. ⲁϐⲁⲗ ϩⲁ-, voir ϩⲁ-. ⲁϐⲁⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧ⸗, voir ϩⲓ et ⲧⲟⲟⲧ⸗. ⲁϐⲁⲗ ϩⲓϫⲱ⸗, voir ϩⲓ et ϫⲛ̄⸗, ϫⲱ⸗. ⲁϐⲁⲗ ϫⲉ, voir ϫⲉ.

ϐⲉⲗ. « Œil » (S. B. ϐⲁⲗ, F. ϐⲉⲗ) : *Sirach*, XXII 20 : XXIII 5.

ϐⲱⲗ ⲁϐⲁⲗ. « Dissoudre » (S. B. F. ϐⲱⲗ) : *Sirach*, XXII 21.

ϐ(ⲗⲗⲉ). « Aveugle » (S. ϐⲗⲗⲉ, B. ϐⲉⲗⲗⲉ, F. ϐⲉⲗⲗⲏ) : *Exode*, IV 11.

ϐ[ⲁ]ⲧⲉ. « Abomination » (S. ϐⲟⲧⲉ, B. ϐⲟϯ, F. ϐⲁϯ) dans ϫⲓϐ[ⲁ]ⲧⲉ : *Exode*, I 12.

ⲉ

ⲉ-. Présent (S. B. ⲉ-).

ⲉⲓ- : *Exode*, VI 3. — ⲉⲕ- : *Exode*, IV 18, 21, 21 : VI 6. — ⲉϥ- : *Exode*, I 16, 22 ; II 6, 11 : IV 14 : 18 ; VI 2, 6, 10, 22, 29 ; *Sirach*, XXII 17, 17, 18, 19 ; *Maccabées*, V 27 : VI 9, 16, 16, 18, 20. — ⲉⲥ- : *Exode*, II 4, 6, 10 ; VI 1, 1 : *Sirach*, XXII 18 ; *Maccabées*, VI 3, 7. — ⲉⲩ : *Exode*, I 11, 12 ; II 13 ; 16 ; *Maccabées*, V 27, 27, 27 ; VI 4, 4, 5. — ⲉⲩϣⲁⲧⲙ̄-, voir ϣⲁ-.

ⲉ- ⲛⲁ-. Futur : ⲉϥⲛⲁ- : *Sirach*, XXII 17. — ⲉⲧⲉⲧⲛⲁ- (deuxième personne pluriel) : *Exode*, I 16. — ⲉⲩⲛⲁ- : *Exode*, I 16 ; *Sirach*, XXII 19.

ⲉ- : *Exode*, I 10 (après ⲉϩⲱⲡⲉ).

ⲉ- ⲛⲁ- : *Sirach*, XXII 26 (après ⲕⲁⲛ).

ⲉ-. Devant les différents temps du verbe et relatif :

ⲉⲁϥ-. (Parfait I) : *Maccabées*, VI 18. — ⲉⲙⲡⲁⲧⲉ- : *Exode*, I 19. — ⲉⲛⲉϥ-, ⲉⲛⲟⲩ- : *Sirach*, XXII 19, 19. — ⲉⲩⲛ̄- : *Exode*, IV 13 ; *Maccabées*, VI 7.

ⲉ⸗. « Faire », avec suffixe. Voir ⲉⲓⲣⲉ.

ⲉϐⲟⲟ̄. « Muet » (S. ⲙⲡⲟ, B. ⲉϐⲟ) : *Exode*, IV 11.

ⲉϐⲁⲧ (m). « Mois » (S. ⲉϐⲟⲧ, B. ⲁϐⲟⲧ) : *Exode*, II 2 : *Maccabées*, VI 7.

ⲉⲓ̈ⲉ. Voir ⲉⲓⲣⲉ.

ⲉⲙⲁϩⲧⲉ. « Prendre » (S. ⲁⲙⲁϩⲧⲉ, B. ⲁⲙⲉϩⲓ) : *Exode*, IV 4, 4.

ⲉⲛ. Négation (S. B. ⲁⲛ, F. ⲉⲛ) : *Exode*, I 8, 19 ; IV 10, 11, 23 ; VI 12 ; *Sirach*, XXII 17, 18, 28 ; *Maccabées*, VI 9, 16.

ⲉⲛⲟ. Impératif de ⲛⲟ (B. ⲁⲛⲁⲩ) ; voir ⲛⲟ.

ⲉⲣⲏⲩ. (S. ⲉⲣⲏⲩ, B. ⲉⲣⲏⲟⲩ) : *Exode*, II 13.

ⲉⲣⲏϩ. ⲉⲣⲏϩⲧⲉ. « Garder » (S. ϩⲁⲣⲉϩ, B. ⲁⲣⲉϩ, F. ⲁⲗⲉϩ) : *Sirach*, XXII 30 ; *Maccabées*, VI 6. Cf. ϩⲁⲣⲉϩ et ⲁⲣⲏϩ.

ⲉⲥ. « Voici » : *Exode*, IV 14.

ⲉⲥⲧⲉ. « Voici » : *Exode*, I 9 ; IV 14, (23) ; VI 12, 30 ; VII 7.

ⲉⲥⲁⲩ. « Mouton » (S. ⲉⲥⲟⲟⲩ, B. ⲉⲥⲱⲟⲩ, F. ⲉⲥⲁⲩ) : *Exode*, II 16, 16, 17, 17.

ⲉⲧ-. Avec le Parfait I. ⲉⲧⲁ-. (S. ⲛ̄ⲧⲁ-, ⲉⲛⲧⲁ-, B. ⲉⲧⲁ-) — ⲉⲧⲁ- (sujet nominal) : *Exode*, IV 26. 28. — ⲉⲧⲁï- : *Exode*, IV 21 ; VI 8 (ⲉⲧⲁⲉⲓ). — ⲉⲧⲁⲕ- : *Exode*, II 14. — ⲉⲧⲁϥ- : *Exode*, I 8, 17 ; IV 17 (?). — ⲉⲧⲁⲥ- : *Maccabées*, VI 3. — ⲉⲧⲁⲩ- : *Exode*, I 1. 5 ; VI 4. 4 ; *Maccabées*, V 27 ; VI 17. — Précédé de l'article : ⲡⲉⲧⲁ- : *Maccabées*, VI 5. — ⲡⲉⲧⲁϥ- : *Exode*, II 19. — ⲡⲉⲧⲁⲩ- : *Exode*, VI 27.

ⲉⲧ-. Avec le Présent I (S. B. ⲉⲧ-) : ⲉⲧⲟⲩ- (troisième personne pluriel) : *Exode*, I 12. 12, 14.

ⲉⲧ-. Avec le Futur I — ⲉϯⲛⲁ- : *Exode*, VII 2. — ⲉⲧⲕⲛⲁ- : *Exode*, IV 9. 17. — ⲉⲧϥⲛⲁ- : *Sirach*, XXII 18. — ⲉⲧⲏⲧⲛⲁ- : *Exode*, IV 15. — ⲉⲧⲟⲩⲛⲁ- : *Exode*, I 22. — Précédé de l'article : ⲡⲉⲧⲛⲁ-, ⲡⲉⲧⲛⲁ- : *Exode*, II 4 ; IV 6 ; *Sirach*, XXII 20. 20, 21, 21, 30 ; XXIII 2 ; *Maccabées*, VI 9. — ⲡⲉϯⲛⲁ- : *Exode*, VI 1, 29. — ⲡⲉⲧⲕⲛⲁ- : *Exode*, IV 12.

ⲉⲧ-. Dans : ⲉⲧⲛⲁϣⲱ= : *Exode*, II 11 ; IV 18. — ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩ= : *Exode*, I 20. — ⲉⲧϣϣⲉ : *Maccabées*, VI 20. — ⲡⲉⲧ[ⲉ̇]ⲙⲁϣϣⲉ : *Maccabées*, VI 5.

Dans : ⲉⲧⲙ̄ⲙⲟ : *Exode*, I 6 ; II 11 ; IV 18 ; *Maccabées*, VI 9. — ⲉⲧϩⲛ̄- : *Exode*, I 14 ; IV 2 ; *Maccabées*, V 27 (titre) ; VI 2, 2 (ⲡⲉⲧϩⲛ̄-) — ⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱ= : *Exode*, II 13 ; *Maccabées*, VI 8.

Dans : ⲉⲧ(ⲛ)ⲁϩⲧ : *Exode*, I 14 ; VI 9. — ⲉⲧϩⲟⲟⲡ : *Exode*, IV 18. — ⲉⲧⲟⲩⲁⲃⲉ : *Maccabées*, VI 4. — ⲉⲧⲧⲏⲕ : *Maccabées*, VI 4. — ⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ : *Exode*, IV 9, 9. — ⲉⲧϣⲓⲛⲉ : *Exode*, IV 19. — ⲉⲧⲥⲱⲧⲙⲉ : *Sirach*, XXII 29. — ⲉ[ⲧⲣⲉϣⲉ] : *Sirach*, XXIII 4.

Avec l'article : ⲡⲉⲧⲟⲩⲏϩ : *Maccabées*, VI 2. — ⲡⲉⲧⲧⲏϣ : *Maccabées*, VI 21. — ⲡⲉϫⲁϩⲙⲉ : *Maccabées*, VI 5. — ⲡⲉⲟⲗⲩ : *Sirach*, XXII 28 ; *Maccabées*, VI 9. — ⲡⲉⲧⲉⲓⲛⲉ : *Exode*, VI 7. — ⲡⲉⲧⲛⲟ : *Exode*, IV (11). — ⲡⲉⲧⲟⲩⲱϩ (*sic*) : *Maccabées*, VI 20. — ⲡⲉⲧϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ : *Exode*, II 13.

ⲉⲧⲁϩ- : *Exode*, II 14 ; IV 11, 11.

ⲉⲧⲉ-. (S. ⲉⲧⲉⲣⲉ-, B. ⲉⲧⲉ-) : *Exode*, IV 22 ; VI 5 ; *Sirach*, XXII 27.

ⲉⲧⲉ. (S. B. ⲉⲧⲉ) : *Exode*, I 11 ; *Maccabées*, V 27.

ⲉⲧⲃⲉ. ⲉⲧⲃⲏⲧ=. (S. ⲉⲧⲃⲉ-, B. ⲉⲑⲃⲉ-, F. ⲉⲧⲃⲉ-) : *Exode*, I 18 ; II 13, 18 ; V 22 ; *Sirach*. XXII 24 ; *Maccabées*, VI 16, 20, 21. — ⲉⲧ[ⲃⲏⲧ]= : *Sirach*, XXII 28.

ⲉⲧⲁϩ-. Voir ⲉⲧ-.

ⲉⲁⲩ. « Gloire » (S. ⲉⲟⲟⲩ, B. ⲱⲟⲩ, F. ⲉⲁⲩ) : *Maccabées*, VI 19.

ⲉⲟⲩⲉⲛ (m). « Couleur » (S. ⲁⲩⲁⲛ. B. ⲗⲟⲩⲁⲛ) : *Exode*, IV 7.

ⲉⲟⲩⲉⲛ. « Ouvrir » ; voir ⲟⲩⲉⲛ (cf. S. B. F. ⲟⲩⲱⲛ) : *Exode*, IV 12, 15 ; *Sirach*, XXII 23.

ⲉϥ. « Chair » (S. B. ⲁϥ) : *Maccabées*, VI 18.

ⲉϩⲓ. (S. ϩⲓⲛ). forme de ϩⲉⲓ avec le pronom — ϩⲓⲧϥϩⲓ : *Maccabées*, VI 7. Voir ϩⲉⲓ.

ⲉϩⲁⲙ. Voir ⲱϣⲉϩⲁⲙ.

ⲉϩ. « Quel? » (S. B. ⲁϣ) dans ⲛⲉϩ ⲛ̄ϩⲉ, « comment » : *Exode*, VI 12, 30.

ⲉϩⲧ-. Voir ⲉⲓϩⲉ.

ⲉϩⲱⲡⲉ. « Si » (S. ⲉϣⲱⲡⲉ, B. ⲉϣⲱⲡ, F. ⲉϣⲱⲡⲓ) : *Exode*, I 10, 16, 16; IV 8, 23.

Ⲏ

ⲏⲓ, ⲏⲉⲓ (m). « Maison » (S. B. F. ⲏⲓ̈) : *Exode*, I 1, 21; VI 14, 19 (ⲏⲉⲓ).

Ⲑ

ⲑ̄ⲃⲃⲓⲟ. Voir à ⲧϩ̄ⲃⲃⲓⲟ.

ⲑ̄ⲙⲕⲟ. Voir à ⲧϩ̄ⲙ̄ⲕⲟ.

Ⲓ, Ⲉⲓ

ⲉⲓ. « Venir » (S. ⲉⲓ, B. F. Ⲓ.) : *Exode*, I 5, 16, 16; II 5, 16, 17, 18, 18; *Maccabées*, VI 3 (?), 7, 15, 16.

ⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ. « Sortir » : *Exode*, II 4, 13.

ⲉⲓ ⲁϩⲣⲏⲓ̈, voir ϩⲣⲏⲓ.

ⲉⲓⲁϩⲉ. (= ⲉⲓⲁ ⲁϩⲉ) « Certes » (S. ⲉⲓⲉ et ⲁϩⲉ, B. ⲓⲉ et ⲁϩⲁ) : *Exode*, II 14.

ⲓⲁⲧⲱⲧ. (pour ⲓⲁⲧⲱⲧⲕ) « Désespérer » (S. ⲉⲓⲁⲧⲟⲟⲧ=, B. ⲓⲁⲧⲟⲧ=) : *Sirach*, XXII 22.

ⲉⲓⲛⲉ. « Apporter » (S. ⲉⲓⲛⲉ, B. F. ⲓⲛⲓ) : *Exode*, IV 6, 7; V (22); VI 7, 26, 27; *Maccabées*, VI 7.

ⲉⲓⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ. « Emporter » : *Exode*, VI 13 (cf. 26, 27).

ⲛ̄ⲧ= : *Exode*, II 5, (10); *Maccabées*, VI 10.

ⲛ̄- : *Exode*, VI 6; *Sirach*, XXIII 2 (?).

ⲉⲓⲣⲉ. « Faire » (S. ⲉⲓⲣⲉ, B. F. ⲓⲣⲓ) : *Exode*, I 14, (17), 18; IV 17; VI 5.

ⲉⲓ̈ⲉ : *Exode*, I 19.

ⲉ= (S ⲁⲁ=) : *Exode*, IV 15 ⲉ(ⲟⲩⲉ); VI 1 (ⲉⲩⲉ).

ⲣ̄-, état construit devant un substantif, et formant avec lui un verbe composé : *Exode*, I 17, 20, 21; II 14; VI 4, 5; *Sirach*, XXII 18, 23; XXIII 3; *Maccabées*, VI 4, 6, 7, 8, 8, 17. Devant les verbes grecs : *Exode*, II 14; IV 10; *Sirach*, XXII 26; *Maccabées*, VI 1, 6, 10, 14, 18, 20.

ⲓⲉⲣⲟ (m). « Fleuve » (S. ⲓⲉⲣⲟ, B. ⲓⲁⲣⲟ) : *Exode*, II 3, 5, 5; IV 9, (9).

ⲓⲱⲧ, ⲉⲓⲱⲧ (m). « Père » (S. ⲉⲓⲱⲧ, B. F. ⲓⲱⲧ) : *Exode*, I 1; II 16 (ⲉ(ⲓ)ⲱⲧ), 16, 18; VI 20 (ⲉⲓⲱⲧ); *Sirach*, XXIII 1, 5.

ⲉⲓⲁⲧⲉ. Pluriel de ⲉⲓⲱⲧ (S. ⲉⲓⲟⲧⲉ, B. ⲓⲟϯ, F. ⲓⲁϯ) : *Exode*, IV 5.

ⲉⲓⲁϯ. Pluriel de ⲉⲓⲱⲧ. Autre forme du même pluriel, voir p. 70 (cf. *Acta Pauli*) : *Maccabées*, VI 1, 6.

*ⲉⲓϩⲉ. « Suspendre » (S. ⲉⲓϣⲉ, B. F. ⲓϣⲓ). — ⲉϩⲧ- (S. ⲉϣⲧ-) : *Maccabées*, VI 10.

Ⲕ

ⲕ-. Deuxième personne masculin singulier. 1° du Présent I (S. B. F. ⲕ-); 2° du Conjonctif (S. ⲛ̄ⲅ̄, B. ⲛ̄ⲧⲉⲕ) : *Exode*, II 13; IV 4, 9, 13, 15, 19, 23; VI 6, 11.

ⲕⲛⲁ-. Deuxième personne masculin singulier du Futur I : *Exode*, IV 9, 16 ; VI 1.

ⲕⲁ=. Voir ⲕⲟⲩ.

ⲕⲉ-. « Autre » (S. B. F. ⲕⲉ-) : *Exode*, I 8 ; VI 9.

ⲕⲉⲕⲉⲩⲉ. Pluriel (S. ⲕⲟⲟⲩⲉ, B. ⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ, F. ⲕⲉⲕⲁⲩⲓ) : *Maccabées*, V 27.

ⲕⲉⲟⲩⲉ. « Un autre » : *Exode*, IV 13.

ⲕⲟⲩ. « Poser » (S. ⲕⲱ, B. ⲭⲱ, F. ⲕⲱ).

ⲕⲁⲁ=. — ⲕⲁⲁⲧ : *Sirach*, XXIII 1. 1.

ⲕⲁⲩⲉ : *Exode*, VI 1.

ⲕⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲱ=. « Abandonner » : *Maccabées*, VI 16.

ⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ. « Pardonner » : *Exode*, IV 21, 23, 23 ; VI 11 ; VII 2.

ⲕⲁⲓⲉ (f). « Champ » (S. ⲕⲁⲓⲉ, B. ⲕⲟⲓ) : *Exode*, I 14.

ⲕⲃⲁ. « Vengeance » (S. ⲕⲃⲁ, B. ⲭⲃⲁ) : dans ϫⲓⲕⲃⲁ « se venger » : *Maccabées*, VI 15.

ⲕⲉⲓⲃⲉ. « Sein » (S. ⲉⲕⲓⲃⲉ, ⲕⲓⲃⲉ, B. ⲕⲓϥⲓ) : *Exode*, II 7, 9, 9 ; *Maccabées*, VI 10.

ⲕⲗⲟⲟⲙⲉ. Pluriel de ⲕⲗⲁⲙ « Couronne » (S. ⲕⲗⲟⲟⲙⲉ, pluriel? de ⲕⲗⲟⲙ) : *Maccabées*, VI 7.

ⲕⲓⲙ. « Ébranler, secouer » (S. B. ⲕⲓⲙ) : *Sirach*, XXII 17. État construit dans ⲕⲙ̄ⲧⲟ.

ⲕⲏⲙⲉ. « Égypte » (S. ⲕⲏⲙⲉ, B. ⲭⲏⲙⲓ, F. ⲕⲏⲙⲓ) : *Exode*, I 1, 5, 8, 17, 18, 19 ; IV 18, 18, 19, 20, 21 ; VI 11, 13, 26, 27, 27, 28, 29 ; VII 2, 3. ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ, « égyptien » (voir ⲣⲱⲙⲉ) : *Exode*, I 12, 15 ; II 11, 12, 14, 19 ; VI 5, 6, 7, 13.

ⲕⲙ̄ⲧⲟ. « Tremblement de terre » (S. ⲕⲙⲧⲟ, B. ⲕⲉⲙⲑⲟ) : *Sirach*, XXII 17.

ⲕⲟⲛ=. « Sein » (S. ⲕⲟⲩⲛ=, B. ⲕⲉⲛ=) : *Exode*, IV 6, 6, 7, 7.

ⲕⲣⲁϥ. « Ruse » (S. ⲕⲣⲟϥ, B. ⲭⲣⲟϥ, F. ⲕⲣⲁϥ) : *Sirach*, XXII 24.

ⲕⲱⲧ. « Bâtir » (S. B. F. ⲕⲱⲧ) : *Exode*, I 11 ; substantif : *Sirach*, XXII 17.

ⲕⲱⲧⲉ. « Se tourner vers, se changer en » (S. ⲕⲱⲧⲉ, B. F. ⲕⲱϯ) : *Exode*, IV 21.

ⲕⲁⲧ= : *Exode*, IV 17.

ⲕⲧⲟ. « Retourner » (S. ⲕⲧⲟ, B. ⲧⲁⲕⲧⲟ, F. ⲕⲧⲁ) : *Sirach*, XXIII 5.

ⲕⲧⲁ= : *Exode*, IV 18, 18, 20.

ⲕⲉϣ. « Roseau » (S. B. ⲕⲁϣ) : *Sirach*, XXII 19.

ⲕⲁϩ (m). « Terre » (S. ⲕⲁϩ, B. ⲕⲁϩⲓ, F. ⲕⲉϩⲓ) : *Exode*, I 7, 10 ; II 15 ; IV 3, 3, 19 ; VI 1, 4, 4, 8, 11, 13, 28 ; VII 2, 3.

ⲕⲱϩⲧ. « Feu » (S. F. ⲕⲱϩⲧ) : *Sirach*, XXII 27.

ⲗ

ⲗⲓⲗⲟⲩ, ⲗⲉⲓⲗⲟⲩ (m. et f.). « Enfant » (S. ⲗⲓⲗⲟⲩ) : *Exode*, II 8, 10.

ⲗⲉⲥ (m). « Langue » (S. B. ⲗⲁⲥ, F. ⲗⲉⲥ) : *Exode*, IV 10 ; *Sirach*, XXII 30.

ⲗ̄ϩⲱⲃ. « Vapeur » (S. B. ⲉⲗϩⲱⲃ) : *Sirach*, XXII 27.

ⲗⲁϭⲗ̄ϭ. « ἱμάντωσις » (S. ⲗⲟϭⲗⲉϭ) : *Sirach*, XXII 17.

M

ⲙ̄-. Pour ⲛ̄-, article pluriel devant ⲙ.

ⲙ̄-. Pour ⲛ̄-, préposition devant ⲙ, ⲡ, ⲫ. Voir ⲛ̄-, ⲙ̄ⲙⲁ= et ⲛ̄-, ⲛⲉ=.

ⲙ̄-. Négation dans "ⲙⲁϣϣⲉ : ⲉⲧ[ⲉ]ⲙⲁϣϣⲉ : *Maccabées*, VI 4.

ⲙⲁ (m). « Lieu » (S. B. ⲙⲁ, F. ⲙⲉ) : *Sirach*, XXII 19; *Maccabées*, VI 2.
ⲙⲁⲛ̄ⲟⲩⲁϩ(*sic*) : *Exode*, IV 24.

ⲙⲁ-. Impératif des factitifs en ⲧ. ⲙⲁⲧⲛ̄ϩⲁⲩ : *Exode*, I 22.

ⲙⲟ, ⲙⲱ (f). « Mère » (S. ⲙⲁⲁⲩ, B. ⲙⲁⲩ, F. ⲙⲉⲩ) : *Exode*, II 3, 8 (ⲙⲱ).

ⲙⲟ. (S. B. ⲙⲁⲩ, F. ⲙⲉⲩ), dans ⲁⲙⲟ, ⲁⲙⲱ (S. B. ⲁⲙⲁⲩ) : *Exode*, II 3; *Maccabées*, VI 4 (ⲁⲙⲱ). Voir ⲙ̄ⲙⲟ.

ⲙⲁⲃ. « Trente ». État construit suivi d'un autre nombre (cf. état normal, S. ⲙⲁⲁⲃ : B. ⲙⲁⲡ, qui donnerait ⲙⲁⲁⲃⲉ en akhmimique) : *Exode*, VI 16, 18, 20.

ⲙⲁⲓ-. Voir ⲙⲉⲉⲓⲉ.

ⲙⲉⲉⲓⲉ. « Aimer » (S. ⲙⲉ, B. ⲙⲉⲓ, F. ⲙⲓⲓ : *Maccabées*, VI 20.
ⲙⲁⲓ-. Adjectif verbal dans le mot ⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓ̈ⲥϩⲓⲙⲉ : *Sirach*, XXIII 6.

ⲙⲉⲉⲓⲛⲉ, ⲙⲉⲓⲛⲉ. « Signe » (S. ⲙⲁⲉⲓⲛ, B. ⲙⲏⲓⲛⲓ, F. ⲙⲏⲓⲛ) : *Exode*, IV 8, 8, 9, 17; VII 3.

ⲙⲁⲓϩⲉ. « Prodige » (S. ⲙⲟⲓ̈ϩⲉ) : *Exode*, IV (21), VII 3.

ⲙⲟⲩⲕϩ. « Affliger, oppresser » (S. B. ⲙⲟⲩⲕϩ) : *Exode*, I 14.
ⲙⲁⲕϩ= : *Exode*, I 11.
ⲙⲁϫ. Participe : *Maccabées*, VI 3.

ⲙ̄ⲙⲁ=. Voir ⲛ̄-, ⲙ̄ⲙⲁ=.

ⲙ̄ⲙⲉ. « Savoir » (B. ⲉⲙⲓ, cf. S. ⲉⲓⲙⲉ, F. ⲓⲙⲓ) : *Exode*, II 4; VI 7.

ⲙ̄ⲙⲟ. « Ici » (S. B. ⲙ̄ⲙⲁⲩ, F. ⲙ̄ⲙⲉⲩ) : *Exode*, II 16. — ⲉⲧⲙ̄ⲙⲟ, « celui-ci » : *Exode*, I 6; II 11; IV 18; *Maccabées*, VI 2.

ⲙ̄ⲛ-, ⲛⲉⲙⲉ=. « Avec » (S. ⲙ̄ⲛ-, ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁ=, B. ⲛⲉⲙ-, ⲛⲉⲙⲁ=).
ⲙ̄ⲛ-, *passim*. Reste toujours ⲙ̄ⲛ- devant ⲡ, ⲙ, ⲫ.
ⲛⲉⲙⲉ= — ⲛⲉⲙⲉⲕ : *Exode*, IV (14), 16. — ⲛⲉⲙⲉϥ : *Sirach*, XXII 26, 26; *Maccabées*, V 27. — ⲛⲉⲙⲉⲛ : *Exode*, I 10. — ⲛⲉⲙⲉⲩ : *Exode*, VI 4, 13.

ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲉ-, ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱ=. Voir ⲥⲉ-.

ⲙ̄ⲛ-. Négation formant l'Impératif négatif (cf. S. ⲙ̄ⲡ̄ⲣ-, B. ⲙ̄ⲡⲉⲣ-, F. ⲙ̄ⲡⲉⲗ-) : *Sirach*, XXII 22, 23; XXIII 1, 1, 5, 6, 6.

ⲙ̄ⲛ-. Verbe négatif, « il n'y a pas » (S. ⲙ̄ⲛ-, B. ⲙ̄ⲙⲟⲛ, F. ⲙⲉⲛ-). Au passé ⲛⲉⲙ̄ⲛ- : *Maccabées*, VI 6.

ⲙⲟⲩⲛ (ⲁⲃⲁⲗ). « Persévérer » (S. B. F. ⲙⲟⲩⲛ) : *Sirach*, XXII 26.
ⲙⲏ[ⲛ] : *Maccabées*, V 27.

ⲙ̄ⲛⲧ-. Particule formant des noms abstraits féminins (S. ⲙ̄ⲛ̄ⲧ-, B. F. ⲙⲉⲧ-) dans ⲙ̄ⲛⲧⲁⲧⲥ̄[ⲃ]ⲃⲉ, ⲙ̄ⲛⲧⲁⲧⲥ[ⲁⲩⲛ]ⲉ, ⲙ̄ⲛⲧⲁϫ, ⲙ̄ⲛⲧⲙⲁⲓ̈ⲥϩⲓⲙⲉ, ⲙ̄ⲛⲧⲡⲁⲡⲉⲧⲱⲃⲉ, ⲙ̄ⲛⲧⲣⲙ̄ⲛ̄ϩⲏⲧ, ⲙ̄ⲛⲧϩⲏⲕⲉ, ⲙ̄ⲛⲧϩⲏⲧϩⲏⲙ, ⲙ̄ⲛⲧϩⲃⲏⲣ, ⲙ̄ⲛⲧϩⲙ̄ϩⲉⲗ, ⲙ̄ⲛⲧϫⲁϩ.

ⲙⲁⲁⲛⲉ. « Faire paître » (S. ⲙⲟⲟⲛⲉ, B. ⲙⲟⲛⲓ, F. ⲙⲁⲁⲛⲓ) : *Exode*, II 16.

ⲘⲀⲀⲚⲈ. «Nourrice» (S. ⲘⲞⲞⲚⲈ, B. ⲘⲞⲚⲒ, F. ⲘⲀⲀⲚⲒ) : *Exode*, II 7.

ⲙ̄ⲛⲉ-. Particule formant le négatif du Parfait I (S. B. ⲙⲡⲉ-).

ⲙ̄(ⲡ)ⲉ- (avec sujet nominal) : *Exode*, VI 12.

ⲙ̄ⲡⲓ- : *Exode*, VI 3. — ⲙ̄ⲡⲕ- : *Exode*, V 23. — ⲙ̄ⲡϥ- : *Exode*, II 12 : *Maccabées*, VI 16. — ⲙ̄ⲡⲟⲩ- : *Exode*, I 17, II 3; VI 9.

ⲘⲠⲀⲦⲈ-. Particule formant le négatif «pas encore» (S. B. ⲙ̄ⲡⲁⲧⲉ) : *Exode*, I 19.

ⲙ̄ⲡϣⲁ. «Beaucoup» (S. ⲙ̄ⲡϣⲁ) : *Exode*, I 7, 12, 20.

*ⲘⲞⲨⲢ. «Lier» (S. B. F. ⲙⲟⲩⲣ).

[ⲙ]ⲏⲣ : *Sirach*, XXII 17.

*ⲘⲀⲢⲈ-, ⲘⲀⲢ-. Optatif. — ⲙⲁⲣⲛ̄-, première personne du pluriel (S. ⲙⲁⲣⲛ̄-, B. ⲙⲁⲣⲉⲛ-, F. ⲙⲁⲗⲉⲛ-) : *Maccabées*, VI 17.

ⲘⲒⲤⲈ, ⲘⲈⲒⲤⲈ. «Enfanter» (S. ⲙⲓⲥⲉ, B. ⲙⲓⲥⲓ) : *Exode*, I (16), 19 (ⲙⲉⲓⲥ(ⲉ)), 19 (ⲙⲉⲓ(ⲥ)ⲉ); IV 22, 23; VI 14, *Maccabées*, VI 7 (ⲙⲉⲓⲥⲉ).

ⲘⲈⲤⲈⲒⲞⲨ. «Sage-femme» (S. ⲙⲉⲥⲓⲱ) : *Exode*, I 15, 17, 18, 19, 19, 20, 21.

ⲘⲎⲦ. «Dix» (S. B. ⲙⲏⲧ) : *Maccabées*, V 27.

ⲙ̄ⲧⲟ. «Devant» (S. ⲙ̄ⲧⲟ, B. ⲉⲙⲟⲟ, F. ⲉⲙⲧⲁ) dans ⲙ̄ⲡⲙ̄ⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄- : *Exode*, IV 21; VI 12, 30; *Sirach*, XXIII 4 (ϩⲙ̄- est une faute).

ⲘⲈⲦⲈ. «Avoir part à» (S. ⲙⲁⲧⲉ, B. ⲙⲁϯ) : *Maccabées*, V 27.

ⲘⲞⲨⲦⲈ. «Parler, appeler» (S. ⲙⲟⲩⲧⲉ, B. ⲙⲟⲩϯ) : *Exode*, I 18; II 7, 8, 10; *Maccabées*, VI 2.

ⲘⲞⲨ. «Mourir» (S. B. F. ⲙⲟⲩ) : *Exode*, I 6; IV 18, 19 (voir ⲙⲟⲩⲧ). — «Mort» : *Maccabées*, VI 19.

ⲘⲀⲨ. «Eau» (S. ⲙⲟⲟⲩ, B. ⲙⲱⲟⲩ, F. ⲙⲁⲩ) : *Exode*, I 22; II 10, 17; IV 9, 9.

ⲘⲈⲈⲨⲈ, ⲘⲈⲞⲨⲈ. «Penser» (S. ⲙⲉⲉⲩⲉ, B. ⲙⲉⲩⲓ, F. ⲙⲏⲟⲩⲓ) : *Exode*, I 10. — «Pensée» : *Sirach*, XXII 17, 18, 19; XXIII 2. — ⲣ̄ⲡⲙⲉⲩⲉ (verbe) : *Exode*, VI 5; (substantif) : *Maccabées*, VI 17.

ⲘⲞⲨⲦ (= ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ). «Mettre à mort» (S. ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ) : *Exode*, IV 23. Voir à ⲙⲟⲩ.

ⲙⲁⲩⲧ⸗. (S. ⲙⲟⲟⲩⲧ⸗, B. ⲙⲱⲟⲩⲧ⸗) : *Exode*, I 6; IV 24.

ⲘⲒⲈⲒϢⲈ. «Foule, troupe» (S. ⲙⲏⲏϣⲉ, B. ⲙⲏϣ) : *Exode*, I 9; VI 26, 27.

ⲘⲀϨ-. Particule formant les nombres ordinaux (S. ⲙⲉϩ-, B. ⲙⲁϩ-, F. ⲙⲉϩ-) : *Exode*, I 5, 15; *Maccabées*, V 27.

ⲘⲞⲨϨ. «Remplir, être rempli» (S. ⲙⲟⲩϩ, B. ⲙⲟϩ) : *Exode*, II 16; *Maccabées*, VI 14.

ⲘⲀⲀϨⲈ, ⲘⲀϨⲈ. «Marcher» (S. ⲙⲟⲟϣⲉ, B. ⲙⲟϣⲓ, F. ⲙⲁⲁϣⲓ) : *Exode*, II 5; IV 19 (ⲙⲁϩⲉ); *Maccabées*, VI 7 (ⲙⲁϩⲉ).

ⲘⲒϨⲈ. «Combattre» (S. ⲙⲓϣⲉ-, B. F. ⲙⲓϣⲓ) : *Exode*, I 10; II 13.

Ⲛ

ⲛ̄-. Article défini pluriel, *passim*. Il est

toujours surmonté du trait même devant voyelle. Jamais de trait dans ⲡⲉⲧ-, qui est pour *ⲡⲉⲉⲧ- (B. ⲡⲏ ⲉⲧ-) : *Maccabées*, VI 4, 5, 9. — Devient ⲙ̄- devant ⲡ, ⲙ (ⲡⲁⲧⲣⲓⲁ, ⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ, ⲙⲁⲣⲧⲩⲥ); peut rester ⲡ̄- devant ⲙ- : *Exode*, I 17 (?), exemple douteux. Ne devient pas ⲡⲉ devant deux consonnes : ⲡ̄ϩⲃⲏⲩⲉ : *Exode*, I 11, 11, 14, 14; VI 9. ⲡ̄ϩⲓⲁⲙⲉ : *Exode*, I 19. ⲡ̄ⲥⲧⲟⲗ : *Maccabées*, VI 4.

ⲡ-. Avec les pronoms, article possessif : ⲡⲁ- : *Exode*, IV 18; VII 3, 3; *Sirach*, XXII 30, XXIII 2, 3, 3, 4. — ⲡⲉⲕ- : *Exode*, IV 21. — ⲡⲉϥ- : *Exode*, I 6; II 11, 11; IV, 20, 20. — ⲡⲉⲥ- : *Exode*, II 5. — ⲡ̄ⲛ- : *Exode*, I 10; IV 17 (?). — ⲡⲟⲩ- : *Exode*, II 13, 17, 17; IV 5; VI 14, 16, 17, 19, 25; *Maccabées*, VI 1, 10, 10, 10.

ⲛ̄-, ⲙ̄ⲙⲁ=, (ⲛ̄ⲙⲁ=). Préposition (génitif) (S. B. ⲛ̄-, ⲙ̄ⲙⲟ=, F. ⲛ̄-, ⲙ̄ⲙⲁ=) :

ⲛ̄-. *Passim*. Devient ⲙ̄- devant ⲡ, ⲙ, ⲫ, mais reste quelquefois ⲛ- : *Maccabées*, VI 18, 19.

Avec suffixe — ⲙ̄ⲙⲁⲓ : *Sirach*, XXIII 4, 5. — ⲙ̄ⲙⲁⲕ : *Exode*, II 14; IV 10, 13, 21. — ⲙ̄ⲙⲁϥ : *Exode*, II 4, 10; IV 3, 3, 3, 9, 13, 23; VI 8; *Maccabées*, VI 18 (ⲙ̄ⲁϥ). — ⲙ̄ⲙⲁⲥ : *Exode*, I 16, 22; II 3, 6, 10; IV 14, 18, VI 2, 6, 10, 12, 29. — ⲙ̄ⲙⲁⲛ : *Maccabées*, VI 16 (ⲙ̄ⲁⲛ (*sic*)). — ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛⲉ : *Exode*, VI 6, 7. — ⲙ̄ⲙⲁⲩ : *Exode*, I 14, 15; IV 20, 22; VI 5; *Maccabées*, VI 7, 14 (ⲛ̄ⲙⲁⲩ).

ⲛ̄-, ⲛⲉ=. Préposition (datif) (S. B. ⲛ̄-, ⲛⲁ=, F. ⲛ̄-, ⲛⲏ=) :

ⲛ̄-. *Passim* : devient ⲙ̄ devant ⲡ, ⲙ, ⲫ.

Avec suffixe — ⲛⲉⲓ̈ (S. ⲛⲁⲓ, B. F. ⲛⲏⲓ) : *Exode*, II 9; IV (23); VI 2, 7, 7, 12 (12); *Sirach*, XXII (30); XXIII 5. — ⲛⲉⲕ : *Exode*, IV 5, 13, 16; VI 29; VII 1; *Sirach*, XXII 25. — ⲛⲉ : *Exode*, 7, 9. — ⲛⲉϥ : *Exode*, II 1, 2, 3, 7, 9, 9; IV 3, 4, 6, 7, 13, 15, 16; VI 2, 20, 20, 23, 23, 25, 25; VII (2); *Maccabées*, VI 19. — ⲛⲉⲥ : *Exode*, II 8, 9, 10. — ⲛⲏⲧⲛⲉ (S. ⲛⲏⲧⲛ̄, B. ⲛⲱⲧⲉⲛ) : *Exode*, VI 7, 8. — ⲛⲉⲩ (S. ⲛⲁⲩ, B. ⲛⲱⲟⲩ, F. ⲛⲉⲩ) : *Exode*, I 18, 19, 21; II 17, 18; IV 24; VI 3, 4.

ⲛ̄-. Voir ⲉⲓⲛⲉ.

ⲛⲁ-. Particule formant le Futur (S. B. F. ⲛⲁ-).

ⲛⲁ-. Particule formant l'Imparfait (S. ⲛⲉ-, ⲛⲁ-) — ⲛⲁⲉⲓ- : *Exode*, II 10. — ⲛⲁⲛ- : *Maccabées*, VI 17. — ⲛⲁⲩ- : *Exode*, I 5, 12, 14, 19; II 5; *Maccabées*, VI 7.

ⲛⲁ. « Aller » (S. B. ⲛⲁ) : *Exode*, IV 21. Voir ⲛⲏⲩ.

ⲛⲁⲉ (m). « Miséricorde » (S. ⲛⲁ, B. ⲛⲁⲓ, F. ⲛⲉⲉⲓ) : *Maccabées*, VI 16.

ⲛⲉ. copule, cf. ⲡⲉ, ⲧⲉ (S. B. F. ⲛⲉ) : *Exode*, I 1; VI 14, 16, 16, 17, 19, 24, 25, 27.

ⲛⲉ-. Particule formant le passé (S. B. ⲛⲉ-) — ⲛⲉϥ- : *Exode*, I 5. — ⲛ[ⲉ]ⲥ- : *Maccabées*, VI 3.

ⲛⲉⲩⲛ̄-, ⲛⲉⲩⲛⲧⲉ⸗. Voir ⲟⲩⲛ̄-.

ⲛⲉⲙⲛ̄-. Voir ⲙⲛ̄-.

ⲛⲉ-. Particule formant le négatif Futur III (S. B. ⲛⲛⲉ-) :

ⲛⲁ- : *Sirach*, XXII 28. — ⲛⲉϥ- : *Sirach*, XXII 19. — ⲛⲟⲩ- : *Sirach*, XXII 19; XXIII 3. Après ϫⲉ, « afin que ne pas » [ϫⲛ̄]ⲁ- : *Sirach*. XXII 30. — ϫⲛ̄ⲟⲩ- : *Maccabées*. V 27.

ⲛⲟ. « Voir » (S. B. ⲛⲁⲩ. F. ⲛⲉⲩ) : *Exode*, II 2, 5, 6, 11, 12. 13; IV (11). 14. 18; VI 1; *Maccabées*, VI 9 (ⲛⲱ). Impératif ⲉⲛⲟ : *Exode*, IV 13.

ⲛⲁⲃⲉ. « Péché » (S. ⲛⲟⲃⲉ, B. ⲛⲟⲃⲓ. F. ⲛⲁⲃⲓ) : *Sirach*, XXIII 3; *Maccabées*, VI 15.

ⲛⲉⲉⲓ, ⲛⲉï. Démonstratif pluriel. Cf. ⲛⲉï. ⲧⲉⲓ (S. B. ⲛⲁï) : *Exode*, I 1 (ⲛⲉï); IV 18, 22 (ⲛⲉï); VI 14, 16. 16. 17 (ⲛⲉï). 19 (ⲛⲉï), 24 (ⲛⲉï). 25, 26, 27; *Sirach*, XXII 24 (ⲛⲉï); *Maccabées*, VI 10. 17 (faute).

ⲛⲓⲙ. « Chacun, tout » (S. ⲛⲓⲙ. B. ⲛⲓⲃⲉⲛ. F. ⲛⲓⲃⲓ) : *Exode*, I 5. 22, 22; IV 19; VII 2; *Sirach*. XXII 19. 19. 24, 29; *Maccabées*. VI 3.

ⲛⲓⲙ. « Qui? » (S. B. F. ⲛⲓⲙ) : *Exode*, II 14; IV 11, 11; *Sirach*. XXII 30; XXIII 2.

ⲛⲉⲙⲉ⸗. Voir ⲙⲛ̄-.

ⲛⲁⲛⲟⲩ⸗. « Être bon » (S. ⲛⲁⲛⲟⲩ⸗. B. ⲛⲁⲛⲉ⸗. F. ⲛⲁⲛⲟⲩ⸗) : *Exode*, I 20.

ⲛ̄ⲥⲱ⸗. Voir ⲥⲉ-.

ⲛⲉⲥⲱ⸗, ⲛⲉⲥⲟ⸗. « Être beau » (S. B. ⲛⲉⲥⲱ⸗) : *Exode*, II 2 (ⲛⲉⲥⲟ⸗); *Maccabées*, VI 18 (ⲉⲛⲉⲥⲱ⸗).

ⲛ̄ⲧ⸗. Voir ⲉⲓⲛⲉ.

ⲛⲟⲩⲧⲉ (m). « Dieu » (S. ⲛⲟⲩⲧⲉ, B. F. ⲛⲟⲩϯ) : *Exode*. I 17, 20. 21; IV 5. 5. 5. 5, 10, (11), 16. 20; VI 2, 3, 26; VII 1; *Sirach*, XXIII 5; *Maccabées*. VI 1.

ⲛ̄ⲧⲁⲕ. « Toi » (S. ⲛⲧⲟⲕ. B. ⲛⲑⲟⲕ. F. ⲛⲧⲁⲕ) : *Exode*, II 14; IV 2. 14. 16; *Maccabées*. VI 19.

ⲛ̄ⲧⲁⲣⲉ-. Cf. ⲧⲁⲣⲉ- : *Maccabées*. VI 7.

ⲛ̄ⲧⲁⲩ. « Eux » (S. ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ. B. ⲛ̄ⲑⲱⲟⲩ. F. ⲛ̄ⲧⲁⲩ) : *Exode*, II 19.

ⲛ̄ⲧⲁϥ. « Lui » (S. ⲛ̄ⲧⲟϥ, B. ⲛ̄ⲑⲟϥ. F. ⲛ̄ⲧⲁϥ) : *Exode*. II 14; IV 2. 14. 16; *Maccabées*, VI 19.

ⲛⲏⲩ. « Aller » (S. B. F. ⲛⲏⲩ. ⲛⲛⲟⲩ) : *Exode*, IV 14. Cf. ⲛⲁ.

*ⲛⲟⲩⲉ (= ⲛⲟⲩⲟⲩⲉ). « Tourner vers, ramener » (S. ⲛⲟⲩⲉ) : ⲛⲁⲩⲉ⸗. *Sirach*. XXII 22.

ⲛⲁϣⲱ⸗, ⲛⲁϣⲟ⸗. « Être nombreux » (S. B. F. ⲛⲁϣⲱ⸗) : *Exode*. II 11; IV 18.

*ⲛⲟⲩϣⲛ (ⲁⲃⲁⲗ). « Chasser, mettre en fuite » (S. B. ⲛⲟⲩϣⲡ) — ⲛⲁϣⲛ⸗ : *Sirach*. XXII 21.

ⲛⲁϩⲃ̄ϥ. « Joug » (S. B. ⲛⲁϩⲃϥ, B. ⲛⲁϩⲃⲉϥ. F. ⲛⲉϩⲃⲉϥ). dans ϥⲁⲉⲓⲛⲁϩⲃ̄ϥ. ὑποζύγιον : *Exode*. IV 20. Voir ϥⲓ.

ⲛⲟⲩϩⲙⲉ. « Sauver » (S. ⲛⲟⲩϩⲙ̄, B. ⲛⲟϩⲉⲙ. F. ⲛⲟⲩϩⲉⲙ) : *Exode*. V 23.

ⲛⲁϩⲙⲉ- — ⲛⲁϩⲙⲉⲧⲛⲛⲉ : *Exode*. VI 6.

*ⲛⲁϩⲙⲉ⸗ — ⲛ[ⲁϩ](ⲙ)ⲛⲉ : *Exode*. II 19. — ⲛⲁϩⲙⲟⲩ : *Exode*, II 17.

ⲛⲁϩⲣⲛ̄-. « En face de, devant » (S. ⲛ̄ⲛⲁϩⲣⲛ̄-, B. F. ⲛⲁϩⲣⲉⲛ-) : *Exode*, IV 10; *Sirach*. XXII 19. 19; *Macca-*

12.

bées, VI 3 (ⲛ̄ⲛⲁϩⲣⲛ̄-). Devient ⲛⲁϩⲣⲙ̄- devant ⲡ. ⲫ et ⲙ : *Exode,* II 15; VI 10, 13; reste aussi ⲛⲁϩⲣⲛ̄- devant ⲡ : *Exode,* IV 16, 16.

ⲛⲁϩⲧⲉ. « Croire » (S. ⲛⲁϩⲧⲉ. B. ⲛⲁϩϯ. F. ⲛⲉϩϯ). Substantif. « croyance » : *Sirach,* XXII 25.

ⲛ̄ϩⲟⲩⲧ⸗ : *Exode,* IV 5, 8, 8, 8, 9.

ⲛ̄ϩⲁⲧ. « Être fort, dur » (S. B. ⲛ̄ϣⲟⲧ). Substantif dans ϯⲛ̄ϩⲁⲧ. « endurcir » : *Exode,* IV 21; VII 3.

ⲛⲁϩⲧ. Participe : *Exode,* I 14; IV 9 : *Maccabées,* VI 3 (9).

ⲛ̄ϩⲏⲧ⸗. Voir ϩⲛ̄- et ϩⲏⲧ⸗.

ⲛⲁϭ. « Grand » (S. ⲛⲟϭ, B. ⲛⲟϫ. F. ⲛⲁϭ) : *Exode,* I 9 : VI 6; *Maccabées,* VI 18.

ⲛ̄ϭⲓ, ⲛ̄ϭⲉⲓ (S. ⲛ̄ϭⲓ, B. ⲛϫⲉ), *passim.*

ⲛⲁϭⲛ̄ϭ. « Se moquer de » (S. ⲛⲟϭⲛⲉϭ) : *Sirach,* XXII 21. Substantif « dérision » : *Sirach,* XXII 24.

O

ⲟ. « Quoi? » (S. B. F. ⲟⲩ) : *Exode,* I 18; II 13, 18 : V 22.

Ⲡ

ⲡ-. Article défini masculin. *Passim.*

ⲡ + ϩ = ⲫ : *Exode,* I 9; II 3, 5, 15; VII 28; *Maccabées,* VI 7.

ⲡ- devant un mot commençant par deux consonnes ne devient pas ⲡⲉ. ⲡϩⲣⲁⲩ : *Exode,* IV 8; ⲡⲙ̄ⲧⲟ : *Exode,* IV 21; VI 12, 30; *Sirach,* XXIII 4; ⲡϩⲃⲏⲣ : *Sirach,* XXII 25; ⲡⲥⲙⲁⲧ : *Maccabées,* VI 18.

ⲡ-. Avec les pronoms, article possessif :

ⲡⲁ- : *Exode,* IV 10, 21, 22, 22, 23; VI 3; *Sirach,* XXII 28, 30; XXIII 1, 1, 5. — ⲡⲕ- : *Exode,* IV 10, (14), 23; V (23), (23); VII 1, 2; *Sirach,* XXII 23, (25). — ⲡⲉ- : *Exode,* II 9. — ⲡϥ- : *Exode,* I 1, 9, 22; II 10, 13; IV 4, 4, 18, 21; VI 1, 11, 20; *Sirach,* XXII 20, 21, (25); *Maccabées,* VI 16, 18, 19. — ⲡⲥ- : *Exode,* IV 25. — ⲡⲉⲧⲛ̄- : *Exode,* VI 7. — ⲡⲟⲩ- : *Exode,* I 1, 14; II 11, 16, 16; 18; VI 26, 27; *Sirach,* XXIII 1.

ⲡⲉ. copule; cf. ⲧⲉ, ⲛⲉ (S. B. F. ⲡⲉ) : *Exode,* I 9, (15), 15, 16 : II 6; IV 2, 2, 11, 22; VI 2, 6, 7, 26, 27, 29; *Maccabées,* V 27; VI 3.

ⲡⲁ-. « Celui de » (S. ⲡⲁ-, ⲫⲁ-) : *Maccabées,* VI 2, 2.

ⲡⲓ-, ⲡⲉⲓ-. Démonstratif masculin, forme atône de ⲡⲉï (correspond à la fois à S. ⲡⲉï : B. ⲡⲁⲓ et à S. B. ⲡⲓ) : *Exode,* I 18; II 9 (ⲡⲉⲓ), 12, 15 (ⲡⲉⲓ); IV 9 (ⲡⲉⲓ), 17, V 22, 23; *Maccabées,* VI 8. Cf. ϯ.

ⲡⲉï, ⲡⲉⲉⲓ. Démonstratif (S. ⲡⲁï, B. ⲫⲁⲓ) : *Exode,* I 8; II 1, 6, 12; IV 2, 9, 17 (ⲡⲉⲉⲓ); VI 4, 5, 8, 26 (ⲡⲉⲉⲓ), 27; *Maccabées,* VI 16 (ⲡⲉⲉⲓ).

ⲡⲁïϭⲉ (f). « Bouche » : *Exode,* IV 11, 15, (15), 15, 16; *Sirach,* XXIII 6.

ⲡⲟⲩⲛⲉ. (= ⲡⲟⲩⲟⲩⲛⲉ) (S. ⲡⲱⲱⲛⲉ, F. ⲡⲱⲱⲛⲓ).

ⲡⲟⲩⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ. « Se détourner de, abandonner » : *Maccabées*, VI 1.

ⲡⲟⲩⲛⲉ ⲁ-. « Se tourner vers, adopter » : *Maccabées*, VI 9.

ⲡⲗⲡⲉ. « Faire des briques » (B. ⲫⲁⲫⲉ) dans ⲙⲛⲧⲡⲗⲡⲉⲧⲱⲃⲉ (f), « fabrication des briques » : *Exode*, I 14.

*ⲡⲱⲣⲥ. « Égorger ». — ⲡⲁⲣⲥ= : *Maccabées*, VI 9.

ⲡⲱⲣϩ (ⲁⲃⲁⲗ). « Étendre » (S. ⲡⲱⲣϣ, B. ⲫⲱⲣϣ) : *Exode*, I 7.

ⲡⲱⲧ. « Courir » (S. ⲡⲱⲧ, B. ⲫⲱⲧ, F. ⲡⲱⲧ) : *Exode*, II 15; IV 3.

ⲡⲟⲟⲩⲉ. « Aujourd'hui » (S. ⲡⲟⲟⲩ, B. ⲫⲟⲟⲩ) : *Exode*, II 18; IV 10. Voir ϩⲟⲟⲩⲉ.

ⲡⲱϩⲧ. « Répandre » (S. F. ⲡⲱϩⲧ, B. ⲫⲱϧⲧ) : *Exode*, IV 9; *Sirach*, XXII 27.

ⲡⲁϫⲉ-. « Dire ». 1° Avec sujet nominal (S. B. F. ⲡⲉϫⲉ-) : *Exode*, I 15; II 7; IV 4, 6, 10, 11, 18, 19, 21; VI 1, 10, VII 1. 2° Avec le pronom suffixe (S. B. ⲡⲉϫⲁ=, F. ⲡⲉϫⲉ=) — ⲡⲁϫⲉϥ : *Exode*, I 9; 18; II 13, 14, 18; IV 2, 3, 7, 13; VI 30. — ⲡⲁϫⲉⲥ : *Exode*, II 8, 9. — ⲡⲁϫⲉⲩ : *Exode*, I 19; II 19.

Ⲣ

ⲣ̄-. Résultat de l'assimilation de ⲛ̄- (article pluriel) devant un ⲣ : *Sirach*, I 15.

ⲣ̄-. « Faire ». Voir ⲉⲓⲣⲉ.

ⲣⲓ (m). « Soleil » (S. B. ⲣⲏ, F. ⲣⲉ) : *Exode*, I 11.

*ⲣⲟ. « Bouche », avec suffixe ⲣⲱ= (S. B. ⲣⲱ=, F. ⲗⲱ=) : *Exode*, IV 12; *Sirach*, XXII (23), 30, 30.

ⲣⲟⲩ. « Même », après le démonstratif (B. ⲣⲱ) : *Maccabées*, VI 16.

ⲣⲉⲓ̈ⲧⲉ, ⲣⲉⲉⲓⲧⲉ (f). « Race » (S. ⲣⲁⲉⲓⲧⲉ) : *Exode*, VI 14, 16, 19 (ⲣⲉⲉⲓⲧⲉ), 24, 25 (ⲣⲉⲉⲓⲧⲉ).

ⲣ̄ⲙ-. État construit de ⲣⲱⲙⲉ.

ⲣⲓⲙⲉ. « Pleurer » (S. ⲣⲓⲙⲉ, B. ⲣⲓⲙⲓ, F. ⲗⲓⲙⲓ) : *Exode*, II 6.

ⲣⲱⲙⲉ. « Homme » (S. ⲣⲱⲙⲉ, B. ⲣⲱⲙⲓ, F. ⲗⲱⲙⲓ) : *Exode*, II 1, 11, 13, 19; IV (11); *Maccabées*, VI 18.

ⲣ̄ⲙ-. État construit dans : ⲣ̄ⲙⲛ̄ϩⲏⲧ, « sage », voir ϩⲏⲧ. — ⲣ̄ⲙⲛ̄ϭⲁ(ⲓ̈)ⲗⲉ, « habitant », voir ϭⲁⲓ̈ⲗⲉ. — ⲣ̄ⲙⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ, « égyptien », voir ⲕⲏⲙⲉ.

ⲣⲙⲓ̈ⲉⲓ. « Larme » (S. ⲣⲙⲉⲓⲏ, B. ⲉⲣⲙⲏ) : *Sirach*, XXII 20.

ⲣⲁⲙⲡⲉ. « Année » (S. ⲣⲟⲙⲡⲉ, B. ⲣⲟⲙⲡⲓ, F. ⲗⲁⲙⲡⲓ) : *Exode*, VI 16, 16, 18, 18, 20, 20.

ⲣ̄ⲛ-, dans ⲁⲣ̄ⲛ-.

ⲣⲉⲛ (m). « Nom » (S. B. ⲣⲁⲛ, F. ⲗⲉⲛ) : *Exode*, I (1), 15, 15; II 10; V (23); VI 3, 16.

ⲣ̄ⲡⲉⲉⲓⲉ (m). « Temple » (S. ⲣⲡⲉ, B. ⲉⲣⲫⲉⲓ, F. ⲉⲗⲡⲏⲏⲓ) : *Maccabées*, VI 2, 4.

ⲣ̄ⲣⲟ (m). « Roi » (S. ⲣ̄ⲣⲟ, B. ⲟⲩⲣⲟ, F. ⲣ̄ⲣⲁ) : *Exode*, I 8, 15, 17, 18; IV 18; VI 11, 13, 27, 29; *Maccabées*, V 27 (titre); VI [1], 7.

ⲣⲓⲣ. « Porc » (S. B. ⲣⲓⲣ) : *Maccabées*, VI 18.

ⲣⲉⲥⲧⲉ. « Demain » (S. ⲣⲁⲥⲧⲉ, B. ⲣⲁⲥϯ, F. ⲗⲉⲥϯ) : *Exode*, II 13.

ⲣⲏⲧⲉ. « Moyen, façon » (S. ⲣⲏⲧⲉ, B. ⲣⲏϯ) : *Sirach*, XXII 22. 23; *Maccabées*, VI 6.

ⲣⲉϣⲉ. « Se réjouir » (S. ⲣⲁϣⲉ, B. ⲣⲁϣⲓ, F. ⲗⲉϣⲓ) : *Exode*, IV 14 : *Sirach*, XXIII 4.

ⲣⲉϥ-. Particule formant les noms d'agents (S. B. ⲣⲉϥ-, F. ⲗⲉϥ-) : *Exode*, II 14.

C

ⲥ-. Troisième personne du féminin singulier du Conjonctif (S. ⲛ̄ⲥ-, B. ⲛⲧⲉⲥ-) : *Exode*, II 7.

ⲥⲁ (m). « Côté » (S. B. ⲥⲁ) : *Exode*, II 12. Voir aussi ⲥ[ⲁⲃ]ⲁⲁ.

ⲥⲉ-. Troisième personne du pluriel du Présent I (S. B. ⲥⲉ-) : *Exode*, IV 18.

(ⲥⲉ)ⲛⲁ-. Troisième personne du pluriel du Futur I : *Exode*, IV 8.

ⲥⲉ-. Troisième personne du pluriel du Conjonctif (S. ⲛ̄ⲥⲉ-, B. ⲛⲧⲟⲩ-, ⲛⲥⲉ-) : *Exode*, I 10, 10, 10, 10, 16; II 16; IV [8], 9.

ⲥⲉ-, ⲛ̄ⲥⲱ⸗. « Après » (S. B. F. ⲛ̄ⲥⲁ-, ⲛ̄ⲥⲱ⸗) — ⲥⲉ, après ϣⲓⲛⲉ : *Exode*, II 15; IV 19. 24. — ⲛ̄ⲥⲱ⸗ : *Exode*, IV 9; *Sirach*, XXII 22; XXIII 1; *Maccabées*, VI 16.

ⲙ̄ⲛⲛ̄ⲥⲉ- : *Exode*, IV 18; *Maccabées*, VI 1. — ⲙ̄ⲛⲛ̄ⲥⲱ⸗ : *Maccabées*, VI 15.

ⲥⲉ? Après un nom de nombre (faute?) : *Exode*, VI 20.

ⲥⲟ. Dans ϯⲥⲟ, « avoir pitié » (S. ϯⲥⲟ, B. ϯⲁⲥⲟ, F. ϯⲥⲁ) : *Exode*, II 6; *Sirach*, XXIII 3.

ⲥ̄ⲃⲃⲉ. « Circoncire » (S. ⲥ̄ⲃⲃⲉ, B. ⲥⲉⲃⲓ, F. ⲥⲏⲃⲃⲓ) : *Exode*, IV 25 : *Maccabées*, VI 10.

ⲙ̄ⲛⲧⲁⲧⲥ(ⲃ)ⲃⲉ (f). « Prépuce » : *Exode*, IV 25.

ⲥⲃⲉ(*sic*). « Soixante-dix », faute pour ⲥϩⲃⲉ (S. ϣϥⲉ, B. ϣⲃⲉ) : cf. ⲥⲁϩϥ, « sept ». — ⲥⲃⲉϯ, « soixante-quinze » : *Exode*, I 5.

ⲥⲃⲟⲩ (f). « Leçon, enseignement » (S. B. F. ⲥⲃⲱ) : *Sirach*, XXIII [2], 6.

ϯⲥⲃⲟⲩ. « Enseigner » : *Maccabées*, VI 19.

ⲥ[ⲁⲃ]ⲁⲁ ⲁ-, πλήν (S. B. ⲥⲁⲃⲟⲗ) : *Sirach*, XXII 24. — Voir ⲥⲁ et *ⲃⲁⲁ.

ⲥⲁïⲉ (m). « Beauté, ornement » (S. ⲥⲁ, B. ⲥⲁⲓ) : *Sirach*, XXII 18.

ⲥⲱⲕ « Tirer, puiser » (S. B. ⲥⲱⲕ) : *Exode*, II 16. 17. 19.

ⲥⲙⲉⲓ (f). « Voix » (S. B. F. ⲥⲙⲏ) : *Exode*, IV 9, et dans ϩⲁϭ̄ⲃⲥⲙⲉⲓ : *Exode*, IV 10; VI 30.

ⲥⲙⲓⲛⲉ. « Établir » (S. ⲥⲙⲓⲛⲉ, B. ⲥⲉⲙⲛⲓ, F. ⲥⲙⲓⲛⲓ) : *Exode*, VI 4. — ⲥⲙ̄ⲛ(ⲧⲉ) ⲛⲉⲙⲉ⸗, « faire un pacte avec » (S. ⲥⲙⲛⲧⲉ ⲛ̄ⲙ-) : *Exode*, VI 13.

ⲥⲙⲁⲧ (m). « Façon, manière » (S. B. ⲥⲙⲟⲧ, F. ⲥⲙⲁⲧ) : *Maccabées*, VI 8, 18.

ⲥⲁⲛ (m). « Frère » (S. B. ⲥⲟⲛ, F. ⲥⲁⲛ) : *Exode*, IV (4); VI 20; VII 1, 2. — ⲥⲛⲏⲩ. Pluriel (S. ⲥⲛⲏⲩ, B. F. ⲥⲛⲏⲟⲩ) : *Exode*, I 6; II 11, 11; IV 18.

ⲥⲱⲛⲉ (f). « Sœur » (S. ⲥⲱⲛⲉ, B. F. ⲥⲱⲛⲓ) : *Exode*, II 4. 7; VI 20. 23.

ⲥⲛⲟ. «Deux» (S. B. ⲥⲛⲁⲩ) : *Exode*, II 13 ; IV 9. — Voir ⲥ̄ⲛ̄ⲧⲉ.

ⲥⲱⲛⲧ. «Voir» (S. ⲥⲱⲛⲧ) : *Exode*, II 4, 12.

ⲥⲱⲛⲧ. «Mœurs, coutumes» (S. ⲥⲱⲛⲧ) : *Maccabées*, VI 9.

ⲥ̄ⲛ̄ⲧⲉ. «Deux», au féminin (S. ⲥ̄ⲛ̄ⲧⲉ. B. ⲥⲛⲟⲩϯ. F. ⲥⲏⲛϯ) : *Exode*, I 15 ; *Maccabées*, VI 10. — Voir ⲥⲛⲟ.

ⲥⲛⲏⲩ. Voir ⲥⲁⲛ.

ⲥⲛⲁϥ. «Sang» (S. B. ⲥⲛⲟϥ. F. ⲥⲛⲁϥ) : *Exode*, IV 9 ; *Sirach*, XXII 27.

ⲥⲁⲡⲥⲡ. «Prier» (S. ⲥⲟⲡⲥⲡ. B. ⲥⲟⲡⲥⲉⲡ) : *Exode*, IV 10, 13.

ⲥⲡⲁⲧⲟⲩ. «Lèvre» (S. ⲥⲡⲟⲧⲟⲩ. B. ⲥⲫⲟⲧⲟⲩ) : *Sirach*, XXII 30.

ⲥⲉⲧ (m). «Queue» (S. B. ⲥⲁⲧ) : *Exode*, IV 4, 4.

*ⲥⲧⲟ (ⲁⲃⲁⲗ). «Rejeter, réprouver» (S. ⲧⲥⲧⲟ, ⲥⲧⲟ. B. ⲧⲁⲥⲑⲟ) — ⲥⲧⲁ⸗ : *Maccabées*, VI 15.

ⲥⲱⲧⲉ. «Racheter» (S. ⲥⲱⲧⲉ, B. F. ⲥⲱϯ) : *Exode*, VI 6.

ⲥⲱⲧⲙⲉ. «Entendre» (S. ⲥⲱⲧ̄ⲙ̄. B. F. ⲥⲱⲧⲉⲙ) : *Exode*, II 15 ; IV 8, 9 ; VI 5, 9, 12, 12, 30 ; VII 3 : *Sirach*, XXII 29, (ⲥⲱⲙⲉ(*sic*)).

ⲥⲁⲩⲛⲉ. «Connaître» (S. ⲥⲟⲟⲩⲛ, B. ⲥⲱⲟⲩⲛ, F. ⲥⲁⲟⲩⲛ). Régime direct avec ⲛ̄- : *Exode*, I 8 ; IV 14 ; VI 12.

ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲁⲧⲥ[ⲁⲩⲛ]ⲉ. «Ignorance» : *Sirach*, XXIII 3.

ⲥⲁⲩⲧⲛⲉ (ⲁⲃⲁⲗ). «Étendre» (S. ⲥⲟⲟⲩⲧⲛ, B. ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ) : *Exode*, IV 4, 4 ; VI 8.

ⲥⲉϥ. «Hier» (S. B. ⲥⲁϥ, F. ⲥⲉϥ) : *Exode*, II 14 ; IV 10.

ⲥⲏϥⲉ. «Épée» (S. ⲥⲏϥⲉ. B. F. ⲥⲏϥⲓ) : *Sirach*, XXII 22.

ⲥϩⲓⲙⲉ (f). «Femme» (S. ⲥϩⲓⲙⲉ, B. F. ⲥϩⲓⲙⲓ) : *Exode*, I 22 ; II 1, 7, 9 ; IV 20, 23, 25 : *Maccabées*, VI 10. ⲥⲓϩⲙⲉ(*sic*). — ϩⲓⲁⲙⲉ. Pluriel (S. ϩⲓⲟⲟⲙⲉ, B. ϩⲓⲟⲙⲓ. F. ϩⲓⲁⲙⲓ) : *Exode*. I 19 ; *Maccabées*, VI 4.

ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲙⲁⲓⲥϩⲓⲙⲉ. συνουσιασμός : *Sirach*, XXIII 6.

ⲥⲁϩⲛⲉ. Dans : ⲟⲩⲁϩⲥⲁⲛϩⲉ(*sic*).

ⲥⲉϩⲧ⸗. «Se retirer, s'éloigner» (S. ⲥⲁϩⲧ⸗, ⲥⲉϩⲧ⸗) : *Maccabées*, V 27.

ⲥⲁϩⲟⲩ. «Malédiction» (S. ⲥⲁϩⲟⲩ, B. ⲥⲁϩⲟⲩⲓ. F. ⲥⲉⲩϩⲓ) : *Sirach*, XXII 25.

ⲥⲁϩ. «Chef, maître» (S. ⲥⲁϩ. B. ⲥⲁϧ) : *Exode*, I 11.

ⲥⲱϩ. «Sourd» : *Exode*, IV 11.

*ⲥⲓϩⲉ. «Être amer». Participe ⲥⲁϩⲉ (S. ⲥⲁϣⲉ. B. ϣⲁϣⲓ) : *Maccabées*. VI 7.

ⲥⲏϩⲉ. «Fouet, coup de fouet» (S. ⲥⲏϣⲉ. B. ϣⲏϣ) : *Sirach*, XXIII 2.

ⲥⲁϩϥⲉ. «Sept» (voir le mot suivant) : *Exode*, VI 16.

ⲥⲁϩϥⲉ. «Sept», au féminin (S. ⲥⲁϣϥⲉ. B. ϣⲁϣϥⲓ) : *Exode*, II 16.

ⲥⲉϭⲉ. «Fou» (cf. S. ⲥⲟϭ, B. ⲥⲟϫ) : *Sirach*. XXII 19.

ⲧ

ⲧ-. Article défini féminin (S. B. F. ⲧ-) : *passim* ; ⲧ + ϩ = ⲑ, ϩⲁⲑ(ⲉⲓ) : *Exode*, IV 10. — ⲧ devant le ⲫ des mots

grecs ne devient pas ⲧⲉ — ⲧⲫⲩⲗⲏ : *Exode*, II 1; ⲧⲫⲟⲓⲛⲓⲥⲥⲁ : *Exode*, VI 15[1].

ⲧ-. Avec les pronoms, article possessif.

ⲧⲁ- : *Exode*, IV 4. 8. — ⲧⲕ- : *Exode*, IV 2, 4. 6, 7, 9. (15), 17, (19). — ⲧϥ- : *Exode*, II 3, 4. 7; IV 4. 4. 6. 6, 6, 7, 7, 7, 15, 15, 20, (20): *Sirach*, XXII (20), 25, 26. 26: *Maccabées*, VI 7, 18. — ⲧⲥ- : *Exode*, II 5. — ⲧⲉⲧⲛ̄- : *Exode*, VI 5. — ⲧⲟⲩ- : *Exode*, VI 20.

-ⲧ. Pronom suffixe de la première personne du singulier : *Exode*, II 14; *Sirach*, XXII 28: XXIII 1, 1, 6.

ⲧⲁ-. Première personne du féminin singulier du Conjonctif (S. ⲛ̄ⲧⲁ-, ⲧⲁ-, B. ⲛⲧⲁ-) : *Exode*, IV (12). (15), 18. 18; VI 6, 6, 7, 7, 8 (faute), 8; VII 3; *Sirach*, XXIII 4.

ⲧⲁ-. Première personne du singulier de l'Infinitif causatif (S. ⲧⲣⲁ-, B. ⲑⲣⲓ-): *Exode*, II 7.

ⲧⲁ-. Préfixe du Parfait II (S. ⲛ̄ⲧⲁ-, B. ⲉⲧⲁ-) : *Exode*, II 11.

ⲧⲉ. copule. (S. B. F. ⲧⲉ), voir ⲡⲉ et ⲛⲉ : *Exode*, I 11, 12, 16 (écrit ⲁⲉ); VI (14): *Sirach*, XXII 17, 18, 19, (27).

ⲧⲉ-. Deuxième personne du féminin singulier du Présent I (S. B. ⲧⲉ-) : *Exode*, II 7.

ⲧⲉ-. Deuxième personne du féminin singulier du Conjonctif (S. B. ⲛⲧⲉ-) : *Exode*, II 9.

ⲧⲉ-. Forme nominale de l'Infinitif causatif (S. ⲧⲣⲉ-, B. A. ⲑⲣⲉ-) : *Sirach*, XXIII 6; *Maccabées*, VI 6.

Avec les pronoms ⲧⲁ-, ⲧⲉ-, ⲧϥ-, ⲧⲟⲩ-, voir ces formes.

ⲧⲉ-. Forme nominale du Conjonctif (S. B. ⲛⲧⲉ-) : *Exode*, VII 1: XXII 30; XXIII 3.

Avec les pronoms : ⲧⲁ-, ⲧⲉ-, ϥ-, ⲥ-, ⲧⲛ̄-, ⲧⲉⲧⲛ̄-, ⲥⲉ-, voir ces formes.

ⲧⲉ. Voir ϯ, « donner ».

ⲧⲉⲉ⸗. Voir ϯ, « donner ».

ϯ. « Donner » (S. B. F. ϯ). ⲛ̄- devant le régime direct : *Exode*, IV 11; VI 8.

ⲧⲉ. « Donner ». Forme suivie de la préposition ⲛ̄- avec le pronom suffixe, ⲛⲉⲓ̈, ⲛⲉⲕ, ⲛⲉϥ, etc. : *Exode*, II 7, 9, 9, 9; VI 4; *Sirach*, XXII 30; XXIII 5.

ⲧⲉ⸗, ⲧⲉⲉ⸗ : *Exode*, IV 21 (ⲧⲉⲟⲩⲉ): VI 8 (ⲧⲉϥ); VII 1 (ⲧⲉⲉⲕ); *Sirach*, XXIII 6 (ⲧⲉⲧ).

ϯ ⲛ̄-, « frapper » : *Exode*, II 11, 13.

ϯⲙ̄ⲡ-ⲟⲩⲁⲓ̈, ϯⲛ̄ϩⲁⲧ, ϯⲥⲟ, ϯⲥⲃⲟⲩ, ϯⲧⲱⲕ, ϯϩ(ⲉ)ⲡ, ϯϩⲧⲏ⸗, ϯϩⲧⲁⲣ; voir ces mots.

ϯ-. Première personne du singulier du Présent I (S. B. F. ϯ-) : *Exode*, II 9; IV 10, 10, 13, 14; VI 12.

ϯⲛⲁ-. Première personne du singulier du Futur I : *Exode*, IV 12, 15, 15. 18, 21, 23: VI 1, 6; VII 3; *Sirach*, XXII 28.

ϯ. « Cinq »; forme de ϯⲟⲩ après un

[1] Il doit en être de même devant tous les mots commençant par deux consonnes, mais nous n'en avons pas d'exemple dans nos textes. Cf. le masculin ⲛ.

nom de nombre (S. ⲧⲏ) : *Exode*, I 5.

ⲧ-. Forme non accentuée du démonstratif féminin ⲧⲉⲓ̈ (S. ⲧ) dans ⲛ̄ⲧϩⲉ : *Exode*, II 14; VI 9.

ⲧⲟ. « Terre », voir ⲕ̄ⲙⲧⲟ.

ⲧⲟⲩ-. Troisième personne du pluriel de l'Infinitif causatif (S. ⲧⲣⲉⲩ-, B. ⲑⲣⲟⲩ-) : *Maccabées*, VI 8.

ⲧⲉⲉⲃⲉ (f). θίξιν (B. ⲑⲉⲃⲓ) : *Exode*, II 3, 5, 6.

ⲧⲱⲃⲉ. « Brique » (S. ⲧⲱⲃⲉ. B. ⲧⲱⲃⲓ) dans ⲙ̄ⲛⲧⲡⲁⲡⲉⲧⲱⲃⲉ, « fabrication des briques » (B. ⲫⲁⲡⲉⲧⲱⲃⲓ) : *Exode*, I 14.

ⲧⲱⲃⲥ. « Piquer » (S. ⲧⲱⲃⲥ) : *Sirach*, XXII 20, 20.

ⲧⲉⲓ̈. Démonstratif féminin (S. ⲧⲁⲓ. B. ⲑⲁⲓ̈, F. ⲧⲉⲓ̈), voir ⲡⲉⲓ̈, ⲛⲉⲓ̈ : *Exode*, I 11, 12; VI 14 : *Sirach*, XXII 17. 18, 19, 27.

ⲧⲱⲕ. Dans : ⲧⲱⲕ, « affermir » (S. ⲧⲱⲕ) : *Maccabées*, VI 20.

ⲧⲱⲕⲉ. « Jeter » : *Exode*, II 3; écrit ⲧⲟⲕⲉ dans : *Exode*, IV 3, 3, 6. 6, 7, 7 et ⲧⲱⲕ(*sic*) : *Sirach*, XXII 21.

*ⲕⲉ. « Jeter » : avec suffixe ⲧⲉⲕⲧ[ⲟⲩ] : *Exode*, I 22.

*ⲕⲉ ⲁⲃⲁⲗ; avec suffixe ⲧⲉⲕⲟⲩ : *Exode*, II 17; VI 1.

ⲧⲉⲕⲟ. « Détruire » (S. B. ⲧⲁⲕⲟ, F. ⲧⲁⲕⲁ) : *Sirach*, XXII 24. — ⲧⲉⲕⲁ= : *Sirach*, XXII 30.

ⲧⲱⲕⲙⲉ. « Tirer du fourreau » (S. ⲧⲱⲕⲙ, B. ⲑⲱⲕⲉⲙ) : *Sirach*, XXII 22.

ⲧⲉⲗⲟ. « Faire monter » (S. B. ⲧⲁⲗⲟ, F. ⲧⲁⲗⲁ) : *Exode*, IV 20. — ⲧⲁⲗⲟ (?) : *Maccabées*, VI 5.

ⲧⲱⲗⲙⲉ (m). « Souillure » (S. ⲧⲱⲗⲙ. B. ⲑⲱⲗⲉⲃ. F. ⲧⲱⲗⲉϥ) : *Maccabées*, V 27.

ⲧ̄ⲙ-. Voir *ⲧ̄ⲛ-.

ⲧ̄ⲙ-. Négation dans les formes suivantes du verbe :

1° Conjonctif — ϥⲧ̄ⲙ- : *Exode*, IV 21; VII 3. — ⲥⲉⲧ̄ⲙ- : *Exode*, IV [8], 9 :

2° Présent II — ⲁⲩⲧ̄ⲙ- : *Exode*, IV 8 :

3° Conditionnel — ⲉⲩϣⲁⲧ̄ⲙ- : *Exode*, IV 9; voir ϣⲁ-.

ⲧ̄ⲙⲛ̄-. Négation devant l'infinitif : *Maccabées*, VI 1.

ⲧⲁⲙⲟ. A corriger en ⲧⲁⲗⲟ? : *Maccabées*, VI 5; voir ⲧⲉⲗⲟ.

ⲧⲙⲁⲥⲉⲓⲟ. « Faire accoucher » (B. ⲑⲙⲉⲥⲓⲟ) : *Exode*, I 16.

ⲧⲱⲙⲧ. « Se présenter devant » (T. F. ⲧⲱⲙⲧ) : *Exode*, IV 14, 24.

ⲧ̄ⲛ-. Première personne du pluriel du Conjonctif (S. ⲛ̄ⲧ̄ⲛ-. B. ⲛ̄ⲧⲉⲛ-) : *Exode*, I 10; *Maccabées*, VI 15.

*ⲧ̄ⲛ-, ⲧ̄ⲙ-. Devant ⲡ (S. ⲛ̄ⲧ̄ⲛ-. B. ⲛ̄ⲧⲉⲛ-) : *Exode*, IV 24.

ⲧⲁⲛⲟ. « Créer » : *Exode*, I 21; IV (11).

ⲧⲏⲛⲉ. Pronom régime de la deuxième personne du pluriel (S. ⲧⲏⲩⲧⲛ̄. B. ⲑⲏⲛⲟⲩ. F. ⲧⲏⲛⲟⲩ) : *Exode*, IV 15; VI 6, 6, 7, 8.

ⲛⲟⲩ. « Maintenant » (S. ⲧⲉⲛⲟⲩ. B. ⲛⲟⲩ) : *Exode*, IV 12; VI 1.

ⲧⲱⲛⲉ. « Se lever » (S. B. F. ⲧⲱⲟⲩⲛ) : *Exode*, I 8, 10; II 17.

[ⲧⲛ̄ⲛ]ⲁⲩ. « Envoyer » (S. ⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ) : *Maccabées*, VI 1.

ⲧⲛ̄ϩⲟ. « Faire vivre » (S. ⲧⲁⲛϩⲟ, B. ⲧⲁⲛϧⲟ) : *Exode*, I 17, 18 (correction). — ⲧⲛ̄ϩⲁ⸗ : *Exode*, I 16, 22.

ⲧⲁⲛ (m). « Habitude? » (S. ⲧⲟⲡⲥ?) : *Maccabées*, VI 2.

ⲧⲏⲣ⸗. « Tout » (S. B. ⲧⲏⲣ⸗. F. ⲧⲏⲗ⸗) : *Exode*, I 1. 6, 6. (14); IV 21.

ⲧⲁⲣⲉ-. « Lorsque, après que » (S. ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ-, F. ⲛ̄ⲧⲉⲗⲉ-) — ⲧⲁⲣⲉϥ : *Exode*, II 10. 11. — ⲧⲁⲣⲟⲩ : *Exode*, II 18. — Cf. ⲛ̄ⲧⲁⲣⲉ-.

ⲧⲥⲟ. « Abreuver » (S. B. ⲧⲥⲟ) : *Exode*, II 16, 17.

ⲧⲥⲉⲃⲟ. « Instruire » (S. B. ⲧⲥⲁⲃⲟ, F. ⲧⲥⲁⲃⲁ). — (ⲧⲥⲉ)ⲃⲁ⸗ : *Exode*, IV 12. — ⲧⲥⲉⲃⲉ- dans ⲧⲥⲉⲃⲉⲧⲏⲛⲉ : *Exode*, IV 15.

ⲧⲟⲟⲧ⸗. « Main » (S. ⲧⲟⲟⲧ⸗, B. ⲧⲟⲧ⸗, F. ⲧⲁⲁⲧ⸗). — ⲓ̈ⲁⲧⲱⲧ (*sic*) : *Sirach*, XXII 22; voir ⲓⲁ⸗. — ⲁⲧⲟⲟⲧ⸗ : *Exode*, I 17, 22; VII 2; *Sirach*, XXIII 6. — Voir ϩⲓⲧⲟⲟⲧ⸗.

ⲧⲉⲧⲛ̄-. Deuxième personne du pluriel du Conjonctif (S. ⲛⲧⲉⲧⲛ̄-) : *Exode*, VI 7.

ⲧⲏⲩ. « Vent » (S. ⲧⲏⲩ, B. ⲑⲏⲟⲩ, F. ⲧⲏⲟⲩ) : *Sirach*, XXII 19.

ⲧⲟⲩⲱ⸗. Dans ϩⲓⲧⲟⲩⲱ⸗ (S. ϩⲓⲧⲟⲩⲱ⸗) : *Exode*, II 13; *Maccabées*, VI 8.

ⲧⲉⲟⲩⲟ (ⲁϩⲣⲏⲓ). « Faire tomber » (S. B. ⲧⲁⲩⲟ, F. ⲧⲁⲩⲁ) : *Sirach*, XXII 20.

ⲧⲟⲩⲛ(ⲉⲩ)[ⲉ]. Pluriel de ⲧⲁⲩ, « montagne » : *Maccabées*, V 27.

*ⲧⲱϣ. « Établir » (S. ⲧⲱϣ, B. ⲑⲱϣ, F. ⲧⲱϣ); participe ⲧⲏϣ : *Maccabées*, VI 21.

ⲧⲁϣⲟ. « Multiplier » (S. B. ⲧⲁϣⲟ, F. ⲧⲁϣⲁ) : *Exode*. VII 3. — ⲧⲁϣⲁ⸗ : *Exode*, I 7.

ⲧϥ-. Troisième personne masculin singulier de l'Infinitif causatif (S. ⲧⲣⲉϥ-. B. ⲑⲣⲉϥ-) : *Maccabées*, VI 1.

ⲑ̄ⲃⲃⲓⲟ. « Humilier » (S. ⲑ̄ⲃⲃⲓⲟ, B. ⲑⲉⲃⲓⲟ. F. ⲑⲉⲃⲓⲁ) : *Exode*, I 12.

(ⲑ)ⲙ̄ⲕⲟ. « Faire souffrir » (S. ⲑⲙ̄ⲕⲟ, B. ⲧϩⲉⲙⲕⲟ) : *Exode*, V 23.

ⲧⲁϩⲟ. « Établir » (S. B. ⲧⲁϩⲟ. F. ⲧⲁϩⲁ) : *Exode*, I 11.

*ⲧⲉϩⲟ. « S'emparer de » (S. B. ⲧⲁϩⲟ, F. ⲧⲁϩⲁ). — ⲧⲉϩⲁ⸗ : *Sirach*, XXII 28; XXIII 6.

ⲧϩⲡⲟ. « Enfanter » (S. ϫⲡⲟ, B. ϫⲫⲟ, F. ϫⲡⲁ) : *Exode*, II 2; VI 20, 23. 25; *Sirach*, XXII 25. — ⲧϩⲡⲁ⸗ : *Exode*, I 22.

ⲧⲁϫ (?) dans ⲙⲛ̄ⲧⲁϫ : *Maccabées*, VI 4.

*ⲧⲁϫⲣⲟ. « Affermir » (S. B. ⲧⲁϫⲣⲟ, F. ⲧⲁϫⲣⲁ). — ⲧⲁϫⲣⲁⲉⲓⲧ : *Exode*, I 11; *Sirach*, XXII 17. 18.

ⲞⲨ

ⲟⲩ-. Article indéfini singulier (S. B. F. ⲟⲩ), *passim*. — ⲁ (préposition) + ⲟⲩ = ⲁⲩ- : *Exode*, I 10; II 7, 10, 11; IV 17; *Maccabées*, VI 17. — ⲁ (verbe) + ⲟⲩ = ⲁⲩ- : *Exode*, IV 24. — ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲉ + ⲟⲩ- = ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲉⲩ- : *Maccabées*, VI 1.

-ⲟⲩ. Pronom suffixe de la troisième per-

sonne du pluriel; *passim*. Après ⲁ = ⲁⲩ, ⲧϩⲡⲁⲩ, ⲧⲛϩⲁⲩ, etc.

ⲟⲩⲉ (m). «Un» (S. ⲟⲩⲁ, B. ⲟⲩⲁⲓ, F. ⲟⲩⲉⲉⲓ) : *Exode*, II 6; *Maccabées*, VI 6 (ⲧⲉⲩⲉ = ⲧⲉⲟⲩⲉ), 18. — ⲕⲉ(ⲟⲩⲉ) : *Exode*, IV 13. — ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ : *Exode*, I 1.

ⲟⲩⲉⲓⲉ (f). «Une» (F. ⲟⲩⲉⲓ, B. ⲟⲩⲓ, F. ⲟⲩⲓ) : *Exode*, I 15.

ⲟⲩⲟⲩ. «Concevoir» (S. ⲱⲱ) : *Exode*, II 2.

ⲟⲩⲁⲃⲉ (pour ⲟⲩⲁⲁⲃⲉ). «Saint» (S. ⲟⲩⲁⲁⲃ, B. ⲟⲩⲁⲃ, F. ⲟⲩⲉⲉⲃ) : *Maccabées*, VI 4.

ⲟⲩⲉⲓⲃⲉ (pour ⲟⲩⲏⲉⲓⲃⲉ) (m). «Prêtre» (S. ⲟⲩⲏⲏⲃ, B. ⲟⲩⲏⲃ, F. ⲟⲩⲏⲃ) : *Exode*, II 16.

ⲟⲩⲁϊ (m). «Route, course» (S. B. ⲟⲩⲟⲓ) dans ϯⲙ̄ⲡ- ⲟⲩⲁϊ : *Maccabées*, VI 19.

ⲟⲩⲉⲓⲉ. «Une», voir ⲟⲩⲉ.

ⲟⲩⲉϊⲉ. «S'éloigner, être loin» (S. ⲟⲩⲉ, B. ⲟⲩⲉⲓ, F. ⲟⲩⲏⲓ), substantif dans ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉϊⲉ, «de loin» : *Exode*, II 4.

ⲟⲩⲁⲉⲓϣ (m). «Temps» (S. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ, F. ⲟⲩⲁⲉⲓϣ) : *Sirach*, XXII 26; *Maccabées*, VI 1.

ⲟⲩⲱⲙ. «Manger» (S. B. F. ⲟⲩⲱⲙ) : *Maccabées*, V 27 (ⲉⲩⲱⲙ pour ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ); VI 18 (ⲁⲩⲱⲙ pour ⲁⲟⲩⲱⲙ).

ⲟⲩⲛ̄-. «Il y a» (S. ⲟⲩⲛ-, B. ⲟⲩⲟⲛ, F. ⲟⲩⲁⲛ) : *Sirach*, XXII 22, 23.

Avec ⲉ relatif, ⲉⲩⲛ̄- : *Exode*, IV 13; *Maccabées*, VI 7.

Avec ⲛⲉ du passé, ⲛⲉⲩⲛ̄- : *Exode*, II 4.

Suivi de ⲛⲧⲉ- = *ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉ⸗, «avoir» : au passé ⲛⲉⲩⲛ̄ⲧⲉ⸗ : *Exode*, II 16.

ⲟⲩⲁⲛ = ⲁⲟⲩ ⲁⲛ. Voir ⲁⲛ. *Exode*, II 14.

ⲟⲩⲁⲛ. «Aliquis» (S. B. ⲟⲩⲟⲛ, F. ⲟⲩⲁⲛ). — ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲓⲙ, «quiconque, omnis» : *Exode*, IV 19; *Sirach*, XXII 29; *Maccabées*, VI 3.

ⲟⲩⲉⲛ. «Ouvrir» (cf. S. B. F. ⲟⲩⲱⲛ). *Exode*, II 6. Voir aussi ⲉⲟⲩⲉⲛ.

ⲟⲩⲱⲛϩ (ⲁⲃⲁⲁ). «Apparaître» (S. B. F. ⲟⲩⲱⲛϩ) : *Exode*, II 14; IV 5; VI 3; *Sirach*, XXII 30. — ⲟⲩⲁⲛϩ⸗ : *Exode*, VI 3.

ⲟⲩⲣⲁⲧ. «Se réjouir» (S. ⲟⲩⲣⲟⲧ) : *Sirach*, XXII 2, 5. Substantif «joie» : *Maccabées*, VI 19.

ⲟⲩⲱⲧ. «Unique» (S. B. F. ⲟⲩⲱⲧ). ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ : *Maccabées*, VI 8.

ⲟⲩⲁϩ. Dans : ⲙⲁⲛⲟⲩⲁϩ, sans doute pour ⲙⲁⲛ̄ⲟⲩⲁϩϥ : *Exode*, IV 24. Voir ⲟⲩⲱϩ.

ⲟⲩⲱϩ. «Habiter» (S. B. F. ⲟⲩⲱϩ) : *Exode*, II 15, VI 4. — ⲟⲩⲏϩ : *Maccabées*, VI 2.

ⲟⲩⲁϩⲥⲁⲛϩⲉ(*sic*). «Ordre» (S. ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ, B. ⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ, F. ⲟⲩⲁϩⲥⲉϩⲛⲓ) : *Maccabées*, VI 8.

ⲟⲩⲱϩⲉ. «Désirer, vouloir» (S. B. F. ⲟⲩⲱϣ) : *Exode*, II 7, 14; IV 23; *Maccabées*, VI 9, 20. Substantif «désir» : *Sirach*, XXIII 5, 6.

ⲟⲩⲁϫ. Participe de *ⲟⲩϫⲉⲓ (S. B. ⲟⲩⲟϫ) : *Exode*, IV 18.

ⲱ

ⲱⲛⲉ. «Pierre» (S. ⲱⲛⲉ, B. F. ⲱⲛⲓ) : *Exode*, IV 25; *Sirach*, XXII 21.

*ⲱⲛϩ. «Vivre» (S. ⲱⲛϩ, B. ⲱⲛϧ, F. ⲱⲛϩ. ⲱⲛⲁϩ). Participe ⲁⲛϩ : *Exode*, IV 18; *Maccabées*, V 27.

ⲱⲛϩ. «Vie» : *Exode*, I 14; VI 16, 18, 20; *Sirach*, XXIII 1, 5; *Maccabées*, VI 19, 20.

ⲱⲧⲟ (?) : *Maccabées*, VI 19.

ⲱϣ. «Crier», dans ⲱϣⲉϩⲁⲙ, «gémissement» (cf. S. ⲁϣⲁϩⲟⲙ, B. ϥⲓⲁϩⲟⲙ) : *Exode*, VI 5.

ⲱϩⲉ. «Se tenir debout» (S. ⲱϩⲉ, B. F. ⲱϩⲓ) : *Sirach*, XXII 19.

ϣ

ϣⲁ-, ϣⲁⲣⲁ⸗. Préposition. «Jusqu'à» (S. B. ϣⲁ-, ϣⲁⲣⲟ⸗, F. ϣⲁ-, ϣⲁⲗⲁ⸗) : *Exode*, II 10, 11, 18; IV 18, 18; V 23; VI 13. — ϣⲁⲣⲁ⸗, *Exode*, V (22). — ϣⲁⲧⲉ-, voir ce mot.

-ϣⲁ-. Particule formant 1° le conditionnel avec le Présent II (S. ⲉϥϣⲁⲛ-, B. ⲁϥϣⲁⲛ-) : ⲁⲕϣⲁ-, *Sirach*, XXII 22, 23; 2° le conditionnel négatif (S. ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲙ̄-) : ⲉⲩϣⲁⲧⲙ̄-, *Exode*, IV 9 [1].

ϣⲉ. «Cent» (S. B. ϣⲉ) : *Exode*, VI 16, 18, 20.

ϣⲟⲩⲟⲩ (m). «Sable» (S. B. ϣⲱ) : *Exode*, II 12.

[1] Le ⲉ n'est pas sûr, on a peut-être ⲁⲩ. Les autres dialectes ont en effet le Présent II dans cette forme.

ϣⲁⲙ (m). «Gendre» (S. B. ϣⲟⲙ) : *Exode*, IV 18.

ϣⲙ̄ϣⲉ. «Suivre, servir, rendre un culte» (S. ϣⲙ̄ϣⲉ, B. ϣⲉⲙϣⲓ, F. ϣⲏⲙϣⲓ) : *Exode*, IV 23.

ϣⲓⲛⲉ. «Chercher, demander» (S. ϣⲓⲛⲉ, B. F. ϣⲓⲛⲓ). Construit avec ⲥⲉ = «Chercher à, poursuivre» (S. ϣⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁ-, B. ϣⲓⲛⲓ ⲛ̄ⲥⲁ-) : *Exode*, II 15; IV 19, 24.

ϣⲓⲡⲉ. «Avoir honte» (S. ϣⲓⲡⲉ, B. F. ϣⲓⲡⲓ) : *Sirach*, XXII 28. Substantif «honte, pudeur» : *Maccabées*, VI 19 (ϣⲉⲓⲡⲉ).

ⲁⲧϣⲓⲡⲉ : *Sirach*, XXIII 6.

ϣⲁⲣⲁ⸗. Voir ϣⲁ.

ϣⲏⲣⲉ (m). «Fils, enfant» (S. ϣⲏⲣⲉ, B. ϣⲏⲣⲓ, F. ϣⲏⲗⲓ) : *Exode*, I (1), 7, 9, 12; II 2, 3, 6, 6, 7, 8, 9, 9, 10, 11, 11; IV 20, 22, 25; VI 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 26, 27; VII 2; *Maccabées*, VI 10, 10.

ϣⲉⲉⲣⲉ (f). «Fille» (S. ϣⲉⲉⲣⲉ, B. ϣⲉⲣⲓ, F. ϣⲏⲏⲗⲓ) : *Exode*, II 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 16; VI 20, 23, 25.

ϣⲁⲥ. «Pasteurs» (pluriel de *ϣⲱⲥ) : *Exode*, II 19.

ϣⲟⲟⲥ. «Pasteurs» (pluriel de *ϣⲱⲥ) (S. ϣⲟⲟⲥ, pluriel de ϣⲱⲥ) : *Exode*, II 17, 17.

ϣⲁⲧⲉ-. «Jusqu'à ce que» (S. ϣⲁⲛⲧⲉ-, B. ϣⲁⲧⲉ-, ϣⲁⲛⲧⲉ), voir ϣⲁ-. — ϣⲁⲧⲉⲧⲛ̄-(deuxième personne pluriel) : *Exode*, I 16. — ϣⲁⲧⲟⲩ- : *Exode*, II 16.

ϣⲱⲧⲉ (f). « Puits » (S. ϣⲱⲧⲉ, B. ϣⲱϯ) : *Exode*, II 15.

ϣⲟⲩⲱⲟⲩ. « Sec » (S. B. ϣⲟⲩⲱⲟⲩ). — ⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ : *Exode*, IV 9. 9.

ϣϣⲉ. « Il faut, il convient » (S. ϣϣⲉ, ⲉϣϣⲉ, B. ⲉⲥϣⲉ. F. ϣϣⲏ). — ⲉⲧϣϣⲉ, « ce qui convient » : *Maccabées*, VI 20. — ⲉⲧ[ⲉ]ⲙⲁϣϣⲉ, « ce qui ne convient pas » : *Maccabées*, VI 4.

ϣⲉϫⲉ. « Parler » (S. ϣⲁϫⲉ, B. ⲥⲁϫⲓ, F. ϣⲉϫⲓ) : *Exode*, IV 14, (15); V 23; VI 2, 9, 11, 12, 13, 27, 28, 29, 29; VII 2; *Maccabées*, VI 17. — Substantif « parole » : *Exode*, II 14, 15; IV 10, 10, 14, 16; VI 12; *Maccabées*, VI 17.

ϥ

ϥ-. 1° Préfixe de la troisième personne du masculin singulier du Présent I (S. B. F. ϥ-); 2° préfixe de la troisième personne du masculin singulier du Conjonctif (S. ⲛϥ-, B. ⲛⲧⲉϥ-, F. ⲛⲉϥ-[1]) : *Exode*, IV 9, 14, 14, 16; VI 1; *Maccabées*, VI 14, 15.

ϥⲛⲁ-. Troisième personne du masculin singulier du Futur I : *Exode*, IV 14; VI 12, *Sirach*, XXII 17, 18, 20, 20, 21, 21.

[1] Ces deux temps sont identiques dans ce dialecte, sauf pour la première personne du singulier : Présent I = ϯ, Conjonctif = ⲧⲁ. Le sens et la syntaxe permettent seuls de distinguer les formes; je les donne ici ensemble.

ϥⲧⲙ-. Conjonctif avec la négation : *Exode*, IV 21; VII 3.

ϥⲓ. ϥⲉⲓ. « Porter » (S. B. F. ϥⲓ) — ϥⲓ ⲙⲛ-. « S'unir à » : *Exode*, I 10. — ϥⲉⲓ ϩⲁ-, « supporter, souffrir » : *Maccabées*, VI 3. — ϥⲁⲉⲓ-, adjectif verbal, dans : ϥⲁⲉⲓⲛⲁϩⲃϥ.

ϥⲁⲉⲓⲛⲁϩⲃϥ. « Bétail, ce qui porte le joug », *ὑποζύγια* : *Exode*, IV 30.

ϩ

ϩⲉⲓ. ϩⲏⲧ= (f). « Partie antérieure » (S. B. ϩⲏ) dans ϩⲁⲧϩⲉⲓ, « avant, devant » (S. ϩⲁⲧϩⲏ, B. ϧⲁⲧϩⲏ) : *Exode*, IV 10, 10; *Sirach*, XXII 27, 27. Voir ϩⲁ-.

Avec le pronom on emploie la forme ⲉϩⲓ. — ϩⲓⲧϥⲉϩⲓ : *Maccabées*, VI 7 (cf. S. ϩⲁⲧⲁϩⲓⲏ, « devant moi », à côté de ϩⲁⲧⲁϩⲏ).

La forme avec suffixe est ϩⲏⲧ= : *Exode*, I 17, 21.

ϩⲓ, ϩⲉⲓ. Préposition (S. B. F. ϩⲓ). « Avec, et » : *Sirach*, XXII 24, 24 (ϩⲉⲓ), [24]; *Maccabées*, VI 4. — « Sous le règne de, au temps de » : *Maccabées*, 27 (titre). — *ϩⲓⲧϩⲓ ⲛ-, ϩⲓⲧϥⲉϩⲓ, « devant » : *Maccabées*, VI 7. — ϩⲓⲧⲛ-, *ϩⲓⲧⲟⲟⲧ= : *Maccabées*, VI 17. — *ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲛ-, ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧ= : *Exode*, II 17, 19, 20. — ϩⲓϫⲛ-, ϩⲓϫⲱ= : *Sirach*, XXII 19, 19; *Maccabées*, VI 7. — *ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓϫⲛ-, ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓϫⲱ= : *Maccabées*, VI 16. — ϩⲣⲏⲓ ϩⲓϫⲛ-, ϩⲣⲏⲓ ϩⲓϫⲱ= : *Exode*, IV 9, VI 4. — ϩⲓ-

ⲧⲟⲩⲱ=, «voisin, prochain»; voir ⲧⲟⲩⲱ= : *Exode*, II 13 : *Maccabées*, VI 8.

ϩⲱ (m). «Visage», pour ϩⲟ (S. B. ϩⲟ) : *Exode*, II 15 (avec l'article = ⲫⲱ) : *Maccabées*, VI 18.

ϩⲟⲩ= (pour ϩⲟⲩⲟⲩ=). «Même» (S. ϩⲱⲱ=, B. ϩⲱ=, F. ϩⲱ=). — ϩⲟⲩⲛⲉ. «nous mêmes» : *Maccabées*, VI 15. — Cf. ϩⲟⲩϥ.

ϩⲱⲃ (m). «Chose, acte» (S. B. F. ϩⲱⲃ) : *Exode*, I 10, 14, 18 ; VII 2.

ϩⲃⲏⲩⲉ. Pluriel de ϩⲱⲃ (S. ϩⲃⲏⲩⲉ, B. ϩⲃⲏⲟⲩⲓ, F. ϩⲃⲏⲩⲉⲓ) : *Exode*, I 11, 11, 14, 14 ; VI 9.

ϩⲉïⲉ. «Tomber» (S. ϩⲉ, B. ϩⲉⲓ, F. ϩⲏⲏⲓ) : *Exode*, IV 25 ; *Sirach*, XXII 30 ; XXIII [1], 4.

ϩⲓⲁⲙⲉ. Pluriel de ⲥϩⲓⲙⲉ.

ϩⲏⲕⲉ. «Pauvre» (S. ϩⲏⲕⲉ, B. F. ϩⲏⲕⲓ), dans ⲙ̄ⲛⲧϩⲏⲕⲉ (f), «pauvreté» : *Sirach*, XXII 25.

ϩⲗⲉⲓ. «Quelqu'un, quelque chose» (B. ϩⲗⲓ) : *Exode*, II 12.

ϩⲁⲗⲏⲧ. «Oiseau» (S. B. F. ϩⲁⲗⲏⲧ) : *Sirach*, XXII 21.

ϩⲙ[ⲉ]ⲥ. «S'asseoir» (forme inconnue aux autres dialectes, voir Steindorff, *die Apocalypse des Elias* à l'index ; cf. S. ϩⲙⲟⲟⲥ, B. ϩⲉⲙⲥⲓ) : *Exode*, II 15.

ϩⲉⲛ-. Article indéfini pluriel (S. ϩⲉⲛ-, B. ϩⲁⲛ-, F. ϩⲉⲛ-) : *Exode*, I 11, 11, 21 ; *Sirach*, XXII (19), 20, 21, 27 ; XXIII 2, 5, 6 ; *Maccabées*, V 27 ; VI 7, 16 (écrit ⲉϩⲛ-), 17.

ϩⲱⲛ. «Ordonner, commander» (S. B. F. ϩⲱⲛ) : *Exode*, I 17, 22. — ϩⲁⲛ= : *Exode*, VII 2.

ϩⲛⲱϩⲉ. «Crainte» : *Sirach*, XXII 19 (écrit ϩⲛⲱ). — ⲣ̄ϩⲛⲱϩⲉ, «craindre» : *Exode*, I 17, 21 ; II 14 ; *Sirach*, XXII 18, 23.

ϩⲉⲡ. «Jugement» (S. B. ϩⲁⲡ, F. ϩⲉⲡ) dans ϯϩ(ⲉ)ⲡ, «juger» : *Exode*, II 14.

*ϩⲱⲡ. «Cacher» (S. B. ϩⲱⲡ). — ϩⲁⲡ= : *Exode*, II 2, 3, 12 ; *Sirach*, XXII 28.

ϩⲣⲟⲩ. «Fourneau» (S. B. ϩⲣⲱ) : *Sirach*, XXII 27.

ϩⲣⲏⲓ. «En haut» (S. ϩⲣⲁï, B. ϩⲣⲏï, F. ϩⲗⲏï). — ⲁϩⲣⲏï ⲁϫⲛ̄-, ⲁϩⲣⲏï ⲁϫⲱ=, «sur, au-dessus de» : *Exode*, I 8, 11 ; IV 20.

*ϩⲣⲁϣ. «Être lourd» (S. B. ϩⲣⲟϣ) ; participe ϩⲁⲣϣ : *Exode*, IV 10.

ϩⲁⲣⲉϩ. «Garder» (c'est une forme sahidique — S. ϩⲁⲣⲉϩ, B. ⲁⲣⲉϩ, F. ⲁⲗⲉϩ) : *Sirach*, XXII 29 ; cf. ⲉⲣⲏϩ, ⲁⲣⲏϩ.

ϩⲏⲧ, ϩⲧⲏ= (m). «Cœur» (S. B. F. ϩⲏⲧ) : *Exode*, IV 21 ; *Sirach*, XXII 17, 19, 20 ; XXIII 2. — *ϯϩⲏⲧ, ϯϩⲧⲏ= : *Exode*, II 11 ; IV 21.

ϩⲏⲧ ϩⲏⲙ. Dans : ⲙ̄ⲛⲧϩⲏⲧ ϩⲏⲙ, «manque de courage» : *Exode*, VI 9. — ⲛ̄ϩⲁⲧ ⲛ̄ϩⲏⲧ, «dureté de cœur» : *Exode*, VII 3. — ϫⲉⲓⲥⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧ, «orgueil» : *Sirach*, XXII 24. — ⲣⲙ̄ⲛ̄ϩⲏⲧ (voir ⲣⲱⲙⲉ), «sage, prudent» (S. ⲣⲙ̄ⲛ̄ϩⲏⲧ) : *Sirach*, XXII 18, 18. — ⲙ̄ⲛⲧⲣⲙ̄ⲛ̄ϩⲏⲧ, «sagesse» : *Sirach*, XXII 30.

ϩⲏⲧ=. Voir ϩⲉⲓ (f).

ϩⲧⲏ⸗. Voir ϩⲏⲧ.

ϩⲱⲧⲡ. « Apaiser » (S. B. ϩⲱⲧⲡ) : *Sirach*, XXII 23.

ϩⲧⲁⲣ. « Obligation, nécessité » (S. ϩⲧⲟⲣ). dans ϯϩⲧⲁⲣ, « forcer, contraindre » : *Maccabées*, VI 1, 7.

ϩⲓⲧⲟⲩⲱ⸗. Voir ⲧⲟⲩⲱ⸗.

ϩⲁⲩ. « Méchant, mauvais » (S. ϩⲟⲟⲩ, B. ϩⲱⲟⲩ, F. ϩⲁⲩ) dans ⲡⲉⲑⲁⲩ : *Sirach*, XXII 28 : *Maccabées*, VI 9.

ϩⲟⲟⲩⲉ (m). « Jour » (S. ϩⲟⲟⲩ, B. ⲉϩⲟⲟⲩ, F. ϩⲁⲟⲩ) : *Exode*, II 11 ; IV 10, 18 ; VI 28 (ⲫⲱⲟⲩⲉ) ; *Maccabées*, VI 7 (ⲫⲟⲟⲩⲉ).

État construit ϩⲟⲩ-, dans ϩⲟⲩⲙⲓⲥⲉ : *Maccabées*, VI 7 (écrit ⲫⲟⲩⲙⲓⲥⲉ), cf. ⲡⲟⲟⲩⲉ.

ϩⲟⲩⲟ. « Plus » (S. B. ϩⲟⲩⲟ, F. ϩⲟⲩⲁ) — ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ, « davantage, plutôt que » : *Exode*, I 9, 12 ; *Maccabées*, VI 19 (ϩⲟⲩⲱ). — ⲣ̄ϩⲟⲩⲟ, « augmenter » : *Sirach*, XXIII 3.

ϩⲁⲩⲧ. « Mâle » (S. ϩⲟⲟⲩⲧ, B. ϩⲱⲟⲩⲧ) : *Exode*, I 16, 17, 18, 22.

ϩⲁϥ. « Serpent » (S. B. ϩⲟϥ) : *Exode*, IV 3, 17.

ϩⲟⲩϥ. « Mais, aussi » (S. ϩⲱⲱϥ) : *Sirach*, XXII 20, 21. Cf. ϩⲟⲩ⸗.

*ϩⲱϭⲃ. « Être mou » (S. ϩⲱϭⲃ), adjectif verbal dans ϩⲁϭ̄ⲃⲥⲙⲉⲓ, *βραδύγλωσσος, ἰσχνόφωνος* : *Exode*, IV 10 (écrit ϭ̄ⲃⲥⲙⲉⲓ, faute) ; VI 30.

ϩ

-ϩ-. « Pouvoir » (S. B. F. -ϣ-, -ϣ-) : *Exode*, II 3.

ϩⲁ-, ϩⲁⲣⲁ⸗. Préposition. « Sous » (S. ϩⲁ. B. ϧⲁ. F. ϩⲁ) — ϩⲁⲧϩⲉⲓ, « avant, devant » : *Exode*, IV 10, 10 : *Sirach*, XXII 27, 27. — ⲗϩⲟⲩⲛ ϩⲁ-, « à l'intérieur de » : *Exode*, IV 6, 6, 7, 7. — ⲁⲃⲁⲗ ϩⲁ-, « hors de » : *Exode*, IV 6 (faute pour ⲁⲃⲁⲗ ϩ̄ⲛ-. cf. *Exode*, IV 7).

ϩⲁⲣⲁ⸗ : *Maccabées*, VI 3.

ϩⲁϩⲧⲉ. Voir ce mot.

ϩⲁⲉ. « Dernier » (S. ϩⲁⲉ. B. ϧⲁⲉ. F. ϩⲁⲏ) : *Exode*, IV 8.

ϩⲁⲉ (m). « Fête » (S. ϣⲁ, B. ϣⲁⲓ, F. ϣⲉⲉⲓ) : *Maccabées*, VI 6 (écrit ϩⲁ par erreur), 7,

ϩⲉ. « Bois » (S. B. ϣⲉ. F. ϣⲏ) : *Sirach*, XXII 17.

ϩⲉ (f). « Façon, manière » (S. ϩⲉ. B. ϧⲉ. F. ϩⲏ) : *Exode*, I 12, 12, 17. [19] ; II 14 ; IV 6, 7 ; VI 12, 30 ; *Sirach*, XXII 17, 17, 18, 18, 19, 19, 27, 27 ; *Maccabées*, V 27 ; VI 20. — ⲛ̄ϯϩⲉ, « ainsi » : *Exode*, II 14 ; VI 9.

ϩⲉⲓ (f). « Ventre » (S. ϩⲏ) : *Sirach*, XXIII 6.

ϩⲟ. « Chemin » : *Exode*, IV 24.

ϩⲃⲏⲣ (m). « Ami » (S. ϣⲃⲏⲣ, B. ϣⲫⲏⲣ) : *Sirach*, XXII 21, 22, 23, 24, 25, 28. — ⲙⲛ̄ⲧϩⲃⲏⲣ, « amitié » : *Sirach*, XXII 21 ; *Maccabées*, VI (21).

ϩ̄ⲗⲗⲟ. « Vieillard » (S. ϩ̄ⲗⲗⲟ, B. ϧⲉⲗⲗⲟ, F. ϩⲉⲗⲗⲁ) : *Maccabées*, VI 1.

ϩⲏⲙ. « Petit » (S. ϣⲏⲙ) : *Exode*, II 3, 6, 7, 8, 9, 9, 10 ; VI 9 ; *Maccabées*, VI 1, 10, 17.

ϩ[ⲁⲙ]ⲧ (m). « Trois » (S. ϣⲟⲙⲧ,

ϣομητ, B. ϣομτ. F. ϣαμεντ) : *Exode,* II 2.

ϩαμτε (f). «Trois» (S. ϣομτε, B. ϣομϯ) : *Exode,* VI 18, 20.

ϩⲛ̄τε (f). État construit : *Exode,* IV 10.

ϩⲙ̄ϩελ (m, f). «Serviteur, servante» (S. S. ϩⲙϩαλ, F. ϩⲙϩελ) : *Exode,* I 14; II 5, 5; IV (10), VI 5. — ⲙⲛ̄τϩⲙ̄ϩελ (f). «servitude» : *Exode,* VI 6.

ϩⲛ̄-, ⲛ̄ϩητ≈. Préposition (S. ϩⲛ̄-, B. ϧεν-, F. ϩⲛ-) : ϩⲙ̄- devant π, φ, ⲙ, mais peut rester ϩⲛ̄- : *Maccabées,* V 27 (titre); VI 18 :

1° «dans» : *Exode,* I 5, 14; II 3, 5, 6, 10 (pour αβαλ ϩⲙ̄), (11), 12 : IV 2, 4, 10 (ϩⲙ), (14), 18, 24 : *Sirach,* XXII (17). 17, 25. 25, 26; XXIII 1. 4 (ϩⲙ̄ pour ⲙ̄); *Maccabées,* V 27, titre (ϩⲛ devant ⲙ); VI 1, 2, 2, 2, 7, 18, 18, 18 (ϩⲛ̄ devant π), 19, 19, 19;

2° «par, au moyen de» : *Exode,* I 14 8, 9, 14; *Sirach,* XXII 30; *Maccabées,* VI 6.

Avec suffixe, ⲛ̄ϩητ≈ — ⲛ̄ϩητⲛε : *Maccabées,* VI 15. — ⲛ̄ϩητογ (au moyen de) : *Exode,* I 14; (dans), *Sirach,* XXIII 1. — ⲛ̄ϩητϥ, dans ϩρηï ⲛ̄ϩητϥ : *Exode,* VI 4, 5. — ⲛ̄ϩρηï ⲛ̄ϩητϥ : *Exode,* VI 14, 17.

αβαλ ϩⲛ̄-, «hors de» : *Exode,* I 5, 10; II 1, 1, 6, 7, 10 (ϩⲙ pour αβαλ ϩⲙ), 11; IV 6 (αβαλ ϩα pour αβαλ ϩⲛ), 7, 9, 9; VI 1, 6, 6, 7, (9), 13, 15, 25 : VII 2 : *Maccabées,* VI 1, (4). — αβαλ . . . . . ϩⲛ̄- : *Exode,* VI 11, 26, 27.

ϩρηï ϩⲛ̄-. «Au dedans de, dans» : *Exode,* I 11, 14; II 15 : IV 17, 19, 20, 21, (24), 28; VII 3. — Avec suffixe. ϩρηï ⲛ̄ϩητ≈ : *Exode,* VI 4, 5.

ⲛ̄ϩρηï ⲛ̄ϩητ≈ : *Exode,* IV 14, 17.

ϩⲛ̄τε. Voir ϩαμτε.

ϩογⲛ. (S. ϩογⲛ, B. ϧογⲛ, F. ϩογⲛ) dans : αϩογⲛ : *Exode,* I 1, 19; II 10; VI 11 : *Maccabées,* VI 4.

αϩογⲛ α- : *Exode,* VI 8; *Maccabées,* VI 19, 20 (?). — Avec suffixe. αϩογⲛ αρα≈ : *Exode,* I 10.

αϩογⲛ ϩα- : *Exode,* IV 6, 6, 7, 7.

ϩοοπ. Voir ϩωπε.

ϩωπε. «Devenir» (S. ϣωπε, B. ϣωπι. F. ϣωπι) : *Exode,* II 2, 4, 4, 10, 11; IV 3, 4, 6, 7, 9, 9, 16, 16, 24; VI 7; VII 1; *Maccabées,* V 27 (titre), 27 : VI 9, 17.

ϩοοπ. Participe (S. ϣοοπ, B. ϣοπ, F. ϣααπ) : *Exode,* IV 18; VI 3.

*ϩαρε-. Présent d'habitude (S. B. ϣαρε) — ϩαρογ- (S. B. ϣαγ-) : *Exode,* I 19.

ϩρηï. «En bas» (S. ϩραï, B. ϧρηï, F. ϩληï). Dans :

ϩρηï ϩⲛ̄-, avec suffixe ϩρηï ⲛ̄ϩητ≈ : voir ϩⲛ̄- et ϩητ≈.

ϩρηï ϩιϫⲛ̄-, avec suffixe ϩρηï ϩιϫω≈; voir ϩι et ϫⲛ-.

ⲛ̄ϩρηï ⲛ̄ϩητ≈. Voir ϩⲛ̄- et ϩητ≈.

αϩρηï : *Sirach,* XXII 20.

αϩρηï α- : *Exode,* I 1; IV 15, 19, 20, 21; *Maccabées,* VI 15.

ⲗⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲛ̄- : *Exode*, II 5, 15; IV 3, 3; *Maccabées*, VI 5 (ⲛ devant ⲡ): avec suffixe ⲗⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲱ= : *Exode*, II 14.

ϩⲁⲣⲡ. « Premier » (S. B. ϣⲟⲣⲡ, F. ϣⲁⲣⲡ) : *Exode*, IV 8.

ϩⲣ̄ⲡ-. État construit de ϩⲁⲣⲡ dans : ϩⲣ̄ⲡⲙ̄ⲙⲓⲥⲉ : *Exode*, IV 22, 23; VI 14.

ϩⲣⲁⲩ (m). « Voix » (S. ϩⲣⲟⲟⲩ, B. ϧⲣⲱⲟⲩ) : *Exode*, IV 8.

ϩⲓⲥⲉ (m). « Souffrance » (S. ϩⲓⲥⲉ, B. ϧⲓⲥⲓ, F. ϩⲓⲥⲓ) : *Exode*, II 11.

ϩⲏⲧ=. État pronominal de ϩⲉⲓ (S. ϩⲏⲧ=, B. ϧⲏⲧ=) dans ⲛ̄ϩⲏⲧ= qui sert d'état pronominal à la préposition ϩⲛ̄-. Voir ce mot.

ϩⲱⲧⲃⲉ. « Tuer » (S. ϩⲱⲧⲃ, B. ϧⲱⲧⲉⲃ, F. ϩⲱⲧⲉⲃ) : *Exode*, II 12, 14, 15. — ϩⲁⲧⲃⲉ= : *Exode*, II 14.

ϩⲁϩⲧⲉ-. « Près de » (S. ϩⲁϩⲧⲛ̄-) : *Exode*, II 3, 5.

Ϫ

ϫⲉ. (S. B. F. ϫⲉ). Après ⲡⲁϫⲉ= : *Exode*, I 9, 18, 19; II 7, 8, 9, 13, 14, 18, 19; IV 2, 3, 6, 7, 10 (11), 13, 18, 19, 21; VI 1, 30; VII 1. Après ϫⲟⲩ : *Exode*, I [16], 22; II 6, 10; IV 14, 18, 22, (22), (23); VI 2, 6, 11, 12, 29. — ⲛⲟ ϫⲉ, « voir que » : *Exode*, II 2. « voir si » : *Exode*, IV 18. — ⲥⲁⲩⲛⲉ ϫⲉ, « savoir que » : *Exode*, IV 14. — ⲛ̄ϩⲟⲩⲧ= ϫⲉ, « croire que » : *Exode*, IV 5. — ⲣ̄ⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ϫⲉ, « déclarer que » : *Maccabées*, VI 9. — ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲁⲣⲁ= ϫⲉ, « appeler du nom de » : *Exode*, II 10; *Maccabées*, VI 2. 2. — ⲙ̄ⲙⲉ ϫⲉ, « savoir que » : *Exode*, VI 7. — ϫⲉ, « que » : *Maccabées*, VI 9.

ϫⲉ. « Afin que » : *Exode*, IV 10. 23. Devant le verbe négatif : [ϫⲛ̄]ⲁ- : *Sirach*, XXII 30. — ϫⲛ̄ⲛⲟⲩ- : *Maccabées*, V 27. — Devant le futur II : ϫⲁⲕⲛⲁ- : *Sirach*, XXII 25. 29. — ϫⲁⲩⲛⲁ- : *Maccabées*, VI 9.

ϫⲉ devenant ϫ lié avec le mot suivant : ϫⲁⲕⲛⲁ- : *Sirach*, XXII 25, 26: ϫⲁⲛⲁⲕ : *Maccabées*, VI 6; ϫⲁⲩⲛⲁⲡⲁⲣⲥⲟⲩ : *Maccabées*, VI 9

ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ. « Parce que » : *Exode*, I 21: II 3.

ϫⲉⲕⲁⲁⲥ. Voir ce mot.

ϫⲉ pour ⲁⲉ : *Exode*, I 15.

ϫⲉ. Voir ϫⲟⲩ.

ϫⲓ, ϫⲉⲓ. « Prendre » (S. ϫⲓ, B. ϭⲓ. F. ϫⲓ) : ϫⲓ, *Exode*, II 1. 3, 9. (10): IV 9, 17 (ϫⲉⲓ), 20, (20). 25 (ϫⲉⲓ): VI 20. 23 (ϫⲉⲓ), 25.

ϫⲓⲧ=. — ϫⲓⲧϥ : *Exode*, IV 9. — ϫⲓⲧⲏⲛⲉ : *Exode*, VI 7. 8.

ϫⲓ ⲁϩⲟⲩⲛ. « Introduire » : *Maccabées*, VI 4.

ϫⲓⲃ[ⲁ]ⲧⲉ. voir ⲃ[ⲁ]ⲧⲉ. — ϫⲓⲕⲃⲁ. voir ⲕⲃⲁ. — ϫⲓⲛ̄ϭⲁⲛⲥ. voir ce mot.

*ϫⲱ=. Voir *ϫⲛ-.

ϫⲟⲩ. « Dire » (S. B. F. ϫⲱ) : *Exode*, I 16. (22); II 6. 10; IV 14, 18, 22; VI 2, 6, 10, 12. 29; VII 2.

ϫⲟⲟ=. — ϫⲟⲟϥ : *Exode*, IV 12. —

ϫⲟⲟⲥ : *Exode*, IV 15, 22, 23 : VI 6, 26. — ϫⲟⲟⲩⲉ : *Exode*, VI 29.

ϫⲉ- : *Maccabées*, VI 17.

ϫⲓⲃ[ⲗ]ⲧⲉ. Voir ⲃ[ⲗ]ⲧⲉ.

ϫⲗⲓⲉ (f). « Mur » (S. ϫⲟⲉ, ϫⲟ, B. ϫⲟⲓ) : *Sirach*, XXII 18.

ϫⲗⲉⲓⲥ (m). « Seigneur » (S. ϫⲟⲉⲓⲥ, B. ϭⲱⲓⲥ) : *Exode*, IV 4, 5, 6, (11), 13, 14, 19, 21, 22, 24 : VI 1, 2, 6, (7), (8), 10, 12, (13), 28, (29), 29, 30 : VII 1 : *Sirach*, XXIII (1), 5.

ϫ̅ⲥ̅ (abréviation) : *Exode*, IV 10, 11 : *Sirach*, XXIII 1.

ϫⲱⲕ (m). « Achèvement » (S. B. F. ϫⲱⲕ) : *Maccabées*, VI 15.

ϫⲓⲕⲃⲗ. Voir ⲕⲃⲗ.

ϫⲱⲕⲙⲉ. « Se baigner » (S. ϫⲱⲕⲙ, B. F. ϫⲱⲕⲉⲙ) : *Exode*, II 5.

ϫⲉⲕⲗⲗⲥ. « Afin que » (S. ϫⲉⲕⲁⲁⲥ, B. ϫⲉⲭⲁⲥ, F. ϫⲉⲕⲉⲉⲥ) : *Exode*, I 11 ; IV 5 ; VI 11 ; *Sirach*, XXIII 2.

ϫ̅ⲛ̅-. « Depuis » (S. ϫⲓⲛ, B. ⲓⲥϫⲉⲛ, F. ϫⲓⲛ). — ϫ̅ⲛ̅ϯⲛⲟⲩ : *Exode*, VI 1. — Avec le Parfait II = ϫ̅ⲛ̅ⲧⲗ- (pour ϫ̅ⲛ̅ + ⲛ̅ⲧⲗ-) : *Exode*, IV 10, V 23.

ϫ̅ⲛ̅-, ϫⲱ⸗ dans ⲗϫⲛ-ⲗϫⲱ⸗ « sur ». — ⲗϫ̅ⲛ̅- : *Exode*, IV 9 (ⲗϫⲛ devant ⲡ) ; V 23 ; *Sirach*, XXII 17, 18, 18, 22 (ⲗϫ̅ⲛ̅ devant ⲡ), 30 ; XXIII 2, 2 (ⲗϫⲛ devant ⲡ), 3 (id.) ; *Maccabées*, VI 21 ; ⲗϫⲱ⸗ : *Exode*, I 10. — ⲗϩⲣⲏⲓ ⲗϫ̅ⲛ̅- : *Exode*, I 8 ; IV 20 : ⲗϩⲣⲏⲓ ⲗϫⲱ⸗ : *Exode*, I 11. — ⲗϩⲣⲏⲓ ⲗϫ̅ⲛ̅- : *Exode*, II 5, 15 : IV 3, 3 ; *Maccabées*, VI 5 (ⲗϫⲛ devant ⲛ) : ⲗϩⲣⲏⲓ ⲗϫⲱ⸗ : *Exode*, II 14. — ϩⲓϫ̅ⲛ̅-, ϩⲓϫⲱ⸗ : *Sirach*, XXII 19, 19 ; *Maccabées*, VI 7. — ⲗⲃⲗⲗ ϩⲓϫⲱ⸗ : *Maccabées*, VI 16.

ϫⲓⲱⲛ pour ϫⲓⲱⲛ. « Neige » : *Exode*, IV 6.

ϫⲉⲛⲉ⸗. (S. ϫⲛⲁ⸗) : *Exode*, IV 13.

ϫⲓⲛϭⲗⲛⲥ. « Faire violence » (S. ϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ, B. ϭⲓⲛϫⲟⲛⲥ, F. ϫⲓⲛϭⲗⲛⲥ) : *Exode*, II 13. Substantif (m) « violence, injustice » : *Exode*, I 14 ; VI 6, 7.

ϫⲱⲣⲉ (= ϫⲟⲟⲣⲉ). « Puissant » (S. ϫⲟⲟⲣ, B. ϫⲟⲣ, F. ϫⲗⲗⲣ) : *Exode*, VI 1.

ϫ̅ⲣ̅ϫⲣⲉ. « Luxure » (B. ϫⲉⲣϫⲉⲣ) : *Maccabées*, VI 4.

ϫⲗⲥⲉ. Voir ϫⲉⲓⲥⲉ.

ϫⲉⲓⲥⲉ. « Élever », substantif « hauteur » (S. ϫⲓⲥⲉ, B. ϭⲓⲥⲓ, F. ϫⲓⲥⲓ) dans ϫⲉⲓⲥⲉ ⲛ̅ϩⲏⲧ, « orgueil » : *Sirach*, XXII 24. — ϫ[ⲉⲓⲥⲉ] ⲛ̅ⲃⲉⲗ. μετεωρισμὸς ὀφθαλμῶν : *Sirach*, XXIII 5.

ϫⲗⲥⲉ. Participe (S. ϫⲟⲥⲉ, B. ϭⲟⲥⲓ, F. ϫⲗⲥⲓ) : *Exode*, VI 1, (6) ; *Sirach*, XXII 19 ; *Maccabées*, VI 18.

ϫⲗⲩ. « Envoyer » (S. ϫⲟⲟⲩ, F. ϫⲗⲩ) : *Exode*, II 5 ; *Maccabées*, VI 8.

ϫⲱϩ. « Frotter, polir » (S. ϫⲱϩ, B. ϭⲟϩ, F. ϫⲟϩ). Participe ϫⲏϩ : *Sirach*, XXII 18. — ϫⲗϩ⸗, *Exode*, II 3.

ϫⲗϩ (?) dans ⲙ̅ⲛ̅ⲧϫⲗϩ, *Maccabées*, VI 4.

ϫⲱϩⲙⲉ. « Profaner » (S. ϫⲱϩⲙ, B. ϭⲱϧⲉⲙ, F. ϫⲱϩⲉⲙ) : *Maccabées*, VI 2.

ϫⲗϫⲉ. « Ennemi » S. ϫⲁϫⲉ, B, ϫⲗ-

ϫⲓ, F. ϫⲉϫⲓ) : *Exode,* I 10 ; *Sirach,* XXIII 4.

ϭ

ϭⲉ. «Donc» (S. ϭⲉ, B. ϫⲉ, F. ϭⲏ) : *Exode,* IV 12 ; VI 6.

ϭⲓ. Faute pour ⲛ̄ϭⲓ : *Exode,* I 18.

ϭⲟⲩ. «Rester, demeurer» (S. ϭⲱ, F. ϭⲱ) : *Sirach,* XXII 19.

ϭⲱⲃ. «Faible» (S. ϭⲱⲃ. B. ϫⲱⲃ) : *Sirach,* XXII 19.

ϭⲃⲁⲉⲓ (m). «Bras» (S. ϭⲃⲟⲓ, B. ϫⲫⲟⲓ) : *Exode,* VI 6.

ϭⲁ(ï)ⲁⲉ. «Habiter», dans ⲣⲙ̄ⲛ̄ϭⲁ(ï)ⲁⲉ «hôte, habitant» (S. ϭⲟⲓⲁⲉ, ϭⲟⲉⲓⲁⲉ, B. ϫⲱⲓⲁⲓ) — ⲣ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ϭⲁ(ï)ⲁⲉ «habiter» : *Exode,* VI 4.

ϭⲁⲁⲙ, dans ⲛ̄ϭⲁⲁⲙ «vite» (même racine dans B. ϫⲱⲁⲉⲙ, F. ⲕⲱⲁⲉⲙ) : *Exode,* II 18.

ϭⲱⲁⲡ — ϭⲱⲁⲡ ..... ⲁⲃⲁⲁ (substantif) «révélation» (S. ϭⲱⲗⲡ, B. ϭⲱⲣⲡ, F. ϭⲱⲁⲡ) : *Sirach,* XXII 24.

ϭⲁⲙ. «Force, puissance» (S. ϭⲟⲙ, B. ϫⲟⲙ, F. ϭⲁⲙ) — ⲟⲩⲛ̄ϭⲁⲙ ⲙ̄ⲙⲁ= : *Exode,* IV 13. — ϭⲛ̄ϭⲁⲙ. «devenir puissant, être fort» (S. ϭⲙ̄ϭⲟⲙ, B. ϫⲉⲙϫⲁⲙ, F. ϭⲉⲙϭⲁⲙ [1]) : *Exode,* I 7, 9, 12, (20); II 3.

ϭⲛ̄- dans ϭⲛ̄ϭⲁⲙ. = état construit de *ϭⲓⲛⲉ. Voir à ϭⲁⲙ.

ϭⲁⲛⲥ dans ϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ. Voir ce mot.

ϭⲱⲛⲧ. «S'irriter» (S. ϭⲱⲛⲧ. B. ϫⲱⲛⲧ, F. ϭⲱⲛⲧ) : *Exode,* IV 14.

ϭⲛ̄ϭⲁⲙ. Voir à ϭⲁⲙ.

ϭⲉⲣⲱⲃ (m). «Bâton» (S. ϭⲉⲣⲱⲃ, B. ϭⲁⲣⲱⲙ) : *Exode,* IV 2, 4, 17, 20.

ϭⲱ[ⲧ]. «Rigole, canal» (S. ϭⲱⲧ) : *Exode,* II 16.

ϭⲓϫ (f). «Main» (S. ϭⲓϫ, B. ϫⲓϫ, F. ϭⲓϫ) : *Exode,* IV 2, 4, 4, 4, 6, 6, 6, (6), (7), 7, 7, 17, (20), 21; VI 1, 1, 8.

[·]ⲁϩⲙⲉ (?) σκεπάσαι : *Sirach,* XXII 28.

[1] Les trois dialectes sahidique, boheïrique et fayoumique ont conservé dans ce mot le véritable état construit du verbe S. ϭⲓⲛⲉ, B. ϫⲓⲙⲓ, F. ϭⲓⲙⲓ. Le ⲙ est primitif dans cette racine. En akhmimique et dans les *Acta Pauli* on a, au contraire, ϭⲛ̄ϭⲁⲙ. Le ⲛ̄ est-il dû au ϭ qui suit, ou bien représente-t-il l'état construit secondaire?

INDEX DES MOTS GRECS.

ⲡⲉⲣⲓⲁⲅⲉ, *Maccabées*, VI 10.
ⲡⲗⲏⲅⲏ, *Sirach*, XXII 24.
ⲡⲗⲏⲛ, *Maccabées*, VI 17.
ⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ, *Exode*, I 10.
ⲡⲟⲗⲓⲥ, *Exode*, I 11, 11; *Maccabées*, VI 8.
ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲉ, *Maccabées*, VI 1.
ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ, *Exode*, VII 1.

ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ, *Maccabées*, VI 6.
ⲥⲁⲣⲝ, *Exode*, IV 7.
ⲥⲟⲫⲓⲁ, *Sirach*, XXIII 2.
ⲥⲧⲟⲁ, *Maccabées*, VI 4,

ⲫⲁⲧⲛ(ⲱⲙⲁ), *Sirach*, XXII 18.
ⲫⲩⲗⲏ, *Exode*, II 1.

ⲭⲓⲱⲛ (écrit ϫⲓⲱⲛ), *Exode*, IV 6.
ⲭⲟⲣⲧⲟⲥ, *Maccabées*, V 27.

ⲯⲩⲭⲏ, *Exode*, I 5; IV 19; *Sirach*, XXIII 6.

ϩⲉⲑⲛⲟⲥ, *Exode*, I 9.
ϩⲉⲗⲟⲥ, *Exode*, II 3, 5.
ϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲉ, *Maccabées*, VI 20.
ϩⲱⲥⲧⲉ, *Exode*, VI 4, (13); VII 3.

P. Lacau.

NOTE
SUR UN PAPYRUS CHIRURGICAL GREC

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

Le manuscrit dont on trouvera ici la reproduction photographique appartient à M. Ad. Cattaui [1]. Il provient du Fayoum. Le texte en a été publié par M. J. Nicole, avec un abondant commentaire de M. J. Ilberg, dans l'*Archiv für Papyrusforschung*, t. IV, p. 269-283 [2]. Il m'a paru utile de compléter cet intéressant mémoire en mettant à la disposition des savants qui s'occupent de l'étude de l'ophtalmologie le document sous sa forme originale.

Ce fragment mesure 0 m. 18 cent. de haut sur 0 m. 145 mill. de large. Il est écrit en belle onciale de petite taille sur le recto d'un feuillet de papyrus de couleur claire. Son contenu serait emprunté, d'après M. Ilberg, au IIe livre des Χειρουργούμενα d'Héliodore, qui exerçait à Alexandrie sous l'empereur Trajan. Il expose le traitement de diverses formes de ῥεῦμα, écoulements d'humeurs consécutifs de l'ophtalmie et de la blennorrhagie oculaire, au moyen d'incisions pratiquées sur la peau du crâne, περισκυθισμός et ὑποσπαθισμός, méthode encore en usage en Égypte dans le peuple et chez les Barbarins. L'opération du *periscythismos* se faisait de deux manières : avec suture, κατὰ ῥάξιν (col. I, l. 14-15), ou en laissant la plaie se fermer d'elle-même, κατὰ συνσάρκωσιν (col. I, l. 17).

L'auteur préconise le periscythismos avec suture et incision simple, qui est plus efficace et laisse moins de traces. Il cite à l'appui l'opinion d'Héracléidès.

[1] M. Cattaui a fait don de ce manuscrit à l'Université égyptienne du Caire.

[2] Il a été également étudié, mais d'une manière plus spéciale, par un médecin oculiste espagnol, le Dr Rodolfo del Castillo (*La oftalmología en tiempo de los Griegos*), dans la *Revista de medicina y cirugía prácticas* (Madrid, décembre 1910). Ce mémoire est accompagné d'une reproduction très peu lisible de l'original réduit.

Puis vient ensuite la description de l'*hypospathismos*, dont le début a disparu dans une lacune. Philoxénos recommandait l'incision en forme de croissant au-dessus des tempes. On entravait ainsi la marche de l'humeur venant des parties frontales vers les muscles d'où provient l'écoulement oculaire. Mais Sostratos, Héron, Héracléidès et Ménodoros appliquaient une méthode plus sûre. en opérant sur la tempe même, près de l'extrémité du sourcil, la partie concave du coup de scalpel tournée vers l'intérieur.

Les barbiers arabes ne procèdent pas autrement dans les villages égyptiens à titre préventif ou curatif des ophtalmies si communes dans le pays.

É. Chassinat.

FOUILLES À TEHNEH (1908)

PAR

M. JEAN LESQUIER

MEMBRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

La campagne entreprise à Tehneh du 27 février au 11 avril 1908 avait pour but principal de rechercher ce que pouvait donner ce site en fait de papyrus : MM. Jouguet et Lefebvre (1903), Lefebvre et Barry (1904) n'étaient pas parvenus à déterminer l'emplacement de la nécropole ptolémaïque, où l'on pouvait espérer trouver des momies à cartonnages; sur le *kôm*, seul le temple, découvert en 1903, avait été déblayé en 1904. Dans la recherche du cimetière ptolémaïque, je n'ai pas été plus heureux que mes prédécesseurs : les sondages opérés au cours de ma campagne en divers endroits de l'*ouadi* et de la falaise orientale sont restés infructueux; là où MM. Lefebvre et Barry notamment n'avaient pas cru devoir en faire exécuter, je n'ai trouvé que des squelettes mal conservés datant de l'époque chrétienne et entourés de quelques pauvres objets qui témoignaient d'une condition très inférieure. Sur le *kôm*, je n'ai relevé l'existence de couches d'*afsh*, et d'un *afsh* très dur, qu'en deux endroits, vers l'extrémité nord et immédiatement à l'est du temple; encore ces dernières étaient-elles recouvertes par une partie des déblais de 1904 : on n'y a découvert, à grand'peine, que des bribes de papyrus byzantins et coptes. La fouille d'un groupe de chambres d'époque chrétienne n'a pas donné un meilleur résultat. Les travaux effectués dans le *kôm* ne paraissent pas cependant sans intérêt au point de vue topographique et archéologique.

I

Il n'est pas besoin de rappeler ce qu'est le *kôm* de Tehneh après les excellentes descriptions et les plans qu'en ont donnés MM. Ahmed bey Kamal et Lefebvre; je me contenterai d'y renvoyer (*Annales du Serv. des Antiq.*, IV, p. 232 et p. 228), en notant seulement que le plan de M. Lefebvre, un peu-

schématique, me semble diminuer la longueur et la largeur du *kôm* vers le nord; et que, des deux escaliers portés sur le plan de M. Ahmed bey Kamal, celui du nord mérite seul ce nom et occupe d'ailleurs une situation plus septentrionale.

Quand j'ai abordé le *kôm*, seuls l'*hémispeos* et la voie sacrée étaient déblayés; la plupart des maisons situées sur le flanc ouest, qui descend vers le chemin Malaki, avaient été vidées par les *sebakhîn;* enfin quelques sondages avaient été opérés çà et là sur les points les plus élevés. Il fallait donc avant toute fouille s'orienter dans cet amas de débris, en s'aidant de la situation du temple et des hypothèses que pouvait suggérer l'aspect du site. Et il en est une qu'il imposait à l'esprit : c'est que l'antique Acoris avait été traversée dans sa longueur par une rue importante, qui, partant au sud de la voie sacrée, se prolongeait vers le nord jusqu'à l'emplacement du village moderne de Tehneh et dont le tracé se confondait en partie avec le sentier suivi aujourd'hui par les indigènes, quand ils conduisent au temple et aux tombeaux creusés dans le «front de Tehneh» les femmes stériles venues en pèlerinage. D'autre part, lorsqu'on regarde le *kôm* de l'ouest, des champs longés par le chemin Malaki, le socle du *gebel,* élevé dans la partie sud, sous le temple et la voie sacrée, semble s'infléchir au centre pour se relever vers l'extrémité nord; là, un escalier, dont je viens de parler à propos du plan de M. Ahmed bey Kamal, a été creusé d'ouest en est dans l'épaisseur du roc calcaire, qui forme falaise à cet endroit, et monte entre les deux hautes murailles ainsi taillées jusqu'au sommet du *kôm :* il me parut vraisemblable qu'il fût complété par une rue ou une ruelle qui le réunissait à la rue principale. C'est à l'examen de cette double hypothèse que furent consacrés mes premiers sondages.

Leur point de départ fut pris à l'extrémité d'une sorte de parvis, qui précède la voie sacrée quand on se dirige vers le temple, et qu'ont déblayé MM. Lefebvre et Barry en 1904 (pl. V). Cinq sondages pratiqués vers le nord sur le prolongement de la voie sacrée aux distances de 12 mètres, 17 mètres, 22 mètres, 36 mètres et 58 mètres à compter de son extrémité inférieure, mirent au jour des dallages, les premiers inclinés du sud au nord, le plus septentrional horizontal: une rue de direction sud-nord descendait donc du parvis vers la ville. Restait à savoir si elle se prolongeait vers le nord : de nouveaux sondages, exécutés sur une longueur de 120 mètres environ, ne donnèrent aucun résultat,

et il faut remarquer à ce propos que cette partie du *kôm* repose sur la région infléchie du *gebel* dont j'ai parlé; mais exactement à la hauteur et à l'est de l'escalier taillé dans le roc, à 13 mètres environ à l'intérieur du *kôm*, un dallage apparut, situé sensiblement sur le prolongement de la voie sacrée et de la rue et doucement incliné du sud au nord. Enfin, trois sondages opérés entre ce dallage et le haut de l'escalier donnèrent des dalles qui avaient pu paver une ruelle et des pierres probablement remployées comme substructures de maisons en briques.

A la suite de ces travaux préliminaires, je décidai : 1° de déblayer la rue principale entre le parvis précédant la voie sacrée et le dallage horizontal; 2° de rechercher la communication entre le dallage du nord et l'escalier voisin: 3° de fouiller un monticule situé près de ce dernier dallage : placé dans le voisinage d'une voie importante, bien conservé à la différence de ceux qui entouraient le temple et la rue qui y conduisait, il pouvait renfermer des habitations intéressantes.

II

La première partie de ces travaux a complété le déblaiement du temple et déterminé l'emplacement d'une partie de l'acropole d'Acoris; ils se sont poursuivis sans incidents, ni surprises, et il suffit de donner ici une description de l'état des lieux après leur achèvement.

Porte du sud (plans, pl. V et VI; élévation, pl. I, fig. 1). — Le parvis avait été déblayé par MM. Lefebvre et Barry sur une longueur sud-nord de 9 m. 50 c., jusqu'au point où paraissaient cesser les restes du dallage; il n'y avait là en réalité qu'une interruption : les dalles reparaissent, avec une inclinaison un peu plus accentuée, au voisinage et à l'intérieur d'une porte que je désignerai ici par le nom de *porte du sud*. De cette porte, je n'ai retrouvé que le seuil, le dallage intérieur et les assises du côté ouest jusqu'à une hauteur de 1 m. 50 c. environ — assez du moins pour qu'on se rende un compte suffisant de son plan et de ses dimensions. Sa profondeur nord-sud était de 2 m. 70 cent. et, à supposer les deux côtés symétriques, sa largeur totale de 5 m. 70 cent. environ, la baie mesurant 2 m. 70 cent. de large et chacun des piliers 1 m. 50 cent.; le dallage incliné prolongeant le parvis s'avançait jusqu'à 0 m. 60 c. à l'intérieur

de la porte, devenait horizontal sur une largeur sud-nord de 1 m. 50 cent., puis s'arrêtait, remplacé par une dalle unique formant seuil, de 0 m. 85 cent. sur 2 m. 30 cent.: cette dalle, qui n'était enfoncée dans le sol que des deux tiers environ de son épaisseur, était plus élevée que le dallage intérieur et que celui qui pavait, comme on le verra, la rue vers le nord: elle n'était pas contigüe au côté conservé de la porte, mais distante de lui de 0 m. 20 cent.: par contre, elle le dépassait vers le nord de 0 m. 25 cent. Le pilier de la porte, de 2 m. 70 cent. de profondeur sur 1 m. 50 cent. de largeur et 1 m. 45 cent. à 1 m. 50 cent. de hauteur, forme un bloc régulier, sauf à l'intérieur de la porte: là en effet, correspondant exactement au dallage horizontal, se trouve un évidement de 1 m. 50 cent. de larg. sur 0 m. 20 cent. de profondeur sur toute la hauteur conservée, ce qui donnait au dallage une largeur est-ouest de 3 m. 10 cent : (largeur de la baie sur le seuil : 2 m. 70 cent.) + (2 × 0 m. 20 cent.) = 3 m. 10 cent. Formé de pierres d'un calcaire résistant, mal dégrossies sur leur face extérieure, mais régulièrement taillées, ce côté de la porte constitue encore aujourd'hui une masse extrêmement solide; et c'était une défense sérieuse pour l'enceinte sacrée. Du côté est, rien, je l'ai dit, n'a été retrouvé. Vers l'ouest, j'ai mis au jour, venant s'achever et s'appuyer au coin sud-ouest du pilier conservé de la porte, un mur en briques de direction est-ouest sur une longueur de plus de 3 mètres, puis tournant à angle droit vers le sud: dans sa première partie, son épaisseur moyenne est de 0 m. 55 cent. et, aux deux tiers environ de sa hauteur, sont placées en encorbellement des dalles d'une largeur totale de 1 m. 25 cent., engagées dans le mur de 0 m. 55 cent. et le dépassant extérieurement de 0 m. 70 cent. par conséquent. Je crois que ce sont là les restes du mur de l'enceinte sacrée.

La rue (plan, pl. V; vue, pl. I, fig. 2). — A plus de 25 mètres au nord de la porte du sud, s'élevait une autre porte dont je parlerai bientôt sous le nom de *porte du nord*. De l'une à l'autre descendait une rue dont l'emplacement a pu être déterminé avec certitude grâce aux fragments de dallage qui subsistent encore. Ce dallage a presque entièrement disparu au milieu de la rue, mais on le retrouve sur le côté ouest pendant 7 mètres environ à compter de la porte du sud: vers l'est, il manque d'abord sur une longueur de 3 m. 60 cent. environ, puis il reparaît sans interruption sur une longueur de près de 12 mètres: plus

bas, on ne le retrouve qu'après 10 mètres environ, sur 0 m. 55 cent. de longueur et 1 m. 50 cent. dans sa plus grande largeur, en contact immédiat avec la première dalle horizontale de la porte du nord. D'après ces fragments, la rue avait, au moins dans la partie voisine de la porte du sud, une largeur minima de 6 à 7 mètres. Les maisons situées en bordure d'une pareille voie auraient pu être intéressantes. A l'ouest, il en est peu qui subsistent; les restes de murs qui s'appuient à la porte et au mur de l'enceinte sacrée, n'ont rien donné. A l'est, se trouvaient les assises d'un bâtiment, qui avançait sur la rue et en diminuait la largeur sur une longueur de 11 mètres; fouillé entièrement, il apparut fait de pierres remployées, dont beaucoup étaient empruntées au temple; parmi elles quelques-unes portaient des fragments de cartouches hiéroglyphiques profondément et grossièrement gravés, une autre des cannelures provenant d'un fronton, une autre des restes de bas-reliefs, qui pouvaient faire partie de l'aile d'un griffon; la plus importante provenait de l'architrave du temple; au-dessous d'elle, entre les blocs qui la soutenaient étaient ménagés de petits réduits ou celliers; une petite voûte en briques, construite à l'intérieur du bâtiment en pierres, fut fouillée et donna un lot d'objets ménagers, cordes, balais, débris de *maktafs*, broche à rôtir et même des galettes durcies très analogues aux galettes de dourah des fellahs : rien en somme qui répondît à l'importance de la rue.

La porte du nord (plan, pl. V et IX, fig. 2; vue, pl. I, fig. 2). — L'emplacement de cette porte a été indiqué, et il suffit d'ajouter que son axe central ne prolonge pas exactement celui de la porte du sud; il tombe à 1 m. 60 cent. du bord est et à 0 m. 70 cent. du bord ouest de la dalle du seuil de cette porte. Le plan se reconnaît aisément. Lorsqu'on venait de l'extérieur, du nord, on trouvait d'abord devant la porte une sorte de petite place, pavée d'un dallage horizontal; ce dallage subsiste encore sur une largeur de 5 m. 50 cent. et une longueur de 6 mètres, qu'il n'a peut-être d'ailleurs jamais dépassée. Sur cette place s'ouvrait entre deux piliers la baie de la porte; le sol du passage, horizontal dans toute sa longueur, est formé de trois grandes dalles qui se succèdent du nord au sud. La première mesure 3 m. 20 cent. de longueur est-ouest sur 1 m. 60 cent., elle forme seuil à 0 m. 12 cent. au-dessus du dallage extérieur, dépassant légèrement vers le nord les assises des piliers de la porte et

les touchant presque à l'est et à l'ouest. La deuxième dalle compte 3 m. 10 c. de long sur 2 mètres: le niveau en est inférieur de 0 m. 25 cent. à celui de la première. La troisième et dernière dalle mesure 3 m. 60 cent. de long sur 1 m. 60 cent.; elle est élevée de 0 m. 22 cent. au-dessus de la deuxième; son coin sud-est s'appuie aux assises du bâtiment en pierres remployées, son bord sud aux derniers restes du dallage incliné de la rue, son coin nord-ouest s'engage dans l'encoignure évidée des assises ouest du pilier de la porte. De part et d'autre des deux premières dalles et. pour partie, de la troisième s'élevaient. uniformément distants de 3 m. 20 cent., les deux piliers. Du côté ouest, subsistent les fondations et la première assise de pierres immédiatement au-dessus, presque intacte : elles suffisent à montrer qu'il formait un parallélipipède de 2 mètres sur 5 mètres dans ses plus grandes largeur et longueur, échancré dans des proportions notablement différentes aux coins sud-est et nord-est: dans le premier en effet vient s'encastrer. on l'a vu. le coin nord-ouest de la troisième dalle du sol. diminuant le côté sud de 0 m. 30 cent. et le côté est de 0 m. 25 cent.: dans l'autre a été ménagée une encoignure de 1 mètre de largeur (est-ouest) sur 1 m. 70 cent. de longueur (nord-sud). destinée à recevoir une colonne basse. retrouvée brisée *in situ.* Bien que du côté est de la porte il ne subsiste, sauf en un point, que des fondations affleurant au niveau des grandes dalles, il est facile de voir qu'extérieurement le plan et les dimensions du pilier étaient presque identiques à ceux du côté ouest : il semble seulement s'être prolongé d'environ 2 mètres de plus vers le nord. Toutefois, si dans l'ensemble il est moins bien conservé que le côté ouest, certaines parties ont subsisté intactes ou peu s'en faut, sur lesquelles il est nécessaire d'insister (pl. II. fig. 1). C'est d'abord une sorte de bassin rectangulaire de 0 m. 87 cent. sur 0 m. 70 cent.. légèrement creusé. placé en avant de la colonne basse. dont il va être question. et s'appuyant à la fois contre sa base et les assises de pierre subsistant. en ce seul endroit. au-dessus des fondations. C'est ensuite la colonne basse. placée dans une position exactement symétrique de celle de l'ouest. à savoir sa face est à 0 m. 10 c. du mur de l'est et sa face sud-ouest à 0 m. 15 c. et 0 m. 12 cent. de la dalle du seuil. comme l'indique la fig. 1. Taillée dans un bloc unique de calcaire coquiller. haute de 2 mètres, d'un diamètre de 1 m. 05 cent. dans sa plus grande largeur, elle est hexagonale à la base, au fût et au chapiteau: chacune des six faces mesure 0 m. 37 cent. sur une hauteur de

o m. 40 cent. pour la base et de o m. 50 cent. pour le chapiteau, et o m. 35 cent. sur une hauteur de o m. 86 cent. pour le fût: celui-ci est séparé de la base et du chapiteau par des moulures mesurant au total o m. 12 cent. de haut sur o m. 12 cent. de profondeur et son diamètre n'est que de o m. 81 cent.; sur les faces est, nord-est, nord, nord-ouest, ouest et sur o m. 10 cent. environ de la face sud-ouest, il est légèrement évidé sur une hauteur de o m. 61 cent. à partir de la moulure inférieure; les autres faces sont assez grossièrement aplanies et même la face sud, qui s'appuyait au pilier, est très fruste. Les faces nord et nord-ouest du chapiteau portaient une inscription, sur laquelle je reviendrai plus bas à raison de son importance chronologique. Enfin devant cette colonne et parallèlement à sa face ouest, se trouvait un banc de pierre, légèrement déplacé, mais évidemment *in situ;* de ses trois pieds, seul celui du sud n'avait pas bougé : il s'appuyait à l'est à la base de la colonne et était placé à o m. 10 cent. au nord de la grande dalle du seuil et parallèlement à elle; les deux autres, légèrement obliques par rapport à leur emplacement primitif et normal, étaient respectivement à o m. 60 cent. et 1 m. 05 cent. au nord du premier; chacun mesurait o m. 39 cent. de long sur o m. 13 cent. de large et o m. 30 cent. de haut; la face antérieure était sculptée (fig. 2); la pierre du siège, d'un seul morceau, mesurait 1 m. 90 cent. sur o m. 42 cent. de large et o m. 20 cent. d'épaisseur; elle était ornée de deux moulures près de l'arête supérieure de sa face antérieure.

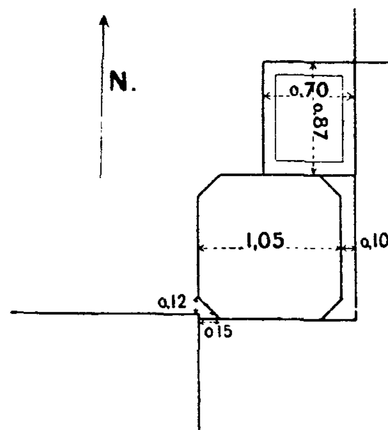
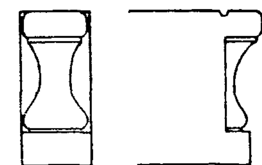


Fig. 1.


Fig. 2.

Cette porte du nord constituait évidemment un ouvrage fort. J'ai recherché si des murs d'enceinte ne venaient pas s'y appuyer. Vers l'est, les sondages n'ont montré que l'existence de maisons en briques, dont quelques-unes s'élevaient sur des fondations de pierres. A l'ouest, au contraire, des murs importants accolés les uns aux autres ont été mis au jour; ce sont successivement, en

allant d'est en ouest : un mur de pierres de o m. 50 cent. environ de largeur; un mur de briques, large de o m. 80 cent. et un peu plus élevé que le premier; un troisième mur, en briques également, large de 1 m. 20 cent. et s'arrêtant au même niveau que le mur en pierre; enfin un dernier mur de briques, plus élevé, atteignant une largeur de 2 mètres; tous ces murs ont été relevés sur une longueur nord-sud de 6 mètres, sans aucune ouverture, ni passage; au nord, ils s'arrêtent brusquement à peu près à mi-longueur du pilier ouest de la porte sur un petit sentier qui descend vers le chemin Malaki. Je crois qu'ils faisaient partie d'une enceinte militaire et que la porte du nord donnait accès à l'acropole d'Acoris.

Il est d'autant plus intéressant de pouvoir dater l'ensemble des ruines mises au jour. L'inscription de la colonne ouest nous le permet dans une certaine mesure. Le mauvais état de la face nord-ouest a rendu impossible un déchiffrement complet, et l'estampage, fort difficile à prendre sur du calcaire coquiller dégradé, n'a pas été d'un grand secours; voici du moins ce que j'ai pu lire :

A : *Face nord :*

ΥΠΕΡ ΤΗΡΙΑC	ὑπὲρ [σω]τηρίας
ΤΟ ΚΥΡΙΟΥ	τοῦ κυρίου
ΚΟΜΜΟΔΟΥ	Κομμόδου
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ	Ἀντωνίνου
CΕΒΑCΤΟΥ ΕΥCΕΒΟΥC	Σεβαστοῦ Εὐσεβοῦς

B : *Face nord-ouest :*

ΙΙ ΙΙΤΙΘ	. . . . [
ΑΙΝΕΧΟ	αι Νεχθ[(?) . . . . . .
ΙΜΜΩ ΟCΚ	Ἀμμω[ν]ίου καὶ (?) . . . .
ΦΙΒΙΟΥ ΟCΕΙ	Φιβίου . . . . . ος ἐ[π]ι-(?)
ΚΑΛΟΥΜC	καλούμε[νος (?)
ΜΘC ΟΥΤΟ	. . . .
ΕΠΑΓΑΘΩΙ	ἐπ' ἀγαθῶι

A. *Ligne 3.* La dédicace a été partiellement martelée, puis répétée en l'honneur de Commode, au contraire de ce qu'on rencontre ordinairement; ces lignes donnent un *terminus ante quem* pour la construction de la *porte du nord.*

B. *Ligne 1.* Ἴσι[δ]ι? mais avec quel surnom ou épithète? — *Lignes 1 et 2.* [κ]||αὶ? ou fin d'une épithète au datif de la première déclinaison, cf. remarque précédente. — *Ligne 3, fin.* Un nom propre, très court. — *Ligne 4.* Après Φιβίου, le surnom (?), bien qu'il soit plus probable après ἐπι||καλούμενος. — *Ligne 6.* Peut-être : L θ, Θωῦτ θ, sur un chiffre d'années mal martelé.

La porte du nord est donc restée, dans l'ensemble, telle qu'elle se trouvait sous le règne de Commode; les restes du dallage de la rue et ceux de la porte du sud paraissent remonter soit à la même époque soit à une période antérieure; presque tous les fragments du dallage sont sensiblement placés sur la pente qui, géométriquement, devait relier le parvis du temple à la porte du nord; quelques-uns d'entre eux sont peut-être à un niveau légèrement inférieur, soit qu'un tassement des terres se soit produit, soit qu'ils aient appartenu à un dallage antérieur sur lequel un autre fut établi par la suite; cette seconde hypothèse me paraît d'ailleurs moins probable; quoi qu'il en soit, il y a eu une rue prolongeant la voie sacrée jusqu'à la porte du nord et les deux portes ont coexisté. Si l'on se rappelle que le temple dévasté par les chrétiens était celui de Néron, comme le prouvent de nombreux cartouches, d'Antonin le Pieux, dont le nom a figuré sur l'inscription de notre colonne, de Dioclétien et Maximin, ainsi que le montrent les inscriptions peintes sur ses colonnes, on conclura que l'Acoris, dont les présentes fouilles font connaître en partie l'acropole, est l'Acoris romaine.

III

Les travaux effectués entre l'escalier taillé dans le roc et le dallage septentrional se divisent en deux parties : la première a établi l'existence d'une ruelle entre la rue principale et l'escalier; la seconde a révélé l'état antérieur à l'existence de cette ruelle (plan et coupes, pl. VII et VIII; vues, pl. II, fig. 2 et 3).

Le déblaiement de la région située entre l'escalier et le dallage fut entrepris à la fois de l'est vers l'ouest et réciproquement. Sur une longueur de 13 mètres environ en allant du dallage vers l'ouest, furent mises au jour une série de

dalles et de pierres indiquant l'emplacement d'une ruelle, large d'un mètre au maximum (de D à *g*): des deux côtés, des pierres remployées servaient d'assise inférieure aux murs de briques de maisons en ruines; ces maisons étaient au sud au nombre de deux; au nord, il était difficile de voir si les chambres appartenaient à une ou plusieurs maisons. Du côté ouest, on commença par débarrasser le haut de l'escalier des décombres qui le masquaient (pl. II, fig. 2). Le sol du palier était formé par le *gebel*, à peu près aplani et traversé par une rigole de direction sensiblement nord-est — sud-ouest, dans laquelle venait s'en déverser une autre, de direction est-ouest et de moindre longueur: toutes les deux étaient grossièrement taillées dans le roc (pl. VII, *p*). Ce palier était fermé au nord par un long mur de brique (*m*), qui se prolongeait vers l'ouest le long de l'escalier presque jusqu'au bord de la falaise surplombant le chemin Malaki: à l'est s'élevaient les restes d'une voûte en briques, légèrement surbaissée (*v*): elle soutenait le sol de deux chambres, doublées au nord par deux autres, symétriques, sans issue vers l'extérieur (C); aucune d'entre elles, d'ailleurs, ne se trouvait sur le prolongement de la ruelle déblayée d'autre part: le mur sud des deux plus méridionales prolongeait le mur édifié au nord de la ruelle: enfin au sud de l'escalier, se trouvait un mur (*m'*) parallèle et semblable à celui du nord. En le déblayant sur ses deux faces, on résolut le problème de la communication entre l'escalier et la ruelle : sur le palier de l'escalier, il était en effet percé d'une porte avec seuil en briques, et cette porte donnait sur le prolongement de la ruelle déjà déblayée, qui présentait d'intéressantes particularités. Le sol en était constitué, non plus par un dallage, mais par le *gebel*, aplani horizontalement jusqu'au bord de la falaise; c'est sur ce sol que reposait directement le mur de briques *m'*, tandis qu'au sud, et tout le long de la ruelle, le *gebel* se redressait verticalement, taillé en une haute marche jusque près du bord de la falaise; sur cette marche s'élevaient les murs en briques d'un groupe de maisons (M). Le milieu de la ruelle était occupé sur toute la longueur par une véritable canalisation, très soigneusement taillée dans le roc (pl. II, fig. 3): elle commençait à l'est par un petit bassin (*b*), continuait par un canal qui, large de 0 m. 30 cent. à 0 m. 40 cent., s'approfondissait en avançant vers l'ouest jusqu'à 0 m. 80 cent.: à un peu plus du tiers de sa longueur venait s'y jeter, après avoir passé sous le mur *m'*, la rigole du palier de l'escalier; enfin, au sud du ruisseau et au pied du groupe de maisons M furent trouvés deux bassins

rectangulaires, l'un (*b'*) petit et peu profond, l'autre (T) plus large et mesurant plus de 2 mètres de profondeur. Ce dernier était orné au fond sur ses parois est et ouest de montants et de linteaux de porte sculptés dans le roc: sur la paroi est, c'était une fausse porte, mais à l'ouest une baie étroite et basse, où l'on ne pouvait passer qu'en rampant, primitivement fermée par un bloc unique de calcaire qui avait été déplacé, donnait accès à une chambre funéraire. La sépulture avait été violée et il n'y restait que deux sarcophages en calcaire, l'un intact, l'autre brisé: ce dernier ne présentait d'autre décoration qu'une tête humaine grossièrement sculptée: le premier au contraire était couvert d'une décoration multicolore et d'inscriptions hiéroglyphiques; M. Chassinat, à qui j'en envoyai la copie, voulut bien m'informer qu'il était d'époque romaine.

Le résultat de cette première partie des travaux était donc triple. Ils montraient d'abord que la communication entre la ruelle et l'escalier n'était possible que par la porte du mur *m'* facile à défendre et à obstruer. Ils révélaient tout un système de canalisation des eaux, avec réservoirs et trop-plein s'écoulant vers le bord de la falaise. Enfin, ils prouvaient qu'à l'époque romaine les habitants d'Acoris se servaient encore de la partie haute du *gebel* située au voisinage de l'escalier comme lieu de sépulture : les maisons qui y étaient construites, la ruelle située entre elles, et sans doute aussi l'escalier, qui n'était utile que si les lieux étaient habités, sont donc de date relativement récente.

Cette conclusion, rapprochée du fait qu'au milieu de la ruelle (en *g*) le *gebel* cessait très nettement par une arête évidemment taillée de main d'homme me détermina à approfondir les fouilles commencées entre le dallage D et cet endroit. Les deux maisons situées au sud de la ruelle, le sol de celle-ci, les chambres en bordure au nord, ont été successivement étudiés. Les résultats des travaux sont résumés dans le plan et les coupes E-O, E^1-O^1, E^2-O^2 (pl. VII et VIII). Dans la maison M' les fondations étaient faites de pierres calcaires régulièrement taillées et notablement plus larges que le mur de briques et de pierres remployées qu'elles soutenaient; le sous-sol, loin d'être aplani, était constitué par le *gebel* qui s'en allait plongeant assez rapidement selon une diagonale sud-ouest-nord-est, ainsi que l'indiquent les courbes du plan. La maison M'' montra d'abord des restes de voûtes en briques, écroulées, mais dont les amorces nord et sud étaient encore parfaitement visibles; à un niveau

inférieur, autant qu'on pouvait s'en rendre compte d'après les débris de murs intérieurs provenant évidemment de plusieurs remaniements, elle devait être divisée en trois petites pièces longues et étroites; celle du centre contenait probablement un escalier conduisant aux deux autres; en déblayant celle de l'ouest, contiguë à la maison M', on rencontra le *gebel* à peu près au même niveau que dans le coin nord-est de cette maison; dans le reste de la maison, on ne pouvait continuer la fouille sans danger d'écroulement. Dans la ruelle, le dallage enlevé, on trouva que, pour les deux tiers environ, elle était établie non sur l'emplacement d'une ruelle antérieure, mais sur les débris de murs anciens; aux deux tiers de la longueur ces murs cessaient brusquement; entre eux et le point *g*, le sol était formé par le *gebel*, qui n'était plus aplani horizontalement comme dans la partie ouest de la ruelle : en *g*, il s'enfonçait verticalement sur une profondeur de 1 m. 50 cent., redevenait horizontal sur une longueur de 2 m. 25 cent., se relevait verticalement jusqu'à 0 m. 70 c. de haut, redevenait encore horizontal sur une largeur de 0 m. 32 cent., s'enfonçait de nouveau verticalement sur un mètre et plus de profondeur, après quoi on le retrouvait vierge et descendant selon une diagonale nord-ouest-sud-est, ainsi que l'indiquent les courbes du plan; il formait une sorte de bassin (B) évidemment taillé de main d'homme; le fond, les parois est et ouest étaient constitués par le roc; il en était de même de la partie inférieure de la paroi sud, dont le haut était formé par un mur de briques de direction oblique; quant à la paroi nord, elle était tout entière de briques : c'était le mur de la chambre C, dont il va être question, percé d'un petit jour (*j*) donnant sur le bassin. Sous la ruelle, à partir de *g*, comme dans le sous-sol de la maison M' le *gebel* ne s'enfonçait donc pas à pic comme la falaise située au-dessus du chemin Malaki, mais assez rapidement cependant; sa surface supérieure formant plateau de *g* au bord de la falaise ne dépassait pas dans cette région une largeur de 15 mètres. Restaient les chambres en bordure au nord de la ruelle (C', E et C''). Celle du centre (E) était une cage d'escalier; par une disposition intéressante, cet escalier descendait du nord au sud, s'arrêtant à quelque distance du mur sud et laissant à l'ouest et à l'est deux espaces vides, deux couloirs qui permettaient de se rendre du pied de l'escalier dans les deux chambres C' et C''. De ces dernières, la plus intéressante était la chambre C' : sa paroi ouest était constituée par le *gebel* aplani verticalement, continuant

sur une profondeur plus considérable la paroi nord du bassin B; bien plus, dans sa partie la plus rapprochée de la ruelle, cette paroi était percée d'une large porte, donnant accès dans une ancienne chambre funéraire (T'), creusée au cœur du *gebel*, violée, vidée et évidemment employée par les habitants de la maison dont faisait partie la chambre C'.

Cette seconde partie des travaux confirmait les résultats de la première. La ruelle, qui met en communication l'escalier et la rue principale semble bien n'être contemporaine que du dernier âge de maisons; et celles-ci ont été construites à une date relativement récente, lorsque Acoris s'est étendue sur une région autrefois employée comme nécropole.

IV

Les maisons, dont la fouille a occupé la plus grande partie de la campagne, étaient situées dans un monticule d'une longueur de 20 mètres environ, allongé dans une direction nord-sud, à moins de 20 mètres à l'est du dallage septentrional. Vers l'est, ce monticule s'appuyait à d'autres éminences, de hauteur moyenne presque égale, et n'a pas été fouillé; son flanc ouest descendait par une pente assez rapide vers une région bien plus basse voisine du dallage. Le déblaiement, là où il a été poussé en profondeur jusqu'aux limites extrêmes, a porté sur une surface de 15 mètres environ de longueur nord-sud sur 10 mètres environ de largeur est-ouest. Lorsque fut enlevée la couche de terre mélangée de débris qui formait la surface du monticule, il apparut qu'on se trouvait en présence de trois niveaux de chambres étagés d'est en ouest; la hauteur maxima des murs subsistant à chaque niveau inférieur correspondait à peu près à celle du sol du niveau supérieur, qui était de 2 à 3 mètres; l'approfondissement a été poussé jusqu'à 7 mètres pour le niveau supérieur et 4 à 5 mètres pour le niveau intermédiaire; quant au niveau inférieur, enfoncé dans le sol du *kôm*, les murs retrouvés avaient résisté à la pression des terres et résistèrent encore à leur poussée, quand les chambres furent déblayées, jusqu'à une profondeur variant de 2 mètres à 2 m. 50 cent.; au delà, on ne trouva plus qu'un mélange de murs en partie disloqués et gauchis et de terres tantôt consistantes, tantôt très meubles et formant en s'écoulant de larges crevasses; à cette profondeur, la fouille n'était plus possible; je l'ai

fait compléter par quelques sondages sans que jamais le *gebel* ait été atteint.

Les chambres, que j'ai déblayées et conservées, sont d'époque chrétienne : les débris de poteries grossièrement décorées de croix, de poissons, etc., les lampes, quelques fragments d'*ostraca* coptes, retrouvés très brisés par suite de l'écroulement des voûtes, ne laissent aucun doute à cet égard. On verra leur situation, leur disposition et leurs dimensions générales sur le plan sommaire ci-joint (pl. IX, fig. 1); ce qui importe le plus, c'est de marquer leurs caractères communs et d'étudier les procédés employés dans leur construction.

Et tout d'abord, je n'ai pas réussi à déterminer et à isoler, dans le groupe fouillé, un ensemble de chambres dont on puisse affirmer qu'elles formaient une maison complète ou un groupe de maisons. Il sera sans doute question plus bas d'un groupe de pièces qui ont à une date donnée communiqué toutes les unes avec les autres; mais rien n'assure que ce logement n'ait pas été complété par d'autres chambres aujourd'hui disparues. En tout cas, il n'a pu exister de rues ni dans la direction nord-sud entre A, B, C et D, E, F, G, ni dans la direction est-ouest entre A, E et B, F, ou B, F et C, G; quant au reste, l'absence de rues ne peut être donnée pour un fait certain. Tous les niveaux étant tronqués vers l'ouest (coupe, pl. IX, fig. 1), il a pu y avoir des chambres et des rues dont la trace n'a pas subsisté; l'étude de l'accès de l'extérieur aux chambres fouillées reste donc impossible, et de même la détermination des groupes de maisons et de maisons. Mais, étant donné le nombre des pièces et notamment des escaliers, il est très vraisemblable que nous nous trouvons ici en présence de plusieurs logements et probablement de trois : D, E; — A, B, F; — C, G.

Ces logements étaient des logements à étages. En dessous des chambres du niveau le plus élevé : A, B, C, D, j'ai retrouvé des murs appartenant à des chambres inférieures de deux âges différents : A^1, B^1, C^1, D^1, et A^2, B^2, C^2; mais il y a entre ces deux âges des différences. Du plus ancien : A^2, B^2, C^2, il ne subsiste en général qu'une partie des murs; le reste, ainsi que les voûtes, écroulé, tassé, battu et recouvert d'une assise de briques, a servi de fondations et de sol à A^1, B^1, C^1; c'est là la vérification d'un fait bien connu; il faut seulement noter que la règle n'est pas absolument générale : le petit réduit ou cellier *g* situé à un niveau inférieur au sol de C^1, mais correspondant à celui de C^2, a été employé par les habitants de C^1 : son entrée primitive sur C^2 étant obstruée,

une autre fut ménagée, qui ouvre encore aujourd'hui sur le second palier de l'escalier G, entre l'amorce de la voûte et le sol de *g*. Les chambres de l'étage supérieur A¹, B¹, C¹, D¹ peuvent être simplement contemporaines de A, B, C et D; elles peuvent aussi leur être antérieures; mais, il n'est pas douteux que B¹ et C¹ ont été habitées en même temps que B et C: c'est la seule raison d'être des escaliers F et G. Pour A¹ et D¹, le cas n'est pas aussi simple. D¹ a certainement été habitée en même temps que D et communiquait alors avec elle par l'escalier E; quand j'ai déblayé D¹, cette chambre était pleine de décombres, bien que la partie centrale de la voûte fût seule écroulée; sans eux, d'ailleurs, cette voûte n'aurait très probablement pas pu supporter le poids de la lourde masse de briques élevée au centre de D pour ménager le cabinet *d;* il ne me semble pas douteux que D, dans son état actuel, n'a pu exister que si D¹ était déjà comblé et abandonné, mais qu'il y a eu une époque où D, sans ses divisions intérieures, communiquait avec D¹; on voit ici dans le détail comment l'habitation s'est peu à peu élevée d'un étage à l'autre dans les maisons édifiées les unes sur les autres. A¹ constitue encore pour moi une énigme : cette chambre n'a gardé aucune trace de communication avec celles qui la bornaient au même niveau; et pas davantage avec A, située au-dessus, qui, on va le voir, a communiqué avec B; aucun vestige d'escalier, rien que les amorces d'une voûte; il paraît pourtant difficile d'admettre que cette chambre, dont les murs étaient restés intacts sur toute leur hauteur, ait servi de sous-sol à A sans être utilisée. Quoi qu'il en soit, il reste que les maisons de l'Acoris chrétienne étaient des maisons à étages et escalier, et que l'étage inférieur peut avoir fait partie de constructions antérieures.

Le remploi des murs antérieurs comme fondations donne à ces chambres, quel que soit leur âge, un plan et des dimensions générales pour ainsi dire immuables, et d'ailleurs assez semblables de l'une à l'autre. Elles sont bâties presque toujours sur un rectangle, de 2 mètres sur 3 mètres (A), 2 m. 30 cent. sur 2 m. 50 cent. (D), 3 mètres sur 3 m. 20 cent. (B), 3 m. 50 cent. sur 4 mètres (C), 3 mètres sur 4 mètres (J), 3 m. 50 cent. sur 3 mètres (I); mais les dimensions de A sont sensiblement les mêmes que celles de A¹ et de A², celles de B les mêmes que celles de B¹ et B², etc. Seule, la distribution intérieure de ces petits rectangles change parfois : ainsi D¹ était divisé au tiers environ de sa longueur nord-sud à compter du nord par un mur est-ouest de

1 m. 70 cent. de long, épais d'une brique, mais n'atteignant pas la voûte; d'une façon analogue. B recouvrait tout l'espace occupé par B^1, *b* et *b'*, toutes trois voûtées. Le plan général de l'étage n'en est pas affecté. Mais ce qu'était ce plan, et s'il était identique à tous les étages dans ses grandes lignes, c'est ce qu'il est moins facile de dire puisque toutes ces maisons sont tronquées vers l'ouest, au moins à l'étage supérieur. Un bon exemple que ce qu'était *au minimum* un de ces logements nous est cependant fourni par les chambres dont le plan, les coupes et des photographies sont ci-jointes (pl. III, IV, X, fig. 1-3 et XI, fig. 1-4). Au premier étage actuel, ce logement comprenait la chambre A, communiquant avec la chambre B, dans le mur de laquelle se trouvait encore une petite console *c* destinée à recevoir une lampe: tandis qu'au-dessus de *b* et de *b'* les voûtes soutenant le sol de B s'étaient écroulées, elles subsistaient encore pour le reste de la surface. On descendait de B à l'étage inférieur par l'escalier F; qu'y avait-il au-dessus de F et de *f*? on l'ignore, mais il y avait certainement quelque chose, chambre ou terrasse, puisque les amorces d'une voûte subsistaient encore au-dessus de *f* et qu'une mince fraction de la voûte même se voyait encore en v^2. A la hauteur du second palier *q* de l'escalier F et séparé de lui par un seuil très étroit se trouvait un cabinet *f*, sans autre issue: au bas de F, à droite, il y avait un petit réduit ménagé dans la masse de maçonnerie séparant les deux parties de l'escalier; puis après avoir passé sous les restes v^2 de la voûte, on se trouvait en *b*, dans un petit appartement, assez allongé, communiquant à la fois avec un autre *b'*, de mêmes forme et dimensions, et avec une véritable chambre B^1. Je n'ai pas osé pousser à fond le déblaiement de b^1, dans la crainte de compromettre la solidité de B^1 et du mur séparant A-A^1 de B-*b'*: *b* a été entièrement vidé : deux hautes jarres, brisées par la chute de la voûte, dont les amorces *v* et v^1 se voyaient encore, s'y trouvaient dressées dans les coins: sous l'escalier F, était placé un long réduit, presque au niveau du sol: enfin B^1, peu encombré d'ailleurs, fut déblayé; la voûte, qui subsistait, a pu être conservée, n'ayant été atteinte pendant les travaux que d'un coup de *tourieh*, qui fit entrer un rais de lumière dans cette chambre obscure, éclairée seulement par sa porte (pl. IV, fig. 2). Cet étage inférieur ne comprenait aucune autre chambre puisque A^1 ne communiquait pas avec b^1. En somme, réserve faite pour la partie située au-dessus de F et *f*, nous pouvons dire que nous savons ce qu'était un logement d'époque

chrétienne à Acoris. A cette description, on peut comparer le plan de C, G. C[1], *g*, qui est encore plus simple.

Les escaliers jouent un rôle si important dans les maisons à étages qu'il faut insister sur leurs caractéristiques. Les dimensions des cages d'escalier sont plus réduites que celles des chambres; dans l'escalier E, qui semble avoir été assez extérieur au logement qu'il desservait, elles étaient de 2 mètres de long environ (nord-sud) sur 1 m. 80 cent. de large (est-ouest): dans F et dans G, où les pièces *f* et *g* prenaient accès sur elles, elles étaient respectivement de 2 m. 10 cent. (nord-sud) sur 1 m. 40 cent. (est-ouest) et de 1 mètre (nord-sud) sur 2 m. 25 cent. (est-ouest). Tous ces escaliers sont à unique révolution, s'appuyant aux murs extérieurs, et divisés en trois groupes de marches séparées par deux paliers rectangulaires; mais, si l'on se rappelle ce qui a été dit plus haut de la maison située près de l'escalier taillé dans le roc et remployant une chambre funéraire (C' E C'', pl. VII), cette disposition n'était pas la seule connue à Acoris. Dans les maisons ici étudiées, la hauteur des escaliers et la répartition des groupes de marches et des marches étaient les suivantes : dans l'escalier E, la hauteur totale, de 2 m. 55 cent., était répartie, de haut en bas, en trois groupes de cinq, deux et huit marches, la hauteur moyenne des marches étant de 0 m. 16 cent. dans le premier groupe, 0 m. 15 cent. dans le deuxième, 0 m. 18 cent. dans le troisième; dans F, la hauteur totale de 2 m. 65 cent. était atteinte par des groupes de huit, deux et huit marches, dont la hauteur moyenne était par groupe respectif de 0 m. 14 cent., 0 m. 25 cent. et 0 m. 125 mill.; enfin, les groupes de marches de G, de cinq, quatre et six marches, pour une hauteur totale de 2 m. 80 cent., avaient respectivement 0 m. 19 cent., 0 m. 20 cent. et 0 m. 19 cent. comme hauteur de marche. La largeur de chacune des trois parties des escaliers n'était pas identique : en E, elle était successivement de 0 m. 70 cent., 0 m. 64 cent. et 0 m. 68 cent., avec des paliers de 0 m. 70 cent. × 0 m. 64 cent. et 0 m. 64 c. × 0 m. 68 cent.; en F, de 0 m. 75 cent., 0 m. 80 cent., 0 m. 67 cent., avec des paliers de 0 m. 75 cent. × 0 m. 80 cent. et de 0 m. 80 cent. × 0 m. 67 c.; en G, de 0 m. 65 cent., 0 m. 70 cent., et 0 m. 67 cent., mais dans cet escalier le palier le plus élevé ne mesurait que 0 m. 70 cent. × 0 m. 30 cent. et n'équivalait guère qu'à une sorte de marche, tandis que le second palier avait pour dimensions 0 m. 70 cent. × 0 m. 75 cent., la dernière partie de

l'escalier ayant une largeur un peu moindre (fig. 3). Tous ces escaliers étaient voûtés, au moins dans leur partie inférieure.

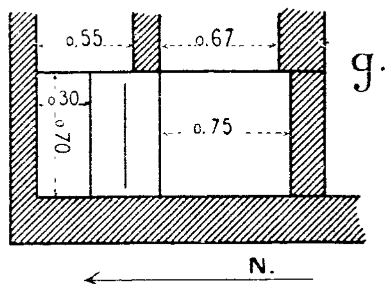
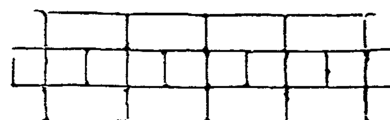
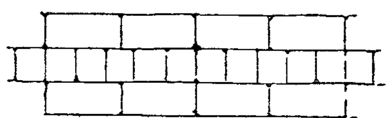


Fig. 3.

Tels sont les principaux caractères des maisons chrétiennes d'Acoris. Leur construction donne lieu aux remarques suivantes.

Il n'y était pas employé d'autres matériaux que les briques sèches; une seule fois, j'ai relevé l'usage d'une pièce de bois, comme linteau de la porte de B[1]; partout ailleurs la brique seule. Le modèle employé était sensiblement le même dans toutes ces maisons, il mesurait 0 m. 12 c. × 0 m. 24 c. × 0 m. 09 cent. L'appareil consistait dans la succession régulière d'une assise de briques posées à plat selon leur longueur et d'une assise de briques posées à plat selon leur largeur (fig. 4). Toutefois, lorsqu'il y avait passage d'un étage à un autre, de A[1] à A, de B[1] à B, de C[1] à C, une rangée s'intercalait, composée de briques placées de champ selon leur largeur, entre deux autres faites de briques posées à plat selon leur longueur (fig. 5). Presque tous les murs étaient doubles et mesuraient environ 0 m. 24 cent. d'épaisseur; il n'y avait d'exception à cet égard que pour la petite séparation élevée au milieu de D[1] et pour une partie du mur qui séparait l'escalier F de l'escalier G dans leur partie supérieure, où ils étaient simples, évidemment dans le dernier cas pour donner à l'escalier F une largeur un peu plus considérable.

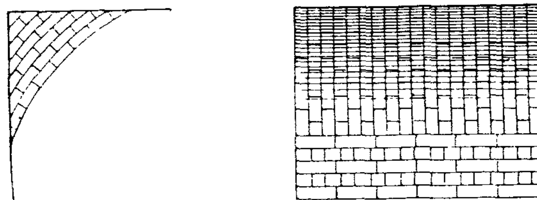

Fig. 4.


Fig. 5.

Les escaliers étaient toujours soutenus par un massif de briques plein, jamais construits sur voûte; ce massif n'était en partie évidé que dans deux cas, dans l'escalier F, pour ménager les deux réduits voûtés signalés plus haut.

La voûte a joué dans ces maisons un rôle essentiel, puisqu'elle a permis la construction par étages. Une fois, au-dessus de la partie inférieure de l'escalier F, c'était certainement une voûte en plein cintre surbaissé; le plus

souvent, à en juger d'après les débris de voûte subsistants, c'était une voûte en arc brisé; la seule retrouvée entière, celle de B¹, était dans ce cas; l'arc en était d'ailleurs assez voisin du plein cintre. L'arête de la voûte, horizontale dans les chambres, oblique dans les escaliers, était dirigée dans le sens de la plus grande dimension de la pièce : est-ouest dans la partie inférieure des escaliers F et G, dans les réduits *f* et *g*, nord-sud dans *b*, dans B¹, dans D¹ et dans la partie inférieure de l'escalier E. Cette voûte commençait à 2 m. 25 cent. du sol dans l'escalier F, mais la flèche, dans ce cas un peu spécial, ne dépassait pas 0 m. 30 cent.; dans l'escalier G, son amorce était placée à 1 m. 85 cent. du sol, mais la flèche était de près de 0 m. 50 cent., l'arc était d'ailleurs accompagné d'un tympan à l'extrémité donnant sur C¹ (pl. IV, fig. 1); le réduit *g* mesurait 3 m. 10 cent. de haut à la naissance de la voûte, 3 m. 60 cent. à son sommet, sur une largeur de 0 m. 75 cent.; dans *f*, situé à mi-hauteur de l'escalier F, la voûte commençait à 1 m. 10 cent. du sol; son arête, dont rien n'indiquait plus l'emplacement, pouvait n'être située qu'à 1 m. 80 cent., si le plafond était au niveau du sol de B et de A; enfin, dans B¹, la naissance de la voûte était à 2 m. 20 cent., son sommet à 3 m. 10 cent. du sol sur une largeur de 1 m. 50 cent. L'appareil des voûtes était extrêmement simple : les briques étaient placées dans le sens de leur longueur selon l'arc, de façon que les joints de la seconde rangée tombassent au milieu de chaque brique de la première, la largeur de la brique faisant face à l'intérieur de la chambre; les rangées de briques s'accumulaient les unes sur les autres dans l'espace compris entre une voûte et le sol de la chambre supérieure; je n'ai relevé aucune trace d'allégement à l'aide d'autres petites voûtes intérieures (fig. 6).

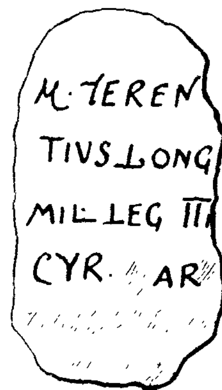

Fig. 6.

Les baies des portes avaient presque partout une hauteur légèrement inférieure à celle de la naissance des voûtes; dans les cas rares où elles étaient percées dans un mur de plan perpendiculaire à l'arête d'une voûte, tantôt elles en atteignaient la hauteur, par exemple au bas de l'escalier F, tantôt elles étaient diminuées par un tympan, par exemple au passage de G en C¹; à l'entrée de D¹, la hauteur de

la porte était déterminée par celle de la voûte de l'escalier E, plus basse que la voûte de D[1]. Quant aux fenêtres, je n'en ai constaté nulle part l'existence; dans bien des murs contigus à des logements voisins, elle était impossible; et beaucoup de chambres ne devaient recevoir de lumière que par l'escalier: c'était certainement le cas pour B[1], *b* et *b'*. Les murs parfois recouverts d'un enduit noirâtre, ne présentaient d'autre particularité que la petite console de B, déjà signalée, ou des niches ménagées dans leur épaisseur comme dans B[1].

V

Après une campagne aussi courte que celle dont les résultats viennent d'être exposés, il est peut-être hardi de porter un jugement sur la valeur du site de Tehneh. Certaines remarques peuvent cependant être présentées. Que ce site doive être tenu pour intéressant, ce n'est pas douteux : son antiquité, la colonie militaire qu'y ont fait connaître les papyrus Th. Reinach, les fouilles dans le cimetière gréco-romain, l'inscription découverte par M. Sayce au haut de la falaise libyque, le désignent à notre attention comme un poste militaire gardant les routes du désert. A cet égard, je puis ajouter que j'ai acquis d'un fellah de Tehneh une stèle funéraire, trouvée d'après son possesseur près de l'église copte, mais provenant vraisemblablement de la nécropole romaine; elle mesure o m. 32 cent. de haut sur o m. 22 cent. de large et est brisée sur le côté droit et en bas; son texte est le suivant :



M. Teren-
tius Long(us)
mil(es) leg(ionis) II [I]
Cyr(enaicae) . . . . .
. . . .
. . . . .

On sait que la *IIIe Cyrenaica* fut une des légions d'Égypte au 1er siècle et au

début du IIe; et ce M. Terentius Longus a pu mourir à Acoris. Le caractère des portes, et des murs qui s'y appuient à l'ouest, concorde avec ce que l'on sait d'Acoris au point de vue militaire. Je n'incline pas à croire cependant que la ville ait été très importante dès l'époque gréco-romaine : ses ruines couvrent sans doute à l'heure actuelle une étendue notable; mais il est remarquable que la région de l'escalier ait encore servi de sépulture à l'époque romaine; sous les Ptolémées et sous l'Empire, Acoris ne s'étendait sans doute que sur les pentes les plus voisines du «front de Tehneh», du temple et de l'acropole, tandis que la partie septentrionale et plus élevée que le centre du *kôm* actuel était encore une nécropole; peut-être même pourrait-on expliquer ainsi l'absence de ce cimetière ptolémaïque, qui échappe à toutes les recherches. Le développement de la ville date pour une bonne part de l'époque chrétienne. La région, où des recherches ultérieures pourraient donner les résultats les plus intéressants, semble être la partie du *kôm* la plus voisine du temple, l'intérieur de cette acropole, délimitée sur un point par la porte du sud. Mais des fouilles méthodiques à Tehneh demanderont du temps, des hommes et de l'argent : à supposer qu'on se borne à une partie du *kôm*, il faudra toujours procéder par couches horizontales et enlever complètement les ruines fouillées avant d'attaquer une nouvelle couche. En ce qui concerne la recherche des papyrus, les maisons d'époque récente, étant voûtées, ne contiennent pas cet *afsh* qui sert de filon directeur dans d'autres sites; les objets en poterie sont extrêmement brisés; combien de maisons ne risquerait-on pas de fouiller avant de rencontrer une jarre qui contienne des textes intéressants! et qui sait si l'importance d'Acoris justifierait un pareil effort?

JEAN LESQUIER.

LES ROUTES D'AIDHAB

(NOTES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DU DÉSERT ARABIQUE[1])

PAR

M. JULES COUYAT.

Aidab ou Aidhab fut un port de la mer Rouge dont le nom revient sans cesse sous la plume des anciens géographes ou voyageurs arabes dès qu'ils veulent mentionner la partie du désert de l'Est correspondant au Saïd.

La ville est actuellement perdue. Le nom qui la désignait est altéré ou oublié. Seuls les lettrés arabes appellent encore le désert Arabique le désert d'Aizab (عيذاب, عذب), remplaçant par un *zal* le *dal* avec lequel on l'écrivait autrefois, mais sans savoir pour cela l'origine du mot ou l'emplacement de la ville qu'il désignait.

Ibn Battouta[2] et Maqrîzi[3] notamment nous donnent une description assez précise, bien qu'insuffisante, de cet ancien port et même essayent d'en préciser la situation sur la mer Rouge, autant qu'il était alors possible de le faire.

De l'ensemble de ces documents et des quelques renseignements qui nous sont parvenus de géographes ou voyageurs modernes, que j'aurai l'occasion de discuter ultérieurement dans mon mémoire sur les routes et les carrières du désert Arabique, il m'est permis de supposer l'ancienne ville d'Aidhab approximativement au Ras Elba, c'est-à-dire au sud de l'ancienne Bérénice et à environ 22° de latitude nord, non loin de la petite ville actuelle d'Hélaïp qui est le siège d'une garnison de police.

Aidhab fut très florissante pendant plus de deux siècles. Les commerçants indiens et arabes du Yémen qui sillonnaient le désert et concentraient leurs marchandises à Qous, alors capitale du Saïd, transitaient à Aidhab. Il n'y avait

[1] Voir *La route de Myos-Hormos*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. VII, p. 15.

[2] Trad. Défrémery et Sang. p. 109-111.

[3] Trad. Bouriant, p. 588 et suiv.; voir QUATREMÈRE, *Mém. géog. et hist. sur l'Égypte*, p. 127-162 et suiv.

d'ailleurs aucun autre port connu dans la mer Rouge, et l'importance de celui-ci était accrue par l'affluence de pèlerins musulmans qui prirent à un moment donné cette route pour se rendre à la Mecque et n'en fréquentèrent même pas d'autre. Peut-être est-ce pour cela que le port fut créé en face de la ville sainte : Maqrìzì fait remarquer qu'il se trouve devant Djeddah et un peu au sud du parallèle de Médine.

A l'époque où Ibn Battouta (726 hég.; 1326 après J.-C.) fit un de ses voyages à la Mecque en passant par cette ville, elle était alors très importante, peuplée d'indigènes, d'arabes — qui y possédaient même une mosquée — de chrétiens et probablement de juifs, car ils habitaient certaines îles de la mer Rouge à la période encore peu éloignée de la domination byzantine.

Peu de temps après, un siècle environ (806), la ville déchut sous l'influence d'une affreuse disette qui décima le Saïd, semant partout une effroyable misère peu propice aux transactions commerciales des Indiens ou des Arabes. En outre, les pèlerins musulmans abandonnèrent cette voie; les mauvais traitements qu'ils avaient eu à subir des indigènes l'avaient rendue d'autant moins agréable à parcourir que beaucoup d'entre leurs compagnons avaient succombé sous les épreuves terribles que leur avaient infligées les Bedjas alors qu'ils étaient maîtres du pays.

C'est que toute la région du désert voisine de la Nubie et du Saïd jusqu'au delà de Souakin était occupée par un peuple idolâtre que les Arabes appellent les Bedjas (prononcer *Beudja*) et auquel les Grecs et les Coptes avaient donné le nom de Blemmyes. On s'est demandé si ce peuple ne serait pas la tribu actuelle des Bichariin. Cela ne fait pas de doute, non seulement à cause de la similitude des caractères ethniques, mais encore par ce fait qu'on les nomme encore ainsi dans le Haut-Saïd. Les Arabes du *Riff* et surtout les Abbabdeh appellent *Bedjaoui* la langue, différente de l'arabe, que parlent les Bichariin, et les *Bedjas* les bédouins qui la parlent. Une tribu d'Abbabdeh, celle des Melekab, dont le pays, l'Ouadi Dehemit, est à proximité de celui des Bichariin, ne connaît que le Bedjaoui; aussi, même pour les Abbabdeh, ces gens dont la majeure partie a perdu sa langue originelle sont-ils des Bedjas. Je crois que ce fait, à lui seul, résout la question, mais je l'examinerai de plus près, ultérieurement, en faisant intervenir les caractères anthropologiques de ces peuples encore mal connus.

Les Bedjas étaient surtout des pasteurs vivant de leurs troupeaux et du lait de leurs chamelles. Ils tiraient d'autres ressources de l'extraction et du commerce des métaux et des pierres précieuses que leur donnaient les grandes mines de leurs montagnes, notamment celles de l'Ouadi el-Allakhi (el-Allagi) d'où ils tiraient l'or, de Sekkait d'où ils extrayaient les émeraudes, ou de l'île Zebirget qui leur donnait des péridots.

On nous les montre cependant comme un peuple belliqueux redouté des Égyptiens. Leurs exactions se multiplièrent dans la vallée du Nil: leurs rapines les contraignirent à des escarmouches continuelles au voisinage des villes du Saïd ou de la Nubie.

Les richesses de leurs pays ne furent pas non plus sans exciter les convoitises des autres peuples; aussi eurent-ils à entreprendre de grandes guerres pour les conserver; mais vaincus sans cesse, écrasés particulièrement par les armées des nubiens *Abou'l-Kenz*[1] ou celles d'El-Omari[2], les Bedjas virent leur désert inondé successivement de chrétiens nubiens et de musulmans auxquels en partie ils se mélangèrent par la suite, car non seulement ils furent réduits à un semblant d'esclavage mais encore furent-ils à la merci des vainqueurs qui possédaient dès lors et le pays et ses richesses. Ils les mirent en valeur dans des proportions que laissent deviner le nombre de 60.000 chameaux qui furent un moment destinés à l'approvisionnement des ouvriers des mines.

Peu à peu, ils reprirent leur pays, profitant des jalousies et des inimitiés que leurs conquérants arabes avaient suscitées en Égypte et contre lesquelles il leur fallait faire face. Mais ils durent en abandonner une partie devant les Abbabdeh qui, venus d'Arabie, selon la légende, cherchaient une terre où ils pussent vivre et se développer librement.

Le désert d'Aidab correspondait, avons-nous vu, au Saïd et à la Nubie. Il avait donc pour limites approximatives, d'abord, naturellement le Nil et la mer Rouge; au nord, la route actuelle de Kéneh-Kosseir; au sud l'Ouadi el-Allagi et même s'étendait au delà. Peut-être également allait-il plus au nord de la ligne Kéneh-Kosseir, puisque les Bedjas se rendaient parfois à Kolzoum (Suez). Les Grecs et les Romains l'avaient appelé désert d'Arabie, mais pour eux

[1] Les *Abou'l-Kenz* forment encore de nos jours, sous le nom de *Kenouz*, la plus forte tribu des barbarins. Mais ils sont définitivement fixés dans la vallée du Nil. — [2] Sous Ibn Touloun.

il ne s'étendait pas au delà de la ligne d'Assouan à Bérénice, et se bornait au nord à la ville de Péluse qui limitait en même temps la vallée du Nil dans son côté oriental. Actuellement on l'appelle l'Etbaye ou Edbai; l'Etbaye sud est surtout peuplée de Bichariins au voisinage de la mer Rouge, et d'Abbabdeh Melekab au centre. L'Etbaye du nord est occupée par les Abbabdeh Achabab. Mais la région située au nord de Kéneh-Kosseir qui est le pays des Màaza n'en fait pas partie. Il faudrait donc reconnaître dans le terme d'Edbaï la déformation d'Aidab, ainsi que dans celui d'Hélaip; les déformations de ce genre qui rendent un mot méconnaissable sont d'ailleurs fréquentes: je ne citerai comme exemple que celle de *Clysma* en *Kolzoum.*

Il existe cependant des ouadis Aidhab, l'un, situé en face de Bérénice, se dirige du sud au nord, près du Gebel Om Bsilla et tombe dans l'Ouadi Lahmi. Un autre, plus méridional, descend à la mer précisément au Ras Elba à une faible distance d'Hélaïp. Les bédouins les appellent respectivement Aédab et Aidèb. Il ne ferait donc pas de doute que ce dernier ait tiré son nom du voisinage d'Aidhab, quant à l'autre, il était sur la route qui conduisait du Saïd à ce port. Il y avait en effet plusieurs voies fréquentées pour se rendre à Aidhab, comme nous l'apprennent Ibn Battouta, Maqrìzì et El-Idrisi. L'une, de Qous, permettait d'atteindre en dix-sept jours le but du voyage; en partant d'Edfou, on franchissait le désert en quinze jours, et d'Assouan il en fallait douze. Une autre, qui ne semble pas avoir été fréquentée assidûment, passait par les mines du Ouadi el-Allagi.

Le seul souci qui guida, comme en tout temps d'ailleurs, les voyageurs qui créèrent ces voies, fut l'approvisionnement en eau; les Arabes n'ont rien trouvé de nouveau dans leur choix, car toutes avaient déjà été parcourues fréquemment par les cohortes romaines et créées bien avant par les soldats de Ptolémée qui y avaient creusé des puits partout où la longueur et les fatigues de la marche nécessitaient de l'eau.

La première d'entre elles suivait naturellement le chemin de Bérénice qui nous est resté connu sous le nom d'*Itinéraire d'Antonin.* Je dis qu'elle s'imposait comme étant la plus courte que l'on puisse suivre, et d'ailleurs le nombre de routes conduisant à un même point n'est pas illimité pour que l'on puisse douter un seul instant de la préférence que l'on dut accorder à celle-ci.

Je ne l'étudierai pas ici, me réservant de la décrire en détail sous peu et

d'ailleurs je la recherche en ce moment de façon à pouvoir fixer avec précision les étapes qu'elle franchissait. Je puis cependant, dès à présent, en indiquer ses grandes lignes (voir pl. I).

Partant de Qous, l'on atteignait l'oasis de Lagéta et le large Ouadi Zedoun, dans sa partie la plus désolée; l'Ouadi Menih faisait suite et trois jours environ après le départ, en marchant en caravane, l'on quittait les grès nubiens, qui dans leurs vallées n'avaient donné que le spectacle de la plus triste et de la plus monotone nudité, pour pénétrer dans la montagne. Jusque-là, pas de bois; la verdure ne commence à apparaître que peu avant le Bir-Menih mais, ensuite on rencontre sur toute la route une végétation relativement abondante de bsilla (*Zilla myagroides* Forsk.) ou d'arbustes comme les markh (*Leptadenia pyrotechnica*) et les sallam (*Acacia tortilis* Schw.) ou encore de véritables arbres comme les acacias seyals.

Du Bir-Menih, l'on passait à Daghbaï puis au Gebel Atout pour prendre enfin la vallée du Gerf et du Nougrous ou celle de Sammout qui conduisent droit à une plaine sablonneuse, située près de Bérénice et en face du Gebel Ferraïd (*Pentadactylus* de Cl. Ptolémée), et se continuait jusqu'au niveau d'Aidhab. Le pays dans sa partie méridionale abondait, disent les anciennes relations de voyage, en gazelles et en autruches: les gazelles sont encore très nombreuses à partir du Ras Banas, c'est-à-dire de Bérénice; mais, quant aux autruches, elles ont complètement disparu depuis une vingtaine d'années seulement, ce qui explique dans ces parages la présence d'ouadis ou gebels *na'am*. Un de mes guides d'Edfou, qui connaissait d'une façon impeccable le désert, pour l'avoir fréquenté assidûment toute sa vie, mais surtout dans sa jeunesse qu'occupait le commerce des esclaves, du Soudan au Caire et à la mer Rouge, en vit en abondance dans les ouadis Hôden et Natasch. Dès l'expédition du Soudan, l'introduction des Européens dans la Haute-Égypte donna naissance au commerce des plumes, et en peu de temps, la chasse détruisit ou fit retirer le peu de ces animaux qui fréquentaient le désert Arabique. C'est ainsi qu'en deux ou trois ans, me dit mon guide, ils devinrent introuvables: et, il est d'autant mieux renseigné que deux de ses parents vivaient exclusivement de la vente des plumes que leur procuraient leurs chasses du Ouadi Hôden au Ouadi Natasch.

La route qui prenait naissance à Edfou est plus intéressante que la pré-

cédente, non pas qu'elle soit jalonnée de travaux d'art qui en affirment la fréquentation par les Arabes, mais uniquement parce qu'elle est sommairement décrite dans les voyages d'Ibn Battouta. Elle semble aussi avoir été plus fréquentée que les autres, car l'eau y abonde et puis elle est, notamment à son début et au voisinage de l'Ouadi Schaït, jalonnée de tombeaux de cheikhs morts au cours de leur pèlerinage, en affrontant les rigueurs du désert. Enfin, c'est sur son parcours qu'était le tombeau du vénéré cheikh Ech-Chadily dans le Gebel Om Etra (Homaithira d'Ibn Battouta) (pl. II, fig. 2).

Ibn Battouta partit d'Atouani [1], petit village qui existe encore sur la rive droite du Nil, à l'est d'Edfou, actuellement occupé par les Abbabdeh Abou-Diin. Aujourd'hui, l'on part plutôt soit du village de Behera à l'est de Redesieh, ou même mieux de la gare d'Edfou ou d'un poste de police situé à proximité de la gare. La route précédente se dirigeait en ligne droite de Qous à Aidhab; mais celle-ci prend d'abord la direction de l'est, passe devant le temple de Séti Ier que découvrit Cailliaud au cours de son voyage aux mines d'émeraudes, et après deux bonnes journées de marche dépasse la tombe du cheikh Attéfa pour prendre ensuite par l'Ouadi Abou-Rahal la direction du sud-est et aboutir à Sammout. Ici se trouve une ancienne station gréco-romaine qui commandait le district aurifère de cette contrée et marquait une étape importante de la route des mines d'émeraudes. Encaissée encore un peu, elle devient ensuite spacieuse et atteint, par des vallées très boisées, après quatre fortes étapes, le tombeau du cheikh Ech-Chadily.

La koubbeh consacrée à la mémoire du saint pèlerin n'était, il y a peu de temps, qu'un amas de ruines. Elle fut reconstruite par Abou-Gibran, le grand-père d'Ali Moustapha, cheikh actuel des bédouins Achabab (de la tribu des Abbabdeh). Le souvenir s'en est perpétué chez les bédouins, ainsi que dans sa famille qui se plaît d'ailleurs à raconter cette pieuse action.

C'est une sorte de mausolée (pl. II, fig. 1) surmonté d'un dôme blanchi à la chaux et dont les murs sont couverts, à l'intérieur, d'ex-voto de pèlerins. Latéralement, deux petites maisonnettes de même style y sont adossées et servent d'habitation aux gardiens qui, de très loin, envient l'honneur d'occuper

[1] *Atouani* ou *Antouni* sont les noms désignant la tribu des arabes d'*Haouatat* qui a de nos jours émigré au Tih (Sinaï). Elle se serait donc étendue autrefois jusqu'au voisinage d'Edfou.

cette fonction. Les trois portes donnent sur une cour protégée d'un mur élevé, lequel est également entouré d'une auréole où le sol de l'ouadi, nettoyé, ne laisse plus voir la moindre petite pierre.

A mon passage[1], un seul gardien, venu il y a dix ans de Fez en vue de vénérer sur son tombeau la mémoire du vieux cheikh, habitait la koubbeh. Il avait bien un compagnon abbabdeh qui partageait sa fonction mais qui, ennuyé de l'existence miséreuse qu'il lui fallait partager avec le maughrabin, fatigué vraisemblablement aussi des discours insensés de son pieux compagnon, s'enfuit un jour et ne revint plus.

Il y eut jusqu'à quatre et même cinq gardiens autrefois. Ils passaient leurs journées à prier, dormir et parler entre eux, interdisaient l'approche et naturellement l'entrée du mausolée aux passants. Ces gardiens tiraient leurs ressources de ceux qui, à leur passage, leur faisaient l'aumône d'un peu de maïs ou de farine, et en outre une fois l'an, le Gouvernement leur envoyait la *Kissoua*, c'est-à-dire un cadeau en farine et en vêtements.

Au départ du Tapis sacré les bédouins du voisinage se rassemblent à cet endroit pour prier. Ils mangent un pain en l'honneur du cheikh et même sacrifient un mouton, car l'usage veut que partout où se trouve un personnage vénéré, l'on mange mieux que de coutume.

D'ici, la route peut rejoindre celle de Qous, au sud de Bérénice, par les Ouadis Madsous et Ebaroun et l'Ouadi Khrit, puis de là suivre après le Ouadi Gourdi l'Ouadi Lahmi qui coupe la route en question. Mais on gagne au moins une journée à continuer directement au sud-est la voie suivie jusqu'alors, et du Gourdi aller prendre la plaine sablonneuse qui borde la mer, par les Ouadis Salip et Hôden.

Cette plaine porte le nom de Ouadah (Ouadeh) qui en arabe veut dire large, spacieuse, et qui dans le langage des bédouins signifie plaine ou route facile à travers une plaine. On appelle également une telle route : *rod*.

Ouadah, au dire de Maqrîzî, était le nom que prenait la route d'Aidhab par Assouan. Celle-ci, en effet, est d'une extrême simplicité. Après avoir franchi la falaise granitique ou gréseuse qui limite le désert sur le vaste ouadi de Schellal, on se trouve sur une sorte de plateau qui, vu de ses sommets les plus

[1] Avril 1910.

élevés, apparaît comme une plaine semée de taupinières qui sont autant de petites collines schisteuses, granitiques ou serpentineuses largement espacées et laissant entre elles des passages aussi faciles que nombreux aux caravanes qui s'acheminent vers l'est. Il n'y a plus à proprement parler de route, tant la montagne est surbaissée; quelle que soit la direction que l'on prenne, on trouve forcément une issue directe sur la mer Rouge, et sans détour appréciable; cela explique assez le nom que lui donnèrent autrefois les voyageurs arabes.

Il ne semble pas que cette dernière voie ait été bien fréquentée par les pèlerins d'Aidhab; elle fut plutôt sillonnée par les caravanes qui approvisionnaient ce port (car c'était la ville égyptienne la plus proche), ou encore par les nombreux convois qui desservaient les mines du désert d'Aidhab, quand celles-ci eurent passé des Bedjas aux musulmans.

El-Idrisi mentionne les mines d'or du Ouadi el-Allagi comme si elles avaient été situées sur le chemin d'Aidhab et de Souakin; mais faute de documents en quantité suffisante, rien ne nous permet d'affirmer que cette voie fut fréquentée autrement que par les mineurs ou les caravanes qui les approvisionnaient. Aussi ne ferai-je que la mentionner sans lui attribuer d'autre importance que celle que lui donnent les auteurs arabes anciens.

En somme, il est facile maintenant de suivre à peu de chose près l'itinéraire des pèlerins musulmans qui, partant d'Égypte, allaient s'embarquer à Aidhab et d'autant plus facile que les routes qui se rendent le plus directement à un point donné sont généralement uniques, ou uniquement fréquentées à cause de leur commodité ou grâce aux ressources qu'elles offrent aux voyageurs et à leurs caravanes.

La première d'entre elles franchissait en dix jours et demi la distance de Bérénice, comme nous l'apprend l'*Itinéraire d'Antonin*. Il resterait donc six jours et demi pour aller au Ras Elba, ce qui, dans la plaine sablonneuse qui fait suite à Bérénice, est une durée normale; on ne met de nos jours pas plus de sept jours en caravane, et cinq à dromadaire. La distance ainsi parcourue en ce temps, remarquera-t-on, n'est pas proportionnelle à celle de Qous, elle lui est un peu supérieure; mais il faut remarquer que cette dernière partie du chemin est plus facile; la première, entièrement encaissée au milieu des montagnes, épousait les sinuosités des vallées et rencontrait donc sur son trajet le plus d'obstacles.

A tous les points où des bifurcations sont possibles sans nuire à la longueur de la route, on ne peut naturellement plus affirmer quel est celui des chemins qui fut préféré aux autres, car contrairement à ce qui s'observe dans les voies romaines, pas la moindre trace du passage des Arabes ne se rencontre, pas d'inscriptions non plus; il est vrai que ce qu'il pouvait y avoir de ces traces a peut-être disparu, mutilé par les bédouins, emporté par les torrents ou tombé en ruines, comme par exemple le tombeau d'Ech-Chadily qui certainement dut avoir des inscriptions intéressantes. Seule la voie qui traverse les grès d'El-Knaiss à Abou-Rahal, contient des dessins grossièrement martelés, mais de tous les âges, comme l'indique leur patine inégalement assombrie et des mots arabes devenus illisibles par l'érosion des grès sur lesquels ils ont été écrits. Aussi, à part la mention sommaire que font les auteurs arabes d'Aidhab et de ses routes, peut-on dire qu'il ne reste plus rien qui vienne en préciser l'histoire, plus rien qui affirme à quel degré atteignit autrefois leur importance, rien même qui en rappelle l'existence, si ce n'est quelques cabanes que l'on rencontrera peut-être un jour au Ras Elba, unique témoignage d'une importance déchue.

J. Couyat.

NOTE

SUR UN CYLINDRE TROUVÉ À MIT-RAHINEH

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

Il existe, dans les collections publiques ou privées, un certain nombre de cylindres à figures égyptiennes ou égyptisantes portant des légendes cunéiformes [1]. Les uns ont été trouvés en Égypte même; les autres, qui forment la majorité, proviennent des contrées asiatiques assujéties pendant un temps à la domination pharaonique ou qui furent en relations économiques avec la vallée du Nil. Beaucoup plus rares sont ceux dont l'origine est égyptienne et qui fournissent, à côté de représentations où l'influence étrangère est évidente, des inscriptions écrites en caractères hiéroglyphiques [2]. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger celui que je décris ici.

Il a été ramassé, m'a-t-on dit, à Mit-Rahineh, dans le Kôm Aziziyéh. Le cartouche dont il est marqué, (☉ 𓏠 𓆣) Menkhopirrì, permet de l'attribuer soit à Thoutmôsis III soit à Piônkhi Menirì [3]. Je suis plutôt tenté de croire qu'il convient de le reporter à ce dernier souverain, en raison de l'endroit où il a été découvert et aussi parce que les cachets de ce genre semblent avoir été d'un usage plus fréquent sous les dernières dynasties.

[1] On en trouvera plusieurs spécimens intéressants dans J. Ménant, *Recherches sur la glyptique orientale*, t. II, p. 202, 203 et 204, fig. 204 et 205, pl. VIII, fig. 4 et 5.

[2] Voir dans J. Ménant, *op. cit.*, t. II, p. 202, fig. 202, un cylindre au nom d'Apriès. La scène qu'il reproduit est de style semi-égyptien semi-achéménide.

[3] Je ne partage nullement l'opinion de M. F. Petrie (*A History of Egypt*, t. III, p. 293) en ce qui concerne la lecture Khmeny du nom ○ 𓏠 𓇋𓇋. Sur le scarabée de sa collection, dont il donne une reproduction photographique (*op. cit.*, p. 292, fig. 120), les disques de ○ 𓏠 𓆣 et de ○ 𓏠 𓇋𓇋 sont de forme identique et n'ont pas de point au centre. Rien n'indique donc qu'il faille voir un ☉ dans le premier cas et un ⊖ dans le second. Les raisons qu'il invoque par ailleurs pour appuyer cette lecture n'ont rien de particulièrement décisif.

Ce petit objet est en schiste. Il mesure 0 m. 025 mill. de hauteur. La scène qui le décore dénote, de la part de l'artisan qui l'a composée, une connaissance exacte des intailles mésopotamiennes. Le roi Menkhopirrî y est figuré debout, la tête couverte du casque de guerre, l'uræus au front, un disque solaire au-dessus de lui. Il est vêtu de la *shenti* et tient, de chaque main, un lion par la queue; un bouquetin accroupi surmonte le lion de gauche. Devant lui, une divinité ailée et cornue se dresse sur un lion passant à gauche (voir fig. 1).



Fig. 1.

L'œuvre est-elle imputable à un ouvrier égyptien? Il est permis d'en douter. En effet, la forme du casque s'écarte entièrement de celle que montrent les bas-reliefs pharaoniques. Par contre, elle rappelle absolument celle du casque dont est coiffé un personnage qui figure sur un remarquable cylindre de la collection de Luynes, et dans lequel Ménant a voulu voir à tort un Hittite[1].

Cette ressemblance est complétée par la présence du disque solaire dans les deux cas. Il est bon de remarquer que les sculpteurs et les graveurs en intaille étrangers ont interprété en général d'une manière uniforme le casque égyptien. Ils en ont fait une sorte de mitre à deux pointes, que l'on reconnaîtra aisément, par exemple, dans le bas-relief du sarcophage découvert à Hiérapytna, dans l'île de Crète[2]. D'autre part, le dieu ailé est emprunté à l'iconographie religieuse chaldéo-assyrienne. Quant au roi tenant les lions, il appartient à la même imagerie: mais on doit noter cependant que le sujet paraît en Égypte vers la XVIIIe dynastie, où il fut probablement introduit à la suite des guerres

[1] J. Ménant, *Recherches sur la glyptique orientale*, t. II, p. 202 et pl. VIII, fig. 4.

[2] A. Joubin, *Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un bas-relief crétois*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 162 et seq.; voir la planche qui accompagne cet article. M. Joubin décrit ainsi cette coiffure : «pschent à double corne, très bas, presque pareil au bonnet phrygien». p. 164. Je ne connais pas, dans les représentations égyptiennes classiques ni même dans celles qui ont subi l'influence gréco-romaine, de couronne qui puisse être dénommée de la sorte. Le *pschent*, 𓋖, n'est jamais cornu, et il n'a aucun rapport, dans sa forme générale non plus que dans le détail, avec le couvre-chef du personnage figuré sur le sarcophage d'Hiérapytna.

entreprises en Asie. Ce sujet figure sur une plaquette en bois du Musée du Louvre, au nom d'Aménôthès III[1]. Ces indices, ainsi que le lieu de provenance du cylindre qui nous occupe, sont de nature à faire supposer que celui-ci fut confectionné par quelqu'un des artisans chaldéens, perses ou grecs d'Asie Mineure qui résidaient en grand nombre à Memphis.

Le kôm Aziziyéh, où il fut trouvé, couvre en effet très probablement l'emplacement du quartier ou du bourg du Mur blanc, [hiéroglyphes], le Λευκὸν τεῖχος, qui servait de cantonnement à la garnison perse. Cette identification n'a jamais été proposée, à ma connaissance. Elle offre beaucoup de vraisemblance. Les nombreux objets que les *sebakhin* tirent de l'énorme butte diffèrent non seulement par la forme, mais aussi par le décor et par la technique, de ceux que l'on rencontre sur les autres parties du site de Memphis. Leur variété est aussi plus grande. Monnaies grecques primitives, phéniciennes, perses[2]; terres cuites, céramiques diverses délicatement émaillées, de style grec ou asiatique; bas-reliefs montrant des dieux étrangers ou des scènes empruntées à des coutumes inconnues des Égyptiens[3]; cylindres et pierres gravées de textes cunéiformes, phéniciens ou araméens[4] s'y rencontrent en abondance, mêlés aux produits plus rares de l'industrie indigène. Il est évident que plusieurs groupements d'individus appartenant à diverses races avaient élu domicile en cet endroit et y vivaient ayant conservé leurs mœurs nationales, comme le font encore de nos jours les colonies européennes établies dans les grandes villes d'Égypte. Leur activité dut être grande, à en juger par les traces multiples qu'ils ont laissées, et ils comptaient certainement parmi eux des

(1) Elle est publiée dans G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 577. M. Maspero signale à la même place divers monuments thébains donnant des figures analogues.

(2) On y a découvert récemment une monnaie d'or à légendes hiéroglyphiques semblable à celle que j'ai publiée dans ce *Bulletin*, t. I, p. 78 et seq. Voir E. Chassinat, *Une nouvelle monnaie à légende hiéroglyphique*, dans le *Bull. de l'Inst. fr.*, t. VII, p. 165.

(3) J'ai vu, il y a cinq ou six ans, un curieux bas-relief en calcaire, provenant de ce kôm, qui montre le mort étendu sur un lit de parade et entouré des membres de sa famille. Tous les personnages sont revêtus du costume perse; la forme et l'ornementation du lit accusent la même origine.

(4) On m'a présenté l'an passé une amulette en pierre dure portant une inscription en cunéiformes perses, qui avait été achetée à un paysan travaillant sur le kôm. Un cachet araméen fut trouvé à court intervalle au même endroit.

artisans remarquables dans toutes les branches de l'industrie. La trouvaille faite, il y a deux ans, d'une série de cinquante à soixante modèles en plâtre de pièces d'orfèvrerie de style hellénistique, qui a passé depuis au Musée de Heidelberg, en est un témoignage certain.

É. Chassinat.

MISE AU POINT

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Les résultats des fouilles entreprises dans la partie nord de la nécropole thébaine pendant l'hiver 1908-1909 par *The British School of Archæology in Egypt* et *The Egyptian Research Account* (*XVth year*) réunis font l'objet de l'ouvrage publié en 1909 par M. W. M. Flinders Petrie, intitulé *Qurneh*. Je n'ai pas l'intention de soumettre ici ce livre à une analyse critique complète et détaillée, mais je voudrais revendiquer, au nom de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, les droits du premier occupant et aussi du premier éditeur relativement à certaines parties de l'ouvrage. Sans doute je comprends fort bien que le labeur immense et si divers auquel se consacre en Égypte depuis de longues années le savant anglais à qui notre science est redevable de tant de belles découvertes et de tant d'aperçus nouveaux et ingénieux, ne lui permette pas de jeter les yeux sur toutes les publications dont s'enrichit chaque jour la littérature égyptologique. Il ne me paraît pourtant pas inutile de profiter de l'occasion qui m'est aujourd'hui donnée de faire observer à nos confrères étrangers, souvent si durs à l'égard de qui a pu omettre de citer leurs travaux, que le Français n'est pas le seul à se rendre coupable de pareils oublis.

Trois ans donc avant M. Fl. Petrie et ses collaborateurs, en 1906, l'Institut français d'archéologie du Caire pratiqua des fouilles dans le site de Drah abou'l Neggah, et en 1908 il publia les résultats de ces fouilles[1]. Or, sur quatre points de sa campagne, et non des moins importants, M. Petrie n'a fait que reprendre les travaux anciens de l'Institut français, guidé qu'il fut sans doute par les indications des indigènes. Sans perdre son temps à se demander

[1] H. GAUTHIER, *Rapport sur une campagne de fouilles à Drah abou'l Neggah en 1906*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. VI, p. 121-171, avec 13 planches.

comment il se faisait que des tombeaux entiers fussent ainsi tout déblayés et prêts à être copiés, il s'est mis à l'œuvre en toute tranquillité, et a pu de cette façon, en y consacrant fort peu de peine, de temps et d'argent, fournir à sa très courte saison de fouilles à Gournah un appoint assez considérable.

Voici donc les quatre points sur lesquels je voudrais rendre à l'Institut français ce qui lui appartient en toute légitimité :

1° Le graffito sur un rocher au nom du roi *Hââ-âb-Râ-Apriès,* reproduit au trait sur la planche LVI de l'ouvrage de M. Petrie[1], a été mis au jour et photographié dès 1906 par les soins de l'Institut français d'archéologie[2]. J'ajouterai même que M. Petrie a commis une légère erreur en le transcrivant : l'original porte, en effet, [hiéroglyphes], et non [hiéroglyphes].

2° Le tombeau peint de *Baka* décrit rapidement par M. Petrie à la page 11, § 22, de son livre, et dont Mme Hilda Petrie a reproduit à l'aquarelle les scènes les moins communes, sinon les mieux conservées, aux planches XXXIV, XXXV, XXXVI et XXXVII, a été copié *in extenso* dès 1906 par les soins de l'Institut français d'archéologie. On en peut lire la description intégrale dans mon rapport, aux pages 163-171, et la photographie d'une bonne partie des peintures a été donnée aux planches XI, XII et XIII[3]. Je dois reconnaître, du reste, que les aquarelles de Mme Petrie, et principalement celle de la moitié nord de la paroi ouest représentant des oiseaux aquatiques sauvages s'ébattant au-dessus d'une touffe de papyrus (pl. XXXVII), sont très supérieures comme effet aux photographies en noir que j'étais en état d'en donner, n'étant pas moi-même peintre et n'ayant aucun artiste à ma disposition. J'ajouterai encore, à propos du personnage représenté en pied, en couleur, sur la planche XXXV du livre anglais, qu'il n'est pas *le fils* de Baki et de sa femme, comme le croit M. Petrie[4], mais bien plutôt *leur père;* cela résulte avec évidence de la légende entourant le personnage[5]. Je ne vois aucun inconvénient à fixer à l'époque de

(1) Cf. aussi p. 15.

(2) Cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 141 et pl. II.

(3) Un plan complet et détaillé du tombeau, donnant les cotes des dimensions, a même été levé et publié (Gauthier, *op. cit.*, p. 164). Ce plan n'existe pas dans l'ouvrage de M. Fl. Petrie.

(4) *Op. cit.*, p. 11.

(5) Cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 169, et Petrie, *op. cit.*, pl. XXXV.

Thoutmôsis Ier, comme le fait M. Petrie, le terminus *ante quem* de la date à laquelle a pu être creusé et décoré ce tombeau, mais je dois ajouter qu'il peut fort bien être postérieur à ce règne, la reine Aahmès-Nofritari étant mentionnée comme divinité de la nécropole thébaine jusqu'à une époque très avancée de la XVIIIe dynastie. Enfin, l'auteur du déblaiement de ce tombeau n'est ici ni M. Petrie ni moi : j'ai déjà fait observer que je l'avais trouvé tout ouvert, et que les indigènes en faisaient remonter le déblaiement à des fouilles antérieures de quelques années à celles de l'Institut français, lesquelles semblent, au dire des Arabes de la localité, avoir été dirigées par M. Percy E. Newberry[1]. Ce sont là détails dont M. Petrie aurait pu, comme je l'ai fait, s'enquérir.

3° Le tombeau peint de *Piaay*, décrit très sommairement par M. Petrie à la page 11, § 24, de son livre, et dont Mme Petrie a reproduit en couleur trois scènes empruntées à la paroi nord (pl. XXXIX), a été copié *in extenso* dès 1906 par les soins de l'Institut français d'archéologie : j'en ai levé le plan exact, et j'en ai photographié la paroi ouest[2]. Il est bien vrai, comme le fait observer M. Petrie, que les couleurs de ce tombeau sont pauvres et pâles en comparaison de la richesse étincelante de celles du tombeau de Baki, mais je ne vois pas là une raison suffisante pour faire descendre l'exécution du tombeau jusqu'à la XXe dynastie, le nom de *Piâai* étant connu déjà par plusieurs exemples de la XVIIIe dynastie[3], et l'ensemble des tombes entourant celle de Piâaï datant visiblement aussi de la XVIIIe dynastie[4].

4° Enfin le tombeau le plus ancien de tout le groupe des tombeaux peints copiés par M. Petrie au cours de cette saison, celui qu'il appelle, on ne sait trop en vertu de quel témoignage, *Sithathor Tomb*[5], et ailleurs avec plus d'exactitude *Dancers' Tomb*[6], et qui a été décrit par lui aux pages 10-11 de son

[1] Cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 163-164.

[2] Cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 148-162, et pl. VI. Le plan est publié, avec toutes les mesures, à la page 149. Pourquoi M. Petrie, qui se flatte volontiers de ne rien laisser à faire derrière lui, a-t-il négligé de lever ce plan ainsi que celui du tombeau de Baki ?

[3] *Op. cit.*, p. 150.

[4] Voir ce qui est dit à ce sujet par M. Petrie lui-même (*op. cit.*, p. 11, § 23), à propos du tombeau d'Amen-mes voisin de celui de Piâaï.

[5] Petrie, *op. cit.*, frontispice.

[6] *Op. cit.*, p. 10.

livre, a été, comme les précédents, déblayé en 1906 par l'Institut français d'archéologie. M. Petrie reconnaît, du reste, incidemment, par cette phrase sommaire, qu'il a eu là un devancier : «It had been excavated, dit-il, by some-one in recent years»[1]. J'en ai publié une description, peut-être un peu trop courte, et que celle de M. Petrie vient, je le déclare volontiers, fort heureusement compléter, aux pages 162-163 de mon *Rapport;* j'ai donné une photographie en noir de l'ensemble de la fresque de la paroi nord[2], représentant des scènes de danses (ce que M. Petrie appelle une *festival scene of singers and dancers*)[3], et M. H. Pieron, qui était alors mon collègue à l'Institut français d'archéologie, a peint à l'aquarelle les mieux conservées de ces curieuses figures[4]. Une comparaison des trois aquarelles de M. Pieron et de ma photographie d'une part, avec l'aquarelle de Mme H. Petrie d'autre part, montre au premier coup d'œil combien cette fresque eut à souffrir depuis que je la mis au jour en 1906, soit du fait des intempéries, soit peut-être aussi et surtout du fait des Arabes : une partie importante en avait déjà disparu en 1908-1909, principalement sur les deux bords à droite et à gauche. M. Petrie peut donc à bon droit se féliciter d'avoir obtenu l'autorisation du Service des Antiquités d'enlever la fresque pour la copier, puisqu'il n'était pas possible de préserver le tombeau soit par une porte soit par quelque moyen de couverture. Mais on aimerait à savoir où M. Petrie a transporté les morceaux de cette curieuse fresque: faute d'un pareil renseignement, elle demeure aussi bien perdue que si elle avait été laissée par lui en place, et dans ces conditions il est permis de se demander s'il n'aurait pas tout autant valu l'épargner et en éviter le morcellement et l'éloignement.

Je ferai observer pour les personnes que pourrait intéresser la comparaison entre l'aquarelle française et l'aquarelle anglaise, que les deux teintes de rouge et de jaune, si différentes dans les deux interprétations, ont été très fidèlement reproduites par M. H. Pieron, et que celles de Mme H. Petrie sont bien loin d'avoir rencontré le ton juste de l'original.

M. Petrie décrit soigneusement la scène registre par registre; mais pourquoi n'a-t-il pas vu que, à part deux de ses figures, les deux hommes Meri et

[1] PETRIE, *op. cit.*, p. 10: ce renseignement a probablement été fourni à M. Petrie par quelqu'un de mes anciens *réis* ou ouvriers.

[2] GAUTHIER, *op. cit.*, pl. VII.

[3] PETRIE, *op. cit.*, frontispice.

[4] GAUTHIER, *op. cit.*, pl. VIII, IX, X.

Ouadji (les trois figures de serviteurs de notre planche IX semblent avoir disparu depuis 1906 : tout au moins Mme Petrie ne les a-t-elle pas reproduites), tous les personnages de la fresque sont *des femmes?*

Enfin, en ce qui concerne l'époque à laquelle il convient de placer cette peinture, M. Petrie pense que cette époque doit être la XVIIe dynastie, époque de ce « rough but spirited archaic work which preceded the rise of the art of the XVIIIth dynasty »[1]. J'ai rapproché jadis, au contraire, cette fresque des peintures des tombeaux de Beni-Hassan et l'ai placée au Moyen Empire[2]. Cette attribution au Moyen Empire m'avait été suggérée par la trouvaille de plusieurs cônes funéraires au nom d'Antouf dans ce tombeau; mais j'avais déjà indiqué [3] qu'il ne fallait pas attribuer trop d'importance à ces cônes, vu l'état de bouleversement dans lequel se présente à nous la nécropole de Drah abou'l Neggah; et je suis tout prêt maintenant à faire descendre jusqu'à la XVIIe dynastie les danseuses de notre fresque. Il n'y a, du reste, pas un très grand écart de temps entre la XIIe dynastie et la XVIIe.

Enfin j'ajoute que M. Petrie a glané après moi dans le tunnel en briques servant d'entrée à la tombe (auquel il donne le nom de *Dancers' tomb passage*) quelques petits objets sans importance qu'il a tous réunis à la planche XXXI, n°s 8 à 15, de son livre.

En somme, de tous les tombeaux peints que M. Petrie aurait découverts au cours de sa campagne de 1908-1909, un seul lui appartient bien en propre, c'est *le tombeau d'Amen-mes* (p. 11, § 23, et pl. XXXVIII), déblayé en face de celui de Piàaï et dans la même cour que lui; M. Petrie en place l'exécution vers le temps d'Amenhotep II, et cela, soit dit en passant, me semble être un argument de plus à ajouter à ceux qui j'ai donnés plus haut pour placer le tombeau de Piàaï également sous la XVIIIe dynastie.

Ces quelques considérations, que j'ai jugées utiles de publier pour le rétablissement de la vérité et de l'équité scientifiques, n'enlèvent rien, je me hâte de l'ajouter, ni au mérite de la campagne anglaise à Thèbes en 1908-1909, ni à l'intérêt du livre où en sont exposés les résultats; il y a fort heureusement beaucoup d'autres choses, nouvelles et importantes, dans le livre *Qurneh*. J'ai

(1) Petrie, *op. cit.*, p. 11. — (2) Gauthier, *op. cit.*, p. 163. — (3) *Op. cit.*, p. 162, note 1.

voulu simplement montrer, et c'est là toute l'ambition de cette petite note, que lorsqu'on explore après tant de devanciers connus et inconnus un site aussi bouleversé et aussi saccagé que la nécropole de Gournah-Drah abou'l Neggah, on ne saurait s'entourer de trop de précautions, ni surtout négliger de prendre connaissance des travaux antérieurs qui ont paru sur le même sujet, sous peine de s'exposer, comme vient de le faire M. Petrie, à des redites et à des besognes inutiles.

H. Gauthier.

Le Caire, 6 mai 1911.

NOTE ADDITIONNELLE.

Cet article était déjà composé lorsque M. Chassinat voulut bien me signaler l'apparition d'un nouvel ouvrage de M. Arthur E. P. B. Weigall (*The Treasury of Ancient Egypt, Miscellaneous chapters on Ancient Egyptian History and Archæology*, 1 vol. in-8°, Edinburg and London, William Blackwood and Sons, 1911). Dans ce livre de vulgarisation, M. Weigall a reproduit à nouveau, mais en noir, l'aquarelle de Mme H. Petrie représentant les scènes de danses du tombeau peint de la XVIIe dynastie, avec la seule référence *Copied by H. Petrie* (voir pl. XIII, entre les pages 132 et 133). Je suis d'autant plus surpris de constater que M. Weigall ignore lui aussi les travaux de l'Institut français d'archéologie qu'il est venu un matin de février 1906, en qualité d'inspecteur en chef du Service des Antiquités, visiter notre chantier de fouilles à Drah abou'l Neggah, et qu'après la fin des travaux j'ai eu à recourir à son administration pour organiser le transport au Caire des antiquités par nous recueillies. — H. G.

17 mai 1911.

TABLE DES MATIÈRES.



Couvercle du sarcophage d'une prêtresse d'Amon.

(Musée du Caire).



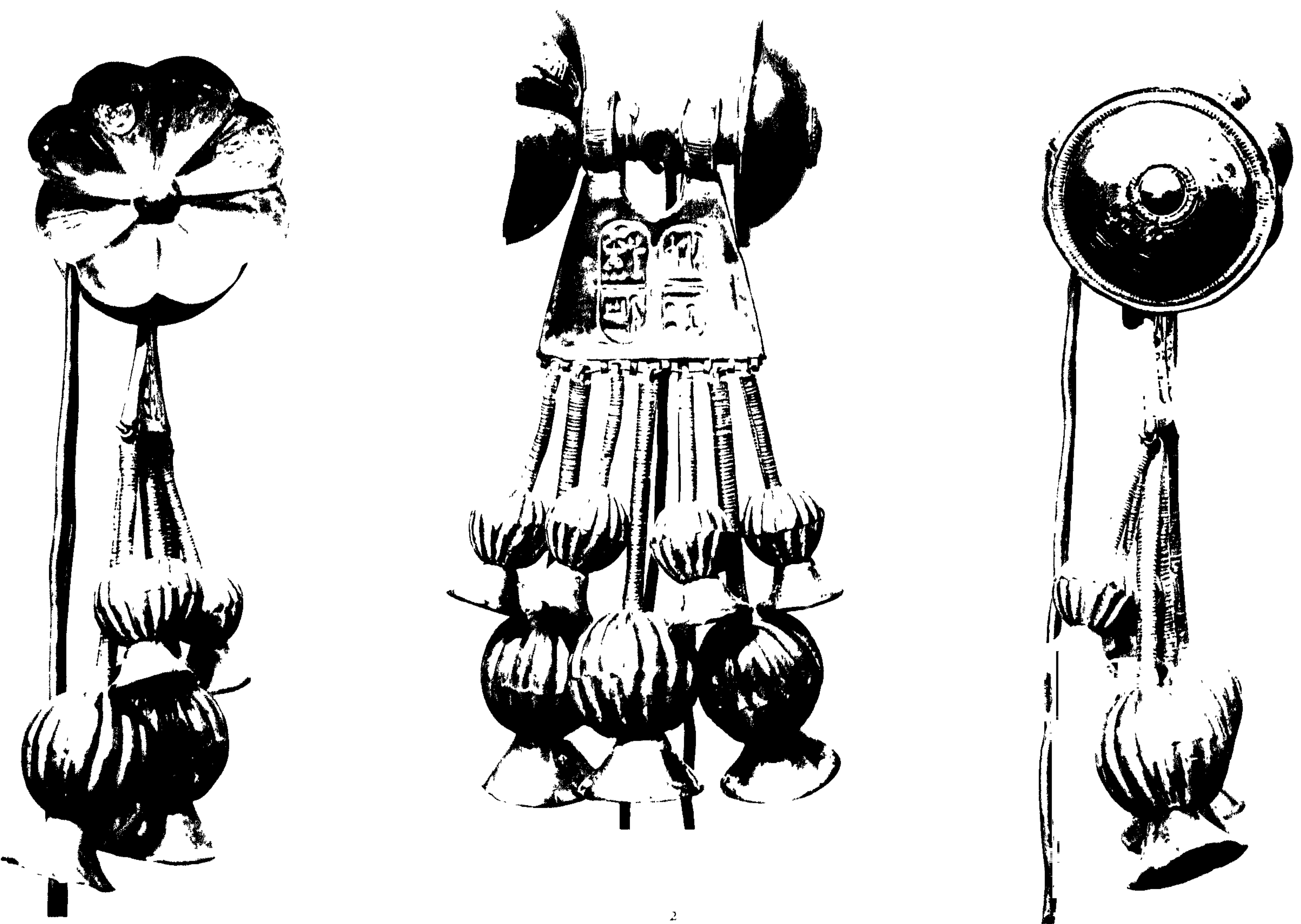
Couvercle du cercueil de la dame Isit.
(Musée du Caire).



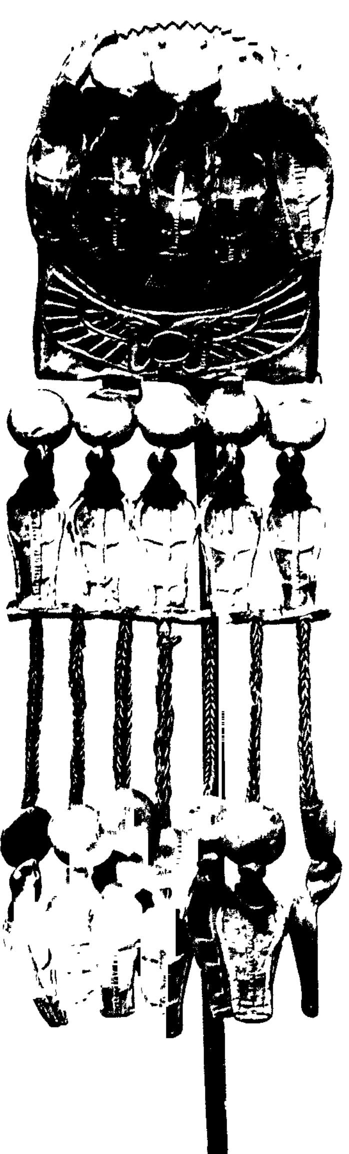
Buste d'une fille de Ramses II.
(Musée du Caire).



Tête d'homme (Musée du Caire)



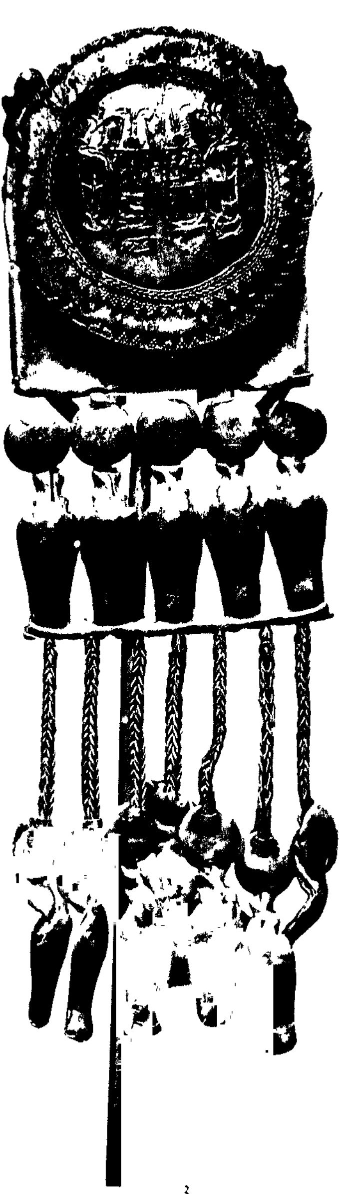
1 2 3



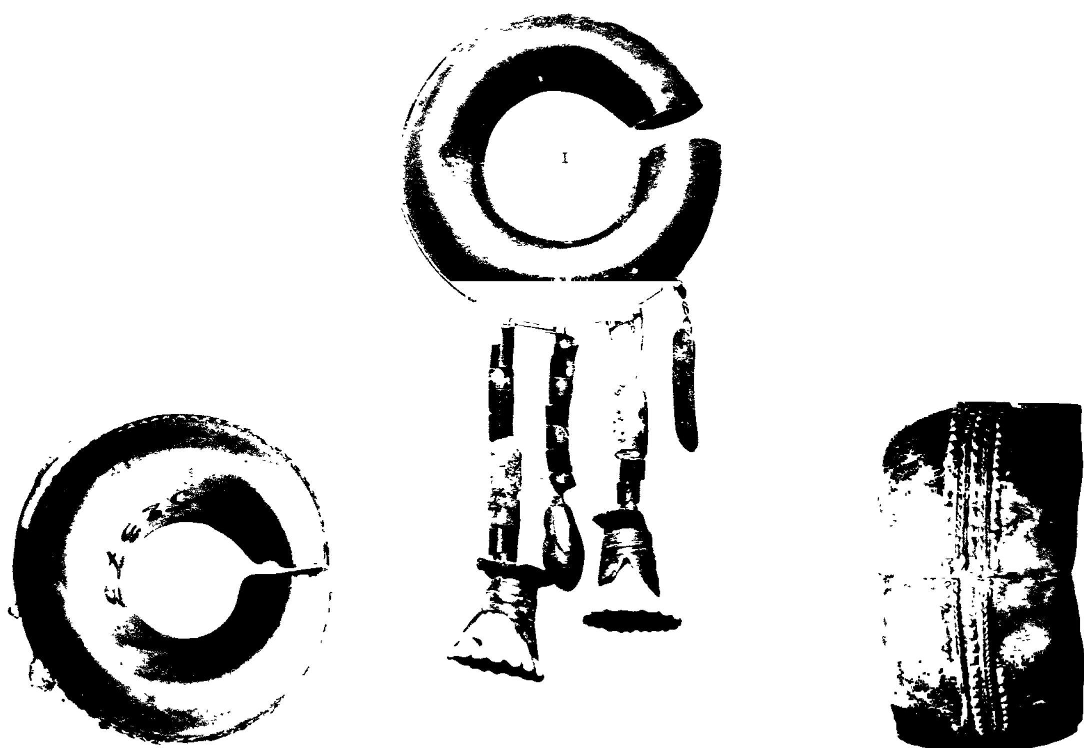
1



2



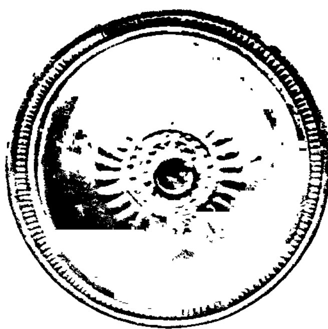
3



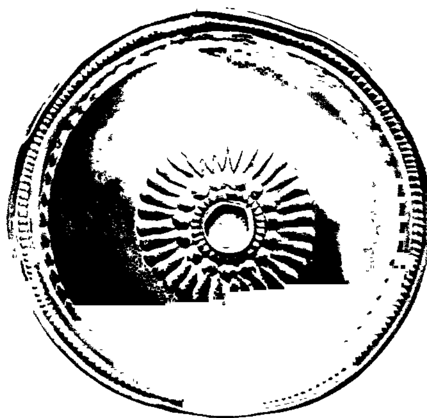
2 1 3



4

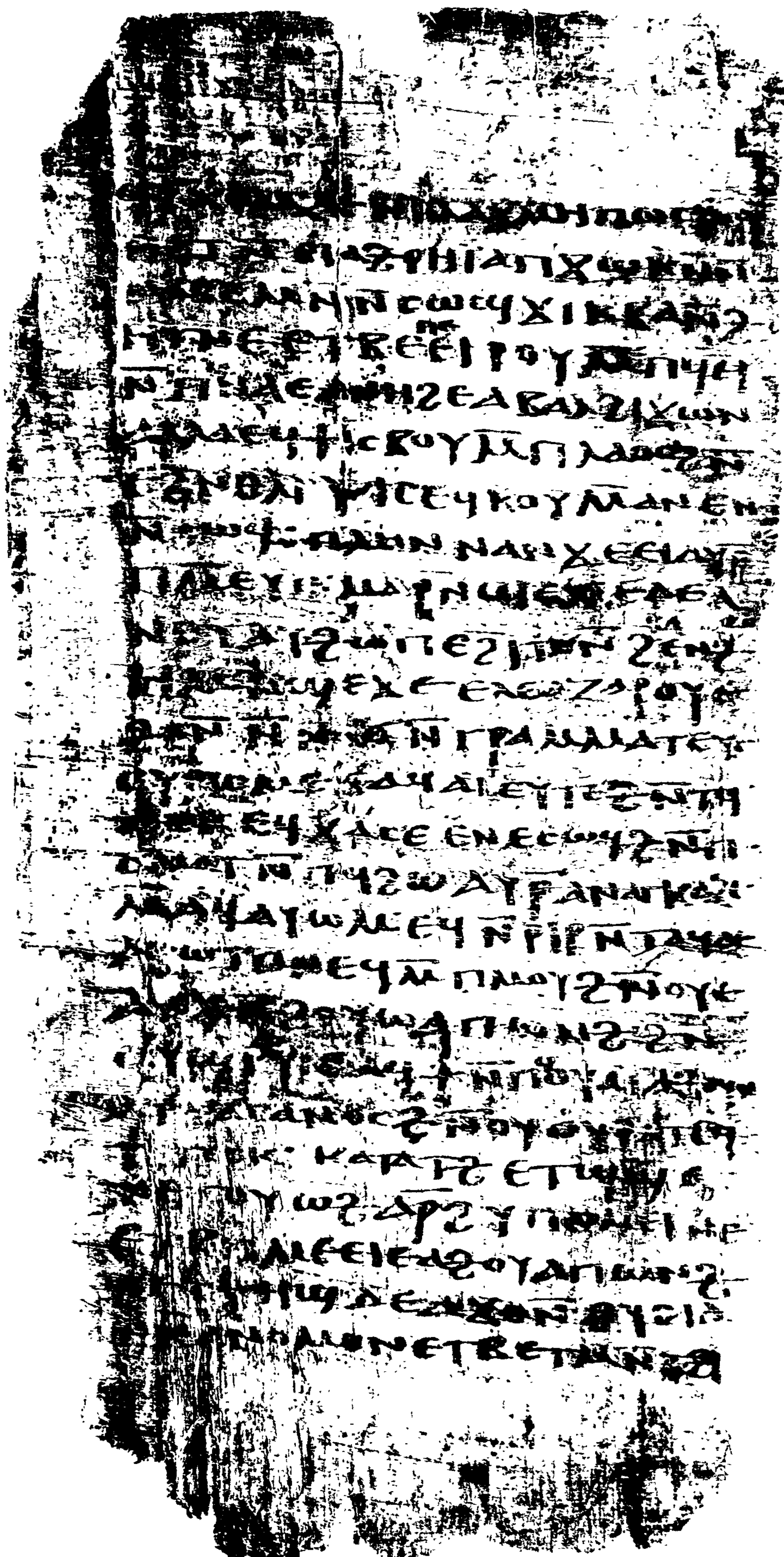


5



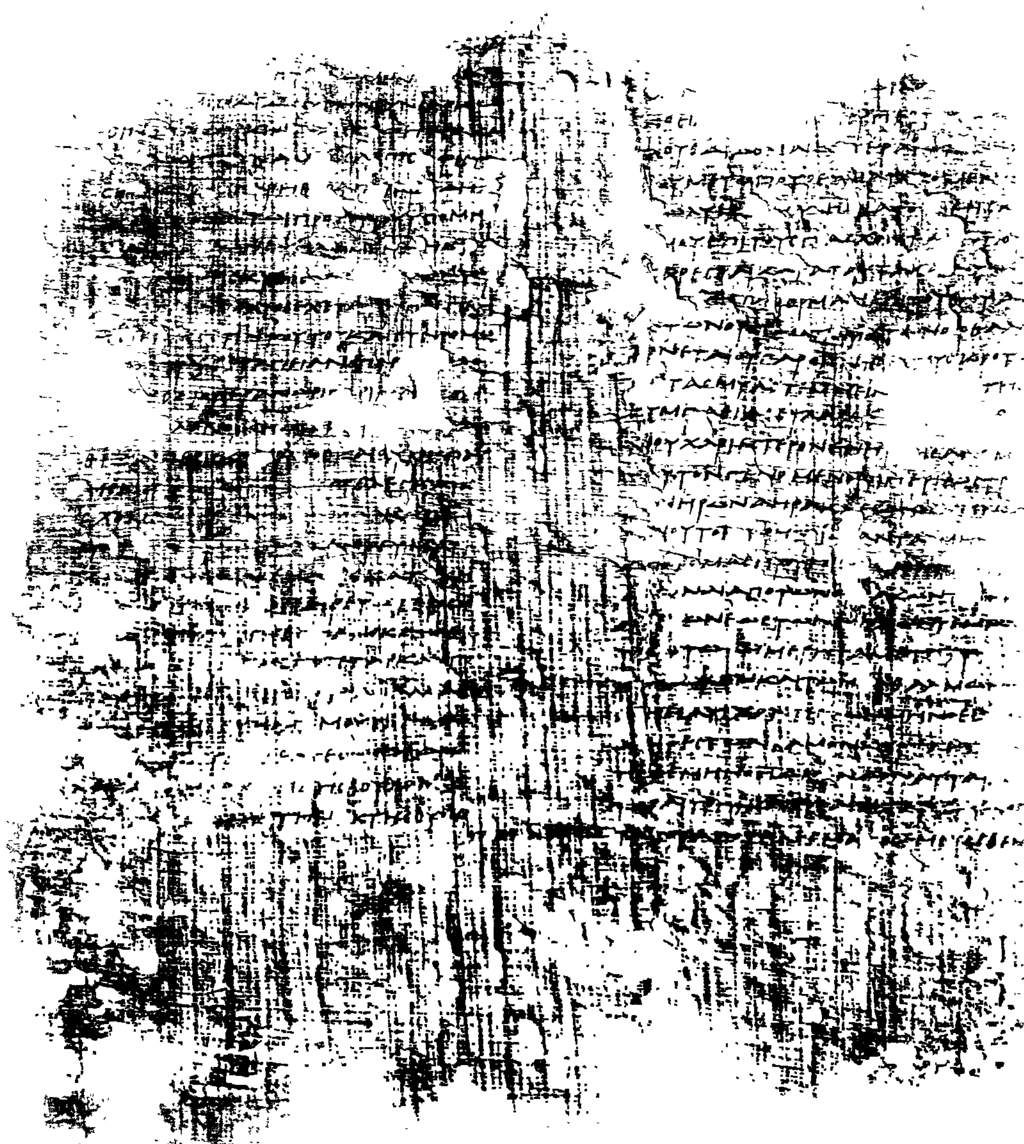
6

Bibl. Nationale — Man. Copte 135 — Exode V 22 - VI 14



Bibl. Nationale — Man. Copte 135 — II Maccabees VI . 5-21

Phot. Berthaud, Paris



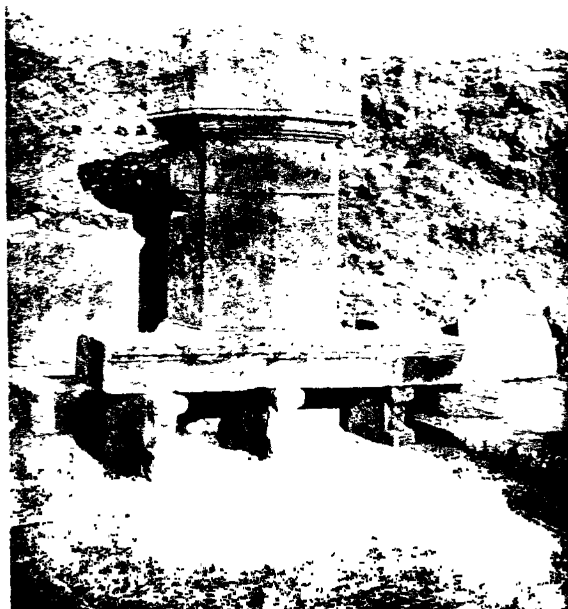
Papyrus Cattaoui.



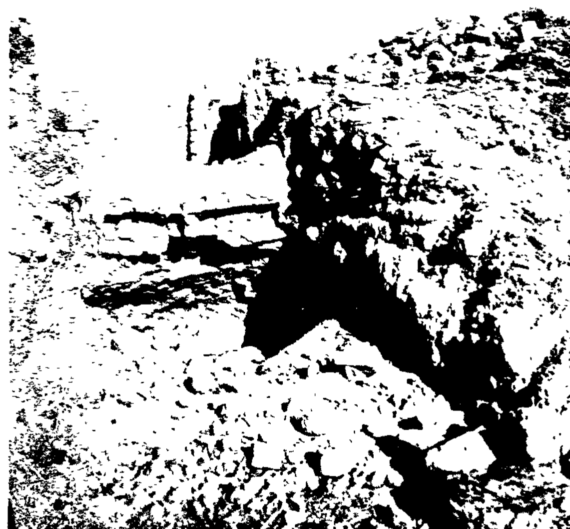
1 — Porte sud, vue du nord



2 — [illegible] de l'Acropole



1 — Vue de la colonne et du banc



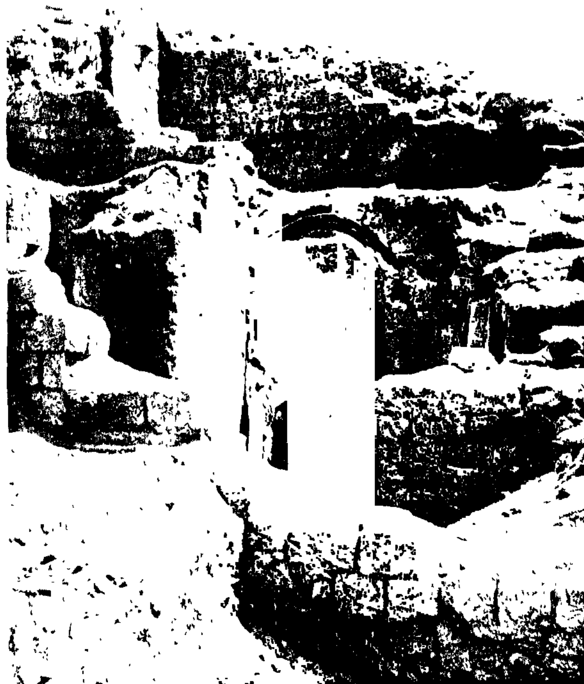
2 — Vue du [illegible]



3. [illegible]



1. La chambre B et l'escalier L (premier état).



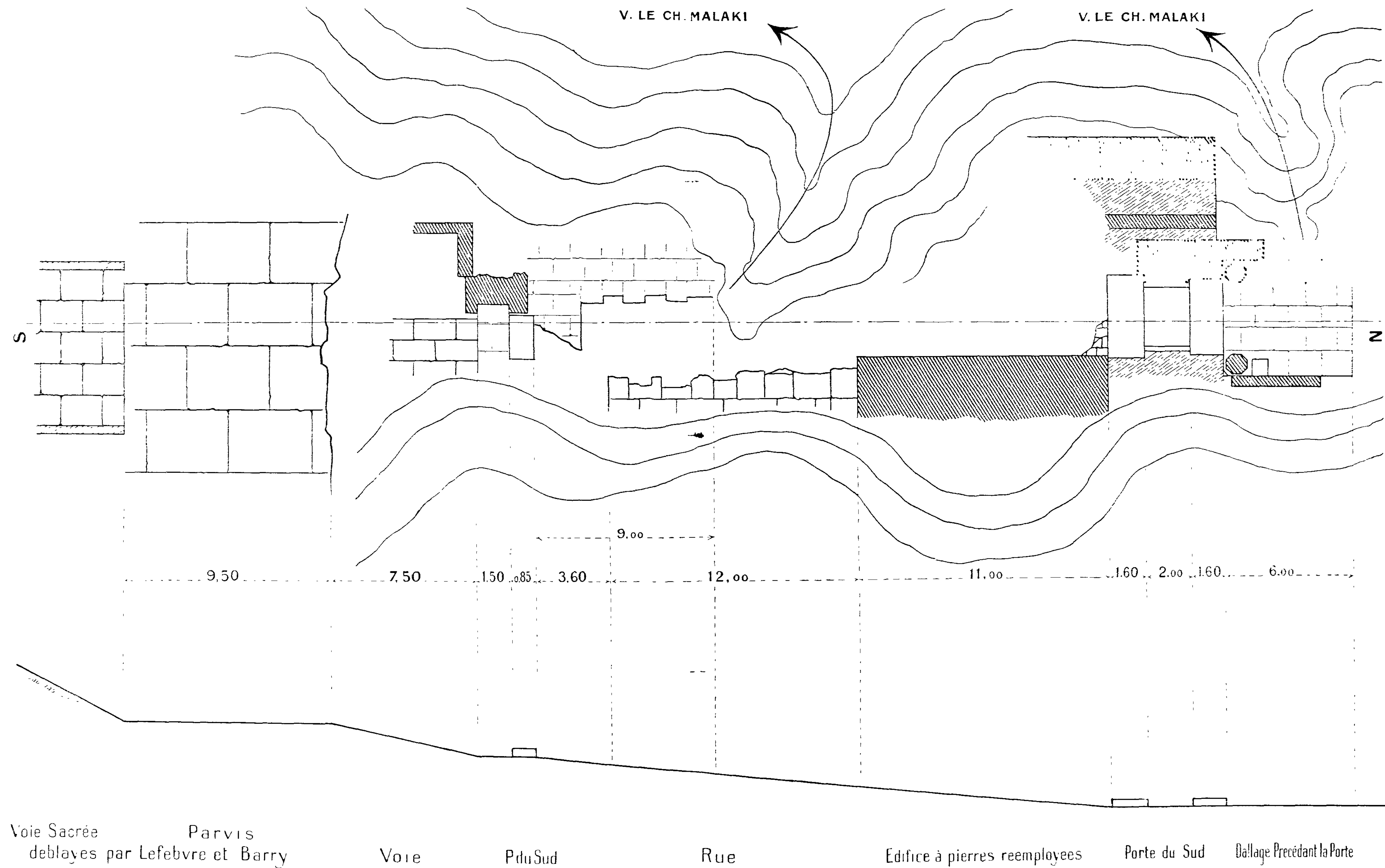
2. La chambre B, l'escalier L, l'entrée de J et de B^1 après la fouille.

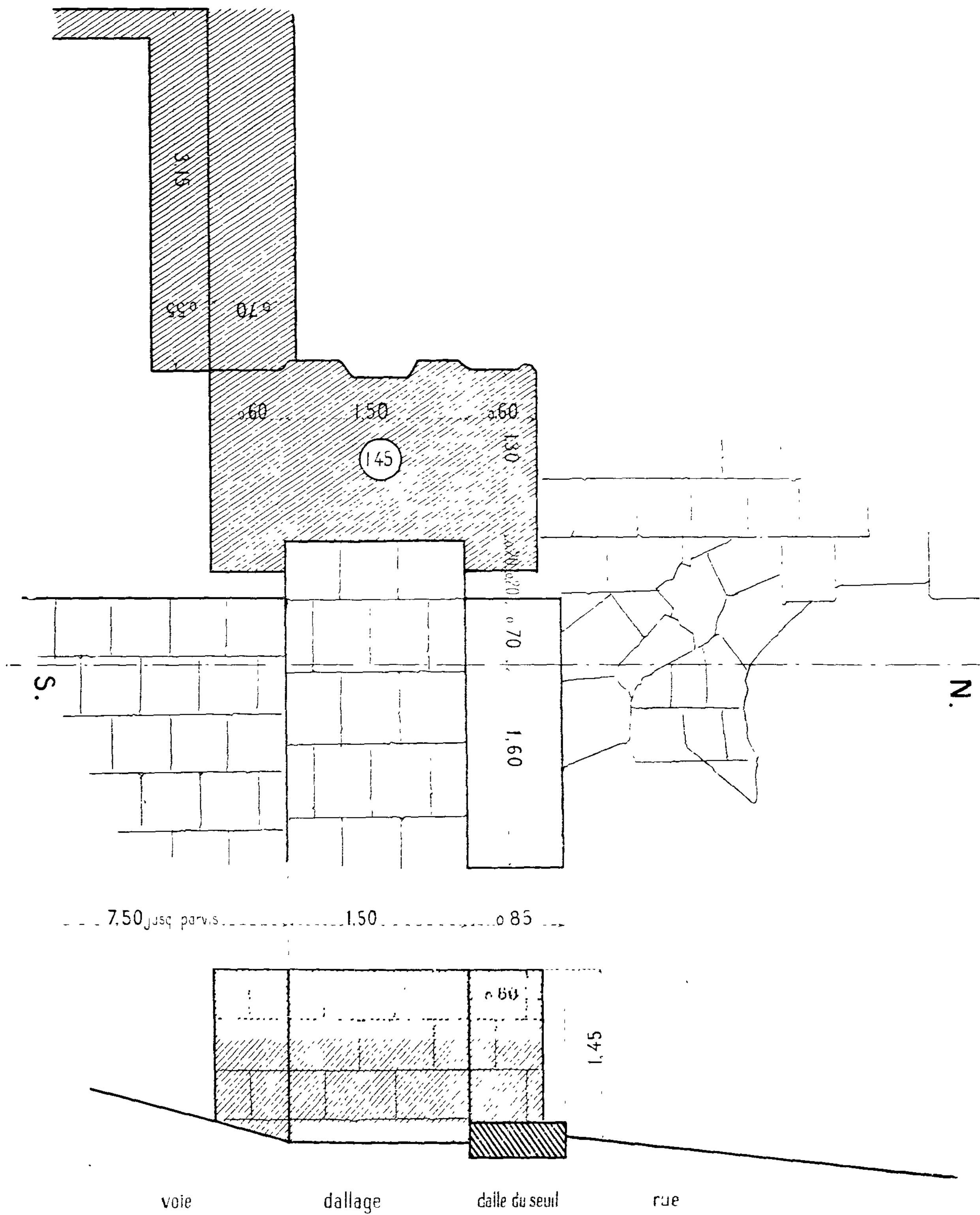


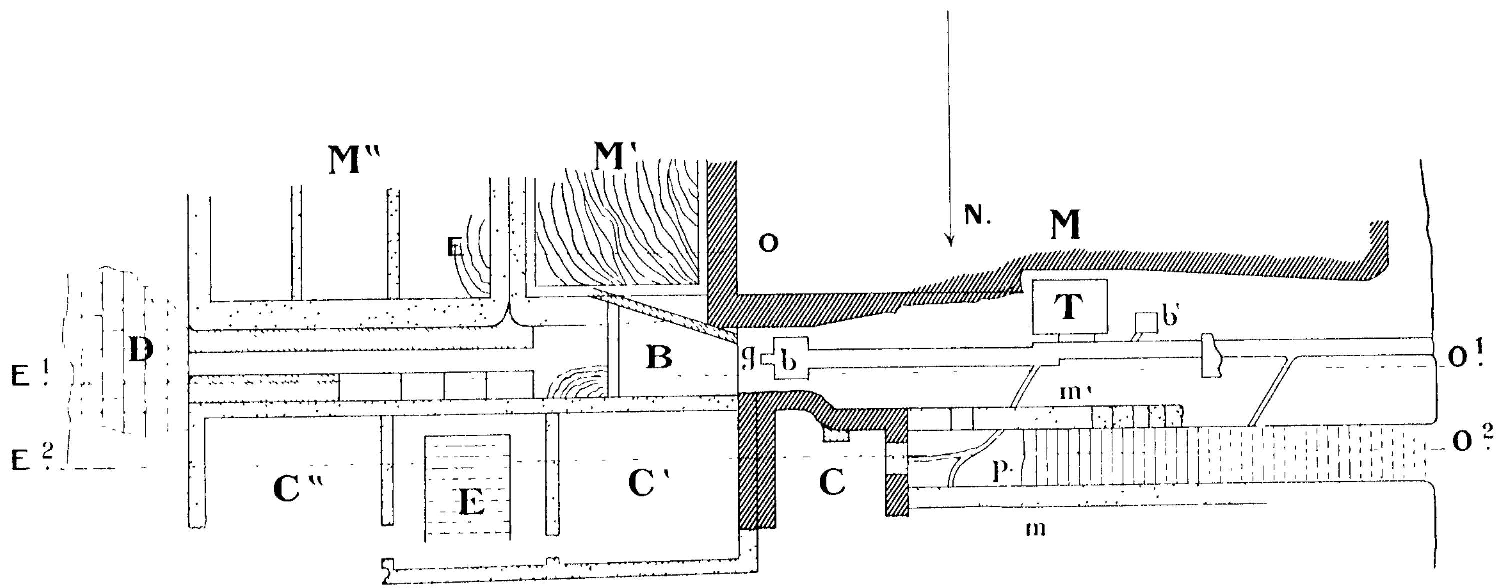
1. — La voûte à tympan à l'entrée de C.[1]



2. — L'entrée et l'intérieur de B.[1]


V. LE CH. MALAKI
V. LE CH. MALAKI
S
N
9.00
9,50
7,50
1.50
0.85
3.60
12,00
11,00
1.60
2.00
1.60
6.00
Voie Sacrée
Parvis
deblayes par Lefebvre et Barry
Voie
P du Sud
Rue
Edifice à pierres reemployees
Porte du Sud
Dallage Precédant la Porte


3.15
o 55
o 70
o 60
1.50
o 60
1.30
145
0.20 0.20
o 70
1,60
S.
N.
7,50 jusq parvis
1,50
o 85
o 60
1,45
voie
dallage
dalle du seuil
rue


M"
M'
E
O
N.
M
T
b'
D
B
q
b
O 1
E 1
m'
E 2
O 2
C"
E
C'
C
p
m

M'

E.

O

M"

M'

M

D

B

g

b

E[1]

O[1]

C

M

v

p

m

C"

E

C'

j

T'

E[2]

O[2]

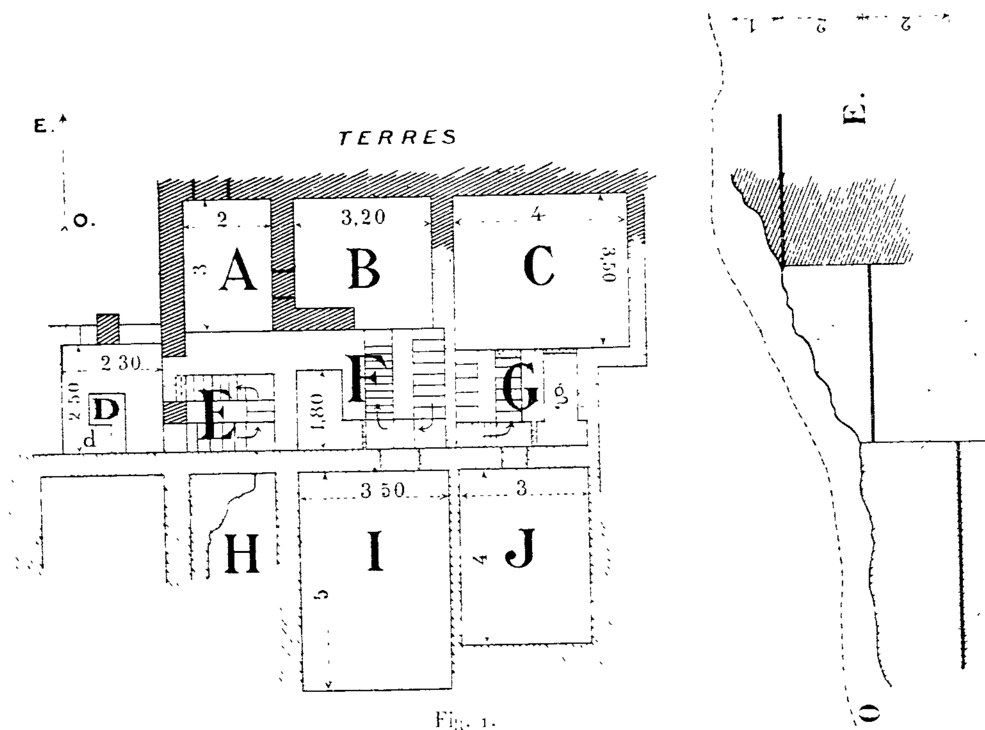

TERRES
E.
O.
A
B
C
D
d
E
F
G
H
I
J
2
3,20
4
3,50
2 30
2,50
1,80
3 50
3
O

Fig. 1.

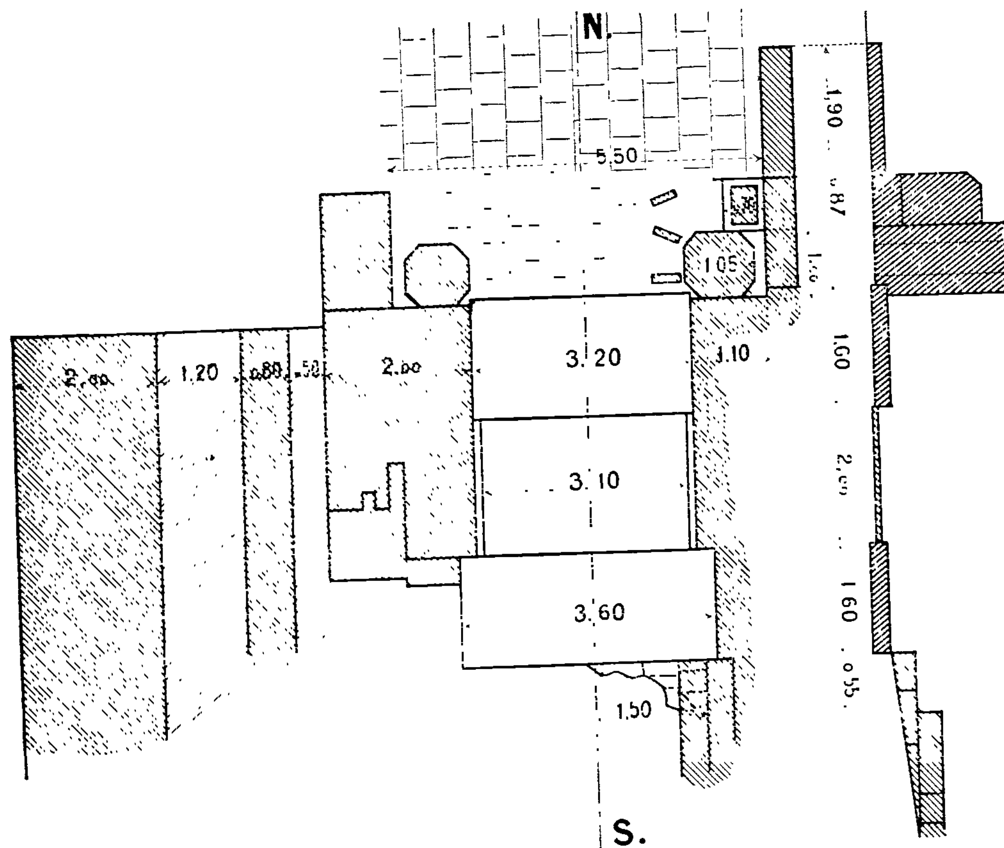

N.
5,50
1,05
1,90
2,00
1,20
0,80
50
2,00
3,20
1,10
1,60
3,10
3,60
1,60
1,50
S.

Fig. 2.

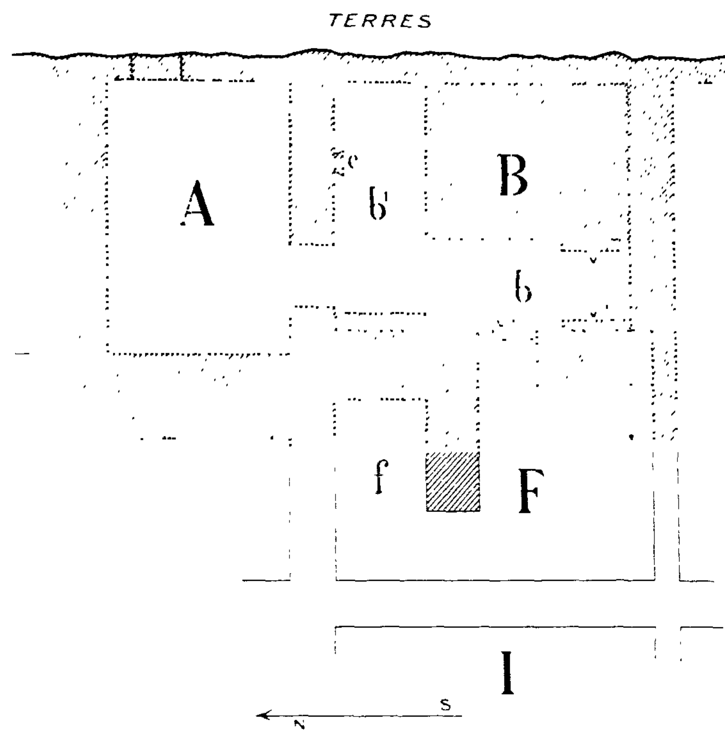


Fig. 1.

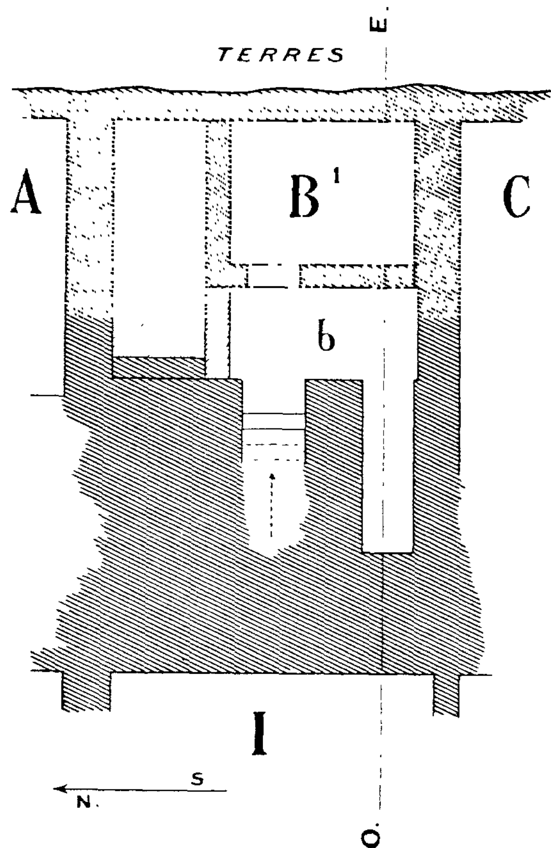


Fig. 2.

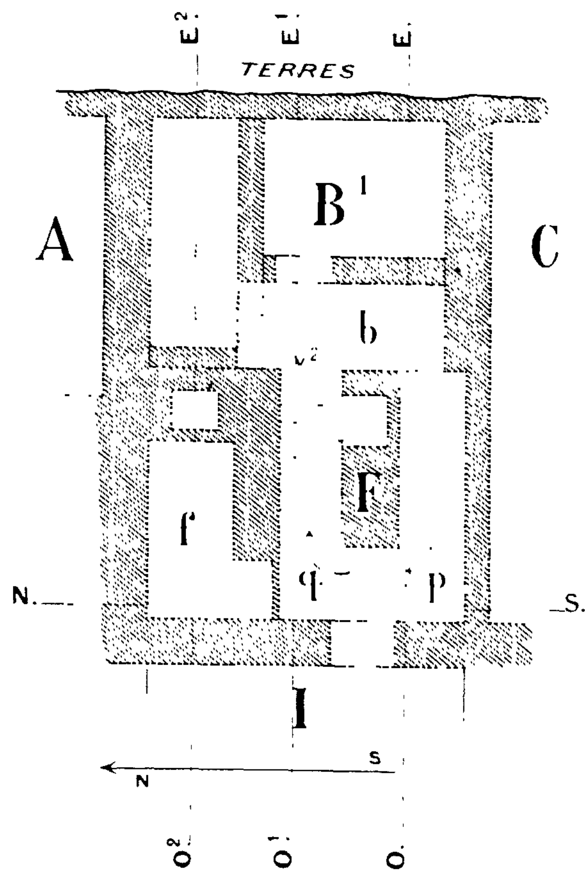


Fig. 3.

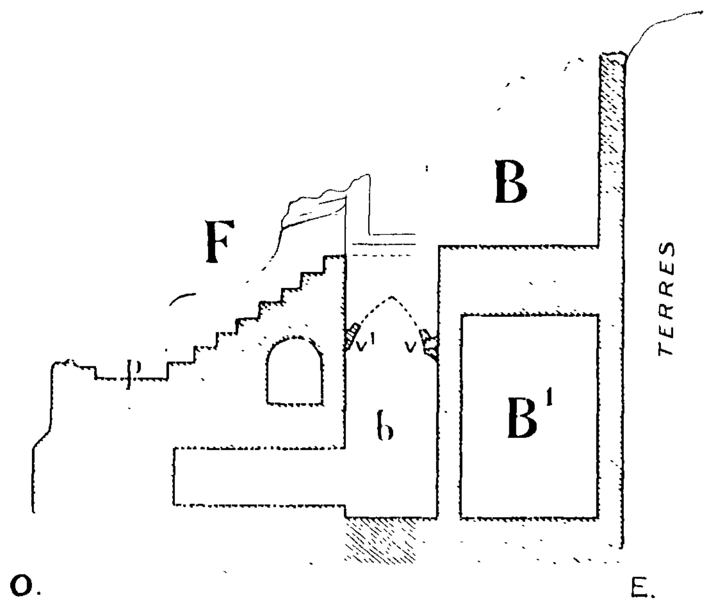


Fig. 1.

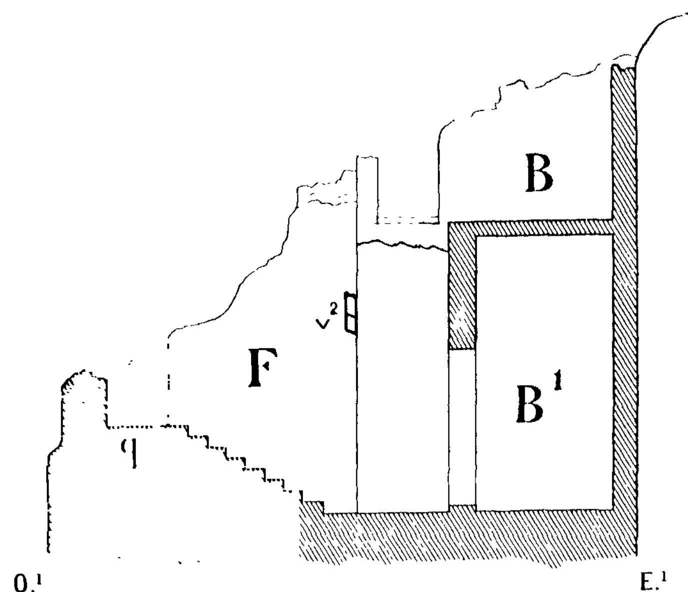


Fig. 2.

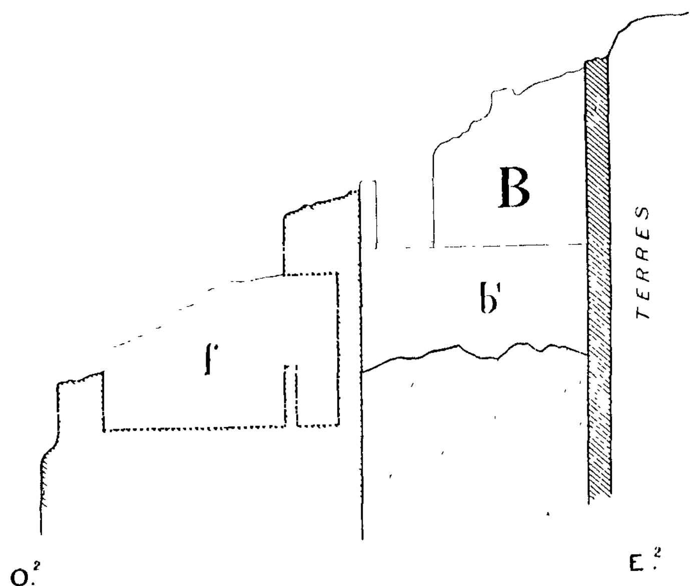


Fig. 3.

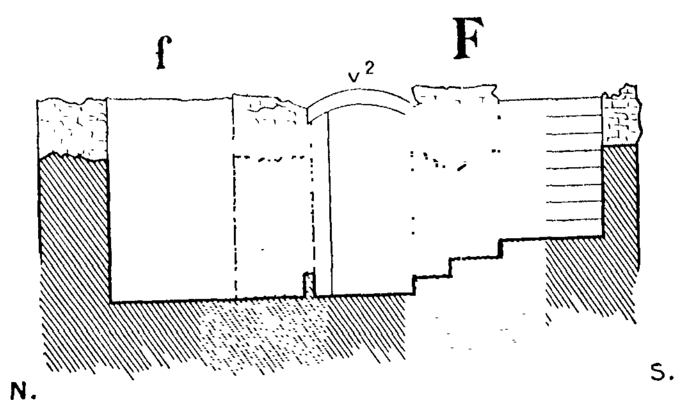
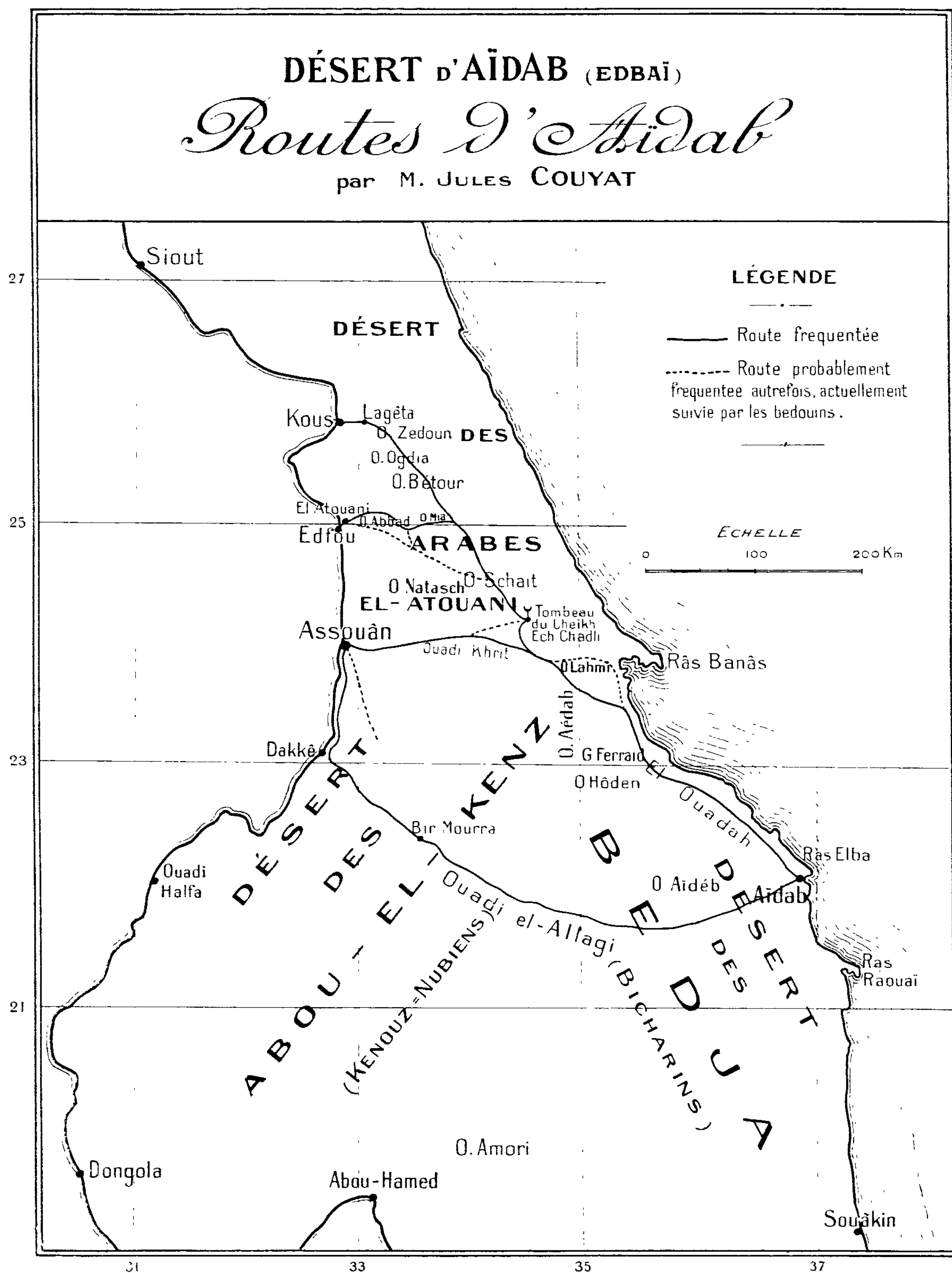


Fig. 4.


DÉSERT D'AÏDAB (EDBAÏ)
Routes d'Aïdab
par M. Jules Couyat
LÉGENDE
Route frequentée
Route probablement frequentee autrefois, actuellement suivie par les bedouins.
ECHELLE
0 100 200 Km
Siout
DÉSERT
Kous
Lagêta
O. Zedoun
DES
O. Ogdia
O. Bétour
El Atouani
O. Abbad
O. Mia
Edfou
ARABES
O. Natasch
O. Schait
EL-ATOUANI
Tombeau du Cheikh Ech Chadli
Assouân
Ouadi Khrit
O. Lahmr
Râs Banâs
O. Aïdab
Dakkê
G. Ferraid
O. Hôden
El Ouadah
Bir Mourra
Ras Elba
Ouadi Halfa
O. Aïdéb
Aïdab
Ouadi el-Allagi
Ras Raouaï
DÉSERT DES ABOU-EL-KENZ
(KENOUZ=NUBIENS)
(BICHARINS)
DÉSERT DES BEDJA
O. Amori
Dongola
Abou-Hamed
Souâkin
27
25
23
21
33
35
37



1. — [illegible]



2. — [illegible] Hor[illegible] Oum [illegible]

